



HAL
open science

La complémentation et la relativisation en martiniquais (créole, Martinique) : une étude de corpus

Minella Duzerol

► **To cite this version:**

Minella Duzerol. La complémentation et la relativisation en martiniquais (créole, Martinique) : une étude de corpus. Linguistique. Université Lumière - Lyon II, 2023. Français. NNT : 2023LYO20055 . tel-04390069

HAL Id: tel-04390069

<https://theses.hal.science/tel-04390069>

Submitted on 12 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



N° d'ordre NNT : 2023LYO20055

THÈSE de DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

École Doctorale : ED 484

Lettres, Langues, Linguistique, Arts

Discipline : Sciences du langage

Soutenue publiquement le 20 novembre 2023 par :

Minella DUZEROL

La complémentation et la relativisation en martiniquais (créole, Martinique).

Une étude de corpus.

Devant le jury composé de :

Nicolas QUINT, Directeur de recherche, C.N.R.S., Président et Rapporteur

Sonia CRISTOFARO, Professeure des Universités, Sorbonne Université, Rapporteur

Véronique LACOSTE, Maîtresse de conférences, Université Lumière Lyon 2, Examinatrice

Béatrice JEANNOT-FOURCAUD, Maîtresse de conférences, Université des Antilles, Examinatrice

Jean-David BELLONIE, Maître de conférences, Université des Antilles, Examineur

Françoise ROSE, Directrice de recherche, C.N.R.S., Directrice de thèse

Contrat de diffusion

Ce document est diffusé sous le contrat *Creative Commons* « [Paternité – pas d'utilisation commerciale - pas de modification](#) » : vous êtes libre de le reproduire, de le distribuer et de le communiquer au public à condition d'en mentionner le nom de l'auteur et de ne pas le modifier, le transformer, l'adapter ni l'utiliser à des fins commerciales.

Université Lumière Lyon 2

École doctorale Lettres, Langues, Linguistique & Arts
(3LA - ED 484)

Département de Sciences du Langage
Laboratoire Dynamique du Langage UMR 5596

**La complémentation et la relativisation
en martiniquais (créole, Martinique) :
une étude de corpus**

Minella DUZEROL

Sciences du Langage

Sous la direction de Françoise ROSE

Résumé

Cette thèse porte sur la complémentation et la relativisation en martiniquais, une langue créole parlée en Martinique, île française de l'archipel des Petites Antilles. Si ces deux types de mécanisme de subordination ont déjà été brièvement décrits pour le martiniquais, l'originalité de cette étude réside dans le choix d'une perspective typologique d'une part, dans l'utilisation d'un corpus d'autre part.

L'objectif poursuivi est triple. Premièrement, je décris la complémentation et la relativisation à partir de données orales spontanées collectées sur le terrain (environ douze heures d'enregistrements vidéo dont 110 minutes transcrites), de données orales tirées de deux numéros d'une émission télévisée et de données écrites extraites d'un roman.

Deuxièmement, il s'agit de rendre compte de la variation, phénomène intrinsèque à toute langue naturelle, dans le cas de la complémentation et de la relativisation en martiniquais ici. Chacune des variantes identifiées est mentionnée et étudiée. De plus, plutôt que d'expliquer la variation en recherchant des similarités avec la principale langue lexicatrice du martiniquais, le français, comme cela a pu être fait dans les précédents travaux, l'analyse questionne l'influence de diverses variables qui concernent la linguistique, la sociolinguistique mais aussi le traitement de l'information.

Troisièmement, les critères d'analyse sont établis sur la base des travaux typologiques tout en étant adaptés aux spécificités de la langue créole qu'est le martiniquais. L'analyse ne consiste pas en une comparaison systématique avec le français : les données du martiniquais sont mis en regard de l'ensemble des données disponibles pour les langues du monde.

Les résultats obtenus révèlent l'existence d'une diversité de stratégies de relativisation et de complémentation en martiniquais. Ces résultats montrent l'existence d'un continuum de (non)-finitude pour les complétives et les relatives des bases de données étudiées. Ils montrent également que statistiquement, l'emploi du subordonnant *ke*, homonyme du subordonnant *que* français, dans la formation de complétives déclaratives finies est influencé par des besoins discursifs qui concernent le traitement de l'information. Pour les données à l'étude, les variables sociales n'ont pas d'effet statistiquement significatif. Ces résultats encouragent donc à dépasser l'explication simplificatrice d'un calque du français. Enfin, ce

travail permet d'actualiser la description de la complémentation et de la relativisation en martiniquais et fournit des données exploitables pour les études translinguistiques.

Mots-clefs : martiniquais, langues créoles, subordination, complétives, relatives, finitude, corpus, variation

Abstract

This dissertation focuses on complementation and relativization in Martinican, a creole langue spoken in Martinique, a French island located in the Lesser Antilles. These two types of subordination have been briefly described in Martinican. Yet, the novelty of this work consists in the choice of a typological perspective along with the use of a corpus.

This dissertation has three main goals. First, complementation and relativization in Martinican are described on the basis of spontaneous spoken data collected during fieldwork (around twelve hours of recordings among which 110 minutes are transcribed), additional spoken data extracted from two episodes of a TV show as well as written data from a novel.

Second, this study accounts for variation, a phenomenon inherent to any natural language, in the case of complementation and relativization in Martinican. Each variant identified in the data is reported and analyzed. Furthermore, instead of explaining variation by looking for seeming similarities with Martinican's main lexifier, namely French, as it has been done in previous works, the analysis questions the influence of different variables that deal with linguistics, sociolinguistics, and information processing.

Third, the criteria of the analysis are based on the typological studies but also adjusted to Martinican as a creole language. Martinican data are not systematically compared to French. They are compared to the data available for the world languages instead.

The results of this dissertation show a continuum of (non)-finiteness in the data for complementation as well as relativization. These results also show that, from a statistical point of view, the use of the subordinator *ke*, which is homonymous to the subordinator *que* in French, to form finite declarative complement clauses, is influenced by discursive needs dealing with information processing. For the data that are considered here, the social variables are not statistically significant. This encourages us to go beyond the mere explanation of French calques. Lastly, this work provides an up-to-date description of complementation and relativization in Martinican, and available data for crosslinguistic studies.

Keywords: Martinican, creole languages, subordination, complement clauses, relative clauses, finiteness, corpus, variation

Remerciements

J'adresse mes vœux de remerciement et exprime ma profonde gratitude aux personnes et institutions qui ont permis la réalisation de ce projet doctoral.

À la directrice de ma thèse, Françoise Rose, pour ces six belles années de mentorat. Merci pour sa rigueur, son exigence, sa bienveillance et son constant soutien.

À la directrice de mes mémoires de Master, Anna Sörös, pour avoir encadré les débuts de ma recherche sur le martiniquais et pour m'avoir introduite auprès de Françoise Rose.

À chacune et chacun des 23 consultantes et consultants martiniquais·es qui ont accepté de collaborer avec moi et sans qui ce travail n'aurait pu être mené. Merci à chacune et chacun pour le temps que vous m'avez accordé, pour ces heures d'échange et de partage.

À l'École Doctorale Lettres, Langues, Linguistique & Arts (3LA - ED 484) pour la confiance mise en ce projet et pour son financement sous la forme d'un contrat doctoral.

Au LABEX ASLAN (ANR-10-LABX-0081) de l'Université de Lyon pour son soutien financier dans le cadre du programme français "Investissements d'Avenir" géré par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR).

À l'ensemble des membres du laboratoire Dynamique du Langage UMR 5996. Merci pour cet environnement de travail serein, dynamique, accueillant. Merci pour cette effervescence intellectuelle, humaine, merci pour ces souvenirs. Merci particulier à la direction et à l'administration, à Antoine Guillaume, Linda Brendlin, Rabia Makine. Aux ingénieurs Sébastien Flavier, Christian Fressard et Rémi Anselme pour leur aide. Aux membres de mon Comité Individuel de Suivi de thèse, à son président François Pellegrino pour m'avoir accompagnée pendant toute cette aventure doctorale. À Florence Chenu pour son amicale prévoyance. Merci à Denis Creissels, Shelece Easterday, Olga Krasnoukhova et Michel Bert pour leurs conseils sur mes travaux. Merci à Marc Allassonnière-Tang pour l'implémentation et l'interprétation des modèles statistiques.

Merci à mes voisins de bureau, Denis Berthet, Albert Alvarez, Magdalena Lemus-Serrano, Mathilde Jossierand et Adam Tallman, à mes camarades de doctorat, Léa Mouton, Nichuta Bunkham, Tessa Vermeir et Rémi Anselme pour nos discussions toujours inspirantes du vendredi après-midi, pour les moments de convivialité et de motivation collective. À Stéphane Térosier, Noémie François-Haugrin et Chiara Ardoino pour nos réflexions et travaux sur les langues de Martinique.

Aux membres de l'opération VC3, *Syntactic variation in Creole Languages* du projet Labex-EFL pour ces échanges sur la subordination dans les langues créoles. À Stefano Manfredi et Nicolas Quint pour cette proposition de collaboration.

Aux membres du Groupe de Recherche Grammaires Créoles (GRGC) pour nos échanges sur les langues créoles.

À mes collègues du Centre de Recherche Interdisciplinaire en Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines (CRILLASH, Université des Antilles, pôle Martinique). À sa direction pour la confiance accordée lors de mes deux années d'ATER. À Malik Ferdinand pour nos fructueuses discussions.

J'adresse mon inconditionnelle reconnaissance à mes parents Marlène et Daniel Duzerol pour m'avoir toujours poussée, soutenue, épaulée. À ma sœur Daniella Duzerol, pour son soutien et son incommensurable tolérance. À ma famille pour leurs prières. À ma marraine, à Mme Huguette, à Jordan, Olivia, Kévin, Élora.

À mes amies et amis pour les rires, les pleurs, les maladresses bienveillantes. Pour leur compréhension, leur écoute, leur tolérance. À Joan, Jehanne, Samia, Léa, Tayanah, Adam, Valentin, Anaïs, Élise et Gael. À Adil, Claudio, Clémence et Doris. À Adeline, Clothilde, Émilie, Alexandre et Thomas.

À mon personnel soignant, à Dre. C.B particulièrement.

À Emryck.

Enfin, à mon professeur d'histoire du lycée Schoelcher, Mr Vallejo pour nous avoir confronté·e·s à l'ignorance inquiétante que nous avons quant à notre culture. Merci pour cette secousse originelle. À chacune et chacun de mes enseignantes et enseignants de la maternelle, de la primaire, du lycée et des classes préparatoires pour avoir toujours exigé de moi le meilleur. À mes professeures et professeurs de lettres, de langues et de mathématiques.

Sommaire

<i>Résumé</i>	<i>ii</i>
<i>Abstract</i>	<i>iv</i>
<i>Remerciements</i>	<i>v</i>
Sommaire	vii
Table des illustrations	ix
Tableaux.....	ix
Figures.....	xi
Images.....	xi
<i>Introduction</i>	<i>1</i>
1. <i>Le martiniquais (créole, Martinique)</i>	3
1.1. Dénomination de la langue.....	3
1.2. Rétrospective historique.....	4
1.3. Portrait sociolinguistique de la Martinique : diglossie ou contact dominant ?.....	6
1.4. La graphie du martiniquais.....	11
1.5. Études linguistiques du martiniquais.....	15
2. <i>Une introduction générale aux domaines de recherche : complémentation et relativisation</i>	20
2.1. La subordination.....	20
2.2. La (non)-finitude.....	22
2.3. La complémentation.....	23
2.4. La relativisation.....	31
3. <i>Méthodologie</i>	47
3.1. Les corpus : données, consultants et consultants.....	47
3.2. Les critères retenus pour l'analyse.....	58
3.3. Les bases de données et questionnaires.....	69
3.4. La présentation typographique des exemples dans la thèse.....	77
4. <i>Esquisse grammaticale</i>	80
4.1. La phonologie.....	80
4.2. Le syntagme nominal en martiniquais.....	93
4.3. Le syntagme prédicatif en martiniquais.....	119
5. <i>Les subordonnées complétives</i>	148
5.1. Introduction.....	148
5.2. Présentation générale de la classification des complétives.....	153
5.3. Les complétives déclaratives finies.....	155
5.4. Les complétives déclaratives non-finies.....	167
5.5. Les complétives interrogatives.....	174
5.6. Mise en perspective typologique.....	186
5.7. Analyse statistique de la présence et de l'absence du subordonnant <i>ke</i>	201
6. <i>Les subordonnées relatives</i>	208
6.1. Introduction.....	208
6.2. Présentation générale de la classification des relatives.....	217
6.3. Relativisation du sujet.....	218

6.4.	Relativisation de l'objet direct	235
6.5.	Relativisation du double complément d'objet direct	262
6.6.	Relativisation du complément circonstanciel de lieu adjoint.....	269
6.7.	Relativisation du complément circonstanciel de temps adjoint	286
6.8.	Les marques impliquées dans la relativisation	291
6.9.	Mise en perspective typologique.....	313
<i>Conclusion</i>		320
<i>Gloses</i>		324
<i>Références</i>		326
<i>Annexes</i>		331
	Annexe 1 - Formulaire de consentement, séances filmées	331
	Annexe 2 - Formulaire de consentement, séances non-filmées	334
	Annexe 3 - Tâche de description – stimuli visuels.....	336
	Annexe 4 - Tâche de narration – suggestions de thématiques	339
	Annexe 5 - Tâche de lecture - stimuli	340
	Annexe 6 - Tâche liaison – stimuli	344
	Annexe 7 - Questionnaire 1	359
	Annexe 8 - Questionnaire 2	364
Table des matières		368

Table des illustrations

Tableaux

Tableau 1 - Répartition des variétés en situation de diglossie (Ferguson 1959)	6
Tableau 2 - Les graphèmes du martiniquais	13
Tableau 3 - Profil sociolinguistique des consultantes et consultants du corpus de thèse et type de données collectées	48
Tableau 4 - La (non)-finitude en martiniquais : critères de manipulation	60
Tableau 5 - Les 13 variables codées dans la base de données Excel de complétives	72
Tableau 6 - Mes conventions de transcriptions sous ELAN-CorpA.....	78
Tableau 7- Paires minimales avec distinction du degré d'aperture vocalique	81
Tableau 8 - Occurrences des voyelles [y, ø, ə] dans le corpus.....	84
Tableau 9 - Paires minimales avec opposition de nasalité vocalique	85
Tableau 10 - Paires minimales consonantiques avec opposition de voisement.....	87
Tableau 11 - Paires minimales consonantiques avec distinction du lieu d'articulation	88
Tableau 12 - Les phonèmes vocaliques qui suivent [ɥ] et [ʏ]	89
Tableau 13 - Exemples d'emploi de l'approximante palatale [ɥ]	89
Tableau 14 - Paires minimales opposant le mode d'articulation des consonnes.....	92
Tableau 15 - Les emplois de la fricative glottale [h]	93
Tableau 16 - Les déterminants possessifs	106
Tableau 17 - Expression de la possession.....	107
Tableau 18 - Pronoms sujets, pronoms compléments, pronoms possessifs.....	113
Tableau 19 - Organisation linéaire des éléments de la prédication en martiniquais (Duzerol accepté)	120
Tableau 20 - Marques TAM du corpus et leur glose	122
Tableau 21 - Marques TAM du martiniquais et types de prédicats	122
Tableau 22 - Grammaticalité des usages de pa et pé selon la marque TAM.....	142
Tableau 23 - La finitude prototypique en martiniquais : critères de manipulation.....	160
Tableau 24 - Les complétives déclaratives finies de la base de données du point de vue de l'observation	160
Tableau 25 - Les sous-types de complétives déclaratives non-finies de la base de données : critères de manipulation	169
Tableau 26 - Les subordinants des complétives interrogatives de la base de données	176
Tableau 27 - Finitude des complétives interrogatives de la base de données du point de vue de l'observation	181
Tableau 28 - Répartition des complétives de la base de données selon le type sémantique et la coréférentialité de leur sujet avec le sujet de la matrice	188
Tableau 29 - Distribution des complétives à sujet coréférentiel et à sujet non-coréférentiel selon la finitude.....	189
Tableau 30 - Répartition des complétives finies et non-finies de la base de données selon le type sémantique du prédicat de la matrice	191

Tableau 31 - Hiérarchie de la rétrogradation du complément en martiniquais : distribution des complétives finies et non-finies	193
Tableau 32 - Répartition des deux sous-types de complétives non-finies de la base de données selon le type sémantique et la forme du prédicat de la matrice	194
Tableau 33 - Profils sémantiques des compléments des prédicats wè et gadé	200
Tableau 34 - Occurrence des complétives selon leur marque de subordination (Marc Allasonnière-Tang).....	202
Tableau 35 - Résultats statistiques du modèle mixte 1 (Marc Allasonnière-Tang)	204
Tableau 36 - Résultats statistiques du modèle mixte 2 (Marc Allasonnière-Tang)	205
Tableau 37- Les stratégies de relativisation du martiniquais (Pinalie et Bernabé 1999, 33-36)	213
Tableau 38- Les stratégies de relativisation du martiniquais (Colot et Ludwig 2013)	215
Tableau 39 - Répartition des types formels de relatives sujet dans la base de données de thèse	219
Tableau 40 - Répartition des types formels de relatives sujet dans la base de données de thèse selon le type de données	219
Tableau 41 - Finitude partielle des relatives sujet en ki : critères de manipulation.....	223
Tableau 42 - Non-finitude partielle des relatives sujet sans subordonnant à l'initiale : critères de manipulation.....	231
Tableau 43 - Répartition des types formels de relatives objet direct dans la base de données	236
Tableau 44 - Fréquence des types formels de relatives dans les bases de données de 2018 et de 2023.....	236
Tableau 45 - Répartition des types formels de relatives objet direct dans la base de données selon le type de données	237
Tableau 46 - Répartition des types de domaines nominaux des relatives objet direct sans subordonnant à l'initiale dans la base de données.....	238
Tableau 47 - Finitude partielle des relatives objet direct sans subordonnant à l'initiale : critères de manipulation.....	241
Tableau 48 - Finitude partielle des relatives objet direct en ke : critères de manipulation....	246
Tableau 49 - Les sous-types de relatives objet direct non-finies en pou : critères de manipulation	253
Tableau 50 - Finitude partielle des relatives OD en ki : critères de manipulation.....	260
Tableau 51 - Répartition des types formels de relatives doubles compléments d'objet direct dans la base de données	262
Tableau 52 - Finitude partielle des relatives DOD sans subordonnant à l'initiale : critères de manipulation	265
Tableau 53 - Répartition des types formels de relatives CCL adjoint dans la base de données selon le type de données	270
Tableau 54 - Finitude partielle des relatives CCL adjoint sans subordonnant à l'initiale : critères de manipulation.....	275
Tableau 55 - Finitude partielle des relatives CCL adjoint en oti ou éti : critères de manipulation	281
Tableau 56 - Non-finitude partielle de la relative CCL adjoint en pou : critères de manipulation	284
Tableau 57 - Répartition des types formels de relatives CCT adjoint dans la base de données selon le type de données	286
Tableau 58 - Occurrences de la marque propositionnelle de définitude selon la position syntaxique relativisée.....	299

Tableau 59 - Marque propositionnelle de définitude, subordonnant et position syntaxique relativisée	300
Tableau 60 - Contextes phonétiques d'apparition de la marque propositionnelle de définitude	302
Tableau 61 - Emplois de la marque propositionnelle de définitude en fonction du type de domaine de relativisation	307
Tableau 62 - Non-sytématique de l'emploi de la marque propositionnelle de définitude dans la base de données.....	311
Tableau 63 - Fréquence des positions syntaxiques relativisées dans la base de données	314
Tableau 64 - Hiérarchie des cas pour les positions syntaxiques relativisées dans les relatives restrictives en Middle Scots (n=2777) (Romaine 1980, 228).....	314
Tableau 65 - Degrés de (non)-finitude des types formels des relatives de la base de données	317
Tableau 66 - Continuum de finitude des relatives de la base de données.....	318
Tableau 67 - Continuum de non-finitude des relatives de la base de données	319
Tableau 68 - Subordonnants et degrés de (non)-finitude dans les bases de données de relatives et de complétives.....	321

Figures

Figure 1 - Échelle de la complémentation	25
Figure 2 - Les phonèmes vocaliques du corpus	81
Figure 3 - Les phonèmes consonantiques du martiniquais	86
Figure 4 - Le système de détermination du martiniquais.....	94

Images

Image 1 - Les communautés d'agglomération (CA) de la Martinique.....	52
Image 2 - Aperçu de la base de données Excel des subordonnées complétives	71
Image 3 - Aperçu de la base de données Excel des subordonnées relatives.....	75

Introduction

Ce travail doctoral a pour objet de recherche le martiniquais (glottocode : mart1259), langue créole de l'île de la Martinique. Dans le champ des travaux linguistiques sur le martiniquais, cette thèse propose une approche novatrice où la description linguistique est élaborée sur la base d'une étude de corpus de données spontanées collectées par la linguiste lors de séjours sur le terrain. Mon travail descriptif se focalise sur deux types de mécanismes de subordination en martiniquais : la complémentation et la relativisation. Ma thèse s'inscrit donc dans la continuité des recherches que j'ai menées sur la relativisation en martiniquais lors de mon Master (Duzerol 2016; 2018) d'une part. D'autre part, le choix de la subordination est aussi à mettre en lien avec ma participation (Duzerol 2023b), depuis mon Master 2, à l'élaboration de la base de données SCroll, *the database of Subordination in Creole Languages* (Manfredi, Quint, et the SCroll Consortium 2023), dans le cadre de l'opération VC3, *Syntactic variation in Creole Languages* du projet Labex-EFL portée par Stefano Manfredi et Nicolas Quint.

Cette étude de la relativisation et de la complémentation en martiniquais mobilise plusieurs approches (Duzerol 2021). La première approche, que j'ai déjà mentionnée, est celle de la linguistique de terrain et de corpus où la langue est appréhendée à partir de l'usage qu'en font les locutrices et locuteurs, par l'intermédiaire de la constitution d'un corpus de productions spontanées. La seconde approche est celle de la typologie. Ma réflexion s'inscrit dans le questionnement typologique plus général sur le fonctionnement du langage en tant que faculté humaine dont le martiniquais est l'une des instanciations. J'ai donc fait le choix de ne pas réduire mon étude à une comparaison du martiniquais à sa langue lexificatrice, le français, mais d'étudier le martiniquais pour lui-même. À ce titre, les données du martiniquais sont mises en regard de celles des autres langues créoles à base lexicale française, des autres langues créoles du monde mais aussi de l'ensemble des langues naturelles du monde pour lesquelles des données sont disponibles. Enfin, l'analyse prend acte de ce que la variation est un phénomène intrinsèque à toute langue naturelle (Gadet 2003, 7). Il s'agit de rendre compte des mécanismes de variation linguistique observés en s'inspirant des méthodes statistiques de la sociogrammaire (Nagy 2009 ; Meyerhoff 2017). Ainsi, mon

travail prend en compte la diversité des profils sociolinguistiques des locuteurs et locutrices de même que la diversité des procédés linguistiques employés par ceux-ci et celles-ci.

Cette thèse débute avec une présentation sociohistorique et sociolinguistique du martiniquais ainsi qu'un état des lieux de la recherche sur la langue dans lequel je contextualise mon travail doctoral (1). Je procède ensuite à une introduction générale aux domaines linguistiques à l'étude, complémentation et relativisation (2). La thèse se poursuit par la section dédiée à ma méthodologie de recherche (3), à savoir les locutrices et locuteurs, le corpus, les critères d'analyse et enfin les bases de données et questionnaires. Vient l'esquisse grammaticale où sont répertoriées l'ensemble des informations linguistiques nécessaires à la compréhension du fonctionnement général des propositions en martiniquais (4). Une fois ces informations posées, je présente les résultats de mon analyse de corpus de la complémentation (5) et de la relativisation (6) en martiniquais. La thèse se clôt avec une mise en perspective des informations obtenues sur la subordination en martiniquais, à la lumière des cas précis de la complémentation et de la relativisation.

1. Le martiniquais (créole, Martinique)

Langue créole à base lexicale française, le martiniquais (glottocode : mart1259) est, avec le français, une langue vernaculaire de l'île caribéenne de la Martinique. Colot et Ludwig (2013) recensent 400 000 locuteurs du martiniquais sur l'île de la Martinique. S'y ajoutent les quelques 200 000 locuteurs de la diaspora martiniquaise que l'APiCs localisent en France, en Guyane Française, à Montréal ainsi qu'au Panama. Le martiniquais compte donc à ce jour environ 600 000 locuteurs. Le martiniquais est une langue créole. Alors que ces langues ne partagent pas toutes la même protolangue, elles sont réunies en une famille linguistique non-généalogique sur la base de deux arguments : l'argument phylogénétique et l'argument génésiaque. Des travaux phylogénétiques tels que ceux de Daval-Markussen et Bakker (2012; 2017) identifient des traits structurels communs qui constitueraient l'unité structurelle de la famille des langues créoles. L'argument génésiaque lui consiste à dire que les langues créoles ont un contexte d'émergence similaire à savoir une situation de grande hétérogénéité sociale et linguistique couplée à un besoin impérieux de communication.

Cette section consiste en une contextualisation historique, sociolinguistique et grammaticographique du système linguistique du martiniquais. Les thématiques de la dénomination de la langue et du système graphique sont également considérées.

1.1. Dénomination de la langue

La langue créole est désignée sous de multiples appellations : *kréyol*, *kréyol Martinik*, *kréyol matinitjé*, *matinitjé* respectivement créole, créole de Martinique, créole martiniquais et martiniquais. Dans le langage courant, il me semble que, lorsque c'est l'appellation *kréyol* ou créole qui est employée, les créolophones sont plus enclins à préciser le lieu d'origine de cette langue créole lorsque son identification est possiblement ambiguë, du fait de la mention d'autres langues créoles par exemple. Dans cette thèse, j'ai fait le choix d'une dénomination typologique de la langue qui indique le nom de la langue puis entre parenthèses sa famille linguistique et son lieu d'origine : *martiniquais (créole, Martinique)*. Par la suite, cette dénomination sera réduite à *martiniquais*. Cette proposition est le résultat d'une réflexion sur la perception des langues créoles par les non-créolophones, à partir de mon expérience personnelle et de mes observations. En effet, au cours de mes interactions avec des personnes

non-créolophones peu ou pas familières des langues créoles, il était souvent nécessaire de leur préciser que l'appellation *créole* n'est pas la dénomination d'une unique langue qui serait parlée à divers endroits. Aussi, dans un souci didactique, je fais la proposition d'une labellisation typologique, dans mes travaux scientifiques, en ayant pour objectif d'éviter une interprétation singularisante du mot *créole* sans aucunement remettre en question des autoglossonymes du martiniquais.

1.2. Rétrospective historique

Jouanacanaera 'île aux iguanes' en langue caribe, *Madinina* 'île aux fleurs' en langue amérindienne, l'île qui sera plus tard appelée la Martinique est d'abord le lieu d'arrivée de plusieurs vagues de peuplement de populations originaires d'Amazonie¹. Dans leur présentation sociohistorique de la Martinique, Colot et Ludwig (2013) rappellent que cette île de l'archipel des Petites Antilles devient colonie française à partir de 1635, année du débarquement de l'expédition menée par Belain d'Esnambuc. L'île devient très vite un lieu phare du commerce triangulaire². Ainsi, le besoin croissant de terres pour accroître les productions de cacao, canne à sucre, café et épices conduit à l'extermination de la population amérindienne qui vivait sur l'île avant l'arrivée des colons. Cette éradication s'achève avec le suicide collectif des dernières factions résistantes au Tombeau des Caraïbes. Les derniers amérindiens survivants sont envoyés dans les réserves établies sur les deux îles voisines de Saint-Vincent et de la Dominique. Face à l'expansion des productions agricoles, la main d'œuvre vient rapidement à manquer, précisent Colot et Ludwig (2013). Des esclaves noirs sont massivement déportés d'Afrique. De 1678 à 1780, le nombre d'esclaves noirs est presque multiplié par vingt-cinq dans les Antilles françaises. En 1780, il atteint 673 000 (Sala-Molins 1987 cité par Colot et Ludwig 2013). Le paysage démographique et social de la Martinique se métamorphose. Les colons, groupe social minoritaire, sont détenteurs des richesses du pays et règnent sur une population d'esclaves essentiellement noire. Ce contraste social mais surtout linguistique est désigné, par nombre d'auteurs, comme terreau d'émergence du martiniquais. Ainsi, c'est durant cette période que le processus de formation et d'émergence d'une langue créole, la créolisation, se met en place. Avec l'abolition de l'esclavage en 1848, l'on fait appel à une main d'œuvre indienne pour que les ressources humaines demeurent à bas coût. En 1914, la population originaire d'Inde s'élève à 25 509 individus (Pluchon 1982 cité par Colot et Ludwig 2013). Cette vague migratoire débutée à la fin du 19^e siècle a un rôle important dans le développement du lexique du martiniquais. Colot et Ludwig (2013) soulignent

¹ Voir Bérard (2013) pour une réflexion détaillée sur l'occupation précolombienne de la Martinique.

² <https://www.zananas-martinique.com/histoire/>

qu'« [...] il y a un nombre considérable d'emprunts [de mots de langues indiennes] concernant principalement les domaines de la flore, faune, cuisine, religion et musique³ ». Le 19 mai 1946, la Martinique devient un département français. Les systèmes administratif et social sont soumis à la législation française. Dès lors, le français devient la langue officielle de l'île, langue enseignée à l'école obligatoire et laïque. Depuis le 23 juillet 2008, le martiniquais, lui, « [...] relève, de l'article 75-1 de la Constitution française qui reconnaît les langues régionales comme patrimoine de la France » (Térosier, François-Haugrin, et Duzerol 2022, 18). Térosier, François-Haugrin et Duzerol parlent de statut symbolique par opposition au statut de langue nationale officielle dont jouit le français. De nos jours, la Martinique est une collectivité territoriale sur le plan administratif. Elle compte au nombre des territoires français d'Amérique avec la Guadeloupe ainsi que la Guyane.

Venons-en au martiniquais. Cette langue est issue d'un contexte d'hétérogénéité sociale et linguistique où le besoin de communication entre colons et esclaves était crucial. Si nous reprenons la terminologie de Valdman (1978), la « langue-base » du martiniquais est le français. Il s'agit de la langue des colons, groupe dominant sur le plan économique et technologique, groupe perçu comme prestigieux tant culturellement que socialement. Dans la suite du propos, j'emploierai plutôt l'appellation de base lexicale qui permet de distinguer l'apport lexical des autres apports linguistiques tels que la syntaxe ou la morphologie. Les « langues-substrats » sont celles des populations débarquées en Martinique pour satisfaire au besoin croissant de forces vives sur les plantations coloniales. Valdman (1978, 6) fait remarquer que, si l'apport lexical des langues-substrats est mineur en comparaison à la langue-base, ces langues-substrats sont déterminantes dans « le développement de [la] structure phonologique et morphosyntaxique » des langues créoles. Valdman (1978, 11-12) dénombre trois caractéristiques propres à la créolisation : « la complication de la forme externe », « l'expansion de la forme interne » ainsi que « l'expansion des domaines d'emploi ». Ce que Valdman nomme « complication » correspond à une diversification du système linguistique, par rapport à la langue-base, tant de la morphophonologie que des « processus syntaxiques de surface » telle que l'emphase. Cette diversification est mise en contraste avec la « fonctionnalisation » (G. Manessy 1975 cité par Valdman 1978) propre aux pidgins. Alors qu'un pidgin trouve sa pertinence d'utilisation dans un domaine particulier de la communication, le créole a vocation de satisfaire tous les besoins expressifs sans discrimination domaniale. De fait, « l'expansion de la forme interne », pour ce qui relève des ressources lexicales, est intrinsèquement liée à la multiplication des domaines d'emploi de la langue issue d'une créolisation. Par ailleurs, une langue créole peut développer des catégories absentes dans la langue-base. En outre, une langue créole a vocation à être un outil

³ Traduit de l'anglais « [...] *There are a considerable number of Indian loanwords mainly concerning the domains of fauna, flora, cuisine, religion, and music.* » (Colot et Ludwig 2013).

vernaculaire de communication, une langue maternelle d'une partie importante d'une communauté souvent multilingue.

1.3. Portrait sociolinguistique de la Martinique : diglossie ou contact dominant ?

Lorsqu'ils dressent le portrait sociolinguistique de la Martinique (et de la Guadeloupe) de 1975 à nos jours, Colot et Ludwig (2013) rappellent que jusqu'aux années 1950, le paysage linguistique y était monolingue : les habitants y étaient créolophones. Puis, l'on est passé à une période de coexistence entre français et martiniquais pour enfin se retrouver dans une situation où le français prédomine. On peut sans doute mettre en relation ce changement de répartition des langues avec la départementalisation de ces territoires en 1946 et l'institutionnalisation du français et de son enseignement qu'elle entraîne (Pustka 2017, 261; Térosier, François-Haugrin, et Duzerol 2022, 10).

En synchronie, parler de diglossie semble inadéquat. De fait, je vais tout d'abord rendre compte de l'évolution du concept de diglossie pour ensuite discuter de sa pertinence pour le cas du martiniquais. Lorsqu'il fait la proposition du terme *diglossie*, Psichari (1928) a pour intention de caractériser la situation singulière de la Grèce où coexistaient asymétriquement deux variétés du grec moderne, le grec démotique et la katharévoussa. Il s'agit pour Psichari de faire état de l'existence d'un rapport concurrentiel entre deux variétés d'une même langue. Le katharévoussa était la variété prestigieuse, très standardisée, enseignée à l'école et pratiquée à l'oral par la seule élite grecque. Le grec démotique, lui, était la variété orale usuellement parlée. Ferguson (1959) se réapproprie la réflexion de Psichari à l'éclairage de trois exemples qui viennent s'ajouter à l'exemplum grec : la Suisse alémanique, les pays arabes, et Haïti. Le Tableau 1 regroupe les variétés de langue que Ferguson identifie dans les pays qu'il étudie. Il faut remarquer que Ferguson considère que le français est la variété haute du créole haïtien.

Tableau 1 - Répartition des variétés en situation de diglossie (Ferguson 1959)

Langue	Variété haute	Variété basse
Arabe	Arabe classique	Egyptien
Allemand en Suisse	Allemand standard	Suisse allemand
Créole haïtien	Français	Créole haïtien
Grec	Grec (katharévoussa)	Grec (démotique)

Lorsqu'il prend à son compte le concept de diglossie, Ferguson conserve l'idée qu'il s'agit d'un état de cohabitation hiérarchisée entre deux variétés d'une même langue. Ferguson

introduit les dénominations « variété haute » (« *high variety* », H) ainsi que « variété basse » (« *low variety* », L). Au moment où il introduit ces catégorisations, Ferguson (1959, 325-27) oppose l'unicité de la variété haute à la pluralité des variétés basses. Dans sa modélisation de variétés haute et basses sont fonctionnellement réparties et il est rare que plusieurs variétés aient la même fonction. Canoniquement, les enseignements religieux, les cours universitaires, la presse, la poésie ou les discours politiques se tiennent en variété haute. À l'inverse, les variétés basses sont utilisées pour les interactions avec parents, amis et collègues, les échanges avec employés de maison ou encore dans la littérature folklorique. Toutefois, Ferguson ne nie pas l'existence d'une poésie écrite en variétés basses. Cependant, il met en avant qu'à l'échelle de la communauté langagière, seule la poésie écrite en variété haute est reconnue comme véritable poésie pour la communauté langagière (Ferguson 1959, 329). La variété haute est celle à laquelle est associée la notion de prestige. L'inégalité peut être telle que les locuteurs ne reconnaissent pas l'existence des variétés basses. L'observation des situations suisses, grecques, haïtiennes et arabes met en lumière des processus acquisitionnels variant selon qu'il s'agisse de la variété haute ou d'une variété basse. Ce sont les variétés basses que l'on retrouve dans le discours adressé aux enfants. Ferguson note qu'en plus d'être employées par les adultes pour s'adresser aux enfants, les variétés basses sont celles dont les enfants usent entre eux. De ce fait, Ferguson affirme que les variétés basses sont apprises par les enfants de la façon dont une langue maternelle est canoniquement apprise. S'il ne précise pas ce qu'est un apprentissage canonique, il l'oppose à un apprentissage majoritairement institutionnalisé c'est-à-dire scolaire. Les variétés hautes sont majoritairement acquises par le biais de l'enseignement même si les enfants peuvent y être exposés dans d'autres circonstances. Ferguson (1959, 331) résume ainsi cette dichotomie : « la structure grammaticale de L est apprise sans discussion explicite de concepts grammaticaux ; la grammaire de H est apprise dans les termes de "règles" et de normes à imiter⁴ ». Le corollaire de cet apprentissage différencié concerne ce que Ferguson nomme la « standardisation ». La standardisation est dite plus poussée pour la variété haute parce que cette variété haute bénéficie de nombreuses descriptions grammaticales. Aux dictionnaires, traités de grammaire et de prononciation s'ajoute une forte normativité grammaticale, phonétique, orthographique. Ferguson signale que, pour la variation haute, la variation est strictement balisée par des règles d'usage. *A contrario*, pour les variétés basses des quatre communautés linguistiques que Ferguson (1959, 332) a observées, soit il n'y a pas de normativité ni de descriptions linguistiques, soit les travaux sur ces sujets en sont peu ou prou à leur début. Par ailleurs, Ferguson remarque que les travaux grammaticaux émanent souvent de plumes qui n'appartiennent pas à la communauté linguistique et sont souvent rédigés dans une autre

⁴ Traduit de l'anglais « *the grammatical structure of L is learned without explicit discussion of grammatical concepts; the grammar of H is learned in terms of "rules" and norms to be imitated* » (C. Ferguson 1959, 331).

langue. En outre, une variété basse en situation de diglossie n'a pas d'orthographe conventionnelle. Selon l'auteur, phonétique, lexicale et grammaticale sont dans un état de grande variation. Ferguson introduit tout de même une certaine nuance. Pour les communautés linguistiques de petites tailles, où existe une centralisation des pouvoirs économiques, politiques et sociaux, une variété basse standard émerge. Cette variété basse standard s'impose petit à petit aux locuteurs d'autres variétés basses, mais demeure dans les domaines fonctionnels canoniques d'une variété basse. En d'autres termes, même si une variété basse peut être promue en standard, elle n'accède pas au statut de variété haute. La diglossie s'observe aussi au niveau du lexique et de la grammaire des variétés linguistiques. Si variété haute et basses partagent un socle lexical commun, la répartition fonctionnelle des variétés se reflète dans le lexique de chacune, le lexique technique étant plus diversifié en variété haute. Enfin, Ferguson soutient que pour de nombreuses situations diglossiques, la variété haute a des catégories grammaticales que l'on ne retrouve pas dans les variétés basses. Pour exemple, la flexion nominale et verbale est soit absente soit plus limitée dans les variétés basses.

Le concept de « diglossie » prend de l'ampleur en sociolinguistique lorsque Fishman (1967) propose d'en élargir le champ d'application. Premièrement, alors que Psichari et Ferguson restreignent la diglossie aux variétés d'une même langue, Fishman nomme diglossie une relation entre plusieurs langues qui peuvent ne pas être apparentées. Il conserve la modélisation de Ferguson distinguant entre variétés hautes et basses fonctionnellement réparties. Fishman précise que la diglossie est une relation conflictuelle où l'une des variétés cherche à supplanter les autres.

Fort de cette contextualisation, on peut donc se demander ce qu'il en est du rapport entre les langues en présence en Martinique aujourd'hui ? Je n'entends pas mener une étude sociolinguistique en tant que telle. Cependant, dès lors que le martiniquais est le fruit d'une situation sociohistorique bien connue, celle de la colonisation, situation qui a inéluctablement des répercussions dans tous les domaines de la société, on ne peut faire l'économie d'une mise en perspective sociolinguistique. De fait, si l'on suit les critères précédemment énoncés, en Martinique, une variété haute, le français, serait en rapport de force avec une variété basse, le martiniquais. Dans le cas de la Martinique, ces deux variétés sont apparentées, le français étant l'un des substrats du martiniquais.

Si un trait définitoire de la diglossie nous apparaît d'emblée pertinent, c'est celui de prestige. En effet, la langue française, celle des colons, de ceux qui se sont présentés pendant des décennies comme supérieurs donc, s'est vu octroyer une aura dorée. Cette hiérarchisation est profondément ancrée dans la pensée collective. Colot et Ludwig (2013) parlent de « difficile coexistence entre créole et français c'est-à-dire entre une langue stigmatisée et une langue

prestigieuse⁵ ». Valdman (1978, 11) signale que « dans son acception linguistique, le terme créole a vite pris le sens de langue européenne corrompue employée par les Noirs ou les Blancs “créoles” dans leurs rapports avec les Noirs ». Valdman (1978, 32) fait état du regard négatif porté sur le guadeloupéen et le martiniquais, qui font l’objet d’ « attitudes répressives » en milieu scolaire et qui comptent au nombre des langues « dont le statut social est des plus dépréciés ». Plus tard, Hazaël-Massieux (2002, 65) fait un constat similaire.

Les processus acquisitionnels propres à une situation diglossique n’ont plus de résonance dans la société martiniquaise actuelle. Aujourd’hui, le français n’est pas uniquement acquis dans le cadre scolaire. Colot et Ludwig (2013) soulignent que les locuteurs créoles unilingues sont très peu nombreux. Pour reprendre les mots des deux auteurs, « il y a désormais un mouvement progressif vers une coexistence avec le français au point que le français est devenu la langue prédominante⁶ ». Hazaël-Massieux (2002, 65) fait mention d’« un usage de plus en plus complet du français par les populations ». Le français, introduit par l’école certes, s’est désormais pleinement établi dans la société martiniquaise au point où nombre de locuteurs martiniquais ont une production plus abondante en français qu’en martiniquais. Adaptant le scénario proposé par Pustka (2017, 261) pour la Guadeloupe, Térosier, François-Haugrin et Duzerol (2022, 10) soutiennent que le français de Martinique, variété régionale de français, est la première langue maternelle d’une partie conséquente de la population martiniquaise. L’on pourrait préciser cette idée en suggérant que cela s’appliquerait tout particulièrement aux jeunes générations, comme Pustka l’affirme pour le cas de la Guadeloupe. Valdman (1978, 11) écrivait déjà : « Le créole est parlé par la presque totalité des 350 000 Martiniquais et 325 000 Guadeloupéens. Dans ces deux territoires le taux élevé de scolarisation s’est accompagné de l’extension du bilinguisme français-créole à toutes les couches de la population. Il subsiste encore des unilingues dans les zones rurales. » Or, dans son étude, Ferguson (1959, 331) précise que le passage à une utilisation majoritaire de la variété haute, le français, requiert un changement des processus acquisitionnels. Dès lors, on ne serait plus dans la configuration diglossique fergusonienne où la fonction de communication quotidienne est réservée à la variété basse, le martiniquais, et où le discours adressé aux enfants ainsi que les interactions entre des enfants ne se feraient qu’en variété basse. Si l’on suit le raisonnement de Ferguson, l’abondance des productions linguistiques en français est à mettre en corrélation avec l’utilisation du français dans le discours adressé aux enfants ainsi que dans les échanges entre enfants. En somme, dans cette logique, le paysage linguistique actuel de la Martinique s’explique par le fait que français et martiniquais sont

⁵ Traduit de l’anglais « *difficult coexistence between Creole and French, that is to say, between a stigmatized language and a prestigious language* » (Colot et Ludwig 2013).

⁶ Traduit de l’anglais « *there has now been a progressive move towards coexistence with French up to the point that French has become the predominant language* » (Colot et Ludwig 2013).

appris à la manière d'une langue maternelle non pas seulement à l'école, mais aussi dans la sphère quotidienne et privée.

Du point de vue de la standardisation, l'étude du français s'inscrit dans une tradition bien plus ancienne celle du martiniquais. En revanche, suite aux mouvements de revendication tant identitaire que linguistique, l'étude du martiniquais est devenue une préoccupation majeure pour des intellectuels de l'île. Nous pouvons citer l'entreprise majeure du Groupe d'Études et de Recherches en Espace Créolophone et Francophone (GEREC-F) créée en 1975. La première grammaire du martiniquais a été élaborée par un chercheur de ce laboratoire, Jean Bernabé (1983a; 1983b; 1983c) (voir section 1.5). C'est aussi au sein de ce groupe que l'on réfléchit à une orthographe du martiniquais. Dès lors, la question n'est plus celle de l'existence d'une orthographe conventionnelle, comme le formulait Ferguson, mais plutôt celle de l'usage effectif de cette orthographe par les locuteurs du martiniquais.

Enfin, l'idée d'une cohabitation conflictuelle est aussi pertinente pour le cas de la Martinique. Ce conflit opère tant dans les attitudes linguistiques vis-à-vis des langues disponibles que dans leur répartition fonctionnelle. Comme dit précédemment, Colot et Ludwig (2013) parlent de « coexistence difficile ». Prudent (1981, 29) insiste sur les sources coloniales de ce conflit : la dépréciation du martiniquais est avant tout le fait du système colonial, de ses « mécanismes de dévalorisation et de minoration ». Par ailleurs, de nos jours, ceux qui militent pour le martiniquais réclament une utilisation institutionnelle de la langue (Térosier, François-Haugrin, et Duzerol 2022, 11). En d'autres termes, ils aspirent aux fonctions réservées à la variété haute : université, journaux, administration entre autres. Aujourd'hui, le martiniquais, et plus largement les cultures créoles s'étudient en licence, en master ainsi qu'en doctorat à l'Université Antilles. La langue est promue à la télévision comme à la radio. Des programmes en martiniquais sont proposés au public. L'intégration institutionnalisée du martiniquais peut s'observer par exemple sur les panneaux communaux où le nom des villes et communes est inscrit en français ainsi qu'en martiniquais. En outre, un projet d'office de la langue au sein de la Communauté Territoriale de Martinique a vu le jour en 2016.

En outre, d'autres auteurs ont déjà argumenté sur l'inexactitude de la représentation diglossique pour le cas du martiniquais. Colot et Ludwig (2013) s'expriment en ces termes : « la coexistence difficile entre le créole et le français [...] est souvent décrite comme une situation diglossique, même si cette interprétation n'explique pas entièrement la réalité linguistique⁷ ». Dans l'une des publications du Groupe Européen de Recherches en Langue Créole portant sur la diglossie, Hazaël-Massieux (2013) argue la désuétude de cette représentation et soutient que le bilinguisme remplace majoritairement la diglossie. En

⁷ Traduit de l'anglais « *the difficult coexistence between Creole and French [...] is often described as a diglossic situation, although this interpretation does not entirely explain the linguistic reality* » (Colot et Ludwig 2013).

somme, la modélisation diglossique et la répartition fonctionnelle qu'elle porte masquent la complexité des usages et tout particulièrement la variation linguistique *intra* et *inter* langues. Hazaël-Massieux (2013) met en valeur, à juste titre, l'existence d'une variation linguistique pour chaque langue. Pour le français comme pour le martiniquais, s'observent des variétés plus ou moins soutenues, plus ou moins prestigieuses, plus ou moins hautes – si l'on reprend les mots de Psichari (1928), Ferguson (1959) et Fishman (1967). Hazaël-Massieux (2013) propose l'exemple du contraste entre le « français littéraire forgé par des auteurs comme Chamoiseau ou Confiant », le français des hommes de lettres martiniquais donc, et celui « que pratiquent les locuteurs spontanément », le français oral des martiniquais. À ce jour, l'identification ainsi que la caractérisation des registres de langue du martiniquais et du français de Martinique sont encore à effectuer. On peut citer les travaux précurseurs de Ardoino, François-Haugrin et Térosier (2023).

C'est donc pour toutes ces raisons que je fais le choix de dépasser le cadre diglossique. Je m'aligne sur le positionnement de Colot et Ludwig (2013) qui préfèrent terme « diglossie », celui de « contact dominant » renvoyant à la terminologie de Gadet, Ludwig et Pfänder (2009). Une situation où le contact linguistique est dominant se caractérise par une « expérience dominante [de ce contact] au quotidien » (Gadet, Ludwig, et Pfänder 2009, 152) pour l'ensemble de la population considérée. Cette catégorisation met l'accent sur la perpétuelle concomitance du français et du martiniquais.

1.4. La graphie du martiniquais

Dans cette thèse, j'emploie essentiellement le système graphique GEREC-2 élaboré par Bernabé (2001) au sein du Groupe d'Études et de Recherches en Espace Créolophone et Francophone (GEREC-F).

Pour les données tirées d'ouvrages, l'orthographe employée par les auteurs et autrices a été conservée. De fait, il n'est pas rare d'observer des différences par rapport au système graphique du GEREC-2. En outre, dans le cas du roman de Confiant (1979), l'auteur écrit les noms propres en majuscules. J'ai transcrit les données en ne conservant la majuscule que pour la première lettre des noms propres.

1.4.1. Les graphèmes

Le Tableau 2 regroupe l'ensemble des graphèmes utilisés dans cette thèse. Dans la graphie du martiniquais en système GEREC-2, le schéma V+n correspond à une voyelle nasale.

Parmi les graphèmes du Tableau 2, deux ne figurent pas dans la liste proposée par Bernabé (2001, 32-33) : « e » et « u ». Le choix de l'emploi de ces deux graphèmes supplémentaires est en lien avec l'inventaire phonémique élaboré sur la base du corpus (4.1).

Tableau 2 - Les graphèmes du martiniquais

Les voyelles		Les consonnes	
Graphème en martiniquais	Phonème	Graphème en martiniquais	Phonème
a	/a/	p	/p/
i	/i/	b	/b/
é	/e/	t	/t/
è	/ɛ/	d	/d/
o	/o/	k	/k/
ò	/ɔ/	g	/g/
ou	/u/	f	/f/
en	/ɛ̃/	v	/v/
an	/ã/	s	/s/
on	/õ/	z	/z/
éu	/ø/	ch	/ʃ/
èu	/œ/	j	/ʒ/
un	/œ̃/	m	/m/
e	/ø/	n	/n/
u	/y/	l	/l/
		gn	/ɲ/
		r	/ʁ/
		ng	/ŋ/
		h	/h/
		tj	/tʃ/
		dj	/dʒ/
		y	/j/
		w	/w/

On notera que, dans cette thèse, au vu de l'inventaire phonémique établi (4.1) et du fait d'une utilisation très peu fréquente dans les écrites en martiniquais, je ne fais pas usage des graphèmes « éu » et « èu ».

1.4.2. Trait d'union, blanc graphique et blanc zéro

Dans le système graphique qu'il propose, Bernabé (2001, 43-48)⁸ effectue la distinction entre trois « signes graphiques relationnels ».

1. Le blanc graphique est employé lorsqu'il y a une unité lexicale entre les composantes d'une séquence mais que chacune de ces composantes présente une autonomie accentuelle. Ainsi de l'exemple (1).

(1)

an *vié* *fanm*
ART.INDF.SG vieux femme
'une vieille femme'
(Bernabé 2001, 48)

2. Le blanc zéro – soit l'absence d'espace – est employé lorsque l'unité de la séquence est à la fois lexicale et accentuelle, comme pour la séquence *viékò* en (2).

(2)

an *viékò*
ART.INDF.SG vieillard·e
'un·e vieillard·e' (lit. 'un vieux corps')
(Bernabé 2001, 48)

3. Le trait d'union est un signe graphique relationnel que Bernabé qualifie d'intermédiaire. Bernabé lui réserve deux fonctions. Pour la première, le trait d'union met en relation des éléments lexicaux. S'il signale l'unité lexicale d'une séquence d'éléments lexicaux, il n'instruit pas sur l'autonomie accentuelle de chacun des éléments. Le trait d'union indique une unité lexicale « avec ou sans unité accentuelle ». Le tiret est donc employé entre les verbes sériels, à l'instar de *maché-kouri* (3).

⁸ Les exemples cités ont été glosés par mes soins.

(3)

maché-kouri
marcher-courir
'marcher en courant'
(Bernabé 2001, 53)

La seconde fonction consiste à mettre en relation déterminants postposés et noms exclusivement lorsque le nom est immédiatement suivi de son déterminant comme en (4).

(4)

baay-tala
chose-DET.DEM
'cette chose'
Descrip OZT 016

Dans le cadre de cette thèse, je n'ai pas mené d'analyse accentuelle des productions des collaborateurs et collaboratrices. De fait, j'ai fait usage du blanc zero quand une telle graphie était recensée dans le dictionnaire de Confiant (2007a). Le trait d'union, lui, a été majoritairement utilisée dans sa deuxième fonction, soit quand comme signe relationnel entre un nom dont le déterminant le suit immédiatement.

1.5. Études linguistiques du martiniquais

1.5.1. Perspectives développées dans la littérature

À ce jour, on compte quatre descriptions grammaticales visant une description quasi complète du système linguistique du martiniquais : Bernabé (1983a; 1983b; 1983c), Pinalie et Bernabé (1999), Damoiseau (2012) et Colot et Ludwig (2013). Si ces quatre descriptions visent à une présentation quasi complète de la langue, elle se distinguent sur le plan de l'exhaustivité des analyses. Bernabé (1983a; 1983b; 1983c) est une grammaire formelle en trois volumes tandis Pinalie et Bernabé (1999) et Colot et Ludwig (2013) sont des descriptions des domaines principaux de la grammaire du martiniquais, dans une perspective didactique et encyclopédique respectivement. En effet, l'ouvrage de Pinalie et Bernabé est structuré en cinquante leçons synthétiques. Pinalie et Bernabé (1999, 9) ont voulu élaborer un « guide » utile à l'apprentissage du martiniquais par les « locuteurs allophones ». L'écrit de Colot et Ludwig (2013) est un chapitre d'une base de données en ligne sur les langues pidgins

et les langues créoles du monde, l'APiCs (Michaelis et al. 2013). Enfin, Damoiseau (2012) dresse une étude comparée du système syntaxique de quatre langues créoles et s'adresse à un public d'étudiants ou de candidats aux concours.

Dans ces quatre descriptions, le martiniquais est appréhendé selon diverses perspectives que j'analyse ci-dessous en considérant trois paramètres : le nombre de langues étudiées, les approches développées ainsi que les données utilisées. Les éléments de présentation qui suivent sont tirés de la réflexion grammaticographique de Duzerol (2021).

En ce qui concerne le nombre de langues étudiées, trois de ces descriptions ont pour objet d'étude deux ou plusieurs langues créoles à base lexicale française, parmi lesquelles le martiniquais. Bernabé (1983a; 1983b; 1983c) de même Colot et Ludwig (2013) étudient conjointement le martiniquais et le guadeloupéen. Le premier y voit une méthode d'identification des particularités de chacune des deux langues. Les seconds arguent d'une proximité linguistique qui justifie un traitement simultané des deux langues. Enfin, Damoiseau (2012, 7) justifie son objet d'étude par la proximité et la cohérence géographique des quatre systèmes de « l'aire américano-caraïbes » qui mobilisent son attention : le martiniquais, le guadeloupéen, le guyanais et le haïtien. De fait, seul l'ouvrage didactique de Pinalie et Bernabé (1999) traite exclusivement du martiniquais.

Les approches mobilisées dans ces quatre descriptions sont diverses. Bernabé (1983a; 1983b; 1983c), dont l'œuvre est la première grammaire du martiniquais, a une approche formelle et sociolinguistique. Le système linguistique du martiniquais est envisagé à travers un ensemble de règles transformationnelles. Par ailleurs, Bernabé entend documenter une variété linguistique particulière du martiniquais qu'il nomme dès le sous-titre de sa grammaire : « grammaire basilectale approchée des créoles guadeloupéen et martiniquais ». Le martiniquais basilectal est défini comme une variété linguistique parlée par des locuteurs ruraux monolingues peu ou pas exposés au français. Bernabé (1983a, 1:15-16) précise que sa recherche porte sur le « basilecte théorique » qu'il oppose au « basilecte effectif ». Pour reprendre les termes de Duzerol (2021, 7) :

« Sans entrer dans les détails, il importe de comprendre que les pratiques linguistiques que Bernabé répertorie et analyse sont des pratiques linguistiques théoriques, qui ne sont pas nécessairement les « énonciations effectives » des locuteurs faisant usage du martiniquais basilectal. Ce sont les énonciations basilectales qui, selon sa théorie, manifestent une « déviance maximale » par rapport au français. »

Plus précisément, le basilecte théorique, « [...] [composé] de constructions maximale­ment éloignées du français, n'est [actualisé] dans son ensemble chez aucun locuteur » (Térosier, François-Haugrin, et Duzerol 2022). C'est à partir de la recherche effectuée par Bernabé (1983a; 1983b; 1983c) que Pinalie et Bernabé (1999) rédigent leur ouvrage didactique. Pour ce qui est de Damoiseau (2012), l'auteur adopte une approche comparative. Il s'agit d'« approcher ce qui, outre un fonds lexical commun d'origine française, facilite les échanges [entre locuteurs et locutrices du martiniquais, du guadeloupéen, du guyanais et de haïtien], mais également, ce qui, sur certains points, les limite » (Damoiseau 2012, 7). Enfin, Colot et Ludwig (2013) développent une réflexion typologique où ils identifient les stratégies d'encodage des fonctions linguistiques en martiniquais pour pouvoir les situer au sein de l'ensemble des stratégies d'encodage identifiées dans les langues du monde.

Enfin, le lecteur dispose de peu de renseignements sur les données utilisées pour trois de ces descriptions. Colot et Ludwig (2013) sont les seuls auteurs à indiquer la source de leurs exemples quand il ne s'agit pas de citation. Le lecteur est informé que dans cette configuration, l'exemple a été produit par le premier auteur, Colot, locuteur natif du martiniquais. Dans le cas de Bernabé (1983a; 1983b; 1983c), Pinalie et Bernabé (1999) et Damoiseau (2012), la source des données déduite de la biographie de l'auteur. Bernabé (1983a, 1:4), locuteur natif du martiniquais, a passé les quatre premières années de la rédaction de sa grammaire en Guadeloupe. Il précise avoir collaboré avec divers locuteurs et locutrices dont l'identité sociolinguistique n'est pas présentée. Enfin, en ce qui concerne Damoiseau (2012, 8), il signale dans son avant-propos qu'il a tiré parti d'une « relecture critique » effectuée par « [certains de ses] étudiants, locuteurs créolophones de Martinique, de Guadeloupe, de Guyane, d'Haïti. » En outre, pour ces quatre descriptions, le lecteur ignore si les données employées sont des données spontanées. Par ailleurs, il n'existe pas de base de données publiées dans ces ouvrages.

1.5.2. Perspective proposée dans cette thèse

Afin de situer mon projet doctoral par rapport à ces quatre descriptions préexistantes du martiniquais, je considère de la même façon le nombre de langues étudiées, les approches employées ainsi que les données utilisées en argumentant chacun de ces choix. Ici encore, je me réfère à l'analyse développée dans Duzerol (2021).

Dans cette thèse, je fais le choix d'étudier une unique langue, le martiniquais. Il ne s'agit pas d'une motivation didactique, comme c'est le cas pour Pinalie et Bernabé (1999). Il s'agit plutôt de choisir un type d'études moins fréquent que celui où le martiniquais est envisagé en confrontation avec d'autres langues, des langues créoles le plus souvent. Ainsi, comme expliqué dans Duzerol (2021, 13-14) :

« [...] [Je] n'ai pas pour intention de questionner les mécanismes internes à un groupe de langues créoles comme le fait Damoiseau (2012). Si je fais mention d'autres langues, créoles ou non créoles, c'est toujours dans l'objectif de mieux comprendre et de mieux décrire un unique système linguistique, celui du martiniquais. [...] En somme, toutes ces décisions ont été prises dans l'optique d'élaborer un discours scientifique où le martiniquais apparaît en premier comme une langue du monde et est traité comme telle. Son appartenance au groupe des langues créoles est ponctuellement utilisée comme une piste informative, quand cela paraît pertinent. Cependant, je ne considère pas le martiniquais seulement à travers son statut de langue créole, d'autant que cette catégorisation est avant tout socio-historique (2.2). Je le place au sein de l'ensemble des langues du monde de sorte que chacune de ses langues puissent potentiellement contribuer à l'avancée de l'analyse. D'aucun pourrait opiner que je considère a priori que le martiniquais est une langue là où certains parlent de dialectes pour les parlers créoles à base lexicale française. Je répondrais alors que pour définir objectivement le statut de ces systèmes linguistiques, il est nécessaire que chacun d'entre eux ait été décrit indépendamment des autres pour pouvoir ensuite comparer systématiquement leurs ressemblances et leurs différences. Cela vaut pour des formes grammaticales qu'on hésiterait à analyser comme des morphèmes indépendants ou comme des allomorphes d'un même morphème. Cela vaut aussi pour des systèmes linguistiques dont on se demande s'ils sont des langues indépendantes ou des variétés d'une même langue. »

L'approche que je développe est à la fois empiriste, descriptiviste, typologique. Elle s'inspire par ailleurs de l'approche sociogrammaticale. Je me revendique tout d'abord d'une linguistique de terrain, pratique qui consiste à « aller étudier une langue là où elle est parlée par les personnes qui ont l'habitude de la parler⁹ » (Bower 2015, 2). Cette démarche est le pendant d'une conception sociale et empirique des systèmes linguistiques qui sont envisagés comme « [...] [des] outils de communication qui n'existent qu'au travers de l'usage qu'en font leurs locuteurs d'une part, qui ne sont effectifs que parce qu'ils font l'objet d'un consensus constamment renégocié au sein de la communauté linguistique d'autre part » (Duzerol 2021, 15). Ce positionnement est cristallisé dans la formule de Blanchet (2017, 32) « les langues sont ainsi constituées par les pratiques individuelles et collectives dans les actes de communication ».

Par ailleurs, si mon approche est descriptiviste c'est parce que je fais le choix de « décrire les faits d'usages linguistiques tels qu'ils sont¹⁰ » (Crystal 2008, 139) et que je considère que

⁹ Traduit de l'anglais « [...] *go to study a language in the place where it is spoken, by the people who usually speak it* » (Bower 2015, 2).

¹⁰ Traduit de l'anglais « [...] *to describe the facts of linguistics usages as they are* [...] » (Crystal, 2008 : 139).

« l’observation des faits est la source privilégiée du savoir scientifique » (Duzerol 2021, 15-16). Si je décris les faits observés, je n’entends pas les classer selon une hiérarchie normative des bons et mauvais usages. Par voie de conséquence, cette thèse ne s’inscrit pas plus dans une démarche de standardisation du martiniquais ni dans une démarche prescriptiviste.

Cette étude du martiniquais s’inscrit dans le questionnement plus vaste de la typologie. Il s’agit d’apporter une contribution au « [recensement] des principaux moyens structurels grâce auxquels les langues encodent le même domaine fonctionnel » selon la formule de Givón (2001a, 1:23). Cet apport est réciproque puisque l’analyse est nourrie des connaissances typologiques disponibles à ce jour sur la diversité linguistique.

Cette thèse s’inspire de la démarche sociogrammaticale. Proposition récente (Meyerhoff 2017; Nagy 2009), la sociogrammaire s’inscrit dans le sillon de la sociolinguistique et de la linguistique variationniste. Ce cadre de pensée prend acte de ce que la variation est un phénomène inhérent à toute langue naturelle et prône donc une linguistique empirique qui intègre une prise en compte méthodique et systématique de cette variation. Invitant plus spécifiquement à tendre à un traitement quantitatif et qualitatif de la variation, Meyerhoff (2017, 11) précise qu’il s’agit d’identifier les variables linguistiques et extralinguistiques qui entrent en jeu dans l’emploi des différents variants, ce à tous les niveaux du système linguistique considéré. En outre, à la suite de Nagy (2009), je fais le choix de réserver une place égale à chaque variant identifié dans le corpus afin de proposer une « représentation des ressources linguistiques la moins susceptible de porter un jugement de valeur normatif » (Duzerol 2021, 17) (voir 3).

Enfin, puisque j’ai pour ambition d’analyser le martiniquais en synchronie, les données utilisées dans cette thèse ont été collectées lors de deux voyages de terrain en Martinique en juillet-août 2018 et 2019 et lors de diverses sessions d’élicitations en collaboration avec 23 locuteurs et locutrices du martiniquais. La présentation de ces 23 consultantes et consultants ayant collaboré avec moi de même que celle du corpus d’étude et son usage dans la thèse font l’objet de sections spécifiques (3).

En somme, cette thèse une vision incarnée du système linguistique martiniquais de sorte que cette représentation reflète les usages observés dans mon corpus d’étude en même temps qu’elle tente d’en déterminer les variables d’influence. Cette vision incarnée est appliquée à deux domaines syntaxiques que je m’apprête à présenter.

2. Une introduction générale aux domaines de recherche : complémentation et relativisation

Cette section est dédiée à la présentation de la littérature sur la relativisation et la complémentation afin de positionner ma recherche par rapport aux travaux qui l'ont précédée, afin d'exposer ses enjeux et ses spécificités. J'aborde successivement les thématiques de la subordination (2.1), de la (non)-finitude (2.2), de la complémentation (2.3) et de la relativisation (2.4).

2.1. La subordination

Dans sa recherche d'une définition de la subordination applicable à toutes les langues du monde, Cristofaro (2005, 15-18) met en exergue les limites des définitions traditionnelles en démontrant que les critères et les tests retenus ne sont pas appropriés ou ne peuvent pas être utilisés à l'échelle translinguistique. Je citerai ici l'analyse que Cristofaro fait de deux critères de subordination fréquemment employés : la dépendance soit l'impossibilité pour une proposition d'être employée seule ; l'enchâssement que Cristofaro définit comme le fait qu'une proposition soit le constituant d'une autre proposition. Appliqué rigoureusement, le critère de la dépendance ne fait pas le partage entre propositions subordonnées et propositions non-subordonnées. Les résultats obtenus opposent les propositions juxtaposées, entendues comme des propositions qui ne sont liées par aucun morphème de coordination ou de subordination, et les propositions qui ne sont pas juxtaposées. Le critère de l'enchâssement, lui, fait bien le partage entre propositions enchâssées donc subordonnées et propositions non-enchâssées non subordonnées. Cependant, certains des tests syntaxiques d'enchâssement ne sont pas applicables à l'ensemble des langues du monde. Le test de l'extraposition en est un exemple puisqu'il n'est pas applicable aux langues dont l'ordre des mots est rigide.

Dès lors que l'applicabilité de ces critères structurels et syntaxiques est fonction de la structure et de la syntaxe de la langue étudiée, ces critères ne peuvent permettre une définition translinguistique de la subordination. De fait, Cristofaro (2005, 29-35) défend une approche fonctionnelle qu'elle nomme *l'Hypothèse de l'Asymétrie (the Asymmetry Assumption)*. L'Hypothèse de l'Asymétrie est fondée sur l'organisation cognitive du contenu sémantique des propositions dit *état de fait (state of affairs)*. Le critère retenu est celui de

l'opposition assertion *versus* non-assertion, opposition pragmatique universelle dans l'approche typologique-fonctionnelle. L'opposition assertion / non-assertion correspond à la situation pragmatique selon laquelle « [...] une partie de la phrase correspond à ce que le locuteur souhaite communiquer tandis que l'autre partie est introduite dans la phrase dans un autre but [...] »¹¹ (Cristofaro 2005, 30-31). L'état de fait que le locuteur ou la locutrice souhaite communiquer a « un profil autonome » et est nommé assertion. À l'opposé, est nommée non-assertion un état de fait qui n'a pas de « profil autonome » et dont la fonction est de participer à la formulation de l'assertion. Ce profil autonome est mis en lumière par deux types de tests d'assertion. Il s'agit d'observer, dans une phrase, sur quel(s) état(s) de fait l'acte de nier la phrase d'une part, de la questionner d'autre part, exerce sa portée (Cristofaro 2005, 32). Les seuls états de fait à entrer sous la portée de ces deux types de manipulation sont ceux qui font l'objet d'une assertion. Par conséquent, selon l'Hypothèse de l'Asymétrie, la subordination est identifiée par des tests d'assertion. La non-subordination correspond à une situation où, dans une phrase, l'ensemble des états de fait sont des assertions. La subordination, elle, est une situation où, dans une phrase, certains états de fait sont des non-assertions.

Bien que Creissels (2006a, 2:189-90) définisse la subordination d'un point de vue syntaxique, il réussit à éviter l'écueil signalé par Cristofaro (2005, 15-18). D'une part, dans la terminologie de Creissels (2006a, 2:190), la subordination est un processus différent de l'enchâssement. Comme dit précédemment, dans la terminologie de Cristofaro l'enchâssement est le fait qu'une proposition soit le constituant d'une autre proposition. Pour Creissels, l'enchâssement est une caractéristique structurelle désignant le positionnement d'une construction dite enchâssée au sein d'une autre construction, quelle que soit les propriétés formelles internes des constructions enchâssées. Ainsi, peuvent être enchâssées des propositions mais aussi des syntagmes par exemple. D'autre part, Creissels définit la subordination comme un processus selon lequel une proposition dite subordonnée devient d'un point de vue syntaxique le constituant d'une autre proposition dite matrice. De fait, la subordination chez Creissels correspond à l'enchâssement chez Cristofaro, mais les critères définitoires diffèrent. La subordination met en jeu une relation de dépendance asymétrique entre proposition subordonnée et proposition matrice. Cette asymétrie est mise en évidence par l'application de modulations énonciatives. La transformation de la proposition matrice en assertion, interrogation ou injonction est possible, l'énoncé demeure grammatical. En revanche, le changement de la modulation énonciative de la proposition subordonnée conduit à un énoncé agrammatical. Creissels fait donc le choix de tests de même nature que ceux proposés par Cristofaro. Aussi, j'adopterai dans cette thèse la définition proposée par

¹¹ Traduit de l'anglais. : « [...] *part of the sentence corresponds to what the speaker means to communicate, while the rest is introduced in the sentence for other purposes* [...] » (Cristofaro 2005, 30-31).

Creissels : la *subordination* est le processus syntaxique selon lequel une proposition dite *subordonnée* est le constituant d'un élément d'une autre proposition, la proposition *matrice*.

En outre, j'emploie la classification traditionnelle des propositions subordonnées qui sont divisées en propositions relatives, complétives et circonstancielles du fait de propriétés peu ou prou communes avec les constituants adjectivaux, nominaux et adverbiaux respectivement. Ayant pour dessein d'étudier la variation linguistique, j'ai fait le choix de concentrer mes recherches sur le cas des propositions subordonnées relatives et complétives, qui ont un degré de variation plus important que les propositions circonstancielles, dans le corpus. L'analyse structurelle des subordonnées adverbiales du martiniquais est documentée dans la contribution de Duzerol (2023b) à SCroIL - The Database of Subordination in Creole Languages (2023). La variation observée au sein des subordonnées circonstancielles de la base de données SCroIL concerne essentiellement la position de la subordonnée dans la chaîne syntagmatique ainsi que la forme du subordonnant¹². Ces propositions circonstancielles peuvent se positionner avant ou après la proposition matrice. Le positionnement de la proposition circonstancielle peut avoir un effet discursif d'emphase, selon le type de circonstancielle.

Je vais désormais considérer une thématique en lien avec la subordination : la (non)-finitude.

2.2. La (non)-finitude

Rose (2016, 345) rappelle que les nombreux travaux sur la *finitude* ont pour thématiques communes la question de l'utilité et l'universalité de la finitude, celle du fondement fonctionnel ou formel de sa définition ainsi que celle des critères morphosyntaxiques sur lesquels s'appuie cette définition. D'un point de vue fonctionnel, Rose précise qu'on observe un certain consensus pour définir la finitude, non comme une propriété binaire, mais comme un continuum. Les deux pôles de ce continuum sont la proposition indépendante prototypique d'un côté (pôle + fini), le syntagme nominal prototypique de l'autre (pôle - fini). La finitude est définie par un ensemble de propriétés propres à la proposition indépendante soit un « marquage maximal des catégories verbales et un marquage minimal des catégories nominales » (Rose 2016, 347). La non-finitude est, elle, caractérisée par « un marquage minimal des catégories verbales et un marquage maximal des

¹² Les subordonnées de but présente une variation structurelle qui excède l'objet de cette thèse.

catégories nominales », propres aux syntagmes nominaux (Rose 2016, 347). L'identification des catégories verbales et nominales est spécifique à chaque langue. Migge, Manfredi et Quint (2018) signalent que la linguistique des langues indo-européennes n'a longtemps considéré que le critère de la flexion verbale, distinguant formes verbales fléchies et donc finies et formes verbales non-fléchies non-finies. Les études typologiques ont mis au jour une diversité de critères, qui ne se limitent pas à des caractéristiques propres aux verbes, mais qui incluent des caractéristiques observables au niveau propositionnel. Rose (2016, 347) cite par exemple « [...] l'ordre des constituants, les cas, l'accord verbal, la combinabilité avec les marques TAM, les déterminants, les nominalisateurs [...] »¹³. Dans leur étude comparative de la finitude dans trois langues créoles qui ont chacune une base lexicale différente, nommément le nengee, l'arabe de Juba et le capverdien, Migge, Manfredi et Quint (2018) prennent en compte la combinabilité avec les marques TAM, l'encodage du sujet ainsi que la présence de subordonnant(s).

Enfin, la question de la (non)-finitude est étroitement liée à celle de la subordination. Les études sur la subordination, dont celles de Migge, Manfredi et Quint (2018), ont mis au jour que le degré de finitude des propositions subordonnées variaient selon diverses variables : les règles grammaticales propres à chaque langue mais aussi les propriétés syntaxiques et sémantiques des prédicats et des constituants des propositions matrices et subordonnées (2.3.2, 2.3.3, 2.4.6, 5.6.1, 5.6.2, 6.9.3).

Après avoir défini la notion de subordination et celle de la finitude, son corollaire, je vais définir les deux types de subordonnées qui sont étudiés dans cette thèse : les propositions subordonnées complétives ainsi que les propositions subordonnées relatives.

2.3. La complémentation

Tout comme le terme *relativisation* désigne le processus syntaxique de formation d'une proposition subordonnée relative, celui de *complémentation* renvoie au processus syntaxique de formation d'une subordonnée complétive. Après avoir défini ce domaine syntaxique, je présente les différentes classifications sémantiques des complétives et les échelles implicationnelles qui leur sont corrélées. Enfin, je traite de la question de la relation structurelle entre proposition complétive et proposition matrice.

¹³ Traduit de l'anglais : « [...] *order of constituents, case, agreement on the verb, TAM combinations, determiners, nominalizer, [...]* » (Rose 2016, 347).

2.3.1. Définitions

Dans la littérature, les subordonnées complétives sont fréquemment définies d'un point de vue syntaxique. L'asymétrie syntaxique qui existe entre la complétive et la proposition matrice tient au fait que la complétive « [...] est l'argument [du] prédicat » de la matrice dont elle dépend, selon les termes de Noonan (2007, 52).

La définition proposée par Noonan est trop restrictive pour mon étude. En effet, les subordonnées complétives peuvent être l'argument d'éléments qui ne sont pas nécessairement des prédicats comme le souligne Creissels (2006a, 2:193). En (5), la complétive *qu'il fera beau* complète l'adjectif *sûr*.

(5)

<i>Je</i>	<i>suis</i>	<i>sûr</i>	[<i>qu'il</i>	<i>fera</i>	<i>beau</i>].
<i>Je</i>	<i>suis</i>	<i>sûr</i>	<i>qu'il</i>	<i>fera</i>	<i>beau</i> .
1SG	COP.PRS.IND.1SG	sûr	SUB-3SG	faire.FUT.IND.3SG	beau

(Creissels 2006a, 2:193)

Aussi dans cette thèse, je reprends la définition proposée par Creissels (2006a, 2:192) : la complétive « [...] sature une valence [d'un mot de la matrice] de manière analogue à ce que pourrait faire un constituant nominal ou adpositionnel [...] ».

Dans l'approche fonctionnelle de Cristofaro (2005, 95), les relations de type complétives sont définies sémantiquement : elles « [...] lient deux états de fait de sorte que l'un d'eux (le principal) implique qu'il soit fait référence à un autre (le dépendant) ».

2.3.2. Classification sémantique et (non)-finitude des complétives

Deux paramètres entrent fréquemment en jeu dans la classification des subordonnées complétives : le type sémantique du prédicat dont la complétive dépend d'une part, la finitude de la complétive d'autre part. Les propriétés sémantiques des prédicats qui se construisent avec des complétives sont prises en compte dans la description de la complémentation car il a été démontré que la finitude des complétives – entendue selon la définition retenue pour cette thèse (2.1) – est fortement corrélée à ces propriétés sémantiques.

Givón (2001b, 2:40-41) propose une classification tripartite des prédicats des propositions matrices. Il distingue entre

(7)

She *made him* [*go*]
3SG.FEM faire.faire.PST partir
'elle l'a fait partir'
(Givón 2001b, 2:43)

Ici, en (7), le sujet du prédicat de la complétive *go* n'est pas exprimé. La non-expression du sujet du prédicat *go* n'est pas canonique dans une proposition déclarative indépendante.

S'inspirant de Noonan (1985), Cristofaro (2005, 99) propose une classification sémantique plus détaillée, que je réinvestis dans cette thèse. Elle dénombre huit types sémantiques. Ce sont

- les prédicats modaux (*modals*) : *must* 'falloir', *can* 'pouvoir', *may* 'devoir', *be able* 'être capable de', ... ;
- les prédicats de phase (*phasals*) : *start* 'démarrer', *begin* 'commencer', *stop* 'arrêter', *continue* 'continuer', ... ;
- les prédicats de manipulation (*manipulatives*) : *order* 'ordonner', *make* 'faire faire', *persuade* 'persuader', ... ;
- les prédicats de souhait (*desideratives*) : *want* 'vouloir', ... ;
- les prédicats de perception (*perception*) : *see* 'voir', *hear* 'entendre', ... ;
- les prédicats de connaissance (*knowledge*) : *know* 'savoir', *understand* 'comprendre', *realize* 'se rendre compte', ... ;
- les prédicats d'attitude propositionnelle (*propositional attitude*) : *think* 'penser', *believe* 'croire', ... ;
- les prédicats de parole (*utterance*) : *say* 'dire', *tell* 'dire'.

Cristofaro (2005, 125) propose la « hiérarchie de la rétrogradation du complément » (*Complement Deranking Hierarchy*) pour décrire la corrélation entre la sémantique des prédicats construits avec des complétives et l'emploi de formes verbales rétrogradées dans les complétives. Dans la théorie de Cristofaro (2005, 125), la rétrogradation désigne le fait qu'une forme verbale ne puisse pas être employée dans une proposition indépendante déclarative prise en isolation. Une forme verbale rétrogradée correspond donc à une forme verbale employée dans une proposition non-finie dans la terminologie de cette thèse. La « hiérarchie de la rétrogradation du complément¹⁴ » de Cristofaro (2005, 125) se présente comme suit :

¹⁴ Traduit de l'anglais « *Complement Deranking Hierarchy* » (Cristofaro 2005, 131).

« Modalité, Phase > Manipulation ('faire', 'ordonner'), Désir >
 Perception > Connaissance, Attitude propositionnelle, Parole¹⁵. »

Ainsi, selon la hiérarchie de la rétrogradation du complément, les formes verbales des complétives qui dépendent de verbes de modalité et de phase sont plus susceptibles d'être rétrogradées que celles des complétives qui dépendent de verbes de connaissance, d'attitude propositionnelle et de parole. Dans la terminologie de cette thèse, les formes prédicatives des complétives qui dépendent de prédicats de modalité et de phase sont plus susceptibles de présenter des traits non-finis que les formes prédicatives des complétives dépendant de verbes de connaissance, d'attitude propositionnelle et de parole. Par ailleurs, cette hiérarchie implique que « si une forme verbale rétrogradée est utilisée pour coder un état de fait en n'importe quel point de la hiérarchie, elle est aussi utilisée en tout point à la gauche [de ce point]¹⁶ » (Cristofaro 2005, 125).

Cette hiérarchie de la rétrogradation du complément peut être mise en lumière par la comparaison de la complétive d'un verbe de parole, en (8) et celle d'un verbe de phase, en (9).

(8)

<i>She</i>	<i>thinks</i>	[<i>that</i>	<i>all</i>	<i>the</i>	<i>syntactic</i>	<i>machinery</i>
3SG.FEM	penser.3SG	SUB	tout	ART.DEF	syntaxique	machinerie
<i>is</i>	ad	hoc]				
COP.3SG.PRS	<i>ad</i>	<i>hoc</i>				

'elle pense que toute la machinerie syntaxique est *ad hoc*'
 (Cristofaro 2005, 107)

(9)

<i>At</i>	<i>2</i>	<i>p.m</i>	<i>the</i>	<i>cook</i>	<i>began</i>	[<i>to</i>
à	deux	après-midi	ART.DEF	cuisinier	commencer.PST	SUB

work]
 travailler
 'à deux heures de l'après-midi, le cuisinier commença à travailler'
 (Cristofaro 2013, 102)

Dans la complétive de l'exemple (8), la construction de la forme verbale *is* 'COP.3SG' est une construction que l'on peut trouver dans une proposition déclarative indépendante prise en isolation, en anglais : son sujet est ouvertement exprimé et il s'agit d'une flexion qui peut être

¹⁵ Traduit de l'anglais « *Modals, Phasals > Manipulatives ('make', 'order'), Desideratives > Perception > Knowledge, Propositional attitude, Utterance* » (Cristofaro 2005, 131).

¹⁶ Traduit de l'anglais « *If a deranked verb form is used to code the dependent SoA at any point on the hierarchy, then it is used at all points to the left.* » (Cristofaro 2005, 125).

employée dans une proposition déclarative indépendante prise en isolation. Ainsi, la forme verbale *is* ‘COP.3SG’ de la complétive du prédicat d’attitude propositionnelle *thinks* ‘penser.3SG’ n’est pas une forme verbale rétrogradée. À l’opposé, la construction de la forme verbale *work* de la complétive de l’exemple (9) n’est pas une construction que l’on trouve dans une proposition déclarative indépendante en anglais. En effet, le sujet de la forme verbale *work* n’est pas exprimé. Par ailleurs, s’il avait été exprimé, il se serait agi d’un sujet de troisième personne du singulier puisque le sujet non exprimé de *work* est coréférentiel au constituant *the cook* ‘le cuisinier’. De fait, la forme verbale attendue la proposition indépendante prise en isolation correspondante serait *works* ‘travailler.PRS.3SG’. La forme verbale de la complétive *to work* est donc une forme verbale rétrogradée.

2.3.3. Relation structurelle entre propositions matrice et complétive

Givón (2001b, 2:39) nomme union ou intégration propositionnelle (*clause union or integration*) la relation structurelle qui lie une complétive à la proposition matrice dont elle dépend. Givón (2001b, 2:60-61) soutient que la diversité des stratégies d’encodage de cette relation structurelle dans les langues du monde peut être répartie en quatre types de stratégies. Il s’agit alors de spécifier si chaque langue individuelle fait un usage intensif, limité ou ne fait pas usage de chacun de ces types.

i. La co-lexicalisation ou montée du prédicat

Cette stratégie consiste à combiner en un seul mot phonologique les prédicats des propositions complétive et matrice (2001b, 2:60). Givón mentionne le cas de l’espagnol, langue qui fait un usage intensif de cette stratégie. Givón cite l’exemple (10) où le prédicat *comer* de la complétive monte à la même position que le prédicat *hizo*, dans l’axe syntagmatique. Les gloses ont été traduites de l’anglais.

(10)

<i>José</i>	<i>le</i>	<i>hizo-comer</i>	<i>a</i>	<i>Juan</i>
José	lui/DAT	faire-manger/INF	DAT	Jean

‘José a fait Jean manger’ (direct)¹⁷

(Givón 2001b, 2:60)

Givón (2001b, 2:63) formule une prédiction concernant le lien entre l’usage de la stratégie de la co-lexicalisation et le type sémantique du prédicat de la matrice (2.3.1). Il prédit que « plus

¹⁷ Givón (2001b, 2:60) fait le partage entre manipulation directe et manipulation indirecte, exprimée par des complétives au subjonctif en espagnol.

la position occupée par un verbe dans l'échelle sémantico-cognitive de l'intégration des événements est haute, plus il a de chances d'être co-lexicalisé avec le verbe de sa complétive¹⁸. » Puis, il précise que « si un verbe qui se construit avec une complétive est co-lexicalisé, tous les verbes placés avant lui dans l'échelle seront aussi co-lexicalisés¹⁹. »

ii. Le marquage casuel du patient de la matrice et/ou du sujet de la complétive

Il soutient que « plus les deux événements [exprimés] dans la complétive et la matrice sont intégrés, moins il y a de chances que le sujet de la proposition complétive reçoive le marquage casuel de l'*agent prototypique*²⁰ » (Givón 2001b, 2:66). Si le sujet de la complétive est exprimé, il est donc plus probable qu'il reçoive le marquage casuel d'un datif ou d'un patient. (11) et (12) sont deux des exemples que mentionne Givón. En (11), complétive et matrice ont un degré d'intégration plus important qu'en (12). En effet, en (11), le patient *him* est encodé comme un objet dans la matrice et le sujet de la complétive, qui lui est coréférent, n'est pas exprimé. Le sujet de de la complétive *to go* n'est pas marqué comme le serait un agent prototypique dans la proposition déclarative indépendante correspondante, *he goes*.

(11)

<i>She</i>	<i>wanted</i>	<i>him</i>	<i>to</i>	<i>go</i>
3SG.FEM	voiloir.PST	PR.DAT.3SG	SUB	partir

'Elle voulait qu'il parte'
(Givón 2001b, 2:66)

En (12), le patient n'est pas exprimé dans la proposition matrice. Le sujet *he* de la complétive *that he would go*, qui est coréférentiel au patient non exprimé, est encodé comme un agent prototypique.

(12)

<i>She</i>	<i>wished</i>	<i>that</i>	<i>he</i>	<i>would</i>	<i>go</i>
3SG.MASC	souhaiter.PST	SUB	3SG.MASC	COND	partir

'Elle souhaiterait qu'il parte'
(Givón 2001b, 2:66)

¹⁸ Traduit de l'anglais « *the higher a verb is on the semantic-cognitive scale of event integration, the more likely it is to co-lexicalize with its complement verb* » (Givón 2001b, 2:63).

¹⁹ Traduit de l'anglais « *if a complement-taking verb is co-lexicalized, all the verbs above it on the scale will also be co-lexicalized* » (Givón 2001b, 2:63).

²⁰ Traduit de l'anglais « *The more integrated the two events in the main and complement clauses are, the less likely is for the subject of the complement clause to receive prototypical agent case-marking* » (2001b, 2:66).

iii. La finitude du prédicat de la complétive

Cette stratégie consiste à identifier si le degré de finitude du prédicat de la complétive est plus proche du prototype verbal fini ou plutôt du prototype nominal non-fini. Givón (2001b, 2:68) précise que trois caractéristiques sont à considérer : la limitation des marques TAM et des accords pronominaux de même que l'emploi de formes nominales dérivées du verbe.

La prédiction qui concerne le lien entre finitude du prédicat de la complétive et la sémantique du prédicat de la matrice est : « plus la position du verbe d'une matrice est haute dans l'échelle de la complémentation et plus les événements de la matrice et de la complétive sont intégrés cognitivement et sémantiquement, plus le verbe de la complétive sera morphologiquement *nominal* – et par voie de conséquence *moins fini*²¹ » (Givón 2001b, 2:68).

Dans cette thèse, la finitude est définie comme une propriété propositionnelle, comme précisé auparavant (2.2). La prédiction de Givón sera donc évaluée à partir de cette définition propositionnelle de la finitude.

iv. Les morphèmes de subordination

Cette stratégie consiste à faire l'usage d'un subordonnant soit un morphème dont la fonction principale est de signaler la présence d'une subordonnée. Sur ce point Givón (2001b, 2:71) prédit que :

« a. Plus la position du verbe de la matrice est basse dans l'échelle de la complémentation, moins les événements de la matrice et de la complétive sont intégrés cognitivement-sémantique donc, plus il y a de chances qu'un morphème subordonnant soit utilisé pour séparer les deux propositions²².

b. Si une langue utilise un morphème subordonnant à un certain point de l'échelle, elle en utilisera un aussi à tous les points suivants dans l'échelle²³. »

La section suivante est consacrée au deuxième domaine syntaxique étudié dans cette thèse : la relativisation.

²¹ Traduit de l'anglais « *the higher a main verb is on the complementation scale, and the more integrated the main and complement events are cognitively-semantically, the more nominal — thus less finite—will the complement verb appear morphologically* » (Givón 2001b, 2:68).

²² Traduit de l'anglais « *a. the lower the main verb is on the complementation scale, and thus the less integrated the main and complement events are cognitively-semantically, the more likely it is that a subordinating morpheme be used to separate the two clauses* » (Givón 2001b, 2:71).

²³ Traduit de l'anglais « *b. If a language uses a subordinating morpheme at a certain point on the scale, it will also use it at all points lower on the scale* » (Givón 2001b, 2:71).

2.4. La relativisation

Si l'on nomme *subordination* le phénomène syntaxique qui établit une relation syntaxique asymétrique entre une proposition dite subordonnée et une proposition matrice, c'est le terme *relativisation* qui renvoie au processus de formation d'une proposition subordonnée relative. Après avoir défini ce domaine syntaxique et présenté les différentes classifications proposées dans la littérature (2.4.1), je considère diverses propriétés morphologiques et syntaxiques propres aux subordonnées relatives (2.4.2 à 2.4.7).

2.4.1. Définitions et classification des relatives

En typologie, les subordonnées relatives sont fréquemment définies d'un point de vue sémantique (Keenan et Comrie 1977, 63-64; Cristofaro 2005, 39; A. D. Andrews 2007, 206-7; Haspelmath, Michaelis, et Consortium 2013). Ces définitions ont pour point commun de considérer qu'une *relative* est une proposition subordonnée qui détermine l'ensemble référentiel d'un élément nominal appartenant à la proposition matrice dont elle dépend. C'est également cette définition que j'adopte. La définition de Keenan et Comrie est un exemple de définition sémantique. Une subordonnée relative « [...] détermine un ensemble d'objets (qui peut être un ensemble composé d'un unique objet) en deux étapes : un ensemble plus large est déterminé, on l'appelle le domaine de la relativisation, puis il est restreint à un sous-ensemble pour lequel une certaine phrase, la phrase restrictive, est vraie²⁴ » (Keenan et Comrie 1977, 63-64). Pour exemple, en (13), le domaine de relativisation est le syntagme nominal défini *la femme* : il constitue l'ensemble large au sein duquel opère la restriction. Parmi les référents potentiels du domaine *la femme*, la relative *qui chante* vient définir un sous-ensemble qui répond à la propriété énoncée par ladite relative.

(13)

<i>La</i>	<i>femme</i>	[<i>qui</i>	<i>chante</i>]	<i>est</i>
ART.DEF.SG.FEM	femme	REL	chanter.PRS.IND.3SG	COP.3SG
<i>noire.</i>				
noire.FEM				

Andrews (2007, 206-7) parle de « [...] subordonnée qui délimite la référence d'un syntagme nominal en spécifiant le rôle du référent de ce syntagme dans la situation décrite par la

²⁴ Traduit de l'anglais : « [...] specifies a set of objects (perhaps a one-member set) in two steps: a larger set is specified, called the domain of relativization, and then restricted to some subset of which a certain sentence, *noire*.the restricting sentence, is true²⁴ » (Keenan et Comrie 1977, 63-64).

proposition relative [...]»²⁵. La formule de Haspelmath et al. (2013) est « [...] une subordonnée qui aide à restreindre la référence d'un nom (la tête) et dans laquelle le référent du nom tête a un rôle sémantique²⁶. » Enfin, dans l'étude de Cristofaro (2005, 195) « [...] les relations relatives impliquent deux états de fait, dont l'un (celui qui est dépendant) fournit quelques détails sur un participant du [second] (celui qui est principal)²⁷. » L'élément nominal dont l'extension est circonscrite par la relative est appelé *antécédent*, *nom tête* ou *nom de domaine* selon les terminologies. La dénomination *antécédent* peut laisser entendre que l'élément nominal est positionné avant la relative. Aussi, j'emploierai la dénomination *nom de domaine* dans cette thèse.

Ces définitions sémantiques peuvent toutes être ramenées à la description logique formulée par Creissels (2006a, 2:205). Lorsqu'une unité phrastique est relativisée et devient le constituant d'une autre unité phrastique, il se produit une conjonction de propriétés représentée par le symbole \cap (intersection). La relativisation entraîne la conjonction des propriétés du référent du nom de domaine d'une part, des propriétés exprimées par la subordonnée relative d'autre part. Par conséquent, sur le plan extensionnel, la relativisation détermine le nombre de référents possibles du nom de domaine : ses référents doivent vérifier à la fois les propriétés exprimées par le nom de domaine ainsi que celles exprimées par la relative. Dans l'exemple (248) les référents possibles du syntagme *les pandas qui dormaient* doivent répondre aux propriétés *être des pandas* et *ils dormaient*. L'analyse logique permet de décrire les référents possibles (x) de *les pandas qui dormaient* : ce sont tous les x vérifiant la formule $x \mid x$ sont *des pandas* \cap *ils dormaient*.

(14)

<i>les</i>	<i>pandas</i>	[<i>qui dormaient</i>]
ART.DEF.PL	pandas.PL	REL dormir.IPFV.IND.3PL

Partant de cette définition sémantique, il est possible de classer les relatives selon le rôle que tiennent les propriétés qu'elles expriment dans la détermination de l'extension du nom de domaine.

La classification de Riegel, Pellat et Rioul (2009, 804-7) fait le partage entre relatives dépendant d'un nom de domaine défini et relatives dépendant d'un nom de domaine indéfini. Lorsque le nom de domaine est un syntagme nominal défini, Riegel, Pellat et Rioul

²⁵ Traduit de l'anglais « [...] a subordinate clause which delimits the reference of an NP by specifying the role of the referent of that NP in the situation described by the RC » (A. D. Andrews 2007, 206-7).

²⁶ Traduit de l'anglais « [...] a clause that helps narrow the reference of a noun (the head) and in which the referent of the noun head has a semantic role » (Haspelmath, Michaelis, et Consortium 2013).

²⁷ Traduit de l'anglais « relative relations involve two SoAs, one of which (the dependent one) provides some kind of specification about a participant of the other (the main one) » (Cristofaro 2005, 195).

distinguent deux types de relatives : les relatives « déterminatives » (ou « restrictives ») qui sont indispensables à l'identification du référent du nom de domaine par opposition aux relatives « explicatives » (ou « appositives ») qui « ne jouent aucun rôle » dans cette identification. Les relatives dont le nom de domaine est un syntagme nominal indéfini sont, elles, soit « essentielles » soit « accidentelles ». La suppression des premières est jugée impossible car elle conduirait à un « énoncé non pertinent », ce qui n'est pas le cas lors de la suppression des secondes.

La terminologie proposée par Creissels (2006a, 2:205-7) est très proche de la classification de Riegel, Pellat et Rioul (2009, 804-7). Elle en diffère en ce que la possibilité de suppression n'est pas considérée comme un critère de classification. Dans cette thèse, j'emploie la terminologie de Creissels tant il semble périlleux de statuer sur la nécessité d'un énoncé²⁸. Creissels recense quatre types de relatives.

Une relative sera dite *restrictive* quand la propriété qu'elle formule restreint sur le plan extensionnel les référents possibles du nom de domaine auquel elle se rapporte. (15) est un cas de relative restrictive proposé par Creissels.

(15)

<i>Je</i>	<i>vais</i>	<i>te</i>	<i>montrer</i>	<i>le</i>
S1SG	aller.PRS.IND.1SG	OBL.2SG	montrer	ART.DEF.SG.MASC
<i>garçon</i>	[<i>qui a</i>	<i>parlé</i>	<i>de</i>	<i>moi à</i>
garçon	PR.REL AUX.PRS.3SG	parler.PART.PST	de	1SG à

Marie]

Marie

(Creissels 2006a, 2:205)

Parmi les relatives restrictives, Creissels distingue les relatives *définitives*. Avec le nom de domaine qu'elles qualifient, les relatives définitives introduisent un référent qui n'a pas encore été mentionné dans le discours. Ainsi de l'exemple (16) cité par Creissels et auquel j'ai ajouté des gloses.

²⁸ Cette idée est notamment développée par l'approche pronominale initiée par les recherches de Claire Blanche-Benveniste, figure majeure du Groupement Aixois de Recherche en Linguistique (GARS) (Blanche-Benveniste 1990).

(16)

<i>Je viens</i>		<i>de lire un</i>		<i>livre qui</i>
<i>Je viens</i>		<i>de lire un</i>		<i>livre [qui</i>
S1SG venir.PRS.IND.1SG		de lire ART.INDF		livre REL
<i>m'a</i>		<i>beauoup plu</i>		
<i>m-a</i>		<i>beauoup plu]</i>		
OBL.2SG-AUX.PRS.3SG		beaucoup		plaire.PART.PST

(Creissels 2006a, 2:207)

Sont identifiées comme *explicatives* les relatives qui ne jouent aucun rôle dans la détermination de l'ensemble des référents possibles du nom de domaine. C'est le cas de *qui était forgeron* dans l'exemple (17).

(17)

<i>feu maître Félicien</i>		<i>[qui était</i>		<i>forgeron]</i>
feu maître Félicien		REL COP.IPFV.IND.3SG		forgeron

(Confiant 2000, 45)

La relative *qui était forgeron* ne restreint pas l'ensemble référentiel du nom de domaine *feu maître Félicien*. Le nom de domaine est un patronyme, qui, par définition, ne peut avoir qu'un unique référent. Cette relative apporte un complément d'information au sujet d'un référent dont la détermination n'est prise en charge que par la description nominale.

Enfin, tout comme pour la relative explicative, la propriété énoncée par la relative *narrative* n'a pas pour fonction de restreindre l'ensemble référentiel du nom de domaine. Les relatives narratives font référence à une situation ayant un lien temporel avec celle énoncée par la proposition matrice. Dans l'exemple (18), la relative *que la froidure du soir faisait tressaillir* ne délimite pas le référent du nom de domaine *les femmes*. Cette relative évoque une situation qui est corrélée à l'action exprimée par la proposition matrice. Les procès *la froidure du soir faisait tressaillir les femmes* et *les femmes l'embrassèrent* partagent, pour une part, leur localisation sur l'axe temporel.

(18)

[...] <i>les femme-s,</i>		<i>[que la</i>		<i>froidure du soir</i>
ART.DEF.PL femme-PL		REL ART.DEF.FEM.PL		froidure PREP soir
<i>faisait</i>		<i>tressaillir,]</i>		<i>l'-embrassèrent.</i>
faire.IPFV.IND.3SG		tressaillir		PR.O3SG-embrasser.PST.IND.3PL

(Confiant 2007b, 15)

2.4.2. Relation structurelle entre proposition matrice et proposition relative

Cette section se base sur l'étude de Andrews (2007). La proposition relative est dite *enchâssée* (*embedded RC*) si, sur le plan syntagmatique, elle appartient au syntagme nominal sur lequel elle porte. Lorsqu'une proposition relative est enchâssée, trois configurations sont possibles : configurations *interne*, *externe* ou *libre*.

- i. Une subordonnée relative enchâssée est dite *externe* si le domaine nominal apparaît à l'extérieur de la subordonnée. Ainsi de (19) où le domaine nominal *the book* se trouve à l'extérieur de la relative *I bought yesterday*.

(19)

*The book [I bought yesterday] was a
DET.DEF livre 1SG acheter.PERF hier être.PERF det.INDF
trade paperback.*

livre de poche

(D. A. Andrews 2007, 206)

Une relative enchâssée externe se place avant ou après le domaine nominal. En (19), la relative est postposée au domaine nominal *the book*. Certaines langues positionnent de manière variable les subordonnées relatives externes. Andrews signale qu'à l'échelle translinguistique, les relatives enchâssées externes précédant le domaine nominal se prêtent plus fréquemment à la nominalisation. Les relatives enchâssées externes précédant le domaine nominal sont très fréquentes dans des langues à verbe final à l'instar du japonais, du turc ou du coréen. En outre, pour certaines langues dont le tagalog, relatives et adjectifs ont des propriétés distributionnelles identiques. Pour d'autres, l'on observe de fortes divergences. L'antéposition des adjectifs et la postposition des relatives en anglais en est une illustration. Par ailleurs, si, pour une langue donnée, relatives et adjectifs occupent des places différentes, les relatives sont généralement postposées au nom et les adjectifs antéposés. Enfin, lorsqu'une langue présente une dichotomie entre deux formes de relatives, « réduites » et « non-réduites », les relatives non-réduites disposent d'une plus grande latitude positionnelle. Les relatives réduites répondent à des restrictions fortes pour l'expression des TAM et pour les positions syntaxiques relativisées. Les relatives réduites apparaissent au même emplacement qu'un modifieur adjectival du nom tandis que les relatives non-réduites occupent un placement plus externe par rapport au domaine nominal. De ce constat, Andrews déduit que les relatives non-réduites sont de nature propositionnelle, là où les relatives réduites sont de nature syntagmatique.

- ii. Lorsque le domaine nominal d'une relative enchâssée se trouve à l'intérieur de ladite relative, Andrews classe cette proposition relative comme relative enchâssée *interne*. Selon Andrews, dans l'exemple (20), la tête *ashkii* se trouve à l'intérieur de la relative parce qu'elle est positionnée après un modifieur temporel qui appartient au domaine syntaxique de la relative. Les gloses et la traduction sont une traduction du texte original.

(20)

[(Tl'éédàà)	<i>ashkii</i>	<i>athàà'-àà</i>	<i>yàdoohtih.</i>
dernier.nuit	garçon	3SG.IPFV.ronfler-REL.PST	FUT.3SG.parler

'Le garçon qui ronflait la nuit dernière parlera.'
(Platero 1974 cité par D. A. Andrews 2007, 212)

En outre, Andrews signale que de nombreuses langues présentant des relatives enchâssées internes autorisent également l'emploi de relatives enchâssées externes.

- iii. La troisième configuration est celle des relatives enchâssées *libres*. Il s'agit de propositions subordonnées relatives pour lesquelles l'identification d'un domaine nominal s'avère problématique. Andrews prend pour exemple les relatives en anglais introduites par des formes en *wh-*, à l'instar de (21).

(21)

<i>Let</i>	[<i>whoever</i>	<i>is</i>	<i>without</i>	<i>sin</i>]	<i>cast</i>	<i>the</i>
laisser	REL	être.3SG	sans	péché	jeter	DET.INDF

first *stone.*
premier pierre

'Laissez celui qui est sans péché jeter la première pierre'
(D. A. Andrews 2007, 213)

L'ambiguïté de telle structure réside dans l'analyse de la forme en *wh-*, *whoever* en (21). Deux analyses sont possibles : soit *whoever* appartient au domaine syntaxique de la relative et indique la position syntaxique relativisée, soit *whoever* appartient à la proposition matrice et est la tête du syntagme nominal relativisé.

2.4.3. Expression du syntagme nominal relativisé dans la relative

À l'échelle translinguistique, Andrews (2007, 217-23) soutient que quatre stratégies d'expression du syntagme nominal relativisé sont fréquemment observées. Ce sont l'indexation (*marking*), la pronominalisation (*pronominalization*), le déplacement

(*movement*) et l'omission (*omission*). Ces stratégies ne sont pas exclusives et peuvent donc se combiner dans une même relative. Du reste, d'autres stratégies sont répertoriées mais elles sont moins courantes.

i. L'indexation (A. D. Andrews 2007, 217-19)

L'indexation consiste à employer, dans la relative, un morphème qui représente le syntagme nominal relativisé en même temps qu'il en encode la fonction. Les pronoms relatifs en sont un exemple. Andrews soutient qu'une contrainte semble exister pour l'indexation : elle ne semble pas être employée pour les relatives enchâssées externes prénominales. Andrews prend pour exemple le pronom *whose* en anglais (22), employé quand la position syntaxique relativisée est celle d'objet de la préposition *of*.

(22)

<i>The</i>	<i>student-s</i>	<i>whose exam-s</i>	<i>we</i>	<i>reviewed</i>	<i>seem</i>
ART.DEF	étudiant.PL	PR.REL examen-PL	1PL	relire.PST	sembler
<i>to</i>	<i>have</i>	<i>been</i>	<i>marked</i>	<i>fairly</i>	
PREP	AUX.PRS	AUX.PART	noter.PART	équitablement	

'Les étudiants dont nous avons relu les examens semblent avoir été noté·e·s équitablement'

(A. D. Andrews 2007, 218)

ii. La pronominalisation (A. D. Andrews 2007, 219-20)

Au sein de la relative, le syntagme nominal relativisé peut être représenté par un pronom qu'Andrews nomme pronom résomptif, suivant la terminologie traditionnelle. C'est le cas en hébreu moderne. En (23), le pronom résomptif facultatif *ʔoto* 'lui' représente dans la relative le syntagme nominal relativisé coréférentiel au nom de domaine *ha-yeled* 'le garçon'. Les gloses et la traduction originale ont été traduites en français.

(23)

<i>raʔit-i</i>	<i>ʔet</i>	<i>ha-yeled</i>	<i>she-ʔasher</i>	<i>rina</i>	<i>ʔohevet</i>	<i>(ʔoto)</i>
ai.vu-je	ACC	le-garçon	REL	Rina	aime	lui

'J'ai vu le garçon qu'aime Rina'

(A. D. Andrews 2007, 220)

Il est possible qu'un pronom résomptif indique la position relativisée, auquel cas il s'agit d'une indexation pronominale. De même, un pronom résomptif peut occuper une position non-canonique dans l'axe syntagmatique : dans ce cas, les stratégies de pronominalisation et de déplacement sont combinées. Andrews note que la stratégie du pronom résomptif est préférentiellement employée dans les relatives enchâssées externes postnominales, hormis quand le rôle syntaxique relativisé est le sujet. Par ailleurs, Andrews signale que le pronom

résomptif est souvent une alternative au trou syntaxique, à mesure que l'on avance dans la hiérarchie d'accessibilité (Keenan et Comrie 1977).

iii. Le déplacement (A. D. Andrews 2007, 220-22)

Le morphème qui représente le syntagme nominal relativisé dans la relative peut occuper une place différente de celle qu'il occuperait dans une phrase déclarative indépendante. Andrews cite en exemple l'anglais où tous les pronoms relatifs sont nécessairement déplacés en début de relative. Ainsi en (24), le constituant relativisé est un objet représenté par *who(m)*. L'anglais étant une langue SVO, le positionnement de l'objet *who(m)* en début de proposition relative est donc un cas de déplacement.

(24)

<i>The</i>	<i>person</i>	<i>who(m)</i>	<i>I</i>	<i>spoke</i>	<i>to</i>	<i>was</i>
ART.DEF	personne	PR.REL	1SG	parler.PST	PREP	AUX.PST

angry
fâché·e

'La personne à laquelle j'ai parlé était fâchée'

(A. D. Andrews 2007, 220)

Andrews précise qu'il n'a rencontré aucun cas de déplacement lorsque l'objet direct est relativisé. Enfin, tout comme la stratégie d'indexation, il semble que la stratégie de déplacement ne soit pas employée dans des relatives enchâssées externes prénominales, à l'échelle translinguistique.

iv. L'omission (A. D. Andrews 2007, 222-23)

L'omission est la non-expression du syntagme nominal relativisé au sein de la relative. Elle est également nommée trou syntaxique dans la littérature. Le syntagme nominal relativisé n'est pas exprimé dans la relative *I met* '(que) j'ai rencontré·e' en (25).

(25)

<i>The</i>	<i>representative</i>	[<i>I met</i>]	<i>was</i>	<i>polite</i>
ART.DEF	représentant·e	1SG rencontrer.PST	AUX.PST	poli

'La/le représentant·e (que) j'ai rencontré·e était poli·e'

(A. D. Andrews 2007, 222)

Cette stratégie est fréquemment utilisée et respecte des contraintes propres à chaque langue.

2.4.4. Identification du rôle syntaxique relativisé

Givón (2001b, 2:181) problématise l'encodage du rôle syntaxique relativisé en partant du phénomène d'effacement par coréférence (*deletion under co-reference*). En effet, quand le constituant relativisé dans la relative est coréférent au domaine nominal situé dans la proposition matrice, il est souvent non-exprimé dans la relative. Qu'il soit exprimé ou non, puisque le constituant relativisé dans la relative est coréférentiel au nom de domaine, l'identification de son référent est toujours possible. Il n'en va pas de même pour le rôle syntaxique dudit constituant relativisé. Nom de domaine et constituant relativisé se situent dans des domaines syntaxiques qui ont chacun des positions syntaxiques propres. Le rôle syntaxique tenu par le constituant coréférent au sein de la relative diffère du rôle syntaxique du nom de domaine au sein de la proposition matrice. La relativisation pose donc le problème de l'identification du rôle syntaxique relativisé.

Je regroupe les stratégies identifiées par Givón pour l'identification du rôle syntaxique du constituant relativisé en sept ensembles. Non exclusives, ces stratégies peuvent coexister dans une même langue et peuvent être combinées dans une même proposition relative.

- i. Le pronom anaphorique et le non-enchâssement (Givón 2001b, 2:182-184 ; 185-87)

La stratégie du pronom anaphorique est utilisée notamment dans des relatives postnominales ainsi que dans des relatives introduites par un subordonnant invariable dit relativiseur (Givón 2001b, 2:185). Le pronom anaphorique est aussi appelé pronom résomptif dans la littérature. Il a pour fonction, comme susmentionné, de représenter dans la proposition relative le constituant relativisé. Givón précise que la forme et le positionnement des pronoms anaphoriques ne changent pas, qu'ils soient employés dans une proposition relative ou dans une proposition indépendante. De fait, c'est le relativiseur qui signale que l'anaphore opère, non pas entre deux propositions indépendantes, mais bien entre une proposition relative et une proposition matrice. Givón prend pour exemple l'hébreu israélien (26). Les gloses et la traduction originales ont été traduites en français. Le constituant relativisé est encodé par le pronom résomptif *-a* dans la relative.

(26)

<i>ha-isha</i>	<i>she-ba-a</i>	<i>hena</i>	<i>etmol...</i>
le/la-femme	REL-est.venue-elle	ici	hier
'la femme qui est venue ici hier...'			

(Givón 2001b, 2:186)

Dans le cas de la stratégie de non-enchâssement, le constituant relativisé reçoit le marquage morphologique qu'il aurait reçu dans la proposition indépendante correspondante. Si la proposition relative non-enchâssée suit la proposition matrice, le constituant relativisé coréférent prend la forme d'un pronom anaphorique. Si, à l'inverse, la proposition relative précède la proposition matrice dont elle dépend, le constituant relativisé y apparaît sous la forme d'un syntagme nominal et est repris dans la proposition matrice par un pronom anaphorique. Dans les deux cas, le rôle syntaxique du constituant relativisé est inféré de son marquage morphologique. Le cas cité par Givón est celui du Bambara. Les gloses et la traduction sont en anglais dans leur version originale de l'exemple (27). Il s'agit d'un cas où la relative non-enchâssée est antéposée à la proposition matrice. Le nom coréférent est encodé par le syntagme nominal *c3* 'homme' dans la proposition relative *min ye mur u san* 'l'homme qui a acheté le couteau'. Dans la proposition matrice *n ye o ye* 'je l'ai vu', c'est le pronom anaphorique *o* 'lui' qui encode le nom coréférent. En outre, la présence du relativiseur *min* 'REL' qui permet de faire la distinction entre une proposition indépendante et une proposition relative.

(27)

<i>c3</i>	<i>min</i>	<i>ye</i>	<i>mur</i>	<i>san,</i>	<i>n</i>	<i>ye</i>	<i>o</i>	<i>ye</i>
homme	REL	PST	couteau	acheter	je	PST	lui	voir

'L'homme qui a acheté le couteau, je l'ai vu'
 (Givón 2001b, 2:183)

ii. Le trou et l'ordre des mots (Givón 2001b, 2:184-185 ; 189-90)

La stratégie du trou est souvent citée par les linguistes (Shopen 2007; Creissels 2006a). Nommé également stratégie zéro (*zero strategy*) ou encore trou syntaxique, le trou est surtout observé dans des langues dont l'ordre des mots est rigide. Dans cette configuration, l'interlocuteur s'appuie sur des indices tels les rôles syntaxiques et sémantiques déterminés par le prédicat de la relative. En confrontant valence du prédicat de la relative et rôles syntaxiques et sémantiques des constituants exprimés dans la relative, l'interlocuteur peut identifier le rôle syntaxique pour lequel il n'y a pas de constituant exprimé. L'interlocuteur peut également inférer le rôle syntaxique relativisé en identifiant les propriétés sémantiques du constituant manquant, qui est coréférent au nom de domaine. Par ailleurs, lorsqu'il n'y a ni marquage casuel ni subordonnant, l'identification du rôle syntaxique relativisé passe parfois par la considération de l'ordre des mots, dans les langues à ordre des mots rigide notamment.

On peut prendre pour exemple le français. L'exemple (28) confronte l'encodage de la position d'objet direct dans une proposition indépendante (28)a et dans la proposition relative correspondante (28)b. Le prédicat *mange* est employée dans une construction transitive avec deux arguments : son sujet *je* et son objet *la pomme*. Dans la relative *que je*

mange (28)b, la position canonique de l'objet direct *pomme*, soit après le prédicat *mange*, est vide.

(28)

a.	<i>je</i>	<i>mange</i>	<i>la</i>	<i>pomme</i>	
	1SG	manger.PRS.IND.3SG	ART.DEF.FEM	pomme	
b.	<i>la</i>	<i>pomme</i>	<i>que</i>	<i>je</i>	<i>mange</i>
	ART.DEF.FEM	pomme	REL	1SG	manger.PRS.IND.3SG

iii. Le pronom relatif (Givón 2001b, 2:187-89)

Le pronom relatif est un type de subordonnant propre aux propositions relatives. Signalant la présence d'une proposition relative, ce pronom encode par ailleurs le rôle syntaxique relativisé. Souvent, l'emploi d'un pronom relatif conduit à un changement de l'ordre linéaire car il se positionne fréquemment au début ou à la fin de la relative. En (29), Givón signale que le morphème *der* 'que/NOM' a deux fonctions en allemand : il signale la présence de la relative *der kam* 'qui est venu' et encode le cas relativisé, ici le nominatif, soit la position de sujet. Les gloses et la traduction ont été traduites en français.

(29)

<i>der</i>	<i>Mann</i>	<i>der</i>	<i>kam...</i>
le/NOM	homme	que/NOM	est.venu...
'l'homme qui est venu...'			
(Givón 2001b, 2:187)			

iv. La nominalisation (Givón 2001b, 2:190-92)

Il existe des langues pour lesquelles les prédicats des subordonnées sont nominalisés. Dans ce cas, il est fréquent que des distinctions morphologiques soient observées entre relatives sujet et relative objet. Givón précise que la nominalisation est souvent combinée à un marquage casuel différent de celui des propositions indépendantes.

En turc, le nominalisateur pour la relativisation du sujet est le suffixe *-en* tandis qu'il s'agit du suffixe *-düg* pour la relativisation de l'objet direct. En outre, dans le cas de la relativisation de l'objet direct, le sujet de la relative est au génitif. C'est le cas du sujet *adam-nin* 'homme-GEN' de la relative *adam-nin gör-düg-u* 'que l'homme a vue' en (30). Les gloses et la traduction ont été traduites en français.

(30)

Adam-nin gör-düg-u ev
homme-GEN see-O/NOM-3SG.POSS maison
'la maison que l'homme a vue...'
(lit. : 'la maison de l'homme son fait qu'il voie')
(Givón 2001b, 2:191)

v. L'équi-marquage casuel (*equi-case strategy*) (Givón 2001b, 2:192-93)

Il s'agit du fait que le cas du nom de domaine et du constituant relativisé soit encodé à la fois dans la relative et dans la proposition matrice, lorsque ces deux constituants ont le même rôle syntaxique. Il s'agit d'une stratégie peu économique. (31) est un exemple en hébreu où nom de domaine et constituant relativisé sont tous deux des destinataires. Le domaine nominal *a-ish* 'l'homme' et le constituant relativisé encodé par le pronom anaphorique *o* 'lui' sont tous deux des destinataires où est indexé la marque casuelle *l-* 'to'.

(31)

l-a-ish she-Yoav natan (l-o) et-ha-sefer eyn
à-le-homme REL-Yoav a.donné/il à-lui ACC-le-livre NEG/être
keseif
argent
'L'homme auquel Yoav a donné le livre n'a pas d'argent'
(Givón 2001b, 2:193)

Givón note que les langues qui disposent de cette stratégie ont également d'autres stratégies d'encodage des fonctions relativisées.

vi. L'indexation sur le verbe (Givón 2001b, 2:192-98)

Dans cette configuration, le constituant relativisé non-exprimé est indexé sur le prédicat de ladite relative. Givón signale que l'emploi de cette stratégie est lié au phénomène de promotion des rôles syntaxiques. Pour exemple, dans une langue où seules les relatives sujet sont possibles, les autres rôles syntaxiques sont toujours promus à la position de sujet par le biais de la passivation. Le rôle sémantique du constituant relativisé non-exprimé, lui, est indexé sur le prédicat de la relative. C'est le cas du Bikol. En (32), pour relativiser l'objet *libro* 'livre' du prédicat *ta'o* 'donner', *libro* est promu en position de topic. Son rôle sémantique de patient est indexé sur le prédicat *ta'o* 'donner'.

(32)

marai *'ang-libro* *na* *na-ta'o* *kang-lalake* *sa-babaye*
bon TOP-livre REL PAT-donner AGT-homme DAT-femme
'Le livre qui a été donné à la femme par l'homme est bien'
(Givón 2001b, 2:194)

vii. Le marquage casuel bloqué (*stranded case-marking*) (Givón 2001b, 2:198)

Cette stratégie est limitée à la relativisation de constituants objets ou obliques introduits par une préposition. Dans la relative, en l'absence du constituant relativisé, cette préposition reste bloquée à l'emplacement canonique qu'elle occupe dans une phrase indépendante. C'est donc la préposition qui permet d'identifier le cas du constituant relativisé. L'anglais en est un exemple. En (33), l'oblique relativisé et introduit par la préposition *on* n'est pas exprimé dans la relative *she put the book on* 'sur laquelle elle a mis le livre'. La préposition *on* est exprimée dans la relative à sa position canonique.

(33)

the *table* *she* *put* *the* *book* *on...*
ART.DEF table 3SG.FEM mettre ART.DEF livre sur
'la table sur laquelle elle a mis le livre'
(Givón 2001b, 2:198)

2.4.5. Subordonnants

À l'échelle translinguistique, la présence de subordonnant(s) n'est nullement obligatoire. L'observation des langues qui recourent aux subordonnants dans le processus de relativisation a montré qu'il en existe différents types. La classification que je retiens pour cette recherche est la suivante :

i. Le pronom relatif

Un pronom est par nature un morphème qui représente un syntagme nominal. De fait, il a les mêmes propriétés formelles que le nom et hérite en outre de certaines de ses caractéristiques sémantiques et syntaxiques. Le pronom relatif représente dans la relative le constituant relativisé. Il a pour particularité d'indiquer la position syntaxique du constituant relativisé (Creissels 2006a, 2:210; Givón 2001b, 2:187). Dans l'exemple (34), le pronom relatif allemand *den* 'que/ACC' a pour fonction de signaler la présence d'une relative et il encode le cas du constituant relativisé, l'accusatif.

(34)

der Mann den ich schon lange kenne...
le/NOM homme que/ACC je déjà long connaître
'l'homme que je connais depuis longtemps...'
(Givón 2001b, 2:188)

ii. Les joncteurs relatifs

Reprenant la définition des joncteurs de Creissels (2006a, 2:229), je nomme joncteurs relatifs, les marques de relativisation non pronominales dont la forme peut varier selon diverses caractéristiques grammaticales à l'exception de celle du rôle syntaxique. Pour exemple, en tswana le joncteur s'accorde en classe avec le domaine nominal (Creissels 2006a, 2:211). En (35), le joncteur *yo* '1JONCT' et le domaine nominal *monna* '1homme' ont tous deux la classe nominale 1.

(35)

monna yo [Leburu le mo rekiseditse-ng dikgomo]
1homme 1JONCT 5Afrikaner s3:5 o3:1 vendre.PARF-REL 8/10vache
'l'homme à qui l'Afrikaner a vendu les vaches'
(Creissels 2006a, 2:212)

iii. Les relativiseurs

Dans cette thèse, seuls les morphèmes grammaticaux invariables qui signalent la présence d'une proposition relative sont nommés relativiseurs. Il s'agit des morphèmes que Creissels (2006a, 2:226) nomme les « relativiseurs analysables comme pures marques de subordination ». Creissels précise qu'il n'est pas rare que les relativiseurs aient également le rôle de complémenteur. Creissels prend le cas de l'occitan dont la marque de subordination est toujours *que* 'SUB' quel que soit le rôle syntaxique relativisé, sujet en (36)a et objet en (36)b.

(36)

a. l'òme que parla
DEF.SGM-homme.SG SUB parler.PRS.S3S
'l'homme qui parle'

b. l'òme que vesì
DEF.SGM-homme.SG SUB voir.PRS.S1S
'l'homme que je vois'
(Creissels 2006a, 2:226)

2.4.6. (Non)-finitude des relatives

Tout comme les autres propositions subordonnées, les relatives présentent des degrés de finitude variables (2.2). Deux contraintes ont été observées par Andrews (2007, 232-33). La nominalisation des relatives, soit leur non-finitude, n'est observée que dans des relatives enchâssées et ce sont les relatives enchâssées internes qui y sont le plus sujettes. Par ailleurs, Andrews soutient que l'emploi de propositions « réduites » est restreint aux relatives enchâssées. Andrews nomme propositions réduites des propositions qui présentent un panel restreint de marques TAM, une morphologie parfois différente de celles des propositions non-réduites ainsi que la possibilité d'une omission obligatoire de certains participants. La notion de réduction chez Andrews recoupe celle de non-finitude telle qu'elle a été définie dans cette thèse (2.2).

2.4.7. Rôles syntaxiques relativisés et contraintes

Les contraintes des îlots (*the Island Constraints*)

Andrews (2007, 224) rappelle que les contraintes des îlots sont une ensemble de contraintes statuant de « la région, au sein de la subordonnée relative, à l'intérieur de laquelle le syntagme nominal relativisé peut apparaître²⁹ ». Parmi elles, Andrews cite la désormais infirmée contrainte du syntagme nominal complexe (*Complex NP Constraint*, CNCP) de J. R. Ross (1967). Selon la CNCP, un syntagme nominal appartenant à une subordonnée relative qui elle-même porte sur un autre syntagme nominal ne pouvait être relativisé. Des contre-exemples ont depuis été avancés à l'instar du japonais ou du suédois.

L'échelle d'accessibilité (*the Accessibility Hierarchy*)

Keenan et Comrie (1977) ont cherché à expliquer pourquoi, dans une langue donnée, certains constituants nominaux sont fréquemment relativisés tandis que d'autres ne peuvent l'être – du fait des règles syntaxiques propres de la langue. Après l'évaluation de données issues d'une cinquantaine de langues, ils ont observé que la fréquence de relativisation des constituants nominaux était fonction de leur position syntaxique. Ils ont ainsi formulé une règle qui régirait la relativisation des constituants nominaux et qu'ils pensent être universelle. Il s'agit de la hiérarchie d'accessibilité à la relativisation (Keenan et Comrie 1977, 66) :

²⁹ Traduit de l'anglais « *the region within the N_{rel} in which NP_{rel} can appear* » (A. D. Andrews 2007, 224).

Sujet > objet direct > objet indirect > oblique > génitif > objet de comparaison.

Cette hiérarchie classe les différents rôles syntaxiques partant de celui qui est le plus susceptible d'être relativisé (à gauche, en haut de l'échelle) pour finir par celui qui est le moins susceptible d'être relativisé (à droite, en bas de l'échelle).

À cette échelle s'ajoutent trois contraintes (Keenan et Comrie 1977, 67) :

- La relativisation de la position sujet doit être possible dans toutes les langues.
- Toute stratégie de relativisation « s'applique à un segment continu de la hiérarchie d'accessibilité ».
- Des stratégies de relativisation s'appliquant à un point de l'échelle d'accessibilité peuvent en principe cesser de s'appliquer à un point inférieur de l'échelle.

L'étude de corpus menée dans cette thèse porte donc sur deux mécanismes de subordination que je viens de définir et de caractériser : la relativisation et la complémentation. Il s'agit maintenant de présenter la méthodologie employée pour conduire cette étude.

3. Méthodologie

Cette section méthodologique commence par la présentation des corpus à partir desquels je mène mon analyse de la complémentation et de la relativisation en martiniquais (3.1). J'expose ensuite les différents critères que j'ai retenus pour l'analyse (3.2) : les critères de (non)-finitude en martiniquais, les critères pour l'analyse linguistique de la complémentation et de la relativisation, ainsi que les critères pour l'analyse statistique de la variation. Je montre par la suite comment j'ai créé deux bases de données sur la base de ces critères (3.3). La présentation de ma méthodologie se termine avec les normes typographiques que j'utilise pour présenter les exemples dans la thèse (3.4).

3.1. Les corpus : données, consultantes et consultants

J'ai mené cette étude de la complémentation et de la relativisation en martiniquais à partir de deux corpus que je nomme respectivement le corpus de thèse (3.1.1) et le corpus de Master 2 (Duzerol 2018) (3.1.2). Cette section a pour objectif la présentation des personnes avec lesquelles j'ai collaboré pour la collecte de données que je nomme consultantes et consultants ainsi que celle des personnes avec lesquelles je n'ai pas personnellement collaborées mais qui ont produit certaines des données que j'utilise dans la thèse. J'indique également quels types de données sont regroupées dans chacun des corpus en précisant comment ces données ont été collectées.

3.1.1. Le corpus de thèse

3.1.1.1. Les consultantes et consultants

Le corpus de thèse regroupe des données orales spontanées et des données élicitées collectées grâce à la collaboration de 23 consultantes et consultants dont 5 ont uniquement participé aux tâches d'élicitation. Les données spontanées ont donc été collectées auprès de 18 consultantes et consultants.

En ce qui concerne la temporalité de la collecte de ces données, l'ensemble des données spontanées ont été collectées lors de deux terrains en Martinique en juillet-août 2018 et 2019³⁰. Par ailleurs, tout au long de la thèse, j'ai effectué de multiples séances d'élicitation, en Martinique mais aussi à Lyon, ville où j'ai collaboré avec une consultante qui y résidait temporairement.

La collaboration avec les 23 locutrices natives et locuteurs natifs du martiniquais a été mise en place sur la base du volontariat. Elle a été encadrée par une charte éthique afin de respecter les droits de la propriété intellectuelle des consultantes et consultants. Un formulaire de consentement pour la collecte de données, leur enregistrement le cas échéant, pour leur utilisation scientifique et/ou cession des droits pour leur diffusion a été systématiquement signé par la linguiste et les consultantes et consultants (Annexe 1 ; Annexe 2). Je m'engageais notamment à garantir aux consultantes et consultants un droit de regard constant sur leurs données qui devaient être anonymisées d'une part, à accéder à leur demande de suppression des données, le cas échéant, d'autre part.

Par ailleurs, comme indiqué lorsque que je traitais de la perspective adoptée dans cette thèse (1.5.2) et selon la formulation de Duzerol (2021, 17), « dès lors que j'avais décidé de considérer le martiniquais dans sa variation, celle-ci devenait le fil conducteur de l'élaboration du corpus : variété d'âges, de genres, de domaines socio-professionnels et donc de formations. » En définitive, les profils sociolinguistiques des consultants et consultantes sont regroupés dans le Tableau 3. Chaque consultante et consultant est désigné·e par un code de trois lettres afin de respecter la clause d'anonymat du formulaire de consentement.

Tableau 3 - Profil sociolinguistique des consultantes et consultants du corpus de thèse et type de données collectées

	Type de données	Genre	Tranche d'âge	Catégorie professionnelle (INSEE, PCS2003) ³¹	Lieu de vie (communauté d'agglomération)
LOR	Spontanées ; élicitées	F	1993-1963	Professions intermédiaires	Espace Sud
OZT	Spontanées	M	1962 et <i>ante</i>	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Espace Sud

³⁰ Le terrain de juillet-août a été financé par le LABEX ASLAN (ANR-10-LABX-0081) de l'Université de Lyon.

³¹ <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/pcs2003/categorieSocioprofessionnelleAgregree/1?champRecherche=true>

LAU	Spontanées	M	1962 et <i>ante</i>	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Centre
AUG	Spontanées	F	1962 et <i>ante</i>	Professions intermédiaires	Centre
FLU	Spontanées	M	1993-1963	Employé·e·s	Centre
PRU	Spontanées	M	1993-1963	Professions intermédiaires	Centre
OTA	Spontanées	F	1962 et <i>ante</i>	Ouvrier·e·s	CAP Nord
HAT	Spontanées	M	2012-1994	Autres personnes sans activité socioprofessionnelle	CAP Nord
BEL	Spontanées	F	1993-1963	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Espace Sud
MUR	Spontanées	M	1962 et <i>ante</i>	Professions intermédiaires	Centre
LUI	Spontanées	F	1993-1963	Employé·e·s	Centre
ELO	Spontanées ; élicitées	M	1962 et <i>ante</i>	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Centre
REU	Spontanées	M	1993-1963	Professions intermédiaires	Centre
TUO	Spontanées	F	2012-1994	Autres personnes sans activité socioprofessionnelle	Centre

TYR	Spontanées ; élicitées	F	1962 et ante	Employé-e-s	Espace Sud
CLA	Spontanées	F	2012-1994	Autres personnes sans activité socioprofessionnelle	Espace Sud
BUI	Spontanées	F	2012-1994	Autres personnes sans activité socioprofessionnelle	Espace Sud
KEZ	Spontanées	F	2012-1994	Autres personnes sans activité socioprofessionnelle	Espace Sud
CLE	Élicitées	F	1993-1963	Professions intermédiaires	Lyon
PAT	Élicitées	M	1993-1963	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Espace Sud
PHY	Élicitées	F	2012-1994	Autres personnes sans activité socioprofessionnelle	Espace Sud
YOL	Élicitées	M	1993-1963	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Espace Sud
BHX	Élicitées	F	2012-1994	Professions intermédiaires	Espace Sud

F : féminin ; M : masculin

Pour les consultants et consultantes résidant en Martinique, au vu de la petite taille du territoire martiniquais (1128 km²), il m'a semblé judicieux de choisir la communauté d'agglomération et non la commune comme donnée de référence pour leur lieu de vie. La communauté d'agglomération entre notamment en jeu pour ce qui est du lieu de scolarisation et donc de socialisation des enfants. Il faut tout de même garder à l'esprit que les centres de décision politique et judiciaire, les établissements scolaires les plus réputés de même qu'une grande partie de l'activité économique se concentrent dans les communes de la communauté

d'agglomération Centre. De nos jours, les frontières entre les différentes communautés d'agglomération sont perméables : les populations sont quotidiennement mobiles. Les trois communautés d'agglomération (CA) de la Martinique, CA du Pays Nord (CAP Nord), CA du Centre et CA de l'Espace Sud sont localisées sur l'Image 1³².

³² <https://www.ccomptes.fr/fr/chambres-regionales-et-territoriales-des-comptes/crtc-antilles-guyane/champ-de>.

La Martinique



Image 1 - Les communautés d'agglomération (CA) de la Martinique

Après avoir présenté les personnes qui ont gracieusement accepté de collaborer avec moi, je vais exposer les protocoles suivis pour la collecte et le traitement des données spontanées et celle des données élicitées.

3.1.1.2. Le protocole de collecte des données spontanées

Le choix du protocole de collecte des données spontanées a aussi été guidé par le souhait d'obtenir des données variées traitant de divers sujets et illustrant divers registres de langue. Aussi, deux activités ont été proposées aux consultantes et consultants en ce qui concerne la production orale spontanée. De plus, selon les mots de Duzerol (2021, 18),

« il s'agissait pour moi ni de créer ni d'accentuer [l']insécurité linguistique. J'ai opté pour diverses tâches afin de m'assurer que les personnes avec lesquelles j'ai collaboré soient à leur aise avec l'une d'entre elles *a minima*. Par ailleurs, si j'ai informé les [consultantes et consultants] de mon intérêt pour le système linguistique du martiniquais, aucun choix de langue ne leur a été imposé lors des séances de productions spontanées : ils [et elles] étaient libres d'employer les ressources bilingues dont ils disposaient, comme ils le feraient dans leur vie quotidienne. »

La première activité consistait à parler librement à partir d'un stimulus visuel que le consultant ou la consultante choisissait parmi cinq stimuli visuels (Annexe 3). Dans le corpus, le nom des enregistrements vidéo de cette activité contient le code « Descrip » pour « description ». Chacun des cinq stimuli consistait en un ou plusieurs images en rapport avec la culture et le patrimoine martiniquais. Il y avait donc cinq thématiques différentes :

- le bèlè, une danse traditionnelle martiniquaise ;
- la montagne Pelée, volcan de l'île dont les éruptions et secousses volcaniques rythment la vie de la population ;
- les cyclones, événements climatiques parfois ravageurs, avec lesquels martiniquaises et martiniquais composent chaque année ;
- le tour des yoles qui est une course nautique annuelle d'une semaine. L'embarcation nommée yole est le résultat d'une technique de construction unique au monde. La yole est une institution en Martinique et est inscrite au patrimoine immatériel de l'UNESCO³³.

³³ <https://ich.unesco.org/fr/BSP/la-yole-de-martinique-de-la-construction-aux-pratiques-de-navigation-un-modele-de-sauvegarde-du-patrimoine-01582>.

- Enfin, le tour cycliste³⁴, autre institution sportive de l'île qui dure également une semaine. Avec le tour des yoles, c'est l'un des deux événements sportifs majeurs des grandes vacances³⁵.

Pour la seconde activité, les consultantes et consultants parlaient librement d'un thème de leur choix. Le cas échéant, si le consultant ou la consultante désirait des suggestions de thèmes de parole, une liste de sujets lui était proposée (Annexe 4). Les noms des enregistrements de cette seconde activité contiennent le code « Narr » dans le corpus, pour « narration ».

Les deux activités ont permis de recueillir des données spontanées orales que l'on peut catégoriser en « [...] conversations entre locuteurs, [...] descriptions d'images ainsi que [...] narrations d'histoires de vie » (Duzerol 2021, 17-18). Ces activités n'ont pas été conçues pour cibler deux genres différents bien que ce puisse être le cas selon le consultant ou la consultante. Par ailleurs, « [...] les locuteurs-informateurs m'[ont] également attribué [la casquette] de membre de leur communauté linguistique étant moi-même une "enfant du pays". J'étais donc vue comme une interlocutrice à laquelle ils s'adressaient et avec laquelle ils interagissaient » (Duzerol 2021, 18).

On notera qu'aucun choix de langue n'a été imposé aux consultantes et consultants qui avaient pour seule information mon intérêt pour les langues de Martinique et les langues créoles. Si les productions orales du corpus sont majoritairement en martiniquais, chacune et chacun était libre de s'exprimer en français et/ou en martiniquais. De fait, on observe dans les données des phénomènes d'alternance codique et des phénomènes d'emprunt. Je nomme alternance codique le passage d'un système linguistique à un autre et emprunt (Poplack 2001, 2063) le phénomène selon lequel des mots d'une langue source sont intégrés au système d'une langue cible avec des mécanismes d'adaptation morphologique, syntaxique et phonologique. Dans cette thèse, je ne me prononce pas sur le statut des morphèmes pour lesquels la question de l'emprunt se pose. Le cas échéant, je signale l'existence de cette question et je décris l'usage et la distribution des morphèmes concernés tels qu'ils sont employés.

Quantitativement, ces données spontanées représentent une douzaine d'heures d'enregistrements audio et vidéo. Avec le logiciel ELAN-CorPA (2022), 110 minutes ont été transcrites avec alignement de la transcription et de l'audio et codées pour la complémentation (3.3.1) et la relativisation (3.3.2). Dans un premier temps, pour chacun et chacune des 18 consultants et consultantes ayant produit des données spontanées, j'ai transcrit les cinq premières minutes de l'activité pour laquelle il ou elle me semblait le plus à l'aise.

³⁴ <https://cyclismemartinique.com/>.

³⁵ La Martinique ayant un climat tropical avec deux saisons, saison sèche et saison des pluies, on ne parle pas de vacances d'été dans le langage courant mais de grandes vacances.

Dans un second temps, pour quatre consultants et consultante (OZT, HAT, LUI et ELO), les cinq dernières minutes de la seconde activité ont été transcrites. Cette seconde transcription de cinq minutes par consultant ou consultante n'a pas été faite pour l'ensemble des consultants et consultantes afin de respecter les délais de la thèse dès lors que je disposais d'assez de données spontanées pour conduire mon étude. Les quatre consultants et consultante ont été choisis parmi celles et ceux qui avaient été les plus prolifiques quantitativement parlant lors des séances d'enregistrement. Seule une partie des 110 minutes de données transcrites sous ELAN-CorPA (2022) a été traduite en français et/ou en anglais. Étant locutrice du martiniquais, la présence d'une traduction n'était pas nécessaire pour l'analyse des données.

3.1.1.3. Le protocole de collecte des données élicitées

Le corpus de thèse comporte deux types de données élicitées : celles qui ont été collectées en même temps que les données spontanées d'une part, celles qui ont été collectées au fil de l'eau d'autre part.

Ainsi, lors des séances de travail où ont été recueillies les données spontanées, j'ai également proposé aux consultantes et consultants une tâche de lecture (Annexe 5) et une tâche de dénomination à partir d'images (Annexe 6). Le martiniquais étant une langue à tradition orale dont l'enseignement en milieu scolaire est récent, non obligatoire et plus ou moins valorisé selon l'établissement scolaire, je voulais évaluer l'accessibilité de son système d'écriture pour les consultants et consultantes qui ont accepté de faire cette activité. Quant à la tâche de dénomination à partir d'images, il s'agissait d'obtenir des données orales sur le phénomène de liaison et de variation morphologique selon le nombre.

En outre, au cours de la thèse et au fil de l'analyse, j'ai procédé à de multiples séances d'élicitation afin de vérifier les résultats des tests de manipulation ou obtenir des données absentes dans les données spontanées. Chacune de mes intuitions a été soumise au jugement de consultantes et/ou consultants. Les structures manipulées ainsi que les données élicitées pour les besoins de l'analyse ont été soumises à deux consultantes et/ou consultants dans un premier temps. Si des désaccords apparaissaient, je procédais à des élicitations supplémentaires auprès de deux autres consultantes et consultants. J'ai notifié dans ma thèse les cas où, à la suite de cette seconde session d'élicitations, je ne disposais pas de résultats probants.

Dans cette thèse, je tire également partie de mon corpus de Master 2 en Sciences du Langage, que je m'appête à présenter.

3.1.2. Le corpus de Master 2 (Duzerol 2018)

Le corpus de mon mémoire de Master 2 (Duzerol 2018) contient des données orales ainsi que des données écrites.

En ce qui concerne les données orales, on trouve deux numéros d'une émission télévisée diffusée sur une chaîne locale codés « Tv1_relatives » et « Tv2_relatives » dans le corpus. Cette émission a pour but de faire découvrir la culture martiniquaise à travers la rencontre de personnes œuvrant dans et/ou pour le patrimoine et la culture martiniquaise. Si aucun contrat n'est passé entre l'hôte et ses invités pour ce qui est de la langue d'interaction, l'hôte s'exprime en martiniquais dès le début de l'émission, engageant ainsi ses interlocutrices et interlocuteurs à faire de même. À ces données issues des médias, il faut également ajouter la narration spontanée d'un consultant natif (PAT)³⁶. L'enregistrement dure onze minutes. Le locuteur raconte une partie de chasse en Guyane française.

Pour ce qui est des données écrites, il s'agit des quarante-cinq premières pages du roman *Jik dèyè o Bondyé* (Confiant 1979). Les données qui en sont issues ont une référence sous le format « (n, Conf) » dans le corpus. Cet ouvrage est écrit en martiniquais. En 2007, Confiant propose une version française de son roman, intitulé *La lessive du diable* (Confiant 2000). Raphaël Confiant (RAP) est un homme de lettres martiniquais, professeur émérite de la Faculté de Lettres et Sciences Humaines de l'Université des Antilles depuis 2020. Il est notamment connu pour son engagement au sein du Groupe d'Études et de Recherches en Espace Créolophone et Francophone (GEREC-F), groupe universitaire de recherche auquel on doit l'ouverture d'une licence, d'un master, d'un capes puis d'une agrégation de créole à l'ancienne Université des Antilles et de la Guyane, actuelle Université des Antilles. Il a participé à l'écriture du manifeste *Éloge de la créolité* (Bernabé, Chamoiseau, et Confiant 1993) où sont pensées identité et culture antillaises.

Maintenant que les deux corpus à l'étude ont été présentés et que les modalités de leur constitution ont été précisées, je considère chacun des critères retenus pour l'analyse.

³⁶ Voir le **Tableau 3** pour le profil sociolinguistique de PAT.

3.2. Les critères retenus pour l'analyse

Dans cette section, je présente chacun des critères employés pour l'analyse de la complémentation et de la complémentation. Ce sont les critères de (non)-finitude en martiniquais (3.2.1), les critères définis pour l'analyse linguistique de la complémentation (3.2.2) et de la relativisation (3.2.3) ainsi que pour l'analyse statistique de la complémentation (3.2.4). Quand nécessaire, certains critères ont été codés dans les bases de données que je présenterai plus tard (3.3).

3.2.1. Les critères de (non)-finitude en martiniquais

Selon les langues, selon leurs types de constructions, de propositions et leurs types de subordinées, la question de la subordination peut être liée à celle de la (non)-finitude (2.2). Dans cette thèse, il s'agit de déterminer si les complétives et les relatives de la base de données sont toujours finies ou non-finies d'une part, s'il existe un continuum de (non)-finitude en martiniquais d'autre part.

M'inspirant de la réflexion de Migge, Manfredi et Quint (2018), je propose des critères de finitude propres au martiniquais. En effet, Migge, Manfredi et Quint (2018) soulignent l'inadéquation des critères traditionnels de finitude car ils sont essentiellement morphologiques et sont rarement applicables aux langues créoles. Les auteurs et l'autrice mettent en lumière la nécessité de prendre en compte des critères de nature syntaxique aux côtés des critères morphologiques. Enfin, ils fournissent des arguments pour soutenir l'existence d'un continuum entre subordinées finies et subordinées non-finies, mettant en garde quant à une représentation binaire de la finitude. Ainsi, au vu de la façon dont opère la distinction entre syntagme nominal et proposition en martiniquais (4.2 ; 4.3), les critères que j'ai retenus pour statuer sur la finitude d'une proposition en martiniquais sont :

- les marques temps-aspect-mode (TAM),
- le respect des restrictions d'expression du constituant relativisé,
- la négation.

La finitude d'une proposition est toujours évaluée par comparaison à la proposition déclarative indépendante et prise en isolation lui correspondant, comme c'est le cas pour la théorie de la rétrogradation³⁷ de Cristofaro (2005, 58-59). Sont donc exclues les propositions déclaratives indépendantes coordonnées. Les trois critères retenus sont des critères de combinabilité morphosyntaxique qui sont appliqués de manière spécifique à chaque

³⁷ Traduit de l'anglais *deranking* (Cristofaro 2005, 54).

proposition. Pour chacun de ces critères, il s'agit de comparer les caractéristiques de la proposition analysée aux caractéristiques de la proposition déclarative indépendante correspondante. De fait, les trois critères d'évaluation de la finitude

- sont fonction du prédicat de la proposition analysée et
- peuvent nécessiter des opérations de manipulation et de substitution.

Ainsi, pour le critère considérant les marques TAM, il s'agit de voir si une/des marque(s) TAM est/sont présente(s) ou s'il est possible d'en insérer par substitution paradigmatique puisque que le prédicat d'une proposition déclarative indépendante prise en isolation peut recevoir des marques TAM en martiniquais. La seule observation de la présence de marque(s) TAM, critère employé par Syea (2017, 359) par exemple, ne saurait suffire puisqu'il existe des contextes morphosyntaxiques où l'absence de marque TAM ouvertement exprimée a une valeur TAM unique, déterminée par le paradigme des marques TAM du martiniquais (4.3.1). Dit autrement, il existe en martiniquais des valeurs TAM qui ne sont pas encodées par des marques TAM. Dans une proposition déclarative indépendante, l'absence de marque TAM est interprétée comme une valeur TAM imperfectif pour les prédicats statifs, comme une valeur TAM passé pour les prédicats non-statifs. De fait, en l'absence de marque TAM dans une proposition subordonnée, la combinabilité avec les marques TAM du martiniquais est testée.

Le critère de l'expression du constituant relativisé considère si, pour un prédicat donné, l'expression explicite du constituant relativisé répond aux mêmes restrictions que celles observées pour ledit prédicat employé dans une proposition déclarative indépendante prise en isolation. Pour exemple, dans une proposition déclarative indépendante prise en isolation, certains prédicats se construisent avec un sujet ouvertement exprimé obligatoire, d'autres prédicats se construisent avec un sujet ouvertement exprimé optionnel (4.3.3). Dès lors, l'absence d'un sujet ouvertement exprimé dans une proposition n'est pas systématiquement un indice de non-finitude ou de finitude non-prototypique. Aussi, la combinabilité avec un sujet ouvertement exprimé doit-elle être testée pour chaque proposition analysée.

Enfin, le critère de la négation consiste à vérifier, si comme pour une proposition déclarative indépendante prise en isolation en martiniquais, il est possible d'appliquer une polarité négative à la proposition étudiée. Est donc testée la combinabilité avec une marque de négation (4.3.4).

En somme, je caractérise la finitude et la non-finitude en martiniquais selon trois critères de manipulation.

Une proposition finie prototypique

- peut contenir une ou des marque(s) TAM,

- a des constituants soumis aux mêmes règles d'expression que les constituants de la proposition déclarative indépendante correspondante
- et peut recevoir une polarité négative.

Une proposition non-finie prototypique

- ne peut contenir aucune marque TAM,
- a des constituants soumis à des règles d'expression différentes de celles des constituants de la proposition déclarative indépendante correspondante
- et ne peut être niée.

La distinction entre proposition prototypiquement finie et proposition prototypiquement non-finie, en manipulation, est synthétisée dans le Tableau 4.

Tableau 4 - La (non)-finitude en martiniquais : critères de manipulation

	Marques TAM	Respect des restrictions d'expression des constituants	Négation
Finitude prototypique	+	+	+
Non-finitude prototypique	-	-	-

Enfin, on notera que chaque combinaison de critères de finitude recensée dans la thèse reçoit arbitrairement un numéro, la numérotation des types et sous-types de (non)-finitude des relatives et complétives ne correspondant à aucune concordance morphosyntaxique.

3.2.2. Les critères de l'analyse linguistique de la complémentation

Sur le plan linguistique, les complétives sont analysées du point de vue de la morphosyntaxe, de la sémantique mais aussi du discours.

Les caractéristiques morphosyntaxiques considérées sont tirées de la littérature typologique (Noonan 2007; Cristofaro 2005). Ce sont :

- le positionnement de la subordonnée complétive dans la chaîne syntagmatique

Dans la base de données des complétives (3.3.1), toutes les complétives sont postposées à l'élément de la proposition matrice dont elles saturent la valence.

- les marques de subordination soit des morphèmes dont la fonction première est de signaler la présence d'une proposition subordonnée

On distingue entre présence et absence de subordonnant dans la base de données des complétives.

- la (non)-finitude (3.2.1) de la subordonnée complétive

Pour ce qui de la (non)-finitude, le critère du respect des restrictions d'expression des constituants est restreint au respect des restrictions d'expression du sujet dès lors que, selon les études typologiques et dans la grande majorité des cas de complétives de la base de données, c'est ce constituant qui fait l'objet d'un traitement syntaxique différent de celui de la proposition prototypiquement finie en martiniquais.

Aux côtés des critères morphosyntaxiques, j'emploie des critères sémantiques. Sont pris en compte :

- la coréférentialité entre le sujet du prédicat de la subordonnée complétive et le sujet de la proposition matrice,
- le type sémantique du prédicat de la proposition matrice.

En ce qui concerne la coréférentialité entre le sujet du prédicat de la subordonnée complétive et le sujet de la proposition matrice, j'y référerai dans la suite du propos sous les termes de *coréférentialité des sujets*. Ce critère a été pris en compte dans l'optique de tester la « prédiction générale de l'iconicité³⁸ » de Givón (2001b, 2:39-40) formulée en ces termes :

« *Intégration des événements et union des propositions*

Plus le lien sémantique entre deux événements est fort, plus l'intégration syntaxique des deux propositions en une proposition complexe mais unique sera importante³⁹. »

La coréférentialité des sujets est une des manifestations possibles d'un lien sémantique entre complétive et matrice. Il s'agit donc de voir si, en martiniquais, la coréférentialité des sujets influence l'emploi de complétives non-finies c'est-à-dire l'emploi de complétives ayant un fort degré d'intégration syntaxique. Les exemples (37) et (38) en français mettent en lumière qu'avec le prédicat *vouloir*, la complétive employée aura un degré de non-finitude plus important quand les sujets de la complétive et de la matrice sont coréférentiels. Ainsi, en

³⁸ Traduit de l'anglais « [...] *general prediction of iconicity* [...] » (Givón 2001b, 2:40).

³⁹ Traduit de l'anglais « *Event integration and clause union. The stronger is the semantic bond between the two events, the more extensive will be the syntactic integration of the two clauses into a single though complex clause.* » (Givón 2001b, 2:40).

(37), dans un contexte de coréférentialité des sujets, la complétive a une forme infinitivale, et n'a ni sujet ouvertement exprimé ni marque de subordination. En revanche, en (38), où il n'y a pas de coréférentialité des sujets, le sujet *tu* de la complétive est ouvertement exprimé et la complétive est introduite par le subordonnant *que*. Enfin, la forme prédicative *dormes* demeure une forme que l'on ne trouve pas dans une proposition indépendante (Creissels 2006a, 2:185) mais elle admet davantage de variation flexionnelle que l'infinitif *dormir*.

(37)

Je *veux* [*dormir*].
 S1SG vouloir.IND.PRS.1SG dormir.INF.PRS

(38)

Je *veux* [*que tu dormes*].
 S1SG vouloir.IND.PRS.1SG SUB S2SG dormir.SUBJ.PRS.S2SG

Pour ce qui est du type sémantique du prédicat de la proposition matrice, la typologie sémantique employée reprend majoritairement celle proposée par Cristofaro (2005, 99-109) ; Cristofaro s'inspirant elle-même de la classification de Noonan (1985). Huit types sémantiques de prédicats ont été identifiés dans la base de données. On recense :

Les prédicats de souhait (desiderative predicates)

Il s'agit de prédicats exprimant le souhait d'un expérient qu'un état de fait se réalise. Dans la base de données, il s'agit de *lé* 'vouloir' et *anvi* 'avoir envie'.

Les prédicats de connaissance (knowledge predicate)

Ce deuxième type sémantique rassemble les prédicats qui renvoient au fait qu'un expérient dispose de connaissances au sujet d'un contenu propositionnel ou qu'il soit dans un processus d'acquisition de cette connaissance. La base de données compte quatre prédicats de connaissance : *aprann* 'apprendre', *konnet* 'connaître', *konstaté* 'constater'⁴⁰ ainsi que *sav* 'savoir'.

Les prédicats de manipulation-causation (manipulative predicates, predicates of causation)

Les prédicats de manipulation « décrivent un acte de manipulation impliquant un état de fait ou une entité qui fonctionne comme une cause » (Cristofaro 2005, 104). Dans le cas des prédicats de causation, l'état de fait exprimé par la subordonnée complétive est considéré comme accompli. En d'autres termes, la manipulation est présentée comme ayant abouti. Les prédicats de la base de données employés avec cette sémantique sont *fè* 'faire' et *aprann* 'apprendre'.

⁴⁰ Dans la base de données, *konstaté* est employé par le locuteur pour exprimer le fait de comprendre que le contenu propositionnel exprimé par la subordonnée complétive est vrai.

Les prédicats de manipulation-demande (manipulative predicates, predicates of request)

Contrairement aux prédicats de manipulation de type « causation », ceux de type « demande » ont pour complément une subordonnée pour laquelle il n'est pas requis que l'état de fait qu'elle exprime soit accompli. *Mandé* 'demander' est le seul prédicat de ce type de la base de données.

Les prédicats de perception (perception predicates)

Ces prédicats « font référence à la façon dont un expérimenté perçoit la réalisation d'un certain état de fait » (Cristofaro 2005, 104). Dans la base de données, *wè* 'voir' et *gadé* 'regarder' expriment une perception visuelle tandis que *tann* 'entendre' fait référence à une perception auditive.

Les prédicats d'attitude propositionnelle (propositional attitude predicate)

Ce type sémantique regroupe les prédicats grâce auxquels est formulé un jugement de valeur quant à l'état de fait exprimé par la subordonnée complétive. *Konprann* 'comprendre', *kwè* 'croire', *pansé* 'penser', *persuadé*⁴¹ 'persuader', *sanm* 'sembler' et *twouvé* 'trouver' sont les prédicats d'attitude propositionnelle présents dans la base de données.

Les prédicats de parole (utterance predicate)

Selon la formule de Cristofaro (2005, 108) : « ils décrivent un processus de transfert d'information initié par un agent et adressé à un destinataire ». Dans la base de données on compte *di* 'dire' ainsi que *propozé* 'proposer'.

Les copules

Ce type sémantique n'est pas mentionné par Cristofaro, mais l'observation des données a mis en lumière le besoin d'ajouter ce dernier type de prédicats. À la suite de Payne (1997, 114), sera appelé copule « un morphème qui joint [...] deux éléments nominaux dans une prédication nominale ». En martiniquais, la copule est *sé* 'être'.

Aux critères linguistiques qui viennent d'être énumérés et qui, somme toute, sont des critères canoniques en typologie, s'ajoutent trois autres critères linguistiques qui ont été identifiés grâce à l'observation des données. Ce sont des critères pour lesquels, à partir des données du corpus, j'ai fait l'hypothèse qu'ils pouvaient être des variables explicatives et statistiquement significatives pour la production et la répartition des variantes des

⁴¹ Du fait de la présence de la voyelle [u], d'aucun considérerait qu'il s'agit d'un emprunt ou d'alternance codique. Si je ne statue pas ici de l'appartenance du lexème *persuadé* au lexique du martiniquais, je ne souscris pas pour autant à une délimitation exclusivement basilectale du martiniquais. Se référer à Duzerol (2021, 7), Térosier, François-Haugrin et Duzerol (2022, 9) et Noël-Ferdinand (2022, 7).

complétives (5.3; 5.7). Ces trois critères relèvent du domaine du traitement de l'information. Il s'agit de

- la possibilité d'une double interprétation de la complétive

En l'absence d'indices prosodiques désambiguïsants, certaines propositions ont deux interprétations possibles. Elles peuvent être analysées comme des subordinées complétives ou comme du discours direct. C'est le cas de la proposition *nou pé pa rété kouché toulong* en (39). En outre, l'analyse de *nou* comme sujet de la complétive est justifiée par le fait qu'il n'est pas possible de substituer à *nou* un pronom exclusivement objet, en (39)b.

(39)

a. *épi i ka di [nou pé pa rété kouché*
 et S3SG IPFV dire 1PL pouvoir NEG rester coucher
toulong]

sans.arrêt

'et il dit que nous ne pouvons pas rester couchés indéfiniment'

'et il dit : « nous ne pouvons pas rester couchés indéfiniment ! »'

*'et il nous dit que nous ne pouvons pas rester couchés indéfiniment'

*'et il nous dit : « nous ne pouvons pas rester couchés indéfiniment ! »'

Descrip OZT 072

b. **épi i ka di -y [pé pa rété kouché*
 et S3SG IPFV dire O3SG pouvoir NEG rester coucher
toulong]

'et il dit : « il ne peut pas rester couché indéfiniment ! »'

Élicitation TYR

- La proximité d'(une) autre(s) subordinée

Pour un énoncé donné, l'on regarde si la proposition qui suit et/ou précède directement la complétive étudiée est une subordinée.

- Le nombre de mots entre la place du subordonnant et le sujet ou le prédicat de la complétive étudiée (Jaeger 2010, 42; Casasanto et Stag 2008, 602; 604-5).

3.2.3. Les critères de l'analyse linguistique de la relativisation

Sur la base des critères employés dans la littérature sur la relativisation et en considérant les spécificités du martiniquais, j'ai défini sept critères pour l'analyse linguistique de la relativisation :

Expression du nom de domaine

Il a été vu lors de la définition de la subordination que les propositions subordonnées sont asymétriquement liées à la proposition matrice dont elles dépendent (2.1). Dans le cas des subordonnées relatives, il s'agit plus précisément d'une dépendance à un élément nominal appartenant à la proposition matrice, le nom de domaine (2.4.1). La classification des domaines de relativisation de la base de données des relatives (3.3.2) est la suivante :

- Syntagme nominal défini (sn def)
- Syntagme nominal indéfini (sn indf)
- Syntagme nominal non déterminé (nn déterm)

J'exclus de cette catégorie les syntagmes nominaux indéfinis pluriel qui sont comptés parmi les groupes nominaux indéfinis.

Lorsque l'effet de sens est générique (gén), défini (déf) ou partitif (partitif) je le mentionne entre parenthèses. Lorsqu'il semble qu'il soit question de l'un de ces trois effets de sens mais que je juge cette analyse incertaine, je l'indique par l'ajout d'un point d'interrogation. Pour les autres cas, la signification est fonction du contexte (4.2.2.6).

- Syntagme nominal possessif (sn poss)
- Syntagme nominal démonstratif (sn dem)

Les domaines de relativisation de ce type n'expriment, intrinsèquement, aucune propriété sémantique permettant d'identifier un ensemble référentiel. On en trouve une illustration en (40) où les propriétés sémantiques exprimées par le nom de domaine *ceux* ne suffisent pas à déterminer un ensemble référentiel. Cet ensemble référentiel n'est déterminé sémantiquement qu'à partir du contexte énonciatif.

(40)

<i>Ce</i>	<i>film</i>	<i>a</i>	<i>passionné</i>
PR.DEM.MASC.SG	film	AUX.PRS.IND.PRS.3SG	passionner.PTCP.PST
<u><i>ceux</i></u>	[qui	<i>l'-ont</i>	<i>regardé]</i>
PR.DEM.MASC.PL	SUB	O3SG.MASC-AUX.PRS.IND.PRS.3PL	regarder.PTCP.PST

(Creissels 2006a, 2:208)

Dans la thèse, les propositions relatives qui dépendent d'un syntagme nominal démonstratif sont donc analysées comme des relatives libres soit des « [...] constructions où une unité phrastique a les caractéristiques formelles d'une relative combinée à un nom de domaine et a aussi pour fonction de sélectionner les entités qui vérifient une certaine propriété, mais sans que soit présent un nom de domaine explicitant l'ensemble sur lequel la relative opère une restriction. » selon la définition de Creissels (2006a, 2:208).

- Syntagme nominal numéral (sn num)
- Nom propre (sn n.p)
- Pronom démonstratif (pr dem)
- Pronom personnel (pr pers)
- Numéral (num)
- Domaines nominaux plus rares : *anchay/ anlo / anpil* ‘beaucoup’ + N ; *ayen* ‘rien’ ; *divès* ‘divers’ + N ; absence de domaine nominal (n.a) ; pronom personnel + SN possessif (pr pers + sn poss) ; *pliziè* ‘plusieurs + N’ ; *tou* ‘tout’ + *sa* ‘PR.DEM’ ; *tout* ‘tout’ + N
- Domaines nominaux de pseudos-relatives temporelles (temps)

Par ailleurs, les codes « (fr) » et « (fr ?) » postposés au code du type de domaine nominal signifient respectivement que le domaine nominal est en français pour le premier, qu’il n’est pas certain que le domaine nominal soit en martiniquais pour le second.

Enfin, je signale la présence de deux cas de relatives (FLU Narr 053) pour lesquels le type de nom de domaine n’est pas identifié. Dans le premier cas, dont le code ELAN est « FLU Narr 053 », la rapidité de la parole ne me permet pas de trancher sur la présence ou l’absence d’un éventuel déterminant indéfini. Dans le second cas, « Narr OZT 101 », la relative est sémantiquement compatible avec deux potentiels noms de domaines de sorte que je ne peux trancher.

Position syntaxique relativisée

Les principales positions syntaxiques du syntagme nominal en martiniquais sont présentées dans l’esquisse grammaticale (4.2.4). En suivant la définition de Creissels (2006b, 1:273-74), je distingue entre positions syntaxiques nucléaires et positions syntaxiques périphériques. Les constituants occupant une position syntaxique nucléaire sont des arguments du syntagme prédicatif : leur présence est requise par la valence du prédicat. L’appellation « adjoints » désigne les groupes nominaux dont les rôles syntaxiques sont « périphériques », c’est-à-dire que ces éléments nominaux ne sont pas nécessaires à la saisie du sens du procès⁴² exprimé par la prédication.

Il s’agit donc d’identifier, dans la relative, le constituant relativisé et la position syntaxique qu’il y occupe. Les positions syntaxiques relativisées dans la base de données des relatives

⁴² Les différents sèmes du prédicat, ses traits de sens, qu’il s’agisse d’actions ou d’états.

(3.3.2) sont : le sujet, l'objet direct, la construction à double complément d'objet direct, le complément circonstanciel de lieu adjoint ainsi que le complément circonstanciel de temps adjoint.

Les positions syntaxiques relativisées pour lesquelles je n'ai identifié qu'une seule occurrence dans le corpus n'ont pas été conservées dans la base de données des relatives (3.3.2) : compléments circonstanciels de manière et d'accompagnement.

Place de la proposition relative dans la chaîne syntagmatique

Il s'agit de déterminer la relation structurelle entre proposition matrice et proposition relative d'une part (2.4.2), en s'appuyant sur la classification d'Andrews(2007). D'autre part, on observe la place de la proposition relative par rapport au nom de domaine dont elle dépend.

Toutes les relatives de la base de données sont enchâssées d'une part et postnominales d'autre part.

Trou syntaxique

Le trou syntaxique a été défini lorsque l'on a considéré la stratégie de l'omission (A. D. Andrews 2007, 222-23) pour l'expression du constituant relativisé dans la proposition relative (2.4.3). Le critère du trou syntaxique consiste donc à identifier si le constituant relativisé dans la proposition relative n'apparaît pas et ne peut être exprimé sous sa forme canonique à la place qu'il occuperait dans la proposition déclarative indépendante correspondante (Creissels 2006a, 2:209).

Marques impliquées dans la relativisation

D'un point de vue translinguistique, la présence d'une marque de relativisation n'est nullement obligatoire. Dans cette étude, les marques de relativisation considérées sont de trois types :

- les subordonnants classés en relativiseurs et pronoms relatifs (2.4.5) ;
- les pronoms résomptifs (2.4.3) ainsi que
- la marque propositionnelle de définitude (3.2.1)

(Non)-finitude de la relative

Le degré de (non)-finitude des propositions relatives de la base de données est déterminé sur la base des critères de manipulation que j'ai établis pour le martiniquais (3.2.1). En outre,

pour les relatives du corpus, sauf dans les cas numériquement minoritaires où le subordonnant est *pou* (6.6.3.2 ; 6.7), seul le constituant relativisé présente un encodage différent de celui des constituants de la proposition prototypiquement finie en martiniquais. Aussi le critère de respect des restrictions d'expression des constituants est-il restreint au respect des restrictions d'expression du constituant relativisé pour l'analyse de la relativisation.

3.2.4. Les critères de l'analyse statistique de la variation des complétives

Je l'ai précisé lors de la présentation de la perspective choisie pour cette thèse (1.5.2), mon travail consiste en une étude de corpus de la complémentation et de la relativisation en martiniquais où je prends acte de ce que la variation est inhérente à toutes les langues naturelles. De fait, m'inspirant de la méthodologie de la sociogrammaire (Meyerhoff 2017; Nagy 2009), j'ai couplé analyse linguistique des données et étude statistique des mécanismes de variation qui y ont été observés. Pour mener cette analyse statistique de la variation des complétives, je questionne l'interaction des critères linguistiques (3.2.1; 3.2.1) et de critères sociaux que je m'appête à énumérer dans la variation des complétives de la base de données.

Sur le plan social, les caractéristiques considérées sont celles traditionnellement citées dans les études sociolinguistiques. Ce sont :

- le lieu d'origine

Afin d'obtenir des catégories selon le lieu de vie des consultants et consultantes, la communauté d'agglomération a été préférée à la ville d'origine. Cela permet de diviser les consultantes et consultants en trois groupes : la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique (CAP Nord Martinique), la Communauté d'Agglomération du Centre Martinique (CACEM) et la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique (Espace Sud).

- Le genre social

Les consultantes et consultants sont classé-e-s entre individus de genre social masculin et ceux de genre social féminin.

- La tranche d'âge lors de l'année d'enregistrement

Trois tranches d'âge ont été définies à partir des usages en sociolinguistique : les jeunes adultes de 18 à 24 ans, les adultes de 25 à 55 ans et les adultes de plus de 56 ans.

- La catégorie socioprofessionnelle

Les consultantes et consultants m'ont communiqué leur profession que j'ai ensuite catégorisée selon la classification de l'INSEE PCS 2003⁴³ : autres personnes sans activité socioprofessionnelle ; cadres et professions intellectuelles supérieures ; employé·e·s ; ouvriers ; professions intermédiaires.

Sur la base des critères d'analyse que je viens de présenter, j'ai élaboré des bases de données dont je m'apprête à parler.

3.3. Les bases de données et questionnaires

Cette section est dédiée, d'une part, à la présentation des deux bases de données que j'ai constituées sous Excel pour cette thèse, à partir des corpus qui ont été présentés antérieurement (3.1) et sur la base des critères retenus pour l'analyse (3.2). Il s'agit de la base de données que j'ai élaborée pour l'étude de la complémentation (3.3.1) et de celle construite pour l'étude de la relativisation (3.3.2). Les deux bases de données sont disponibles en ligne (Duzerol 2023a) sur la plateforme d'outils et de ressources linguistiques pour un traitement optimisé de la langue française (ORTOLANG), à l'adresse suivante : <https://hdl.handle.net/11403/basededonnees-these>. Je présente, d'autre part, les questionnaires en ligne employés pour l'étude de la relativisation (3.3.3).

3.3.1. La base de données pour l'étude de la complémentation

La base de données de complétives a été élaborée à partir des données spontanées du corpus de thèse uniquement (3.1.1). Ce sont les 110 minutes de données transcrites sous ELAN-CorpA qui ont été utilisées. Pour rappel, ces données spontanées ont été collectées auprès de 18 consultantes et consultants que j'ai présentés précédemment (3.1.1.1 ; Tableau 3).

112 cas de subordonnées complétives ont été répertoriés. L'Image 2 propose un aperçu de la base de données de complétives. Sur la base des critères linguistiques et sociaux employés pour l'analyse de la complémentation (3.2.1 ; 3.2.1 ; 3.2.4), des variables ont été

⁴³<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/pcs2003/categorieSocioprofessionnelleAgregree/1?champRecherche=true>.

codées sous Excel afin d'établir une base de données exploitable pour l'utilisation de modèles statistiques mixtes (5.7).

Subordonnées	F05-L TAM du P de SUB	F06-L S SUB exprimé	F07-L Négation	F08-L Double interprétation	F09-L Proximité de subordonnée	F10-L Nbre de mots entiers	Codage ELAN	F11-L S SUB corrélatif	F12-L Type sémantique	F12-L_bis Forme du prédicat	F14-S Lieu de vie par	F15-S Genre	F16-S Tranche d'âge en 2018	F17-S Catégorie professionnelle (INSEE, PCS2003)
yo di mwèn pou man fè an lisans	NE	oui	oui	non	oui		0 UTT di, post, pou, différent S, ouvert	non	utterance	di	Centre	masculin	1962 et ante	cadres et professions intellectuelles supérieures
mwèn di man ka alé semimaraton	E	oui	oui	oui	non		0 UTT (amb) di, post, a, same S, ouvert	oui	utterance	di	Centre	masculin	1962 et ante	cadres et professions intellectuelles supérieures
alors (f) man di man ka fè se- semimaraton	E	oui	oui	oui	non		0 UTT (amb) di, post, a, same S, ouvert	oui	utterance	di	Centre	masculin	1962 et ante	cadres et professions intellectuelles supérieures
tout moun di mwèn eske man vini fou	NE	oui	oui	non	non		0 UTT di, post, eske, différent S, ouvert	non	utterance	di	Centre	masculin	1962 et ante	cadres et professions intellectuelles supérieures
man di man key léty	E	oui	oui	oui	non		0 UTT (amb) di, post, a, same S, ouvert	oui	utterance	di	Centre	masculin	1962 et ante	cadres et professions intellectuelles supérieures
efektivman yo di mwèn atann	n.a	non	oui	oui	non		0 UTT (amb) di, a, différent S, non ouvert	non	utterance	di	Centre	féminin	1962 et ante	Professions intermédiaires
yo di mwèn sa sé pa kréyol sa	NE	oui	oui	oui	non		0 UTT (amb) di, post, a, différent S, ouvert ; EXTR	non	utterance	di	Centre	féminin	1962 et ante	Professions intermédiaires
alors (f) es ou pé di nou ki sijè ou chw- ou chwazi ?	NE	oui	oui	non	non		0 Q ; MODAL, ps, post, a, same C, non ouvert, a ; UTT di, post, ki, same S, ouvert	oui	utterance	di	Espace Sud	féminin	2012-1994	cadres et professions intellectuelles supérieures

Image 2 - Aperçu de la base de données Excel des subordonnées complétives

Le Tableau 5 reprend l'ensemble des 13 variables codées sous Excel dans la base de données de complétives, dans l'optique de l'analyse statistique de la variation (3.2.4).

Tableau 5 - Les 13 variables codées dans la base de données Excel de complétives

Code de la variable	Type de variable	Description de la variable	Réponses
F05-L	linguistique	TAM du prédicat de la complétive	NE (non exprimé) ; E (exprimé) ; n.a ⁴⁴ (pas de TAM)
F06-L	linguistique	Sujet de la complétive exprimé	oui ; non
F07-L	linguistique	Négation possible du prédicat de la complétive	oui ; non
F08-L	linguistique	Double interprétation sans la prosodie : discours direct ou subordonnée	oui ; non
F09-L	linguistique	Proximité de subordonnées	oui ; non
F10-L	linguistique	Nombre de mots entre la place du subordonnant et le sujet ou le prédicat de la subordonnée étudiée	
F11-L	linguistique	Sujet de la complétive coréférentiel au sujet de la proposition matrice	oui ; non
F12-L	linguistique	Type sémantique du prédicat de la matrice (Cristofaro 2005)	<i>modal</i> 'modal' ; <i>utterance</i> 'parole' ; <i>knowledge</i> 'connaissance' ; <i>desiderative</i> 'souhait' ; <i>perception</i> 'perception' ;

⁴⁴ n.a est mis pour non applicable.

			<i>manip-causative</i> ‘manip-causation’ ; <i>manip-request</i> ‘manip-demande ; <i>propAtt</i> ‘attitude propositionnelle’
F12-L_bis	linguistique	Forme du prédicat de la matrice	"xxx"
F14-S	social	Lieu de vie (Communauté d’Agglomération)	CA du Centre de la Martinique ; CA de l’Espace Sud de la Martinique ; CA du Pays Nord Martinique
F15-S	social	Genre	masculin ; féminin
F16-S	social	Tranche d’âge utilisées en sociolinguistique	18-24 (jeunes adultes) ; 25-55 (adultes) ; 56 et plus
F17-S	social	Catégorie professionnelle (INSEE PCS 2003)	autres personnes sans activité socioprofessionnelle ; cadres et professions intellectuelles supérieures ; employé·e·s ; ouvriers ; professions intermédiaires

3.3.2. La base de données pour l’étude de la relativisation

La base de données totalise 362 cas de relatives. La base de données de relatives a été constituée à partir de deux corpus : le corpus de thèse (3.1.1) ainsi que le corpus de Master 2 de Duzerol (2018) (3.1.2). La base de données comporte deux types de données : données orales et productions écrites.

Comme je l’ai précisé lors de la présentation des données orales du corpus de thèse et celles de l’émission télévisée dont j’ai étudié deux numéros, les consultantes, consultants et personnalités dont j’analyse les productions n’ont pas été contraint·e·s dans le choix du code linguistique. On observe donc une utilisation libre du français et du martiniquais dans les données orales, même si le martiniquais est la langue prépondérante. De fait, j’ai exclu les cas de relatives pour lesquels la syntaxe et la morphologie étaient françaises. En revanche, j’ai fait le choix de prendre en compte les cas de relatives où la syntaxe et la morphologie de la relative et de son prédicat étaient sans équivoque celles du martiniquais tandis que des

tronçons clairement délimités étaient en français ou ne pouvaient pas être analysées de manière univoque comme du martiniquais. (41) en est un exemple : le nom de domaine *l'élève nul* est en français tandis que la relative *lézot-la té ka kriyé nul-la* ‘que les autres appelaient le nul’ est en martiniquais. Dans la relative, l’emploi du nom *nul* qui peut être interprété comme un morphème français n’influence pas la syntaxe et la morphologie de la relative (6.4.1).

(41)

[...]	[<i>l'élève</i>	<u> </u>	<i>nul</i>](fr)	[<i>lézot-la</i>		<i>té</i>	<i>ka</i>	<i>kriyé</i>
	DET.DEF.SG-élève		nul	autres- ART.DEF		PST	IPFV	appeler
	<i>nul(fr?)-la</i>	[...]						
	nul-DET.DEF.SG							
	‘[...] l’élève nul que les autres appelaient le nul[...]							
	Narr OZT 031							

Chaque subordonnée relative a été codée pour la position syntaxique relativisée, le relativiseur employé, la présence ou absence d’un pronom résomptif, la présence ou l’absence d’une marque propositionnelle de définitude (6.8.4), le type de tête nominale ainsi que son caractère (non)-restrictif. L’Image 3 est un extrait de la base de données des relatives.

Numéro	Locuteur	Rôle	R-eur	Code ILAN	R-eur	Phonétiq	DEF	Déterm o	Résumpt	bc	Tête	an dérm (dét)	Numéro	Type	personne	ki	rel	plainsyé	pedi	flaman	lavi-yo	
(1, Conf)	RAP	S	ki				non		non				(1, Conf)	texte	personne	ki	rel	plainsyé	pedi	flaman	lavi-yo	
(1, Conf)													(1, Conf)	glose	Les pensais qui préféré			préférer	perdre	flamme	vie-jag	
(1, Conf)													(1, Conf)	traduction	le flamme de leur vie							
(2, Conf)	RAP	S	ki				oui	restrictive	non		an def		(2, Conf)	texte	mal	balan-a	ki	rel	is	chak-aké	pyé	
(2, Conf)													(2, Conf)	glose	mauvais	elan-det-def		pas		transporter	piad	
(2, Conf)													(2, Conf)	trad. lit.	effronté-3sg	la						
(2, Conf)													(2, Conf)	glose	le mauvais élan qui transportant ses pieds d'effronté							
(2, Conf)													(2, Conf)	traduction	le mauvais élan qui transportant ses pieds d'effronté							
(3, Conf)	RAP	OCL	oti				oui	restrictive	non		an def		(3, Conf)	texte	si	hibwesu-det-def	oti	rel	as	né-ja	is	
(3, Conf)													(3, Conf)	glose	si	hibwesu-det-def		rel	pl	homme-det-def	pas	
(3, Conf)													(3, Conf)	texte	mari-y	la						
(3, Conf)													(3, Conf)	glose	attacher-3sg	def						
(4, Conf)	RAP	Od	Ø				non		non		an def		(4, Conf)	traduction	les hibweu ou les homme	l'avant attaché						
(4, Conf)													(4, Conf)	texte	kaile	aprez-la	as		milayim	lammal-la		
(4, Conf)													(4, Conf)	glose	épice	sur-det-def			milicem	amarat-det-def		
(4, Conf)													(4, Conf)	texte	is	ka						
(4, Conf)													(4, Conf)	glose	pas	imperf						
(4, Conf)													(4, Conf)	trad	'espèce de peur que les miliciens de 'luminat répandaient'	lajounin	ki-à	ki	is	bay ak-a		
(5, Conf)	RAP	S	ki				oui	restrictive	non		an def		(5, Conf)	glose	si	journe	clair-det-def	rel	pas		détter-def	
(5, Conf)													(5, Conf)	traduction	les journée clares qui définaient							
(5, Conf)													(5, Conf)	glose	dem	rel						
(6, Conf)	RAP	S	ki				non		non		pr dem		(6, Conf)	glose	ceux qui ont des yeux'	rel						
(6, Conf)													(6, Conf)	traduction	'ceux qui ont des yeux'	rel						
(7, Conf)	RAP	S	ki				non		non		an dem		(7, Conf)	texte	lammzè	ramnyéyz	tain	ki	rel	anlè	tèt	
(7, Conf)													(7, Conf)	glose	misière	rucumière	dem			sur	tête	
(7, Conf)													(7, Conf)	glose	nig-la							
(7, Conf)													(7, Conf)	traduction	ette misère rucumière qui est sur la tête du nigre'							

Ainsi, l'étude de corpus de la complémentation et de la relativisation en martiniquais est élaborée sur la base de deux bases de données que je viens de présenter. J'ai également utilisé les résultats de deux questionnaires en ligne dont la participation était anonyme.

3.3.3. Les questionnaires pour l'étude de la relativisation

Dans le cadre de mon mémoire de Master 2 (Duzerol 2018) et avec l'aide de l'ingénieur Sébastien Flavier, j'ai mis en place deux questionnaires en ligne sur les attitudes langagières face à différentes variantes de subordonnées relatives. Il n'y avait aucun prérequis quant à l'aisance linguistique des participantes et participants. En outre, bien que je nomme la langue « martiniquais (créole, Martinique) » dans mes publications (1.1), je l'ai volontairement dénommée « créole martiniquais » ou « créole » dans les questionnaires, suivant la dénomination la plus courante dans le langage quotidien.

Questionnaire 1

Le Questionnaire 1 (Annexe 7) a été soumis à cinq participantes et participants. Il s'agit des jugements de grammaticalité de relatives sujet sans subordonnant (6.3.2). Quatre relatives du martiniquais sont soumises à la manipulation de marque TAM : toutes les possibilités de combinaison sont recensées – sans égard pour la grammaticalité des énoncés. Le corpus compte donc 44 propositions relatives. La consigne était :

- « Pour chaque phrase dire
- Si vous formuleriez cette phrase de la même manière ? (oui ou non)
 - Si vous avez déjà entendu cette phrase ? (oui ou non)
 - S'il vous semble juste de dire cette phrase comme cela en créole martiniquais ? (oui ou non) »

Questionnaire 2

Le Questionnaire 2 (Annexe 8) a été rempli par quatre participants et participantes et comporte 15 propositions relatives. Il recueille des attitudes langagières face à plusieurs structures de relativisation de l'objet direct.

La consigne était :

- « Pour chaque exemple
- Est-ce que vous formuleriez cette phrase de la même manière ? (oui ou non)

- Avez-vous déjà entendu cette phrase ? (oui ou non)
- Donnez une note entre 1 et 3
 - 1 = créole des anciens
 - 2 = créole de tout le monde
 - 3 = créole influencé par le français »

Nous venons donc de le voir, mon travail doctoral a été mené à partir d'une diversité de données. On compte des données orales parmi lesquelles des données spontanées collectées lors de terrains ainsi que des épisodes d'une émission télévisée et des données élicitées lors de multiples séances de travail qui se sont échelonnées tout au long du doctorat. S'y ajoutent des données écrites tirées d'une nouvelle. Ces données ont été codées sous ELAN Corp-A afin de constituer deux bases de données, l'une pour l'analyse de la complémentation, l'autre pour l'analyse de la relativisation. Je vais maintenant préciser quelle est la présentation typographique de ces données, et des exemples plus généralement, dans la thèse.

3.4. La présentation typographique des exemples dans la thèse

Ma méthode de présentation des exemples dans la thèse peut être résumée en quatre volets : la structure des exemples, les codes typographiques employés, les conventions de transcriptions sous ELAN Corp-A (2022) ainsi que la citation d'exemples issus de publications.

La structure des exemples est expliquée ci-dessous.

(Numéro de l'exemple)

<i>Ligne 1 (facultative)</i>	<i>Transcription en système orthographique GEREC-2 si elle diffère du découpage morphémique</i>
<i>Ligne 2</i>	<i>Découpage morphémique</i>
LIGNE 3	GLOSE
Ligne 4	Traduction(s) en français
Ligne 5	Source : référence bibliographique ou référence du corpus (type de données, CODE CONSULTANT·E et

numéro du segment dans ELAN-CorpA/
n, Tv1_relatives/ *n*, Tv2_relatives/ *n*, Conf)

Il arrive que la référence d'un exemple d'un de mes corpus comporte deux codes de consultant·e·s, à l'instar de « Descrip TUO 001 (JUV) ». Dans ce cas, il faut comprendre que la personne qui a produit l'exemple n'est pas le consultant ou la consultante principal·e qui a donné son nom à l'enregistrement mais un autre consultant ou une autre consultante dont le code se trouve entre parenthèses.

Pour faciliter la lecture des exemples, j'emploie les trois codes typographiques suivants :

- les crochets signalent les bornes gauche et droite de la structure étudiée ;
- le gras met en évidence le morphème étudié ou par défaut le subordonnant de la subordonnée étudiée ;
- le soulignage identifie la tête syntaxique de la structure étudiée.

À ces trois codes typographiques s'ajoutent les conventions que j'ai employées pour la transcription des données spontanées sous ELAN-CorpA. Elles ont toutes été regroupées dans le Tableau 6. Je prends pour exemple des cas où la convention suit le mot fictif *abcd*.

Tableau 6 - Mes conventions de transcriptions sous ELAN-CorpA

Convention dans ELAN-CorpA	Signification
<i>abcd...</i>	Pause d'hésitation ; interruption d'énoncé
<i>abcd-</i>	Interruption de mot
<i>abcd?</i> Ou (<i>abcd?</i>)	Tentative de transcription du mot
<i>abcd(fr?)</i> ou <i>abcd(mq?)</i>	Identification incertaine de la langue
<i>abcd(fr)</i>	Mot en français
xxx	Mot non identifiable
[<i>abcd abcd abcd</i>](fr)	Segment entre crochets en français
[<i>abcd abcd abcd</i>](fr?) ou [<i>abcd abcd abcd</i>](mq?)	Identification incertaine de la langue du segment entre crochets

En ce qui concerne les exemples tirés de publication, ceux-ci sont cités tels qu'ils apparaissent dans leur version originale. Dans un souci de cohérence, les gloses ont été

ajoutées ou homogénéisées. Les codes typographiques cités ci-avant ont également été appliqués. Par ailleurs, les exemples en anglais dans leur version originale ont été traduits en français dans la thèse.

Pour finir, lorsque des données quantitatives sont fournies en pourcentage, les pourcentages sont arrondis à l'unité.

Ma méthodologie ayant été désormais détaillée, je vais dresser une esquisse grammaticale du martiniquais contenant les informations indispensables pour comprendre le fonctionnement d'une proposition dans cette langue.

4. Esquisse grammaticale

Cette esquisse grammaticale a deux objectifs principaux. D'une part, je présente les résultats d'une étude de la phonologie du martiniquais (4.1), menée à l'occasion de l'atelier phonologie du laboratoire Dynamique du Langage, animé par Shelece Easterday. Bien que le système phonologique du martiniquais ait déjà été décrit, mon travail a pour spécificité d'être basé sur un corpus de données orales enregistrées. D'autre part, j'expose les informations linguistiques nécessaires pour l'appréhension générale du fonctionnement d'une proposition en martiniquais. Ainsi je présente les caractéristiques du syntagme nominal (4.2) et celles du syntagme prédicatif (4.3) en martiniquais. Lors de la présentation du syntagme prédicatif, une section est dédiée à mon travail sur la négation en martiniquais, effectué dans le cadre d'un atelier de morphosyntaxe sur la négation au laboratoire Dynamique du Langage, animé par Olga Krasnoukhova.

4.1. La phonologie

Dans cette section, je propose une description du système phonologique du martiniquais élaborée avec l'aide des conseils de Shelece Easterday. Cette analyse est menée sur la base de mon corpus de données enregistrées (3.1.1). Par ailleurs, dans certains cas, le dictionnaire de Confiant (2007a) a été utilisé pour l'identification de paires minimales. Ce type d'étude phonologique sur corpus étant peu fréquent pour le martiniquais, je prendrai le temps d'exposer les résultats obtenus. L'objectif poursuivi est d'inventorier les sons recensés dans le corpus, de discriminer entre sons distinctifs (ou phonèmes) et sons non-distinctifs et de justifier cette classification. Comme souligné précédemment (1.5.2), je considère le martiniquais tel qu'il est pratiqué par les contributeurs du corpus, dans son fonctionnement synchronique. Le corpus comporte trente-trois phonèmes qui se répartissent en douze phonèmes vocaliques et vingt-et-un phonèmes consonantiques. Je considère tout d'abord les phonèmes vocaliques (4.1.1) du martiniquais pour ensuite m'arrêter sur les phonèmes consonantiques (4.1.2).

4.1.1. Les voyelles

Figure 2 - Les phonèmes vocaliques du corpus

	Antérieures		Centrales	Postérieures
Fermées	i	(y)		u
Semi-fermées	e	ø		o
Semi-ouvertes		ɛ		ɔ
		ẽ		õ
Ouvertes			a	
			ã	

Dans le corpus à l'étude, douze phonèmes vocaliques répartis sur quatre niveaux d'aperture (Figure 2) sont recensés. On dénombre six voyelles phonémiques arrondies /*(y)*, *ø*, *u*, *o*, *ɔ*, *õ*/ ainsi que six voyelles phonémiques non arrondies, /*i*, *e*, *ɛ*, *ẽ*, *a*, *ã*/. Trois voyelles phonémiques nasales /*ã*, *ẽ*, *õ*/ ont été identifiées. De plus, pour les voyelles antérieures fermées de même que pour les voyelles antérieures semi-fermées, on observe des paires vocaliques selon l'arrondissement : /*i*, *y*/ ; /*e*, *ø*/. Par ailleurs, on note une neutralisation de l'opposition entre antériorité et postériorité pour l'aperture ouverte. Il s'agit ici de justifier du caractère distinctif de ces phonèmes en observant tour à tour leur différence selon le lieu d'articulation, selon le niveau d'aperture, selon l'arrondissement et enfin selon la nasalité. Puis, il est fait état de toutes les variantes phonétiques ou lexicales des phonèmes du martiniquais.

Analyse phonologique selon le niveau d'aperture

Le Tableau 7 présente des paires minimales du corpus selon le degré d'aperture des phonèmes (Figure 2).

Tableau 7- Paires minimales avec distinction du degré d'aperture vocalique

Voyelles fermées vs. semi-fermées	/ki/ 'SUB'	/ke/ 'FUT'
	/kute/ 'écouter'	/kote/ 'endroit'
Voyelles semi-fermées vs. semi-ouvertes	/tʃebe/ 'tenir'	/tʃɛ/ 'cœur'
	/bo/ 'baiser'	/bɔ/ 'à côte de, bord'
Voyelles semi-ouvertes vs. ouvertes	/pɛ/ 'peur'	/pa/ 'NEG'
	/kɔ/ 'corps, REFL'	/ka/ 'IPFV'

En outre, la voyelle fermée antérieure arrondie /ø/ ne semble pas en distribution complémentaire avec la voyelle semi-fermée antérieure arrondie /y/. Le phonème /ø/ n'est présent que dans deux entrées du corpus. La première entrée est la marque de relativisation /kø/ 'SUB'. La seconde est /paskø/ 'SUB.raison'. Il n'existe pas de paire minimale, mais le phonème /y/ est accepté dans ce même contexte, à savoir après la consonne /k/ (/kyltyɥ/ 'culture'). Enfin, sur le plan distributionnel, le corpus ne comporte pas d'exemples où /y/ apparaît après la consonne latérale //.

Analyse phonologique selon le lieu d'articulation

L'opposition selon le lieu d'articulation permet d'attester du caractère phonologique des voyelles fermées /y/ et /u/ ainsi que des voyelles semi-fermées /ø/ et /o/.

Il n'y a pas de distribution complémentaire entre les voyelles fermées arrondies /y/ et /u/. Dans le corpus, les quatre contextes syllabiques où la voyelle antérieure /y/ intervient sont les suivants : /kyl/, /tyɥ/, /sy/ et /ɥyp/. À défaut de paire minimale, on vérifie que la voyelle postérieure /u/ apparaît aussi dans le même type de contexte. La voyelle postérieure /u/ peut apparaître après la consonne vélaire non continue /k/ comme on peut le voir dans le lexème /kumãse/ 'commencer'. /u/ peut être précédé par la consonne labiodentale non continue /t/ dans des mots tel que /tubãnmã/ 'énormément'. /u/ peut suivre la fricative alvéolaire /s/. Ainsi de /asu/ 'sur'. En revanche, l'approximante uvulaire /ɥ/ n'est jamais suivie par la voyelle arrondie /u/ dans le corpus.

Pour ce qui est des voyelles semi-fermées, la paire quasi-minimale /kote/ 'lieu', [kø] 'SUB' atteste d'une opposition significative entre /ø/ et /o/.

Analyse phonologique selon l'arrondissement

Dans le corpus, l'opposition vocalique selon l'arrondissement est observée à deux niveaux d'aperture : l'aperture fermée ainsi que l'aperture semi-fermée. Cette opposition ne concerne que les voyelles antérieures.

Des cas de paires quasi-minimales mettent en lumière l'existence d'une opposition selon l'arrondissement entre les voyelles antérieures fermées /i/ et /y/ au niveau syllabique. Ainsi, du contexte #ɥVp# dans les lexèmes /eɥypsjo/ 'éruption' et /susɥipsjo/ 'souscription'.

Les voyelles antérieures semi-fermées /e/ et /ø/ s'opposent selon l'arrondissement comme le montre la paire minimale /ke/ 'FUT', /kø/ 'SUB'.

Toutefois, si l'on se réfère aux travaux sur les langues créoles à base lexicale française, on remarque un consensus général pour affirmer que les systèmes phonologiques des langues créoles ne présentent pas d'opposition selon l'arrondissement pour les voyelles antérieures (Valdman 1978, 59; Hazaël-Massieux 2002, 71).

Valdman (1978, 59) souligne la complexité de l'analyse de ces voyelles antérieures arrondies. Il note que « dans les variétés francisantes on retrouve une série de voyelles antérieures labialisées - /y ø œ/ - qui alternent avec leur homologue antérieur non-labialisé : /i e ε/, respectivement ». Valdman (1978, 60) précise, par ailleurs, que pour les zones où les langues créoles sont en contact permanent avec le français – des zones de multilinguisme majoritaire donc –, il convient de distinguer entre « une voyelle qui n'est jamais labialisée » et « une voyelle qui peut être ou ne pas être labialisée ».

S'intéressant au cas spécifique des Antilles, Hazaël-Massieux (2002, 71) différencie deux explications possibles pour cette série de voyelles antérieures arrondies. Le premier cas est celui de l'hypercorrection qui, selon Hazaël-Massieux (2002, 71), manifeste l'attractivité du système phonétique français pour les locuteurs de ces langues : « la prononciation française [reste] très prisée ». La production de voyelles antérieures arrondies est donc attribuée à une situation sociolinguistique de hiérarchisation des langues. Le second cas est celui où la voyelle antérieure fermée arrondie [y] se développe dans le système de ces langues « en-dehors même des places où [elle existe] en français ».

Deux idées paraissent pertinentes pour effectuer une analyse en synchronie. Tout d'abord, celle de développement du système phonologique (Hazaël-Massieux 2002, 71). Depuis sa création dans le contexte des plantations, le martiniquais a connu des évolutions, comme toutes les langues du monde. La seconde idée est celle d'une différenciation à faire entre des cas où la voyelle antérieure ne peut jamais être arrondie et des cas où elle peut l'être, comme le proposait Valdman (1978, 60). Dès lors, la question est : en synchronie, les voyelles antérieures arrondies sont-elles une marque d'hypercorrection à imputer à des degrés de prestige linguistique inégaux ou bien sont-elles des phonèmes émergents du système phonologique du martiniquais d'une part ? D'autre part, sont-elles toujours en variation libre avec les voyelles antérieures non-arrondies qui leur correspondent ou existe-t-il des cas où la voyelle antérieure est nécessairement arrondie ?

Dans le corpus, on identifie quatre sons vocaliques arrondis dont trois sons antérieurs et un central : [y, ø, œ, ə]. Pour la cohérence de l'analyse, nous incluons dans cette liste un autre son recensé dans le corpus, le son central [ə], bien qu'il ne s'agisse pas d'une voyelle arrondie. Parmi ces cinq sons, [œ] et [ə] n'accèdent pas au statut de phonèmes car ils sont produits uniquement lorsque les locuteurs parlent rapidement. Nous nommons ce type de production des prononciations *allegro*.

Les voyelles antérieures arrondies fermées et semi-fermées [y, ø] ainsi que la voyelle centrale [ə] ne répondent pas à cette restriction : elles se trouvent dans des prononciations non *allegro*. Le Tableau 8 regroupe l'ensemble des occurrences des voyelles [y, ø, ə] du corpus. Les morphèmes lexicaux ici considérés sont ceux qui n'apparaissent pas dans un contexte discursif où les mots environnants peuvent être interprétés comme des mots du français et

imputés à l’alternance codique. Pour ce qui est des morphèmes grammaticaux, au vu de leur fréquence, ce paramètre n’est pas pertinent.

Tableau 8 - Occurrences des voyelles [y, ø, ə] dans le corpus

Transcription phonétique	Transcription phonologique	Signification
[eləve]	/eløve/	‘haut’
[paskə], [paskø]	/paskø/	‘SUB.raison’
[uɔlativmã]	/ɥølativmã/	‘relativement’
[kə], [kø]	/kø/	‘SUB’
[syd]	/syd/	‘sud’
[kyltyɥ]	/kyltyɥ/	‘culture’
[euyɥpsjõ], [eɥɥpsjõ]	/eɥɥpsjõ/	‘éruption’

Dans le cadre de cette analyse, je ne m’étendrai pas sur le cas des morphèmes [eləve], [uɔlativmã], qui, bien qu’employés dans un contexte où il ne semble pas que le locuteur OZT emploie le français, sont deux cas isolés, produits par un seul consultant. Il est possible qu’il s’agisse d’emplois de lexèmes français en isolation. Pour ce qui est des deux autres morphèmes où [ø, ə] apparaissent, on note qu’ils sont fréquemment utilisés par les consultants et consultantes du corpus. Il s’agit de deux subordonnants : [paskə]~[paskø] ainsi que [kə]~[kø] (5.3 ; 6.4.2). Aucun de ces deux subordonnants n’a une variante où la voyelle finale est non-arrondie dans le corpus⁴⁵. Dans la section consacrée aux propositions subordonnées, je fais état de l’appréciation francisante du morphème [kə]~[kø] en même temps que la nécessité de dépasser cette seule explication dès lors que ce morphème est fonctionnellement productif dans les données que j’ai collectées. C’est donc pour cette raison que, sans statuer sur l’appartenance des voyelles [ø, ə] au système phonologique du martiniquais, en synchronie, question qui excède l’objet de cette thèse, je fais le choix de les intégrer au système établi à partir de mon corpus d’étude. En outre, puisque [ø, ə] sont en variation libre dans le corpus, je fais le choix de les considérer comme des allophones d’un unique phonème, codé arbitrairement /ø/.

Pour ce qui est de la voyelle antérieure fermée [y], elle n’apparaît que dans trois entrées du corpus : [syd], [kyltyɥ] et [euyɥpsjõ]~[eɥɥpsjõ]. Dans le corpus, seul le morphème lexical [kyltyɥ] a une variante où les voyelles antérieures sont non-arrondies, [kilti] (LUI). Les

⁴⁵ Le subordonnant [paskə]~[paskø] a une variante [pas] produite une seule fois par ELO.

occurrences étant peu nombreuses dans le corpus, je ne peux mener une réflexion plus approfondie. C'est pour cette raison que le phonème /ɣ/ est placé entre parenthèse dans la Figure 2. Je signifie par là que la présence du phonème /ɣ/ en synchronie demeure une question à considérer sans le filtre d'une affirmation répandue dans la littérature selon laquelle il n'y a pas de voyelles arrondies dans les langues créoles à base lexicale française.

Analyse phonologique selon la nasalité

Dans le corpus, la nasalité a une fonction distinctive comme en attestent les paires minimales du Tableau 9.

Tableau 9 - Paires minimales avec opposition de nasalité vocalique

	Voyelles nasales	Voyelles orales
/ɛ̃, ɛ/	/pɛ̃/ 'pain'	/pɛ/ 'peur'
/ã, a/	/tã/ 'temps'	/ta/ 'POSS'
/õ, o/	/lõbɔ̃k/ 'nombril'	/lo/ 'or'

Par ailleurs, on observe que, dans le corpus, des phonèmes vocaliques oraux ont une réalisation phonétique nasale dans certains contextes nasals. C'est le cas du noyau vocalique /a/ de l'article défini *-la* [la] qui est nasalisé lorsque l'article suit un mot ayant lui-même un trait nasal (4.2.2.1), dans la grande majorité des productions des locuteurs. Les occurrences en (42) en sont un exemple.

(42)

<i>bato-a</i>	[batoa]	'le bateau'	(Descrip OZT 052)
<i>tanou-an</i>	[tanuã]	'le nôtre'	(LUI Descrip_part1 079)

De ce constat, l'on déduit une règle de nasalisation pour le déterminant défini *-la*. Cette nasalisation progressive de l'article défini a largement été documentée (Bernabé 1983b, 2:644-46; Pinalie et Bernabé 1999, 11-12; Damoiseau 2012, 27-28). Toutefois, il faut noter que les données du corpus montrent que cette nasalisation n'est parfois pas produite par les consultants et consultantes, comme le montre l'exemple (43).

(43)

<i>sé moun-nan</i>	[semunã]	'les personnes'	(Descrip ELO 024)
<i>sé moun-na</i>	[semuna]	'les personnes'	(Descrip ELO 023)

Les voyelles non phonémiques

Deux voyelles semi-ouvertes arrondies, recensées dans les productions des consultants et consultantes, n'ont pas de fonction phonologique. Il s'agit de [œ] et [ɔ]. Ces deux sons vocaliques sont caractéristiques d'une prononciation *allegro* : ils ne sont réalisés que lorsque

le locuteur parle rapidement. Ainsi OTA, produit la prononciation [lœ] ‘vouloir’ quand elle parle rapidement tandis qu’elle dira [le] ‘vouloir’ à vitesse normale.

Après avoir considéré les voyelles phonémiques identifiés dans le corpus, je m’intéresse maintenant aux phonèmes consonantiques.

4.1.2. Les consonnes

L’inventaire phonémique obtenu à partir du corpus comporte vingt-et-une consonnes (Figure 3). Les phonèmes consonantiques du martiniquais se distinguent selon quatre modes – non-continues, nasales, fricatives, approximantes – et sept lieux d’articulation – bilabiales, labiodentales, alvéolaires, postalvéolaires, palatales, vélares, uvulaires⁴⁶. Afin de justifier cet inventaire, je considère le caractère distinctif de ces consonnes par le biais de trois traits : le voisement, le lieu d’articulation ainsi que le mode articuloire.

Figure 3 - Les phonèmes consonantiques du martiniquais

	Labiales		Labiodentales		Alvéolaires		Post-alvéolaires		Palatales		Vélares		Uvulaires	
Non continues	p	b			t	d	tʃ	dʒ			k	g		
Nasales		m				n								
Fricative			f	v	s	z	ʃ	ʒ						
Approximantes						l				j	ɥ	w		ɣ ([ɣ]) ~ [ɥ])

Distinction phonologique selon le voisement

Le Tableau 10 regroupe l’ensemble des paires minimales qui démontrent le caractère distinctif des consonnes selon le voisement dans l’inventaire phonémique.

⁴⁶ En ce qui concerne la distinction entre le phonème nasal /ŋ/ et la succession de phonèmes /nj/, le placement de la langue des consultantes et consultants n’a pas été étudié. J’ai arbitrairement employé la séquence /nj/.

Tableau 10 - Paires minimales consonantiques avec opposition de voisement

	Consonnes non-voisées	Consonnes voisées
/p/ ; /b/	/pa/ 'pas'	/ba/ 'pour'
/t/ ; /d/	/ti/ 'petit'	/di/ 'dire'
/k/ ; /g/	/ka/ 'IPFV'	/ga/ 'regarder.IMP'
/f/ ; /v/	/fil/ 'fil'	/vil/ 'ville'
/s/ ; /z/	/sɔt/ 'idiot'	/zɔt/ 'vous'
/ʃ/ ; /ʒ/	/ʃu/ 'chou'	/ʒu/ 'jour'
/dʒ/ ; /tʃ/	/dʒɛ/ 'guère'	/tʃɛ/ 'cœur'

Distinction phonologique selon le lieu d'articulation

Les paires minimales qui mettent en lumière l'opposition selon le lieu d'articulation pour les phonèmes consonantiques retenus dans la Figure 3 sont recensées dans le Tableau 11.

Tableau 11 - Paires minimales consonantiques avec distinction du lieu d'articulation

Non-continues	Non voisées	bilabiale vs	/pe/ 'pouvoir'	/te/ 'PST'
		alvéolaire vs	/ti/ 'petit'	/ki/ 'SUB'
		alvéolaire vs postalvéolaire	/dudu/ 'chéri·e'	/tʃu/ 'cul'
	Voisées	bilabiale vs	/bã/ 'banc'	/dã/ 'dans'
		alvéolaire vs vélaire	/dus/ 'doux, douce'	/gus/ 'gousse'
		post-alvéolaire vs vélaire	/dʒaz/ 'jazz'	/gaz/ 'emmerdement'
Nasales		bilabiale vs alvéolaire	/mã/ 's1SG'	/nã/ 'dans'
Fricatives	Non voisées	labiodentale vs	/fɛ/ 'faire'	/sɛ/ 'sœur'
		alvéolaire vs post-alvéolaire	/sɛ/ 'sœur'	/ʃɛ/ 'cher'
	Voisées	labiodentale vs alvéolaire	/vil/ 'ville'	/zil/ 'île'
Approximantes		latérale vs palatale	/le/ 'vouloir'	/je/ 'COP'
		vélaire vs uvulaire	/wi/ 'oui'	/ʁi/ 'riz'
Approximante labiovélaire vs occlusive bilabiale			/wɛ/ 'voir'	/bɛ/ 'beurre'

La Figure 3 signale qu'une des approximantes a deux variantes : l'approximante vélaire [ɰ] et l'approximante uvulaire [ʁ]. Il s'agit d'une variation libre : chaque lexème comportant l'un de ces sons peut recevoir la seconde prononciation. Il n'y a pas de distribution complémentaire. En effet, [ɰ] et [ʁ] apparaissent dans les mêmes contextes : ils peuvent tout deux être suivis par les voyelles /i, e, ε, a, y/ qu'elles soient orales ou nasales (Tableau 12).

Tableau 12 - Les phonèmes vocaliques qui suivent [ɥ] et [ʎ]

Contexte	Approximante vélaire	Approximante uvulaire
__/i/	[ekɥi] ‘écrire’	[kʎije] ‘appeler’
__/e/	[pleɥe] ‘pleurer’	[ʎete] ‘rester’
__/ɛ/	[fuɥɛ] ‘frère’	[ʎɛ̃] ‘rein’
__/a/	[fodfɥãʂ] ‘Fort-de-France’	[tʎaʒe] ‘trajet’
__/y/	[eɥypsʝõ] ‘éruption’	[eʎypsʝõ] ‘éruption’
__/ø/	[ɥølativmã] ‘relativement’	

Dans nos données, seul [ɥ] est suivi par la voyelle antérieure semi-fermée voisée /ø/. Pour autant, nous n’en tirons pas pour conclusion que, devant la voyelle antérieure semi-fermée voisée /ø/, seule l’approximante vélaire [ɥ] est produite. En effet, comme nous l’avons détaillé plus tôt (4.1.1), la voyelle /ø/ est un phonème dont la fréquence est bien en-deçà des autres phonèmes vocaliques.

Dès lors que les approximantes vélaire et uvulaire ne sont pas en distribution complémentaire mais en variation libre, un seul signe – inévitablement arbitraire – doit être retenu pour transcrire phonologiquement ces deux réalisations phonétiques. C’est le signe /ʎ/ que j’utiliserai pour référer, sur le plan phonologique, aux sons [ɥ] et [ʎ].

Dans le cas de l’approximante labiopalatale /ɥ/, les données du corpus ainsi que celles extraites du dictionnaire de Confiant (2007a) mettent en lumière que sa distribution est contextuellement restreinte. L’approximante palatale apparaît dans un unique contexte : devant la voyelle antérieure non arrondie /i/. En voici quelques exemples (Tableau 13).

Tableau 13 - Exemples d’emploi de l’approximante palatale [ɥ]

Lexème	Transcription phonologique	Structure de la syllabe contenant /ɥ/ (C)
<i>pwodui</i> ‘produit’	/pɥodɥi/	CCV
<i>kondui</i> ‘conduire’	/kõdɥi/	CCV
<i>zédjui</i> ‘aiguille’	/zedʒɥi/	CCV
<i>latjuizin</i> ‘cuisine’	/latɥizin/	CCV
<i>juif</i> ‘juif’	/ʒɥif/	CCVC
<i>tjuit</i> ‘cuire’	/tʃɥit/	CCVC

<i>tjuis</i> ‘cuisse’	/tʃu ^h is/	CCVC
<i>tju^hyi</i> ‘cueillir’	/tʃu ^h iji/	CCV
<i>matju^hit</i> ‘chauve-souris’	/matʃu ^h it/	CCVC
<i>suiyé</i> ‘essuyer’	/su ^h ije/	CCV
<i>minui</i> ‘minuit’	/minu ^h i/	CCV
<i>lannuit</i> ‘nuit’	/lãnu ^h it/	CCVC
<i>annuiye</i> ‘ennuyer’	/ãnu ^h ije/	CCV
<i>suiv</i> ‘suivre’	/su ^h iv/	CCVC
<i>luil</i> ‘huile’	/lu ^h il/	CCVC
<i>bisui</i> ‘biscuit’	/bisu ^h i/?	CCV
<i>yui(t)</i> ‘huit’	/u ^h i(t)/	CV(C)
<i>yuitièm</i>	/u ^h itjem/	CV

L’approximante labiopalatale apparaît majoritairement dans des syllabes à attaque consonantique où C1 est soit alvéolaire, soit post-alvéolaire et où elle occupe la place de seconde consonne. Dans les données du corpus ainsi que celles tirées du dictionnaire de Confiant (2007a), [u] n’est employée en début de mot que dans le numéral /u^hi(t)/ ‘huit’ ainsi que dans le lexique qui en est dérivé. Cette restriction contextuelle pose la question du caractère phonologique de /u^h/. /u^h/ est-il un phonème ou s’agit-il de la réalisation phonétique palatalisée de l’approximante palatale /j/ ou de la labiovélaire /w/ devant /i/ ?

En réalité, /u^h/ n’est pas en distribution complémentaire avec les approximantes palatale et labiovélaire. Les exemples (44) et (45) présentent deux paires quasi-minimales qui attestent de ces oppositions phonologiques.

(44)

/u^hi(t)/ ‘huit’

/ji/ ‘enfant’

(45)

/u^hi(t)/ ‘huit’

/wi/ ‘oui’

Toutefois, je recense une seule occurrence de la séquence /ji/ et deux occurrences de la séquence /wi/ dans le corpus. La consultation du dictionnaire ne fournit pas d’exemples

supplémentaires. Cependant, ces occurrences relevant d'un vocabulaire quotidien et récurrent, elles attestent donc de la possibilité, dans le système du martiniquais, d'employer la voyelle /i/ après /j/ et /w/ et par là même du contraste phonologique existant entre /j/, /w/ et /ɥ/.

À l'échelle translinguistique, on observe une co-présence très fréquente des approximantes et des voyelles ayant le même lieu d'articulation, dans un système linguistique donné. Dans le cas du martiniquais, les données du corpus suggèrent que l'approximante /ɥ/ et la voyelle /y/ (4.1.1) ont toutes deux une distribution restreinte.

Distinction phonologique selon le mode d'articulation

Après avoir mis en exergue l'opposition selon le voisement et selon le lieu articulaire des phonèmes consonantiques de l'inventaire, j'étudie ici l'opposition selon le mode d'articulation. Les paires minimales attestant de cette opposition sont regroupées dans le Tableau 14.

Tableau 14 - Paires minimales opposant le mode d'articulation des consonnes

Non voisées	bilabiale/ labiodentale	non continue fricative	vs	/pɛ/ 'peur'	/fɛ/ 'fer'
Voisées	bilabiale/ labiodentale	non continue fricative	vs	/bɛ/ 'beurre'	/vɛ/ 'verre'
Voisées	bilabiale/ labio- palatale	non continue approximante	vs	/bigin/ 'biguine'	/ɥi(t)/ 'huit'
Non voisées	alvéolaires	non continue fricative	vs	/tɛ/ 'PST'	/sɛ/ 'COP'
Voisées	alvéolaires	non continue fricative	vs	/dɔt/ 'autre.PL'	/zɔt/ '2PL'
Non voisées	alvéolaire/ post- alvéolaire	non continue fricative	vs	/taje/ 'tailler'	/faje/ 'transporter'
	post-alvéolaire	non continue fricative	vs	/tʃɛ/ 'cœur'	/ʃɛ/ 'cher'
Voisées	alvéolaire/ post- alvéolaire	non continue fricative	vs	/de/ 'deux'	/ze/ 'jeu'
Voisées	postalvéolaires	non continue fricative	vs	/dʒɛl/ 'bouche'	/zɛl/ 'aile'
Voisées	alvéolaires	fricative approximante	vs	/zɔt/ '2PL'	/lɔt/ 'autre'
Voisées	labiovélaire/ bilabiale	approximante vs non continue		/wɛ/ 'voir'	/bɛ/ 'beurre'
Voisées	/ɸ/ bilabiale	approximante continue	vs	/bɛ̃/ 'bain'	/ɸɛ̃/ 'rein'

Les consonnes non phonémiques

Les productions orales du corpus attestent de sons consonantiques non distinctifs. Il s'agit de deux consonnes fricatives : la rétroflexe [ʒ] ainsi que la glottale [h].

La fricative rétroflexe [ʒ] a une unique occurrence dans le corpus. Elle est l'une des quatre réalisations phonétiques du lexème signifiant 'déjà'. 'Déjà' a deux formes lexicales, *ja* /ʒa/ et *za* /za/, et, dans le corpus, quatre réalisations phonétiques en variation libre : [ʒa]~[ʒa] ~ [za]~[ha].

La fricative glottale [h] est spécifique à l’idiolecte de OTA au sein du corpus. [h] est caractéristique des productions *allegro* de OTA, comme variante phonétique des phonèmes /z/, /ʒ/, /ʝ/ et /s/. Parce qu’il s’agit d’une consonne restreinte aux productions *allegro*, je ne la classe pas parmi les consonnes phonémiques. Le Tableau 15 regroupe les réalisations *allegro* comportant une fricative glottale ainsi que les réalisations non *allegro* correspondantes.

Tableau 15 - Les emplois de la fricative glottale [h]

Prononciations <i>allegro</i>	Prononciations non <i>allegro</i>	Transcriptions phonologiques
[ha]	[za] ~ [ʒa]	/za/ ou /ʒa/ ‘déjà’
[hãʒe]	[ʝãʒe]	/ʝãʒe/ ‘ranger’
[hɔt]	[hɔt]	/zɔt/ ‘2PL’
[ãtho]	[ãtʝe]~[ãtuɛ]	/ãtʝe/ ‘entrer’
[kõha]	[kõsa]	/kõsa/ ‘comme ça’

4.2. Le syntagme nominal en martiniquais

Partant de la présentation de Colot et Ludwig (2013), je signalerai d’emblée qu’en martiniquais, un lexème relève rarement d’une unique partie du discours et qu’il est peu fréquent que le passage d’une classe grammaticale à une autre se manifeste sous la forme d’une dérivation morphologique. Toutefois, Colot et Ludwig (2013) soutiennent que certains traits sémantiques sont associés de manière préférentielle à une partie du discours donnée : les actions sont typiquement exprimées par des verbes tandis que des objets pérennes sont désignés par des noms. Cette question, qui excède la portée de ma thèse, est traitée en détail dans le travail doctoral de Béatrice-Jeannot Fourcaud (2003). Ayant fait le même constat de transcatégorialité dans le corpus à l’étude, il me semble plus important de distinguer les éléments de la proposition selon leur fonction : prédicat ou syntagme nominal. Je choisis de nommer prédicat tout élément linguistique qui dit quelque chose d’un constituant (son sujet) sans présager de la partie du discours à laquelle ledit élément linguistique appartient.

La présente section propose une présentation de quelques caractéristiques du syntagme nominal en martiniquais : l’absence de variation morphologique, la détermination, les pronoms ainsi que les rôles syntaxiques des syntagmes nominaux.

4.2.1. L'absence de variation morphologique

Les noms ne présentent ni ne déclenchent de distinction morphologique pour le genre (Pinalie et Bernabé 1999, 14). Pour ce qui est du nombre, s'il est exprimé, il est le plus souvent encodé dans des déterminants. Par ailleurs, Colot et Ludwig (2013) font remarquer qu'on trouve un élément qui rappelle les déterminants du français (*le, la, les, du*) à l'initiale de nombreux lexèmes. Cependant, ils insistent sur l'importance de considérer cet élément comme faisant partie intégrante du lexème. Il n'a pas de fonctionnement ni de signification indépendante. Ainsi le lexème *lapot* signifie 'porte'. Pour dire 'la porte', il faut l'adjonction d'un article défini comme le montre l'exemple (46).

(46)

lapot-la

porte-ART.DEF

'la porte'

Narr LOR_part1 018

4.2.2. La détermination

Cette section propose une esquisse du système des déterminants du martiniquais représenté dans la Figure 4⁴⁷.

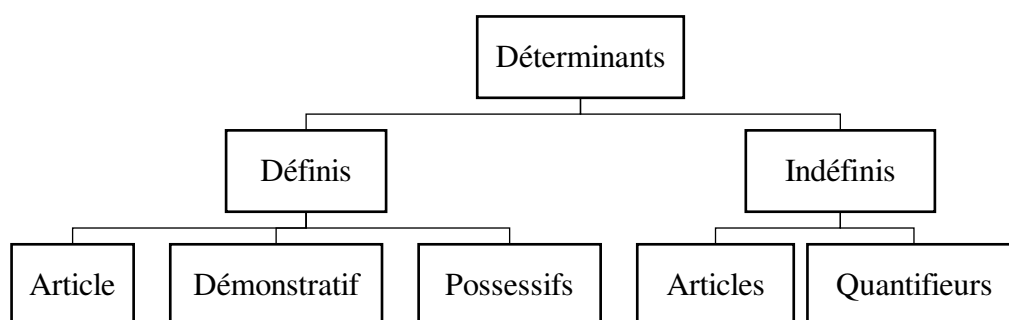


Figure 4 - Le système de détermination du martiniquais

L'analyse a été élaborée à partir des productions de douze consultant·es et consultant·es soit une heure d'enregistrement⁴⁸. Ces données spontanées ont été complétées par des élicitations.

⁴⁷ Cette esquisse ne traite pas des déterminants numériques.

J'aborde tour à tour l'encodage de la référence définie puis celui de la référence indéfinie. Il s'agit de présenter les types de référents encodés par chacun des déterminants étudiés en m'appuyant sur la classification des déterminants de Becker (2019) et de décrire le comportement phonologique et la distribution morphosyntaxique de ces déterminants.

Dans les sections qui suivent, je présente successivement chacun des types de déterminants recensés dans la Figure 4. Je commence par les déterminants définis avec l'article défini *-la*, le démonstratif *-tala* et les déterminants possessifs. Je poursuis par les déterminants indéfinis à savoir les articles indéfinis *an* et *dé* ainsi que les quantifieurs indéfinis.

4.2.2.1. L'article défini *-la*

Selon la classification de Becker (2019, 86), l'article défini a pour fonction première de marquer la définitude du nom sur lequel il porte. La définitude est le type de référentialité selon lequel locuteur et interlocuteur identifient de manière univoque le référent d'un syntagme nominal (Becker 2019, 76). Becker précise que cette absence d'ambiguïté garantit que seul un unique référent est saillant au sein de la classe sémantique du syntagme nominal. Ma présentation de l'article défini *-la* commence par une revue de ses allomorphes. Je m'arrête ensuite sur la distribution de l'article défini pour enfin énumérer ses fonctions.

Morphologie de l'article défini

L'article défini *-la* est un homonyme du morphème déictique *la* 'là' ainsi que de la marque propositionnelle de définitude *-la*. Cette question est traitée dans le chapitre dédiée à la relativisation (6.8.4).

L'article défini *-la* a de multiples allomorphes. Pinalie et Bernabé (1999, 12) fournissent la liste suivante : *-lan*, *-a*, *-an*, *-ya*, *-yan*, *-wa*, *-wan* . L'article défini se réalise [la] après une consonne orale ou une semi-consonne (Damoiseau 2012, 27) comme le montre l'exemple (47).

(47)

lékol-la

école-ART.DEF

'l'école'

Narr HAT 010

⁴⁸ Les douze consultants et consultantes sur la base des productions desquels j'ai effectué l'analyse de la détermination sont : OZT, LAU, AUG, FLU, PRU, OTA, HAT, BEL, MUR, LUI, ELO et REU (3.1.1.1).

Lorsque le mot qui précède l'article se termine par un phonème nasal, [a] est nasalisé et devient [ã] (48).

(48)

diférans-lan

différence-ART.DEF

'la différence'

Descrip REU 024

Selon Bernabé (1983b, 2:644), il n'est pas impossible, bien que peu fréquent, que la simple présence d'une consonne nasale dans le mot qui précède l'article défini déclenche la nasalisation de la voyelle [a] de l'article défini, quelle que soit la position de la dite consonne nasale.

Lorsque le mot qui précède l'article défini se termine par une voyelle, [l] est éliidé (49).

(49)

dlo-a

eau-ART.DEF

'l'eau'

Descri OTA 1 053

Pinalie et Bernabé (1999, 11-12) soutiennent que, s'il suit une voyelle, l'article défini peut être réalisé avec l'ajout d'une semi-consonne « de liaison » : [j] si la voyelle qui précède est antérieure, [w] si elle est postérieure. L'ajout d'une semi-consonne est présenté par Pinalie et Bernabé comme une option facultative : « on peut aussi trouver d'autres formes d'articles » que l'« on entend parfois ». Les données de mon corpus montrent elles aussi que l'ajout d'une semi-consonne de liaison n'est pas systématique. Dans mon corpus, je retrouve toutes les réalisations phonologiques et phonétiques recensées par Pinalie et Bernabé. En outre, je note que la consonne alvéolaire [l] est parfois nasalisée lorsqu'elle suit un phonème nasal de sorte que l'article défini est réalisé [nan], comme le signale l'étude de Jean-Louis et Wauquier (2014)⁴⁹.

Le pluriel de l'article défini fait intervenir le morphème défini pluriel *sé* (50). J'analyse *sé* comme morphème défini pluriel car il prend part à la formation du pluriel d'autres déterminants sémantiquement définis (4.2.2.2, 4.2.2.3).

⁴⁹ Jean-Louis et Wauquier (2014) attribuent la nasalisation de la consonne alvéolaire [l] à la présence d'une consonne nasale. Dans le cadre de cette étude, je n'approfondis pas la question du caractère consonantique ou vocalique du phonème qui déclenche la nasalisation de [l].

(50)

sé chanté-a

DEF.PL chant-ART.DEF

'les chants'

LUI Descrip_part1 109

Pinalie et Bernabé (1999, 21) recensent une variante du morphème défini pluriel qu'ils attribuent au parler de Sainte-Marie, commune de la façade Nord-Atlantique : *lé* (51).

(51)

lé moun-lan

DEF.PL personne-ART.DEF

'les gens' (lit. 'les personnes')

Descrip REU 059

Comme dit précédemment, mon analyse de la détermination a été effectuée sur la base des productions de douze consultants et consultantes de mon corpus. Quatre d'entre eux utilisent le morphème de pluriel *lé*. Aucun d'entre eux n'est originaire de Sainte-Marie. Seul HAT a vécu deux ans à Sainte-Marie. PRU, REU et BEL sont originaires d'une commune du centre de la Martinique. Avec les déplacements de population, il est possible que les frontières des variations linguistiques observées par Pinalie et Bernabé (1999, 21) soient devenues plus perméables.

Distribution de l'article défini

Un premier aspect de la distribution de l'article défini est son positionnement par rapport au syntagme nominal qu'il détermine. L'article défini *-la* est postposé au syntagme nominal sur lequel il exerce sa portée. Ainsi, lorsqu'une expansion de type adjectif qualificatif ou complément du nom est adjointe au nom, et que ladite expansion est postposée au nom, l'article défini se positionne après le dernier mot de cette expansion (52). La proposition subordonnée relative étant elle-même une expansion du nom, il nous faudra observer le comportement de l'article défini dans une telle configuration (6).

(52)

loto wouj la

loto wouj-la

voiture rouge-ART.DEF

'la voiture rouge'

(Damoiseau 2012, 36)

(53)

loto-a *wouj*
voiture-ART.DEF rouge
'la voiture est rouge'
Élicitation LOR

(54)

chien *vwazen-an*
chien voisin-ART.DEF
'le chien du voisin'
(Damoiseau 2012, 37)

Dans l'exemple (52), l'article défini suit l'adjectif qualificatif *wouj* 'rouge' parce que *wouj* est épithète et appartient donc au syntagme nominal. À l'inverse, dans l'exemple (53), *wouj* 'rouge' n'est pas épithète, il est prédicatif, et c'est le positionnement de l'article défini qui signale la frontière du syntagme nominal. Dans ce cas de figure, Damoiseau (2012, 37) parle de « rôle démarcatif » de l'article. Enfin, l'exemple (54) illustre que l'article défini se place après le complément du nom *vwazen* 'voisin'⁵⁰.

J'ai mentionné dans la sous-section précédente le morphème qui participe à la formation du pluriel de l'article défini : le pluriel défini *sé*. *Sé* est un morphème antéposé au syntagme nominal déterminé par l'article défini (55).

(55)

sé *dansez-la*
PL.DEF danseuse-ART.DEF
'les danseuses'
LUI Descrip_part1 159

Dans mon corpus, le morphème défini pluriel *sé* est toujours accompagné du déterminant dont il exprime le pluriel (4.2.2.1,4.2.2.2,4.2.2.3). Il n'en va pas de même pour la variante *lé*. *Lé* est parfois l'unique marque de détermination exprimant à la fois la définitude et le nombre du syntagme nominal sur lequel il porte⁵¹, comme en (56).

⁵⁰ En (54), l'article défini exerce sa portée à la fois sur le nom *chien* et son complément du nom *vwazen*. Selon le système graphique défini par Bernabé (54), le positionnement du tiret signalerait que l'article défini porte sur *vwazen*. Je ne traiterai pas cette question de dépendance syntaxique dans le cadre de cette étude.

⁵¹ Se référer aux travaux de Ardoino (2021).

(56)

[...] *tout moun-lan bien kontan paske sa*
tout P ersonne-ART.DEF bien content SUB.RAISON PR.DEM

ka achalandé lé bouw
IPFV achalander DEF.PL bourg

‘[...] tout le monde est bien content parce que ça achalande les bourgs’

Descrip REU 055

Un deuxième aspect de la distribution de l'article défini est qu'il exerce sa portée sur des syntagmes nominaux dont les têtes appartiennent à diverses parties du discours : noms communs ((57) et (58)), pronoms possessifs (59), numéraux (60), adjectifs (61). Par ailleurs, l'article défini peut porter sur des syntagmes nominaux possessifs (4.2.2.3), comme en (58).

(57)

nou té ni pié fiyapen bò kay-la
1PL PST avoir arbre fruit.à.pain près maison-ART.DEF

‘nous avons des arbres à pain près de la maison’

Descri OTA 1 084

(58)

i dédoublé imaj-ou a
i dédoublé imaj-ou-a
s3SG dédoubler image-2SG-ART.DEF

‘elle est dédoublée ton image’

Descrip OZT 004

(59)

nou pa ka rivé métrizé pwop tanou-an
1PL NEG IPFV arriver maîtriser propre PR.POSS.1PL-ART.DEF

‘nous n'arrivons pas à maîtriser celle qui est la nôtre⁵² (lit. 'nous n'arrivons pas à maîtriser la propre nôtre')’

LUI Descri_part1 038

⁵² Le locuteur-informateur parle de la culture martiniquaise.

(60)

donk diférans-lan ki ni antrø(fr?) lé dé-a sé ke [...]
donc différence-ART.DEF SUB avoir entre DEF.PL deux-ART.DEF COP COMP
'donc la différence qu'il y a entre les deux est que [...]'

Descrip REU 024

(61)

<i>alò</i>	<i>avan</i>	<i>sa</i>	<i>pli</i>	<i>bel-la</i>	<i>sé</i>
alors	avant	PR.DEM	plus	beau-ART.DEF	?
<i>prèmié</i>	<i>fwa</i>	<i>yo</i>	<i>di</i>	<i>mwen</i>	<i>kartié</i>
premier	fois	3PL	dire	1SG	quartier

Røkulé

Reculée

'alors avant ça, le plus beau c'est la première fois qu'ils m'ont dit quartier Reculée'

Narr AUG 025

Même si les données transcrites de mon corpus ne présentent pas un tel usage, notons que Pinalie et Bernabé (1999, 14) affirment que l'article défini peut porter sur un nom propre. Voici leur exemple (62).

(62)

Pòl-la man té palé zot la
Paul-ART.DEF S1SG PST parler 2PL DEF
'ce fameux Paul dont je vous avais parlé'

(Pinalie et Bernabé 1999, 14)

Enfin, il est à noter que l'article défini *-la* ne peut être exprimé qu'une seule fois au sein d'un syntagme nominal, quel que soit le nombre de noms référentiellement définis que contient le syntagme. Ce phénomène avait déjà été remarqué par Bernabé (1983b, 2:749). En (63)a, le syntagme nominal *imaj volkan-an* 'l'image du volcan' comporte deux noms définis. *Imaj* et *volkan* réfèrent respectivement à un stimulus visuel présent dans l'espace physique des interlocuteurs ainsi qu'à l'unique volcan figurant sur le stimulus. Pourtant, il est agrammatical d'adjoindre à chacun des noms un article défini comme le montre l'exemple (63)b. Ainsi, dans un syntagme nominal complexe qui n'est déterminé que par le défini *-la*, il y a accord en définitude pour l'ensemble des constituants nominaux du dit syntagme.

(63)

- a. *ben man chwazi imaj volkan-an*
ben S1SG choisir image volcan-ART.DEF
'ben j'ai choisi l'image du volcan'
*'ben j'ai choisi des images du volcan'
Descrip OZT 001
- b. **ben man chwazi imaj-la volkan-an*
ben S1SG choisir image-ART.DEF volcan-ART.DEF

Élicitation LOR

Fonctions de l'article défini

Les données translinguistiques montrent que les articles définis peuvent encoder de nombreux sous-types de référents définis (Becker 2019, 86-87) : référents déictiques (*deictic referents*), reconnaissables (*recognitional*), absolument uniques (*absolutely unique*), anaphoriques (*anaphoric*), référents passerelles (*bridging referents*), uniques dans la situation (*situationally unique*) ainsi que référents en cours d'établissement (*establishing referents*). Becker précise que, pour être considéré comme un article défini, l'article doit nécessairement pouvoir marquer quatre de ces sous-types à savoir les référents anaphoriques, les référents passerelles, les référents uniques dans la situation ainsi que les référents en cours d'établissement. C'est précisément le cas de l'article *-la* du martiniquais.

En martiniquais, le morphème *-la* peut déterminer des syntagmes nominaux dont les référents sont anaphoriques. Dans l'exemple (64), le référent de *péyi-a* 'le pays' est strictement identique à celui que dénote le nom propre *Matinik* 'Martinique', introduit plus tôt dans l'interaction entre REU et la linguiste.

(64)

[...] <i>yol-la</i>	<i>sé</i>	<i>té</i>	<i>an</i>	<i>zouti</i>	<i>ke</i>	<i>maren-péchè</i>
yôle-ART.DEF	COP	PST	ART.INDF.SG	outil	COMP	marin-pêcheur
<i>té</i>	<i>ka</i>	<i>itilizé</i> [...]	<i>pou</i>	<i>vini</i>	<i>alimanté</i>	<i>manmmay</i>
PST	IPFV	utiliser	SUB.BUT	venir	alimenter	enfant

péyi-a

pays-ART.DEF

'[...] la yole c'était un outil que les marins-pêcheurs utilisaient [...] pour venir alimenter les enfants du pays'

Descrip REU 010-011

Le morphème *-la* peut marquer des syntagmes nominaux dont les référents sont uniques dans la situation. Ainsi, dans l'exemple (65), *jòdi-a* 'aujourd'hui' ne dispose que d'un unique

référent dans la situation d'énonciation que partagent REU et la linguiste. Il s'agit du jour où se tient la conversation.

(65)

mè jòdi-a sa man ka konstaté [...]
 mais aujourd'hui-ART.DEF PR.DEM S1SG IPFV constater [...]
 'mais aujourd'hui, ce que je constate [...]'

Descrip BEL 065

Le morphème *-la* détermine également des syntagmes nominaux dont les référents sont en cours d'établissement. Il s'agit de référents présentés comme définis par le locuteur : ces référents seront identifiables par l'allocutaire peu après leur introduction dans l'énonciation mais ne le sont pas au moment précis de leur introduction (Becker 2019, 81-82). Pour illustration, en (66), le référent de *kondision fisik-la* 'la condition physique' est délimité plus précisément par le syntagme prépositionnel *pou sa* 'pour ça' qui le suit.

(66)

<i>man</i>	<i>pa</i>	<i>té</i>	<i>ké</i>	<i>fè'y</i>	<i>paske</i>	<i>man</i>	<i>pa</i>
<i>man</i>	<i>pa</i>	<i>té</i>	<i>ké</i>	<i>fè-y</i>	<i>paske</i>	<i>man</i>	<i>pa</i>
S1SG	NEG	PST	FUT	faire-O3SG	SUB.caus	S1SG	NEG
<i>ni</i>	<i>kondision</i>	<i>fisik</i>	<i>la</i>	<i>pou</i>	<i>sa</i>		
<i>ni</i>	<i>kondision</i>	<i>fisik-la</i>		<i>pou</i>	<i>sa</i>		
avoir	condition	physique-ART.DEF		pour	PR.DEM		

'[...] je ne l'aurais pas fait parce que je n'ai pas la condition physique pour ça'

Descrip BEL 062

L'allocutaire comprend qu'il ne s'agit pas simplement d'une bonne condition physique, mais de la condition physique requise pour la pratique de la yole, dont il est question dans cet enregistrement.

Les syntagmes nominaux qui dénotent des référents passerelles sont également déterminés par le morphème *-la*. C'est ce qu'exemplifie (67). Le syntagme nominal *dlo-a* 'l'eau' ne dénote pas l'élément aqueux dans un sens générique. Il dénote plus spécifiquement la zone aquatique qui entoure un référent déjà introduit dans l'interaction, ce référent étant l'île de la Martinique.

(67)

<i>épi</i>	<i>tout</i>	<i>flot</i>	<i>kannot</i>	<i>Matinik</i> [...]	<i>ka</i>	<i>vini</i> [...]
et	tout	flotte	canot	Martinique	IPFV	venir
<i>batayé</i>	<i>anlè</i>	<i>dlo-a</i>				
batailler	sur	eau-ART.DEF				

'et puis toute la flotte de canots de Martinique [...] vient [...] batailler sur l'eau'

Descrip REU 005

4.2.2.2. Le démonstratif *-tala*

Becker (2019, 47) nomme démonstratif deux types de déterminants : ceux qui encodent uniquement la déixis spatiale (type I) et ceux qui encodent à la fois déixis spatiale et déixis textuelle⁵³ (type II). Le démonstratif *-tala* appartient à ce second type. L'analyse porte sur la morphologie puis les fonctions du démonstratif.

Morphologie du démonstratif

Dans mon corpus, le déterminant démonstratif *-tala* présente deux allomorphes. Ce sont *-tala* [tala] et *-taa* [taa] qui sont en variation libre.

Bernabé (1983b) ainsi que Damoiseau (2012) s'accordent pour analyser la structure formelle du déterminant démonstratif comme résultat de l'ajout d'un élément au morphème que j'appelle article défini (4.2.2.1). Bernabé (1983b, 2:705), utilisant les termes de la grammaire générative, affirme : « le constituant démonstratif (Dém) est facultatif, mais il ne peut fonctionner sans le constituant Déf ». Damoiseau (2012, 29) analyse *ta* comme « un élément venant renforcer le déterminant spécifique⁵⁴ ». Pour ma part, je considère qu'en synchronie le démonstratif *-tala* est un morphème unique et non segmentable. En effet, on ne trouve jamais [ta] sans [la] dans la fonction de déterminant démonstratif. De plus, si [la] opérait en qualité d'article défini, on s'attendrait à ce que le démonstratif soit toujours réalisé [taa] du fait de la règle de l'élision du [l] de l'article défini quand il suit une voyelle (4.2.2.1).

Le pluriel du démonstratif *-tala* peut être marqué par l'antéposition du morphème défini pluriel *sé* au syntagme nominal déterminé par *-tala*.

⁵³ Becker utilise le terme d'anaphore pour désigner la déixis textuelle.

⁵⁴ Damoiseau (2012) nomme « déterminant spécifique » ce que j'appelle article défini (4.2.2.1).

(68)

donk yo té ka itilizé sé kannot-tala épi vwal
donc 3PL PST IPFV utiliser DEF.PL canot-DET.DEM avec voile
'donc ils utilisaient ces embarcations avec des voiles'

Descrip REU 011

Fonctions du démonstratif

Le morphème *-tala* est un déterminant démonstratif de type II si l'on suit la classification de Becker (2019, 47-48). En effet, dans mon corpus, *tala* encode deux types de référence :

- 1) la référence déictique entendue comme création d'un « focus d'attention conjointe » (« *joint focus of attention* », Diessel 2013) vers un objet physiquement perçu par le locuteur et son interlocuteur (69) ;

(69)

alò poutji dé foto-tala
alors INTERR.pourquoi deux photo-DET.DEM
'alors pourquoi ces deux photos'

Descrip OZT 009

L'exemple (69), est un cas de *deixis* au sens défini par Becker (2019, 46) lorsqu'elle cite Diessel (2013). OZT fait converger l'attention de son allocutaire vers un objet de leur situation d'énonciation à savoir *dé foto-tala* 'ces deux photos' affichées sur l'ordinateur du linguiste.

- 2) la référence anaphorique entendue comme renvoi à un référent antérieurement mentionné dans le flux textuel (70).

(70)

sé té premié (fr ?) fwa man té
COP PST premier fois S1SG PST
ka tann non-tala
IPFV entendre nom-DET.DEM
'c'était la première fois que j'entendais ce nom'

Narr AUG 088

En (70), le référent de *non-tala* n'est pas physiquement inscrit dans la situation d'énonciation des locuteurs. Le référent du syntagme nominal *non-tala* est construit par le biais d'une chaîne de référence initiée par *marisosé* 'libellule' dans la phrase (71) qui précède (70) dans l'enregistrement. Becker nomme ce phénomène *anaphore*.

(71)

<i>ahh</i>	<i>madanm,</i>	<i>an</i>	<i>marisosé</i>	<i>yo</i>	<i>ka</i>
INJC	madame	ART.INDF.SG	libellule	3PL	IPFV
<i>kriyé</i>	<i>sa</i>				
appeler	PR.DEM				

'ahh madame, c'est "an marisosé" qu'on appelle ça' (lit. 'ahh madame, c'est "an marisosé" qu'ils appellent ça')

Narr AUG 087

4.2.2.3. Les déterminants possessifs

Alors que les descriptions de Pinalie et Bernabé (1999, 27), Colot et Ludwig (2013) ainsi que Damoiseau (2012, 30) parlent de l'adjonction de pronoms personnels au nom exprimant le possédé, j'opère une distinction entre pronoms personnels et déterminants possessifs. En effet, bien qu'homonymes avec les pronoms objets (4.2.3.1), les déterminants possessifs s'en distinguent par leur comportement syntaxique. En leur qualité de pronoms, les pronoms personnels héritent des propriétés syntaxiques des noms. Parmi ces propriétés figure la coordination des pronoms entre eux (72). Les déterminants possessifs, eux, ne peuvent se coordonner entre eux (73).

(72)

zot épi mwen, nou kay ranjé latjuizin-lan
2PL et 1SG 1PL FUT ranger cuisine-ART.DEF
'nous rangerons la cuisine, vous et moi'
Élicitation LOR

(73)

**man ké ranjé tjuizin-zot épi mwen*
S1SG FUT ranger cuisine-DET.POSS.2SG et DET.POSS.1SG
'lit. je rangerai votre et ma cuisine'
Élicitation LOR

Les déterminants possessifs sont répertoriés dans le Tableau 16.

Tableau 16 - Les déterminants possessifs

1sg	- <i>mwen</i>
2sg	- <i>ou</i> ; - <i>w</i>
3sg	- <i>li</i> ; - <i>y</i>
1pl	- <i>nou</i>
2pl	- <i>zot</i>
3pl	- <i>yo</i>

Si Pinalie et Bernabé (1999) ainsi que Damoiseau (2012) s’alignent sur le fait que la possession s’exprime à travers l’usage d’un pronom personnel, ils ne proposent pas la même analyse de la possible présence de l’article défini à la fin des syntagmes nominaux exprimant de la possession, au singulier comme au pluriel. Considérons-donc leurs exemples ainsi que leurs traductions.

(74)

liv-mwen

livre-1SG

'mon livre'

(Damoiseau 2012, 30)

(75)

liv-mwen

-*an*

livre-1SG

ART.DEF

'mon livre' (celui qui est là ou bien celui dont nous avons déjà parlé)

(Damoiseau 2012, 31)

(76)

tab-li

table-3SG

'ses tables' (valeur générale)

(77)

tab-li

-a

table-DET.POSS.3SG ART.DEF

'sa table'

(Pinalie et Bernabé 1999, 27)

Les traductions diffèrent. Pour Damoiseau (2012, 30), le déterminant défini – ou « déterminant spécifique », comme il l'appelle – « permet d'identifier plus précisément le référent possédé ». Le développement entre parenthèses atteste d'une interprétation déictique ou anaphorique du déterminant défini. Qu'il soit présent ou non, le nombre du syntagme nominal est singulier ((74) et (75)). L'interprétation de Pinalie et Bernabé (1999, 27) est tout autre : le déterminant défini exprime le nombre singulier (77). S'il n'y a pas d'article défini « le groupe "nom + possessif" a un sens pluriel général » (76). Là où Damoiseau propose une fonction pragmatique, Pinalie et Bernabé identifient une valeur grammaticale.

En outre, pour ce qui est de l'expression du pluriel, Damoiseau (2012, 31) recense une unique stratégie d'encodage tandis que Pinalie et Bernabé (1999, 27-28) en distinguent deux.

Le Tableau 17 regroupe les structures grammaticales recensées par ces auteurs.

Tableau 17 - Expression de la possession

	Singulier	Pluriel
Damoiseau (2012, 30-31)	<ul style="list-style-type: none">• nom + pronom personnel• nom + pronom personnel + <i>-la</i> « [identifie] plus précisément le référent possédé »	<ul style="list-style-type: none">• <i>sé</i> + nom + pronom personnel + <i>-la</i>
Pinalie et Bernabé (1999, 27-28)	<ul style="list-style-type: none">• nom + pronom personnel + <i>-la</i>• nom + pronom personnel « quand le nom déterminé ne dépasse pas l'unité »	<ul style="list-style-type: none">• nom + pronom personnel (pluriel général)• <i>sé</i> + nom + pronom personnel + <i>-la</i> (pluriel particulier)

Dans mon corpus, les syntagmes nominaux présentant un déterminant possessif sont construits, pour leur grande majorité, sans l'usage de l'article défini, qu'ils soient au singulier ou au pluriel. Il est à prendre en compte que bon nombre de ces syntagmes nominaux possessifs ont un référent unique à l'instar de *papa-mwen* 'mon père', *manman-mwen* 'ma mère'. Cette observation appuie la position de Pinalie et Bernabé (1999, 28) : les syntagmes nominaux possessifs dont le référent est unique ne prennent pas d'article défini. Les exemples

(78), (79) et (80) sont trois cas tirés du corpus où l'article défini apparaît en fin de syntagme nominal possessif : deux syntagmes sont au pluriel, un est au singulier. En (78) et en (79), *-a* et *-an* sont sans ambiguïté possible des allomorphes de l'article défini, , avec un référent singulier en (78) et un référent pluriel en (79).

(78)

[...] *i dédoublé imaj-ou-a*

3SG dédoubler image-DET.POSS.2SG-ART.DEF

'elle est dédoublée ton image'

Descrip OZT 004

(79)

menm sé ti nèvé-mwen-an ki né an Frans [...]

même DEF.PL petit neveu-DET.POSS.1G-ART.DEF SUB naître en France

'même mes petits neveux qui sont nés en France [...]'

Narr MUR 069

En revanche, en (80), la séquence [la] a deux interprétations possibles, dû à l'homonymie de l'article défini *-la* (4.2.2.1) avec le morphème déictique *la* 'là'. Pour cet exemple, j'interprète préférentiellement [la] comme la réalisation de l'article défini (80)a. Il s'agit de mes intuitions d'interlocutrice au vu du cotexte. La seconde possibilité interprétative est celle d'une instanciation du morphème déictique *la* 'là', qui pointerait vers le référent dans l'espace de la situation d'énonciation, en (80)b. Syntactiquement, on ne peut discriminer entre ces deux analyses.

(80)

- a. [...] *sé mouvment-taa man ka wè ka*
DEF.PL mouvement-DET.DEM S1SG IPFV voir IPFV
réini adan dé foto-w-la [...]
réunir dans deux photo-DET.POSS.2SG-ART.DEF
'[...] ces mouvements que je vois se réunir dans tes deux photos [...]' (lit. 'ces mouvements que je vois (qu'ils se) réunissent dans tes deux photos')
Descrip OZT 090
- b. [...] *sé mouvment-taa man ka wè ka*
DEF.PL mouvement-DET.DEM S1SG IPFV voir IPFV
réini adan dé foto-w la [...]
réunir dans deux photo-DET.POSS.2SG là
'[...] ces mouvements que je vois se réunir dans tes deux photos là [...]' (lit. 'ces mouvements que je vois (qu'ils se) réunissent dans tes deux photos là')

Pour ce qui est de l'interprétation sémantique de l'usage de l'article défini *-la* à la fin des syntagmes nominaux possessifs, je ne me prononce pas dans le cadre de cette recherche. Je peux tout de même signaler que, pour les syntagmes nominaux possessifs au singulier dont les référents dépassent l'unité, l'analyse de Damoiseau (2012, 30) selon laquelle il n'est pas obligatoire d'employer l'article défini me semble plausible. En effet, mon corpus comporte des syntagmes nominaux possessifs au singulier sans article défini et dont le référent n'est pas une unique unité. Dans le corpus, au pluriel, l'effet de sens semble être celui décrit par Pinalie et Bernabé (1999, 28), celui d'un pluriel particulier en opposition à un pluriel général (Tableau 17).

4.2.2.4. Les articles indéfinis *an* et *dé*

Becker (2019, 88) définit les articles indéfinis en ces termes : « les articles indéfinis encodent des référents spécifiques et non spécifiques ». Il s'agit ici de présenter la morphologie de l'article indéfini ainsi que de répertorier les types de référents qu'il encode en martiniquais.

Morphologie des articles indéfinis

L'article indéfini singulier *an* est un morphème invariable. Il est l'homonyme d'autres morphèmes du martiniquais : la préposition *an* 'dans, en', l'allomorphe *-an* de l'article défini, le numéral *an* 'un' ainsi que le nom *an* 'année'. Il se distingue de la plupart des ces homonymes (hormis le numéral) par sa position en début de syntagme nominal, et sa non combinabilité avec l'article défini.

Lorsque l'indéfinitude d'un syntagme nominal pluriel est exprimée morphologiquement, elle est encodée par l'article indéfini pluriel *dé* qui est antéposé au syntagme nominal qu'il détermine (81).

(81)

paske man ni an fanmi-mwen
 SUB.caus S1SG avoir dans famille-DET.POSS.1SG
dé moun ki péchè
 ART.INDF.PL personne SUB pécheur
 'parce que j'ai dans ma famille des gens qui sont pécheurs'
 Descrip BEL 010

Types de référents encodés par les articles indéfinis

Dans le corpus, les articles indéfinis encodent deux types de référence (Becker 2019, 88) : la référence spécifique (*specific reference*) comme en (82) ainsi que la référence non-spécifique (*nonspecific reference*) illustrée en (83). Il répond donc aux critères fonctionnels de Becker (2019, 88) : « les articles indéfinis encodent des référents spécifiques et non spécifiques [...]. »⁵⁵.

(82)

enben i ni [...] an lot senbol mouvman-taa ki fò
 eh.bien S3SG avoir ART.INDF.SG autre symbole mouvement-DET.DEM SUB fort
 'eh bien il y a un autre symbole de ce mouvement qui est fort'
 Descrip OZT 050

(83)

[...] *ni konsékans apré an siklòn en*
 avoir conséquence après ART.INDF.SG cyclone hein
 'il y a des conséquences après un cyclone hein'
 LAU Descrip 048

An lot senbol 'un autre symbole' (82) dénote un référent non identifiable par l'allocutaire mais lié à un référent particulier de la classe nominale actualisée par *senbol* 'symbole'. Dans l'exemple (83), *an siklòn* 'un cyclone' réfère à une instantiation singulière de la classe nominale *siklòn* mais ne dénote pas un référent particulier.

⁵⁵ « *Indefinite articles encode specific and nonspecific referents [...].* » (Becker 2019, 88).

4.2.2.5. Les quantifieurs indéfinis

Les quantifieurs indéfinis recensés dans le corpus sont *anlo* ‘beaucoup’ et *pliziè* ‘plusieurs’. Ils ne peuvent pas être employés avec d’autres déterminants. Leur usage est illustré en (84) et (85) respectivement.

(84)

- a. *donk eu nou té ka fè anlo bagay*
donc HES 1PL PST IPFV faire beaucoup choses
‘donc euh nous faisons beaucoup de choses’
Narr PRU 019
- b. **donk eu nou té ka fè dé anlo*
donc HES 1PL PST IPFV faire ART.INDF.PL beaucoup
bagay
choses
Élicitation LOR

(85)

- a. *donk ni pliziè asosiasion an lékol-la*
donc avoir plusieurs association dans école-ART.DEF
‘donc il y a plusieurs associations dans l'école’
Narr HAT 010
- b. **donk ni dé pliziè asosiasion an*
donc avoir ART.INDF.PL plusieurs association dans
lékol-la
école-ART.DEF
‘donc il y a plusieurs associations dans l'école’
Élicitation LOR

4.2.2.6. L’absence de détermination ou non-détermination

Un syntagme nominal peut ne pas être déterminé. J’appelle donc syntagme nominal non-déterminé tout syntagme qui ne présente pas de déterminant. Dès lors, la traduction dudit syntagme est fonction de la sémantique du nom et de son contexte d’utilisation (Damoiseau 2012, 31).

Au pluriel, l’indéfinitude des syntagmes nominaux peut ne pas être exprimée morphologiquement (86). Pinalie et Bernabé (1999, 15) emploient les termes « forme vide » ou « forme "zéro" ».

(86)

man ka wè fèy tol ka pasé wawawa
S1SG IPFV voir feuille tôle IPFV passer onomatopée
'je vois des feuilles de tôles qui passent vlanvlanvlan'
Descri OTA 1 045

Damoiseau (2012, 32) évoque également les effets de sens générique (87) ou encore partitif (88).

(87)

Chien pa ka fè chat.
chien NEG IPFV faire chat
'Les chiens ne font pas des chats.'
(Damoiseau 2012, 32)

(88)

Ou lé pwason ?
2SG vouloir poisson
'Tu veux du poisson ?'
(Damoiseau 2012, 32)

4.2.3. Les pronoms

4.2.3.1. Pronoms sujets, objets et possessifs

Le Tableau 18 présente les paradigmes des pronoms sujets, objets et possessifs sur la base des travaux de Colot et Ludwig (2013) et Damoiseau (2012, 30-31 ; 44 ; 47-48). Les pronoms y sont présentés dans le système orthographiques de la langue. Par ailleurs, par pronom objet j'entends pronom objet d'un prédicat ou objet d'une préposition.

Les pronoms n'ont pas de distinction morphologique selon le genre, qu'il soit naturel ou grammatical. Le martiniquais distingue entre forme atone et forme tonique pour les pronoms personnels sujets de première, deuxième et troisième personnes du singulier. Au vu des exemples cités par les auteurs, les formes toniques apparaissent uniquement en tant qu'appositions. Colot et Ludwig (2013) parlent de pronoms dépendants et indépendants pour cette même distinction. Quant aux pronoms possessifs, ils se forment à partir du morphème de possession *ta* auquel est postposé le pronom personnel objet (Damoiseau 2012, 28; Colot et Ludwig 2013). Colot et Ludwig font remarquer que la forme plurielle des pronoms possessifs est nécessairement accompagnée de l'article défini.

Tableau 18 - Pronoms sujets, pronoms compléments, pronoms possessifs

	Pronoms sujets (formes atones)	Pronoms sujets (formes toniques)	Pronoms compléments	Pronoms possessifs	
				Singulier	Pluriel
1SG	<i>mwen, man</i>	<i>mwen</i>	<i>mwen</i>	<i>tamwen</i>	<i>sé ta mwen an</i>
2SG	<i>ou</i>	<i>wou</i>	<i>ou, 'w</i>	<i>ta'w</i>	<i>sé ta'w la</i>
3SG	<i>i</i>	<i>li</i>	<i>li, 'y</i>	<i>ta'y</i>	<i>sé ta'y la</i>
1PL	<i>nou</i>	<i>nou</i>	<i>nou</i>	<i>tanou</i>	<i>sé ta nou an</i>
2PL	<i>zòt</i>	<i>zòt</i>	<i>zòt</i>	<i>tazot</i>	<i>sé ta zòt la</i>
3PL	<i>yo</i>	<i>yo</i>	<i>yo</i>	<i>tayo</i>	<i>sé ta yo a</i>

Les exemples (89) à (92) illustrent respectivement des cas d'emploi du pronom personnel sujet atone *man*, du pronom personnel sujet tonique *li*, du pronom complément *-w* ainsi que du pronom possessif *ta nou*.

(89)

man ka anvì laché kò-mwen
S1SG IPFV envie lâcher REFL-1SG
 'j'ai envie de me lâcher'
 LUI Descrip_part1 021

(90)

enben li, i ka atann surso(fr ?)-taa
 eh.bien **3SG** S3SG IPFV attendre sursaut-DET.DEM
 'eh bien lui, il attend ce sursaut'
 Descrip OZT 057

(91)

tanbou-a ka palé ba'w
tanbou-a ka palé ba-w
tambour-ART.DEF IPFV parler pour-2SG
'le tambour te parle'
LUI Descrip_part1 035

(92)

donk nou ka ripran sa ki tanou, bèlè
donk nou ka ripran sa ki ta-nou, bèlè
donc 1PL IPFV reprendre PR.DEM SUB POSS-1PL bèlè
'donc on reprend ce qui est à nous, le bèlè' (lit. 'donc on reprend ce qui est le nôtre, le bèlè')
Descrip ELO 054

4.2.3.2. Pronoms démonstratifs

Damoiseau (2012, 46-47) indique que le martiniquais dispose de deux formes de pronoms démonstratifs. La première présente la même forme que le déterminant démonstratif (4.2.2.2) : *tala* qui peut être contracté en *taa*. Les formes plurielles correspondantes sont : *sé tala, sé taa*. *Tala* réfère à un animé ou inanimé qui fait partie de la situation d'énonciation. (93) en est un exemple.

(93)

Man pa lé léti-tala. Ba mwen tala !
S1SG NEG vouloir laitue-DET.DEM donner 1SG PR.DEM
'Je ne veux pas cette laitue-ci. Donne moi celle-là !'
(Damoiseau 2012, 46)

La seconde forme du pronom démonstratif, *sa*, est invariable. *Sa* « [désigne] un inanimé qui fait partie du cadre de l'énonciation ou qui a été évoqué antérieurement dans la conversation [...] » (Damoiseau 2012, 47). Dans l'exemple (94), le pronom démonstratif *sa* désigne un référent précédemment mentionné dans l'interaction, le *bèlè*, une danse traditionnelle de Martinique.

(94)

sé jenn-an pa two konnet sa
PL.DEF jeune-ART.DEF NEG trop connaître PR.DEM
'les jeunes ne connaissent pas trop ça'
LUI Descrip_part1 049

4.2.4. Les rôles syntaxiques du syntagme nominal

En martiniquais, c'est essentiellement l'ordre des mots qui permet d'identifier les rôles syntaxiques des constituants puisqu'il n'y a pas de morphologie casuelle. Le martiniquais est une langue de type sujet-prédicat-objet (SPredO). L'exemple (95) montre l'ordre sujet-prédicat, (96) l'ordre prédicat-objet et (97) l'ordre sujet-prédicat-objet.

(95)

lapli poko té ka tonbé
pluie NOT.YET PST IPFV tomber
'il ne pleuvait pas encore' (lit. 'la pluie ne tombait pas encore')
LAU Descrip 023

(96)

eu donk man ka wè dé imaj
HES donc S1SG IPFV voir deux image
'euh donc je vois deux images'
Descrip TUO 003

(97)

Mwen ka ba'w an dachin.
Mwen ka ba-w an dachin.
1SG IPFV donner-O2SG ART.INDF.PL dachine
'Je te donne une dachine.'
Élicitation LOR

L'ordre SPredO est modifié lorsqu'il y a focalisation. En effet, la focalisation d'un constituant s'effectue grâce au positionnement en entame de phrase dudit constituant. Ce positionnement à l'initiale peut être couplé à l'usage du morphème *sé* 'COP'. Colot et Ludwig (2013) appellent ce morphème particule de focalisation. Damoiseau (2012, 123) emploie les termes « auxiliaire de prédication » et « présentatif ». Ce morphème est préposé au constituant focalisé. (98) en est un exemple.

(98)

- a. *Man lé manjé pwason.*
S1SG vouloir manger poisson
'Je veux manger du poisson.'
- b. *Sé pwason man lé manjé.*
COP poisson S1SG vouloir manger
'C'est du poisson que je veux manger.'
- (Damoiseau 2012, 124)

En ce qui concerne les rôles syntaxiques des syntagmes nominaux, Damoiseau (2012, 21-25) en dénombre trois principaux : sujet, complément d'objet ainsi que complément circonstanciel. La présentation qui suit s'appuie essentiellement sur son étude. Les rôles syntaxiques présentés se répartissent en rôles syntaxiques nucléaires (sujet, objet direct, double objet direct, oblique nucléaire) et rôles syntaxiques périphériques (oblique adjoint).

Le sujet

Le syntagme nominal peut être sujet de tout type de prédicat, que ce prédicat soit verbal (99) ou non (100).

(99)

- Chien-an ka japé.*
chien-ART.DEF IPFV aboyer
'Le chien aboie.'
- (Damoiseau 2012, 21)

(100)

- Met-li pa la.*
maître-3SG NEG là
'Son maître n'est pas là.'
- (Damoiseau 2012, 21)

Le complément d'objet

Le syntagme nominal peut occuper la position de complément d'objet. Le martiniquais étant une langue de type SPredO, le complément d'objet suit le prédicat, de manière immédiate le plus souvent.

Le complément d'objet direct

(101)

Chat-la trapé an ti zwèzo.
chat-ART.DEF attraper ART.INDF.SG petit oiseau
'Le chat a attrapé un petit oiseau.'
(Damoiseau 2012, 22)⁵⁶

La construction à double complément d'objet direct

En martiniquais, les prédicats trivalents ayant pour trait sémantique celui du transfert se construisent avec deux compléments d'objet direct. Damoiseau (2012, 22) de préciser : « outre un agent (exprimé syntaxiquement par le sujet), [le sens du prédicat] implique un objet et un destinataire du transfert (correspondant aux deux compléments). » Dans le corpus, je n'ai observé aucune distinction morphologique entre patients des prédicats monotransitifs et thèmes et destinataires des prédicats ditransitifs. Le martiniquais présente donc un alignement neutre pour les prédicats ditransitifs, selon la définition de Haspelmath (2007, 3). Cependant, un ordre strict des arguments est à observer. Le martiniquais étant une langue SPredO, les deux compléments sont postposés au prédicat : le destinataire arrive en premier puis vient le thème. Ainsi en (102), on n'observe pas de distinction morphologique entre le sujet *i* 'S3SG', le thème *sé foto-a* 'les photos' et le destinataire *nou* '1PL'. *Nou*, qui tient le rôle de destinataire, est directement placé après le prédicat *montré*. Le thème *sé foto-a* est en dernière position.

(102)

I montré nou sé foto-a.
S3SG montrer 1PL PL.DEF photo-ART.DEF
'Il nous a montré les photos.'
Élicitation LOR

Le complément d'objet indirect ou oblique obligatoire

En martiniquais, un complément d'objet introduit par une préposition est une construction peu fréquente (Damoiseau 2012, 23).

(103)

Nou palé di sè'y.
Nou palé di sè-y.
1PL parler de sœur-3SG
'Nous avons parlé de sa sœur'
(Damoiseau 2012, 23)

⁵⁶ Damoiseau transcrit *tizwèzo*.

L'oblique complément circonstanciel

La troisième position syntaxique que tiennent le plus souvent les syntagmes nominaux du martiniquais est celle de complément circonstanciel que je nomme également position oblique. Selon la valence du prédicat cet oblique est obligatoire ou adjoit. Damoiseau (2012, 24) note que de tels syntagmes nominaux sont généralement introduits par une préposition à l'instar de *an*, *adan* 'dans', *dépi* 'depuis' ou encore *épi* 'avec' comme dans le syntagme prépositionnel *an lakou-a* en (104).

(104)

<i>Sé</i>	<i>timanmay-la</i>	<i>ka</i>	<i>jwé</i>	<i>boul</i>	<i>an</i>
PL.DEF	enfant-ART.DEF	IPFV	jouer	ballon	dans

lakou-a.
cour-ART.DEF
'Les enfants jouent au ballon dans la cour.'
(Damoiseau 2012, 24)

Pinalie et Bernabé (1999, 57-59) citent également les prépositions *kont* 'contre', *bò* 'tout contre ; auprès de' ainsi que *ba*, *pou* 'pour' en (105), entre autres.

(105)

<i>i</i>	<i>ka</i>	<i>travay</i>	<i>pou</i>	<i>yich-li</i>
S3SG	IPFV	travail	pour	enfant-O3SG

'il (elle) travaille pour ses enfants'
(Pinalie et Bernabé 1999, 57)

Certaines prépositions acceptent la pronominalisation de leur objet. Les pronoms employés sont les pronoms objets (4.2.3.1).

Damoiseau précise que les compléments circonstanciels de temps et de lieu peuvent se construire sans préposition. Ainsi de (106) où *bouw Fwanswa* 'bourg du François' est inséré directement après le syntagme prédicatif.

(106)

<i>Yo</i>	<i>mété</i>	<i>an</i>	<i>bel</i>	<i>yol</i>	<i>bouw</i>	<i>Fwanswa.</i>
3PL	mettre	ART.INDF.SG	beau	yole	bourg	François

'ls ont mis une belle yole au bourg du François.'
Élicitation LOR

4.3. Le syntagme prédicatif en martiniquais

Quatre thématiques sont abordées dans cette section. : l'ordre des mots (4.3.1), les marques TAM (4.3.2), la prédication non-verbale (4.3.3) ainsi que la négation (4.3.4). En ce qui concerne l'encodage des personnes, il est effectué par les pronoms (4.2.3.1) en l'absence de tête nominale dans le syntagme nominal.

4.3.1. L'ordre des mots dans la prédication

Le Tableau 19 présente l'organisation des éléments de la prédication en martiniquais, établie par Duzerol (accepté) sur la base du corpus de données orales de 110 minutes employé également pour l'analyse de la complémentation (3.3.1). Ce tableau ne prétend donc pas rendre compte de manière exhaustive de l'organisation des éléments de la prédication en martiniquais mais en donne plutôt un aperçu, sur la base d'un corpus. Les éléments de la prédication occupent des positions qui se répartissent en *zones* 'zones' et *slots* 'créneau', selon la méthodologie de Tallman (2020). Les *zones* sont des positions où les éléments qui y apparaissent peuvent être co-occurents sans contrainte d'ordre. Les *slots*, elles, sont des positions où « [...] tous les éléments sont mutuellement exclusifs et [où] un seul élément [à la fois] peut apparaître » (Tallman 2020).

Tableau 19 - Organisation linéaire des éléments de la prédication en martiniquais (Duzerol accepté)⁵⁷

Position	Type	Éléments
1	zone	Adverbes de phrases
2	zone	Propositions circonstancielles
3	slot	Marque d'interrogation
4	slot	Obligation <i>fok</i>
5	zone	SN, pronoms sujets (A, S)
6	zone	Adverbiaux ⁵⁸
7	slot	Copule <i>sé</i>
8	slot	Marque de négation <i>pa</i> (NEG), <i>pé</i> (NEG), <i>poko</i> (not.yet)
9	slot	Marque TAM <i>té</i> (PST)
10	zone	Adverbial
11	slot	Marque TAM <i>ka</i> (IPFV), <i>ké</i> (FUT), <i>key</i> (FUT), <i>kay</i> (FUT)
12	slot	Modal <i>pé</i> 'can'
13	slot	Marque de négation <i>pa</i> (NEG)
14	slot	Causatif <i>fè</i>
15	slot	SN (causataire); pronoms (causataire)
16	zone	Adverbial
17	slot	Morphème dérivationnel
18	slot	Radical verbal
19	slot	Pronoms objets (destinataire)
20	slot	Pronoms objets (patient)
21	zone	Adverbial
22	zone	SN, complétives
23	zone	Adverbial
24	slot	SP
25	slot	Marque de négation ... <i>ankò</i>
26	zone	Propositions circonstancielles
27	zone	Adverbes de phrases

SN : syntagme nominal ; SP : syntagme prépositionnel

L'étude de cette organisation linéaire est une piste à explorer pour appréhender la diversité des registres et des variétés en martiniquais. Il a été notamment observé une très grande

⁵⁷ Ce tableau originellement en anglais a été traduit en français pour les besoins de la thèse.

⁵⁸ Duzerol (accepté) précise qu'elle reprend la définition de Payne (1997, 69) – ici traduite en français – selon laquelle un adverbial est « tout élément qui n'est pas clairement un nom, un verbe ou un adjectif »

variation du positionnement des éléments dits adverbiaux qui pourrait être lié à la présence différentes variétés et/ou registres dans le corpus, comme suggéré par un relecteur.

En ce qui concerne les domaines syntaxiques analysés dans cette thèse, les complétives (5) et les relatives (6), aucune variation de l'ordre linéaire n'a été observée dans le corpus. Les relatives, non répertoriées explicitement dans le Tableau 19 car il s'agit d'éléments qui dépendent du nom peuvent apparaître à une position où l'on trouve un syntagme nominal, soit aux positions 5, 15 et 22. Les complétives occupent la position 22.

4.3.2. Les marques TAM du martiniquais

L'expression des valeurs TAM est prise en charge par ce que je nomme dans cette thèse des marques TAM, reprenant la terminologie proposée par Creissels (2006b, 1:181)⁵⁹. Les marques TAM constituent l'essentiel de la morphologie prédicative du martiniquais. En (107), le prédicat *anmen* est employé avec la marque TAM de passé *té*.

(107)

<i>papa-mwen</i>	<i>té</i>	<i>anmen</i>	<i>sa</i>
père-1SG	PST	aimer	PR.DEM
'mon père aimait ça'			
LUI Descrip_part1 015			

Je ne considère pas ces marques TAM comme des affixes de flexion verbale puisque l'on peut trouver entre les marques TAM et le prédicat auxquelles elles se rapportent des éléments linguistiques tels que des syntagmes nominaux par exemple (Duzerol accepté).

Dans leur présentation du système des marques TAM du martiniquais, Colot et Ludwig (2013) classent les prédicats en deux groupes, prédicats d'état et prédicats dynamiques, sur la base de deux critères : leur combinabilité avec les marques TAM ainsi que la valeur TAM de ces combinaisons. Employés sans marque TAM, les prédicats dynamiques ont une signification perfective alors que les prédicats d'état ont un sens imperfectif. Les marques TAM que j'ai recensées dans le corpus sont regroupées dans le Tableau 20. Sur le plan distributionnel, elles précèdent toujours le prédicat dont elles encodent la ou les valeur(s) TAM.

⁵⁹ Creissels (2006b, 1:181) met en garde quant à la difficulté générale à effectuer un partage sémantique précis entre les valeurs temporelles et modales notamment, même dans le cas de langues très documentées. Il propose prudemment de parler de « temps-aspect-modalité (abrégé TAM) ».

Tableau 20 - Marques TAM du corpus et leur glose

Marques TAM	Glose	Signification de la glose
<i>ka</i>	IPFV	imperfectif
<i>té</i>	PST	passé
<i>ké, kay, key, kény</i> ⁶⁰	FUT	futur

L'encodage des valeurs TAM des deux types de prédicats est présenté succinctement dans le Tableau 21, sur la base des données du corpus. Chacune des valeurs TAM citée est définie et exemplifiée ci-après. Une présentation plus fine, mais qui excède la portée de l'esquisse grammaticale, est proposée par Damoiseau (2012, 87-119).

Tableau 21 - Marques TAM du martiniquais et types de prédicats

	Imperfectif	Perfectif	Futur	Irréel
Prédicats dynamiques	- <i>ka</i> - <i>té</i> + <i>ka</i> (passé imperfectif)	- non marqué - <i>té</i> (passé perfectif)	- <i>ké</i>	- <i>té</i> + <i>ké</i>
Prédicats d'état	- non marqué	- <i>té</i> (perfectif)	- <i>ké</i>	- <i>té</i> + <i>ké</i>

Dans le cadre de cette thèse, je n'effectue pas de distinction entre temps absolu et temps relatif. Aussi, je ne statue pas sur la nature du centre déictique à partir duquel est évaluée la localisation temporelle d'un procès (moment de l'énonciation ou moment défini par le contexte). Les valeurs TAM identifiées dans le corpus sont :

- *L'imperfectif*

Cette valeur TAM fait explicitement référence à l'organisation temporelle interne d'un procès et inclut les valeurs TAM habituel, continu, progressif, et non-progressif (Comrie 1976, 24).

Pour les prédicats dynamiques, l'imperfectif est encodé par la marque TAM *ka* et peut se combiner avec le passé encodé par la marque TAM du passé *té*. En (108), le prédicat dynamique *fè* 'faire' est employé avec la marque TAM de l'imperfectif *ka*. Le procès a une interprétation imperfective et sa localisation temporelle inclut part défaut le centre déictique.

⁶⁰ Damoiseau (2012, 117-19) recense également la forme *kény* prononcée [kej]. Lors de la transcription des données du corpus, j'ai uniquement utilisé cette orthographe pour l'une des occurrences de la combinaison de l'irréel *té kény*. Les marques du futur n'étant pas mon objet d'étude principal, je n'ai pas effectué une étude fine de l'aperture de leur noyau vocalique. Il est donc possible que cette prononciation soit effectivement présente dans le corpus pour l'encodage du futur mais que cela ne transparaisse pas dans la transcription.

(108)

i ka fê bèlè
s3sg IPFV faire bèlè
'elle fait du bèlè'
Descrip ELO 035

En (109), le prédicat dynamique *fê* 'faire' est employé avec la marque TAM du passé *té* et avec celle de l'imperfectif *ka*. Le procès a une interprétation imperfective et est situé temporellement avant le centre déictique.

(109)

ti sè-mwen té ka fê paté
petite sœur-1sg PST IPFV faire pâté
'ma petite sœur faisait des pâtés'
Narr PRU 016

L'imperfectif est non-marqué pour les prédicats d'état, à l'instar de *enmen* 'aimer' en (110).

(110)

nou ni an ti kay an tol
1PL avoir ART.INDF.SG petit maison en tôle
'nous avons une petite maison en tôle'
Descri OTA 1 047

- Le *perfectif*

Il s'agit d'une valeur TAM où « toutes les parties [d'un procès] sont présentées comme un tout unique⁶¹ » (Comrie 1976, 18).

Dans le cas des prédicats dynamiques, le *perfectif* correspond à l'absence d'imperfectif. Ainsi, lorsqu'un prédicat dynamique est employé sans marque TAM, il a une interprétation *perfective*. C'est le cas de *raché* 'arracher' en (111).

(111)

[...] *i raché'y*
[...] *i raché-y*
s3SG arracher-O3SG
'[...] il les a arrachés'
Descri OTA 1 133

⁶¹ Traduit de l'anglais « [...] *all parts of the situation are presented as a single whole* » (Comrie 1976, 18).

Le perfectif peut se combiner avec le passé encodé par la marque TAM du passé *té*. En (112), le prédicat dynamique *mété* ‘mettre’ est employé avec la marque TAM du passé *té*, il a une interprétation perfective et sa localisation temporelle se situe avant le centre déictique.

(112)

dapré mwen man té mété tout bel kréyol-mwen
 selon 1SG 1SG PST mettre tout beau créole-1SG
 ‘selon moi j’avais employé tout mon beau créole’
 Narr AUG 109

Dans le cas des prédicats d’état, le perfectif est encodé par la marque TAM du passé *té*. Le prédicat d’état *las* ‘fatigué.e’ en (113) en est un exemple.

(113)

man té las
 1SG PST fatigué.e
 ‘j’étais fatiguée’
 Élicitation LOR

- Le passé

Le passé est défini comme une valeur TAM qui situe temporellement un procès avant un centre déictique donné. Employée avec un prédicat dynamique, la marque TAM du passé *té* encode à la fois le passé et le perfectif, comme en (114).

(114)

é ni an jou nou té fè an yanm
 et avoir ART.INDF.SG jour 1PL PST faire ART.INDF.SG igname
kenz kilo ou ven kilo
 quinze kilo ou vingt kilo
 ‘et il y a un jour où nous avons fait un igname de quinze kilos ou de vingt kilos’
 Narr PRU 075

Employée avec un prédicat d’état, la marque TAM du passé *té* a uniquement une interprétation perfective, comme montré précédemment (113).

- Le futur

Je définis le futur comme une valeur TAM qui situe temporellement un procès après un centre déictique donné. L’encodage du futur est le même pour les prédicats d’états et dynamiques : il se fait par la marque TAM *ké*, illustrée en (115) avec un prédicat dynamique et en (116) avec un prédicat d’état. Dans le corpus, la marque TAM du futur a plusieurs

variantes : *ké*, *kay*, *key* et *kéy*. Dans le cadre de cette esquisse, je ne fais pas de distinction entre futur et prospectif contrairement à Damoiseau (2012, 96-98).

(115)

manman'y ké pati
manman-y ké pati
 mère-O3SG FUT partir
 ‘sa mère partira’
 Narr TYR_part_1 065

(116)

[...] *lè ou ké ni timanmay* [...]
 SUB.quand 2SG FUT avoir enfant
 ‘[...] quand tu auras des enfants [...]’
 ELO Narr_part1 063

- *L’irréel*

Selon la définition de Mithun (1999, 173) cité par Palmer (2001, 1), l’irréel « dépeint des situations comme étant de l’ordre de la pensée exclusivement et ne pouvant être connues qu’à travers l’imagination⁶² ». L’irréel est encodé par la combinaison des marques de passé et de futur *té ké~kay~key~kéy* pour l’ensemble des prédicats du martiniquais. En (117), la combinaison *té ké* encode la valeur TAM irréaliste du prédicat dynamique *rivé* ‘arriver’.

(117)

lè nou sav manman té ké rivé a
 SUB.quand 1PL savoir mère PST FUT arriver à
katrè [...]
 quatre.heures
 ‘quand nous savions que maman arriverait à quatre heures [...]’
 Narr LOR_part1 043

En (118), la valeur TAM irréaliste du prédicat d’état *ni* ‘avoir’ est encodée par la combinaison *té kéy*.

⁶² Traduit de l’anglais « *the irrealis portrays situations as purely within the realm of thought, knowable only through imagination* » (Mithun 1999, 173 cité par Palmer 2001, 1).

Si zot té kouté mwen, zot pa té kény ni
 SUB.cond 2PL PST écouter 1SG 2PL neg PST FUT avoir
pies pwoblem atjelman.
 aucun problème maintenant
 ‘Si vous m’avez écoutée, vous n’auriez eu aucun problème à l’heure actuelle.’
 Élicitation LOR

4.3.3. La prédication non-verbale

Afin d’éviter la confusion entre prédicat nominal et prédication nominale, j’emploierai le terme de prédication non-verbale pour désigner le processus syntaxique selon lequel le contenu sémantique de la prédication n’est généralement pas exprimé par un verbe, à l’échelle translinguistique. Sur le plan typologique, Payne (1997, 111-28) distingue six fonctions pour la prédication non-verbale :

- l’*inclusion propre* qui consiste à affirmer l’appartenance d’une entité à la classe de référents désignée dans la prédication non-verbale ;
- l’*équation* qui établit une relation d’identité entre le sujet du prédicat et l’entité mentionnée dans la prédication non-verbale ;
- l’*attribution* où une propriété exprimée par un adjectif est attribuée au sujet du prédicat ;
- la *localisation* où l’on prédique qu’une entité est située à un endroit désigné dans la prédication non-verbale ;
- l’*existence* qui « [prédique] l’existence d’[une] entité, généralement dans un lieu donné »⁶³ et enfin
- la *possession* où l’on prédique un lien de possession.

La question de la prédication non-verbale est abordée par Jeannot-Fourcaud (2003). Pour cette esquisse grammaticale, je présente succinctement les stratégies d’encodage de ces six types de prédication non-verbale, sur la base d’élicitations ciblées essentiellement. Je ne considère que l’encodage de prédications non-verbales à l’imperfectif. Cette analyse a été motivée par le besoin de comprendre le fonctionnement du morphème *sé* en martiniquais, en raison de l’emploi d’un morphème *sé* en co-présence de relatives dans la base de données. Dans les prédications non-verbales, le morphème *sé* a pour unique fonction de lier le sujet de

⁶³ Traduit de l’anglais « [...] *predicate the existence of some entity usually in some specific location* [...] » (Payne 1997, 112)

la prédication (ouvertement exprimé ou non par un élément nominal) à l'élément non-verbal qui exprime le contenu sémantique de la prédication⁶⁴. Ainsi de l'exemple (119) où *sé* 'COP' lie le pronom sujet *man* 'S1SG' à la prédication non-verbale *an doktè* 'un docteur'.

(119)

- a. *Man sé an doktè.*
 S1SG COP ART.INDF.SG docteur
 Lit. 'Je suis un docteur.'
 Élicitation LOR

Suivant la définition de Payne (1997, 114) selon laquelle est nommé copule « tout morphème (affixe, particule ou verbe) qui lie ou "unit" deux éléments nominaux dans une prédication nominale⁶⁵. », j'analyse *sé* comme une copule.

4.3.3.1. L'inclusion propre

Deux stratégies d'encodage ont été identifiées pour l'inclusion propre. Pour ces deux stratégies, l'expression du sujet de la prédication est obligatoire. Lorsque le prédicat non-verbal est un nom non-déterminé à valeur générique, il n'y a pas de copule comme en (120). La structure syntaxique est donc « S + TAM + SN générique non-déterminé ».

(120)

- a. *I doktè.*
 s3SG docteur
 'Il est docteur.'
 Élicitation ELO
- b. **Doktè.*
 docteur
 Élicitation ELO
- c. *I té doktè.*
 s3SG PST docteur
 'Il était docteur.'
 Élicitation ELO

⁶⁴ La copule *sé* a pour allomorphe *yé* dans des constructions syntaxiques spécifiques que je ne présente pas dans le cadre de cette thèse.

⁶⁵ Traduit de l'anglais « [...] *any morpheme (affix, particle, or verb) that joins, or "couples," two nominal elements in a predicate nominal construction* » (Payne 1997, 114).

- d. *Té doktè.*
 PST docteur
 ‘Il était docteur.’
 Élicitation ELO

Lorsque le prédicat est un nom accompagné d’un déterminant indéfini, la copule *sé* est employée, à l’instar de (121). La structure syntaxique est « S + TAM + copule *sé* ‘cop’ + SN générique non déterminé ». Quand la valeur TAM de la copule est le passé, la copule n’est pas exprimée, comme en (121)c.

(121)

- a. *I sé an doktè.*
 S3SG COP ART.INDF.SG docteur
 Lit. ‘Il est un docteur.’
 Élicitation LOR
- b. **I an doktè.*
 S3SG ART.INDF.SG docteur
 Élicitation ELO
- c. *Man té an doktè.*
 S1SG PST ART.INDF.SG docteur
 Lit. ‘J’étais un docteur.’
 Élicitation LOR
- d. **Té an doktè.*
 PST ART.INDF.SG docteur
 Élicitation LOR

4.3.3.2. L’équation

Les prédications non-verbales de type équatif présentent toutes la même structure syntaxique. La présence de la copule *sé* est requise pour lier le sujet au syntagme prédicatif. En (122), la copule *sé* établit le lien syntaxique entre l’élément pronominal *i* ‘S3SG’ et le prédicat non-verbal *manman’w* ‘ta mère’.

(122)

- a. *Man sé manman'w.*
Man sé manman-w.
S1SG COP mère-O2SG
'Je suis ta mère.'
Élicitation ELO
- b. **Man manman'w.*
**Man manman-w.*
S1SG mère-O2SG
Élicitation ELO

Les données montrent que seuls les sujets pronominaux de troisième personne peuvent ne pas être ouvertement exprimés dans une prédication non-verbale équative. L'interprétation du nombre du pronom sera fonction de la situation d'énonciation comme illustré en (123).

(123)

- Sé frè'w.*
Sé frè-w.
COP frère-O2SG
Lit. 'Il est ton frère/ Ils sont tes frères.'
Élicitation LOR

4.3.3.3. L'attribution

Les prédications non-verbales attributives sont construites sans copule. L'emploi de la copule *sé* est jugé agrammatical par les consultantes et consultants interrogées, comme l'illustre l'exemple (124).

(124)

- a. *I gran.*
S3SG grand
'Il est grand.'
Élicitation ELO
- b. **I sé gran.*
S3SG COP grand
Élicitation ELO

4.3.3.4. L'existence

En ce qui concerne la prédication non-verbale existentielle, une seule structure syntaxique est employée dans les données récoltées. On y trouve la copule existentielle *ni* 'COP' homonyme du prédicat *ni* 'avoir'. Dans cette structure, *ni* 'COP' est uniquement compatible avec une troisième personne impersonnelle et la présence d'un sujet ouvertement exprimé n'est pas obligatoire, comme le montre l'exemple (125).

(125)

(I) *ni* *an* *liv* *anlè* *tab-la*.
S3SG COP ART.INDF.SG livre sur table-ART.DEF
'Il y a un livre sur la table.'
Élicitation LOR

4.3.3.5. La possession

La possession est le type de prédication-non verbale pour lequel on recense le plus de stratégies d'encodage. Dans la suite de la présentation, je nomme *possesseur* l'entité dont on dit que quelque chose lui appartient et *possédé* l'entité dont on dit qu'elle appartient à un *possesseur*.

Le premier type de construction a pour structure syntaxique « S possesseur + *ni* 'avoir' + O possédé », comme en (126). Ici, *ni* fonctionne comme un verbe transitif prenant comme sujet le possesseur et comme objet le possédé. L'expression du sujet est obligatoire pour que l'interprétation soit possessive (126)a et non existentielle (126)b.

(126)

a. *I* *ni* *an* *chien*.
S3SG COP ART.INDF.SG chien
'Il a un chien.'
Élicitation LOR

b. *Ni* *an* *chien*.
COP ART.INDF.SG chien
* 'Il a un chien.'
'Il y a un chien.'
Élicitation LOR

Le deuxième type de construction implique la copule *sé* et la marque de possession *ta*. Si le sujet de la prédication non-verbale de possession est le possesseur avec le verbe *ni* 'avoir', c'est le possédé qui est le sujet avec la copule *sé*. Le possesseur est exprimé à la suite de *ta*

POSS. La structure syntaxique du deuxième type de construction est « S possédé + *sé* ‘COP’ + *ta* ‘POSS’ + possesseur » à l’instar de (127).

(127)

a. *Liv-la sé ta Simone.*
 livre-ART.DEF COP POSS Simone
 ‘Le livre est à Simone.’
 Élicitation ELO

b. **Liv-la ta Simone.*
 livre-ART.DEF POSS Simone
 Élicitation ELO

Pour le dernier type de prédication non-verbale possessive recensé, aucun morphème n’assure de liaison entre le sujet et le prédicat non-verbal. La structure syntaxique est « S possédé + *ta* + possesseur » comme en (128).

(128)

Sak-tala ta ’w.
Sak-tala ta-w.
 sac-DET.DEF POSS-O2SG
 ‘Ce sac est à toi [désormais].’
 Élicitation ELO

À partir des remarques des consultants et consultantes interrogées, pour ce type de prédication non-verbale possessive, la structure syntaxique « S possédé + *ta* + possesseur » prédique une possession résultant d’un acte de don. Les données à l’étude laissent aussi penser que ce type de construction serait restreint aux possesseurs pronominaux. Je ne m’étendrai pas davantage sur la question pour cette esquisse grammaticale.

4.3.3.6. La localisation

Enfin, si l’on considère la prédication non-verbale locative, deux types de constructions sont identifiées. Le premier type de construction ne comporte pas de copule à l’instar de (129).

(129)

a. *Liv-la anlè tab-la*
 livre-ART.DEF sur table-ART.DEF
 ‘Le livre est sur la table.’
 Élicitation ELO

- b. **Liv-la sé anlè tab-la*
 livre-ART.DEF COP sur table-ART.DEF
 Élicitation ELO

Le second type de construction ressemble formellement à la structure possessive « S possesseur + *ni* ‘avoir’ + possédé », décrite ci-avant. Celle-ci est réinvestie fonctionnellement pour l’expression de la localisation. La localisation *y* est encodée comme un possesseur inanimé. Ce phénomène est aussi observé en anglais par Payne (1997, 121). (130) en est un exemple.

(130)

- Tab-la ni an liv anlè-y.*
 table-ART.DEF avoir ART.INDF.SG livre sur-O3SG
 ‘Le livre est sur la table.’ (lit. ‘La table a un livre sur elle.’)
 Élicitation ELO

4.3.4. La négation

Cette section a pour thématique l’expression de la polarité négative en martiniquais. L’analyse a été établie à partir de onze des enregistrements de données spontanées du corpus de thèse (3.1.1), soit cinquante-cinq minutes d’enregistrement, complétés par des données élicitées. De fait, je considère tout d’abord comment les consultants et consultantes de mon corpus encodent la « négation standard » en martiniquais (Miestamo 2016, 2) (4.3.4.1) puis la négation des prédications non-verbales (4.3.4.2). L’analyse de la négation est importante pour une étude des subordonnées car la négation fait partie des critères de (non)-finitude des propositions (2.2).

4.3.4.1. La négation standard

Miestamo (2016, 2) définit la négation standard comme l’ensemble des procédés permettant, pour une langue donnée, de nier une proposition indépendante ou principale, déclarative et à prédicat verbal. Il s’agit ici d’identifier et de caractériser les constructions de négation standard du martiniquais. Mon analyse reprend les points d’intérêt énumérés par Miestamo à savoir les marques de négation ainsi que les différences structurelles entre polarité affirmative et polarité négative affectant par exemple l’ordre des mots, le marquage casuel, ou la combinabilité avec les marques TAM.

En martiniquais, l’expression de la négation standard met à contribution deux morphèmes : *pa* (131) et *pé* (132). *Pa* et *pé* sont également recensés par Pinalie et Bernabé (1999, 41)

mais les auteurs ne statuent pas sur leur statut de marque de négation standard. L'exemple proposé par Haspelmath et Consortium (2013) pour la négation standard en martiniquais contient le morphème *pa*.

(131)

yo pa jouré
 3PL NEG injurier
 'ils n'ont pas injurié'
 Narr MUR 040

(132)

chien-an pé ké bwè dlo-a
 chien-ART.DEF NEG FUT boire eau-ART.DEF
 'le chien ne boira pas l'eau'
 Élicitation CLE

La mise en regard des propositions négative (133)a et affirmative (133)b me permet d'affirmer que l'opération de négation n'entraîne aucun autre changement morphosyntaxique que l'ajout de la marque de négation. L'ordre des mots demeure de type SPredO (4.3.1).

(133)

a. *yo pa jouré*
 3PL NEG injurier
 'ils n'ont pas injurié'
 Narr MUR 040

b. *yo jouré*
 3PL injurier
 'ils ont injurié'
 Élicitation LOR

Dans la suite du propos, j'analyse l'emploi des marques de négation *pa* et *pé* en considérant pour chacune d'elles son positionnement ainsi sa combinabilité avec les marques TAM.

La marque de négation pa

Du point de vue du positionnement, la marque de négation standard *pa* se place avant le syntagme prédicatif. Pinalie et Bernabé (1999, 41) ainsi que Haspelmath et Consortium (2013) font le même constat, dans une terminologie différente puisqu'ils parlent de placement avant le verbe. Je fais le choix de spécifier que la marque *pa* est placé avant le syntagme prédicatif puisqu'il précède également les marques TAM.

Un unique syntagme prédicatif présente un positionnement singulier de la marque de négation *pa*. Il s'agit du prédicat verbal *pé* 'pouvoir' quand ce dernier est à l'imperfectif et qu'en tant que prédicat d'état il ne reçoit donc pas de marque TAM (4.3.2). Ce positionnement non-standard peut être observé en (134) par exemple.

(134)

a. *nou* *pé* *pa* *fè* *dé* *bizutaj*
 1PL pouvoir NEG faire ART.INDF.PL bizutage
 'nous ne pouvons pas faire de bizutage'
 Narr HAT 061

b. *nou* *pa* *pé* *fè* *dé* *bizutaj*
 1PL NEG pouvoir faire ART.INDF.PL bizutage
 Élicitation PAT

Dans le corpus, lorsque le prédicat verbal *pé* est à l'imperfectif dans une proposition à polarité négative dont la marque de négation est *pa*, ladite marque est immédiatement postposée au prédicat. Dans les données élicitées, certain·e·s consultants et consultantes acceptent l'antéposition de *pa* au prédicat verbal imperfectif *pé* (134)b.

Les données du corpus diffèrent donc de celles présentées par Pinalie et Bernabé (1999, 41) qui soutiennent que, dans le cas du prédicat *pé* 'pouvoir', la marque de négation *pa* est systématiquement antéposée au prédicat. Pinalie et Bernabé (1999, 41) affirment que lorsque la marque de négation *pa* est postposée au prédicat *pé* 'pouvoir', elle exerce sa portée syntaxique sur la proposition qui sature la valence de *pé* 'pouvoir'. L'étude diachronique du placement de la marque de négation *pa* lorsque le prédicat verbal *pé* est à l'imperfectif excède la portée de cette étude. Aussi je n'en discuterai pas ici.

En outre, dans la proposition (135), le prédicat verbal à l'imperfectif *pé* est précédé de l'adverbial *forséman*. On observe que la marque de négation *pa* précède l'intégralité du syntagme prédicatif *forséman pé fè sa*.

(135)

<i>paske</i>	<i>organizacion-an</i>	<i>étant</i>
SUB.raison	organisation-ART.DEF	être.PTCP.PRS
<i>divini</i>	<i>de (fr)</i>	<i>plus (fr)</i>
devenir	de	plus
<i>en (fr)</i>	<i>plus(fr)</i>	<i>honéreuse (fr)</i>
PREP	plus	cher.FEM
<i>yo</i>	<i>pa</i>	<i>forséman</i>
3PL	NEG	forcément
<i>pé</i>	<i>fê</i>	<i>sa</i>
pouvoir	faire	PR.DEM

'parce que l'organisation étant devenue de plus en plus onéreuse, elles ne peuvent pas forcément faire ça'

Descrip BEL 047

En ce qui concerne la combinabilité de la marque de négation *pa* avec les marques TAM du martiniquais (4.3.2), l'analyse de l'ensemble du corpus d'étude met en lumière que la marque de négation *pa* peut être employée avec une grande partie des marques TAM. Seule la forme *ké* de la marque de futur ne peut être précédée de la marque de négation *pa*.

Ainsi, dans les données spontanées transcrites, la marque de négation *pa* est employée en présence des marques TAM de l'imperfectif *ka* (136), de la combinaison *té ka* exprimant l'imperfectif au passé (137), de la combinaison *té ké* exprimant l'irréel (138), et de la marque de futur *kay* (139). Dans le corpus de données élicitées, *pa* est aussi employé avec la marque de futur *key* (140).

(136)

yo pa ka wè
3PL NEG IPFV voir
'ils ne voient pas'
Narr AUG 079

(137)

man pa té ka palé kréyol
S1SG NEG PST IPFV parler créole
'je ne parlais pas créole'
Narr AUG 075

(138)

man pa té ké fè'y
man pa té ké fè-y
S1SG NEG PST FUT faire-O3SG
'je ne l'aurais pas fait'
Descrip BEL 062

(139)

nou di jounen-an i pa kay bel
1PL dire journée-ART.DEF S3SG NEG FUT beau
lit. 'nous avons dit: « la journée, elle ne sera pas belle »'
Narr MUR 035

(140)

chien-an pa key bwè dlo-a
chien-ART.DEF NEG FUT boire eau-ART.DEF
'le chien ne boira pas l'eau'
Élicitation LOR

Ainsi, les exemples du corpus montrent que, sur le plan fonctionnel, *pa* a une unique fonction : encoder la polarité négative de la prédication. *Pa* n'ajoute aucune valeur TAM à la prédication. L'encodage de la valeur TAM du prédicat résulte du même procédé que pour une prédication affirmative (4.3.2). De fait, tout comme pour les propositions affirmatives, la valeur TAM du prédicat est exprimée par la marque TAM comme on l'observe aux exemples (136), (137), (138), (139) et (140). En l'absence de marque TAM, la valeur TAM attribuée à la prédication négative est la même que celle attribuée à la prédication affirmative correspondante. Pour exemple, les prédications négative (141)a et affirmative (141)b ont toutes deux une interprétation imperfective.

(141)

a. [...] *anfen man pa sav* [...]
enfin S1SG NEG savoir
'[...] enfin je ne sais pas [...]'
Descrip BUI et KEZ 110 (JUV)

b. *anfen man sav*
enfin S1SG
'enfin je sais'
Élicitation LOR

Toutes ces caractéristiques justifient l'attribution à *pa* de l'étiquette fonctionnelle de marque de négation standard.

La marque de négation standard pé

La marque de négation standard *pé* n'apparaît pas dans les données spontanées transcrites du corpus utilisé pour cette étude⁶⁶. Ce constat n'est aucunement représentatif de l'usage de *pé* par les consultantes et consultants avec lequel·le·s j'ai travaillé. Je reviens sur ce point au cours de l'analyse.

Bien qu'absent de mes données transcrites, *pé* est un morphème que les consultantes et consultants emploient lors des tâches de traduction du français au martiniquais à l'instar de (142).

(142)

chien-an pé ké bwè dlo-a
chien-ART.DEF NEG FUT boire eau-ART.DEF
'le chien ne boira pas encore l'eau'
Élicitation CLE

La marque de négation *pé* est antéposée à la séquence « TAM + Pred », comme la marque de négation *pa*. Cependant, si la marque de négation *pa* peut précéder un prédicat qui ne reçoit aucune marque TAM, il n'en va pas de même pour la marque de négation *pé*. En d'autres termes, on observe toujours la séquence « *pé* + TAM + Pred » dans les productions élicitées des consultantes et consultants.

Dans les propositions négatives élicitées auprès de consultantes et consultants, *pé* apparaît dans des contextes prédicatifs spécifiques, qui sont au nombre de trois.

Tout d'abord, lors des tâches de traduction de propositions négatives, les consultantes et consultants utilisent systématiquement *pé* lorsque le syntagme prédicatif présente la marque TAM du futur *ké* (142). L'usage de la marque de négation *pa* devant la marque TAM *ké* rend la proposition agrammaticale⁶⁷ (143).

(143)

**chien-an pa ké bwè dlo-a*
chien-ART.DEF NEG FUT boire eau-ART.DEF
Élicitation CLE

⁶⁶ La marque de négation *pé* apparaît une fois dans les données transcrites après cette étude.

⁶⁷ Un seul consultant ne se montre pas totalement réticent à la construction *pa ké*.

La marque de négation *pé* peut également précéder la marque du futur *key*. Mes données montrent donc que la marque du futur *key* accepte indifféremment les marques de négation *pa* (144) et *pé* (145). Aucune nuance sémantique supplémentaire n'est apportée par l'une ou l'autre marque de négation.

(144)

chien-an pé key bwè dlo-a ankò
 chien-ART.DEF NEG... FUT boire eau-ART.DEF ...encore
 'le chien ne boira plus l'eau'
 Élicitation LOR

(145)

chien-an pa key bwè dlo-a
 chien-ART.DEF NEG FUT boire eau-ART.DEF
 'le chien ne boira pas l'eau'
 Élicitation LOR

En somme, dans nos données, la marque de négation *pé* précède deux des quatre marques TAM du futur en martiniquais : *ké* et *key*⁶⁸.

Le troisième contexte prédicatif est celui où le syntagme prédicatif reçoit la combinaison de marques TAM *té ké* (irréel). Dans les productions spontanées transcrites, la marque de négation utilisée devant la combinaison de marques TAM *té ké* est *pa* (4.3.4.1). Lors des tâches de traduction, les consultants et consultantes questionné·e·s emploient la marque de négation standard *pa*, (146)a, mais jugent acceptable l'usage de la marque de négation *pé* (146)b.

(146)

- a. *chien-an pa té ké bwè dlo-a*
 chien-ART.DEF NEG PST FUT boire eau-ART.DEF
 'le chien n'aurait pas bu l'eau'
 Élicitation LOR
- b. *chien-an pé té ké bwè dlo-a*
 chien-ART.DEF NEG PST FUT boire eau-ART.DEF
 'le chien n'aurait pas bu l'eau'
 Élicitation LOR

⁶⁸ Les tests n'ont pas été menés pour la marque TAM du futur *kéy*.

Les données élicitées ne concordent pas avec l'analyse de Pinalie et Bernabé (1999, 102) qui jugent agrammatical l'emploi de la marque de négation *pa* avec la combinaison de marques TAM *té ké*.

Lorsque que l'on soumet des propositions où le morphème *pé* est utilisé dans des contextes prédicatifs autres que ceux que nous venons de considérer, les consultantes et consultants n'interprètent pas *pé* comme une marque de négation. Lorsqu'ils jugent la proposition grammaticale, les consultantes et consultants interprètent unanimement *pé* comme le prédicat verbal 'pouvoir'. En (147), le prédicat verbal signifiant 'pouvoir' reçoit comme complément la proposition complétive non-finie *bwè dlo-a*.

(147)

chien-an pé bwè dlo-a
chien-ART.DEF pouvoir boire eau-ART.DEF

'le chien peut boire l'eau'

Élicitation CLE

Il en va de même lorsque les consultants et consultantes doutent de la grammaticalité de la proposition. L'exemple (148) est en ce sens représentatif. CLE fait remarquer que si la proposition (148)a ne le choque pas, elle préfère placer la marque TAM *té* avant le verbe *pé*. La consultante propose donc une phrase affirmative (148)b où le syntagme prédicatif suit la structure canonique en martiniquais « (TAM) + P » (4.3.2).

(148)

a. ?*chien-an pé té bwè dlo-a*
chien-ART.DEF pouvoir PST boire eau-ART.DEF

'le chien pouvait boire l'eau'

Élicitation LOR

b. *chien-an té pé bwè dlo-a*
chien-ART.DEF PST pouvoir boire eau-ART.DEF

'le chien pouvait boire l'eau'

Élicitation CLE

Dès lors, sur la base des données à l'étude, je constate que le morphème *pé* ne tient le rôle de marque de négation que dans trois contextes prédicatifs : « *pé + ké + P* », « *pé + key + P* » ainsi que « *pé + té ké + P* ». Aussi l'absence de la marque de négation *pé* dans mon corpus de données spontanées n'est-elle pas significative puisque le corpus transcrit utilisé pour cette section ne comporte qu'une seule proposition négative où le prédicat reçoit une marque TAM du futur. Il en va de même pour la marque de l'irréel *té ké*.

De fait, d'aucun serait tenté d'analyser *pé* comme une marque de négation ayant une valeur TAM inhérente, celle du futur. L'argument sous-tendant une telle analyse serait le suivant : seuls les syntagmes prédicatifs à valeur TAM futur (*ké, kay, key, kéy*) et irréel (*té ké, té kay, té key, té kéy*) reçoivent nécessairement *pé* comme marque de négation. Cependant, je ne peux soutenir une telle analyse au vu d'exemples tel que (149)a. (149)a est l'unique occurrence de négation d'un prédicat employé avec la marque TAM du futur *kay*, dans mes données spontanées.

(149)

- a. *nou di jounen-an i pa kay bel*
 1PL dire journée-ART.DEF 3SG NEG FUT beau
 lit. 'nous avons dit: « la journée, elle ne sera pas belle »'
 Narr MUR 035
- b. **nou di jounen-an i pé kay bel*
 1PL dire journée-ART.DEF 3SG NEG FUT beau

Élicitation LOR

L'on peut voir que la marque de négation employée est *pa*. Lorsque la marque TAM futur est *kay*, il est agrammatical d'employer *pé* en qualité de marque de négation (149)b. En outre, dans les données élicitées, LOR utilise indifféremment les marques de négation *pé* et *pa* devant la marque TAM futur *key*. Il est donc erroné d'affirmer qu'il existe en martiniquais une unique marque de négation systématiquement associée aux prédicats présentant une marque TAM futur. Il est également erroné de soutenir l'existence d'une marque de négation à valeur TAM futur puisque l'on s'attendrait à ce que ladite marque puisse précéder toutes les marques TAM à valeur futur du martiniquais.

Une deuxième analyse consisterait à postuler une règle d'harmonie vocalique pour le noyau vocalique de la marque de négation standard *pa* [pa]. C'est ce que semble suggérer Pinalie et Bernabé (1999, 41) quand ils affirment qu'« au futur, devant *ké*, ou au conditionnel, devant devant *té ké*, *pa* se transforme en *pé* ». La voyelle [e] de la marque de négation *pé* [pe] serait une voyelle issue de l'assimilation régressive totale de la voyelle [e] des marques TAM *ké* [ke] et *té ké* [te ke] par le noyau vocalique [a] de la marque de négation standard. *Pé* serait donc un allomorphe de la marque de négation standard *pa*. Cependant, dans mes données spontanées, je n'observe jamais une telle assimilation régressive du noyau vocalique de la marque TAM *té* [te] par la marque de négation standard *pa* – (150)a, (151)a. Il en va de même pour les productions élicitées des consultantes et consultants. Pourtant, *té* a aussi pour noyau vocalique [e]. Bien plus, l'utilisation de *pé* en qualité de marque de négation rend la proposition agrammaticale comme on l'observe en (150)b et (151)b.

(150)

- a. *avan ou pa té ni sa*
avant 2SG NEG PST avoir PR.DEM
'avant tu n'avais pas ça'
TON Descrip 056
- b. **avan ou pé té ni sa*
avant 2SG NEG PST avoir PR.DEM

Élicitation PAT

(151)

- a. *men an (gp) pa té konnet*
mais S1SG NEG PST connaître
sa ki antrènman
PR.DEM sub entraînement
'mais je ne connaissais pas ce qu'est l'entraînement'
ELO Narr_part1 040
- b. **men an (gp) pé té konnet*
mais S1SG NEG PST connaître
sa ki antrènman
PR.DEM SUB entraînement

Élicitation PAT

Ainsi, si l'on postule l'hypothèse d'une assimilation régressive totale de la voyelle semi-fermée [e] par la voyelle ouverte [a], force est de constater que cette assimilation n'est absolument pas systématique pour la marque de négation *pa*. Par ailleurs, on ne retrouve pas ce processus phonologique avec les autres morphèmes de la langue dans des contextes équivalents. En martiniquais, seule la nasalité présente une propagation systématique au-delà des frontières morphémiques (4.2.2.1 ; 6.8.4.2).

Par conséquent, je ne choisis pas d'analyser la marque de négation *pé* comme un allophone de la marque de négation standard *pa*. Je considère la marque de négation *pé* comme :

- une variante morphologique de la marque de négation standard *pa*
- en distribution contextuelle avec *pa*.

La distribution contextuelle observée dans mes données est résumée dans le Tableau 22.

Tableau 22 - Grammaticalité des usages de *pa* et *pé* selon la marque TAM

Marque(s) TAM du SP	Marque de négation standard			
	<i>pa</i>	[pa]	<i>pé</i>	[pe]
<i>ka</i> [ka]	+		-	
<i>té</i> [te]	+		-	
<i>ké</i> [ke]	-		+	
<i>kay</i> [kaj]	+		-	
<i>key</i> [kej]	+		+	
<i>té ka</i> [te ka]	+		-	
<i>té ké</i> [te ke]	+		+	

Après avoir considéré la négation des prédicats verbaux de propositions indépendantes, je vais maintenant présenter comment s'effectue la négation des prédications non-verbales.

4.3.4.2. La négation de la prédication non-verbale

La prédication non-verbale (4.3.3) regroupe l'ensemble des syntagmes prédicatifs où l'information sémantique de la prédication n'est généralement pas exprimée par un verbe à l'échelle translinguistique (Payne 1997, 111-27). Si l'on considère les types de constructions négatives, mon corpus révèle qu'il n'y a pas de différence entre l'expression de la négation standard (4.3.4.1) et celle de la négation de la prédication non-verbale. En effet, les marques de négation *pa* et *pé* peuvent toutes deux être utilisées pour la prédication non-verbale. Leur distribution reste identique à celle décrite pour la négation standard (4.3.4.1) : *pa* et *pé* sont placées devant le syntagme prédicatif et *pé* est restreint aux prédicats précédés des marques de TAM *ké/key* ou *té ké*. Cette similarité de construction est illustrée par les exemples (152) à (157) où l'on observe respectivement des prédications non-verbales attributive (152), existentielle (153), locative (154), possessive (155), d'inclusion propre (156) ainsi qu'équative (157). Les marques de négation *pa* et *pé* sont antéposées aux séquences « TAM + Pred » tout comme pour la négation standard.

(152)

- a. *i pa bel*
S3SG NEG faire
'il/elle n'est pas beau/belle'
- b. *i pé ké bel*
S3SG NEG FUT bel
'il/elle ne sera pas beau/belle'
- Élicitation LOR

(153)

- a. *pa ni bwa*
NEG avoir bois
'il n'y a pas de bois'
Descri OTA 1 097
- b. *pé ké ni bwa*
NEG FUT avoir bois
'il n'y aura pas de bois'
- Élicitation LOR

(154)

- a. *i pa té la*
S3SG NEG PST là
'elle n'était pas là'
Descri OTA 1 057
- b. *i pé ké la*
S3SG NEG FUT là
'elle ne sera pas là'
- Élicitation LOR

(155)

- a. *nou pa ni gaz*
1PL NEG avoir gaz
'nous n'avons pas de gaz'
Descri OTA 1 101
- b. *nou pé ké ni gaz*
1PL NEG FUT avoir gaz
'nous n'aurons pas de gaz'
- Élicitation LOR

(156)⁶⁹

a. *menm si man pa an dansez konfirmé*
même si S1SG NEG ART.INDF.SG danseuse confirmé
'même si je ne suis pas une danseuse confirmée'
LUI Descrip_part1 062

b. *menm si man pé ké an dansez*
même si S1SG NEG FUT ART.INDF.SG danseuse
konfirmé
confirmé
'même si je ne serai pas une danseuse confirmée'
Élicitation LOR

(157)

a. *man pa manman'w*
man pa manman-w
S1SG NEG manman-O2SG
'je ne suis pas ta mère'

b. *man pé ké manman'w*
man pé ké manman-w
S1SG NEG FUT manman-O2SG
'je ne serai pas ta mère'
Élicitation LOR

Si la comparaison entre négation de la prédication verbale et négation de la prédication non-verbale permet d'affirmer une similarité de construction, qu'en est-il de la comparaison entre prédication non-verbale à polarité affirmative et prédication non-verbale à polarité négative ? Les exemples (158) à (163) mettent en regard propositions à polarité négative et propositions à polarité affirmative.

⁶⁹ L'exemple présente une proposition subordonnée. Cela n'est pas problématique car la négation des propositions indépendantes ne diffère pas de celle des propositions non-indépendantes. Ce point excédant la portée de l'esquisse, il n'y est pas développé.

(158)

- a. *i pa bel*
S3SG NEG faire
'il/elle n'est pas beau/belle'
- b. *i bel*
S3SG bel
'il/elle est beau/belle'
Élicitation LOR

(159)

- a. *pa ni bwa*
NEG avoir bois
'il n'y a pas de bois'
Descri OTA 1 097
- b. *ni bwa*
avoir bois
'il y a du bois'
Élicitation LOR

(160)

- a. *i pa té la*
S3SG NEG PST là
'elle n'était pas là'
Descri OTA 1 057
- b. *i té la*
S3SG PST là
'elle était là'
Élicitation LOR

(161)

- a. *nou pa ni gaz*
1PL NEG avoir gaz
'nous n'avons pas de gaz'
Descri OTA 1 101
- b. *nou ni gaz*
1PL avoir gaz
'nous avons du gaz'
Élicitation LOR

(162)

- a. *man pa an fanatik bèlè*
S1SG NEG ART.INDF.SG fanatique bèlè
'je ne suis pas une fanatique du bèlè'
LUI Descrip_part1 007
- b. *man sé an fanatik bèlè*
1SG COP ART.INDF.SG fanatique bèlè
'je suis une fanatique du bèlè'
- c. **man pa sé an fanatik*
S1SG NEG COP ART.INDF.SG fanatique
bèlè
bèlè
Élicitation LOR

(163)

- a. *man pa manman'w*
man pa manman-w
S1SG NEG manman-O2SG
'je ne suis pas ta mère'
- b. *man sé manman'w*
man sé manman-w
S1SG COP manman-O2SG
'je suis ta mère'
- c. **man pa sé manman'w*
man pa sé manman-w
S1SG NEG COP manman-O2SG
Élicitation LOR

Pour les prédications nominales attributive (158), existentielle (159), locative (160) et possessive (161), il n'y a pas d'asymétrie de construction entre polarité négative et polarité affirmative. La négation de la proposition affirmative opère grâce au seul ajout d'une marque de négation. L'ordre des mots reste le même et il n'y a aucun autre changement morphosyntaxique. En revanche, on remarque une asymétrie de construction pour les prédications nominales d'inclusion propre (162) et équative (163). La copule *sé*, présente dans la proposition à polarité affirmative, n'apparaît pas lorsque la polarité est négative : la conservation de la copule *sé* rend la proposition agrammaticale, comme on peut l'observer en (162)c et (163)c.

Désormais, nous disposons de toutes les informations liminaires nécessaires à l'étude de corpus de la complémentation et de la relativisation en martiniquais dont je vais alors exposer les résultats.

5. Les subordonnées complétives

Ce chapitre est consacré aux propositions subordonnées complétives. Il s'agit de présenter les résultats d'une étude de corpus dans une perspective typologique et en s'inspirant par ailleurs de la sociogrammaire. La partie introductive (5.1) présente le domaine syntaxique étudié, la typologie ainsi que l'état de l'art. Ces considérations liminaires me permettent de justifier d'une typologie tripartite des complétives en martiniquais (5.2) : les complétives déclaratives finies (5.3), les complétives déclaratives non-finies (5.4) ainsi que les complétives interrogatives (5.5). Chaque type de complétive est analysé d'un point de vue qualitatif et quantitatif. La distribution en discours des types de complétives déterminés pour la base de données est confrontée aux tendances typologiques (6.9). Enfin, la variation linguistique observée dans la base de données est étudiée d'un point de vue statistique afin d'en déterminer des pistes explicatives (5.7).

5.1. Introduction

Après avoir rappelé la définition typologique de la proposition subordonnée complétive (6.1.1), je fais état des travaux existants pour les langues créoles à base lexicale française en général puis le martiniquais en particulier (5.1.2).

5.1.1. Définition typologique

Dans l'introduction générale aux domaines de recherche de la thèse (2), la subordination a été définie comme le phénomène syntaxique selon lequel une relation de dépendance asymétrique est établie entre une proposition matrice et une proposition subordonnée (Shopen 2007, 2:102). Dans le cas de la complémentation, ce « sont des subordonnées non relatives qui forment avec un élément de la principale (qui peut être un verbe, un nom, un adjectif ou une adposition) une construction dans laquelle la subordonnée sature une valence de cet élément de manière analogue à ce que pourrait faire un constituant nominal » pour reprendre la définition de Creissels (2006a, 2:253). Les exemples en espagnol (164) et (165), cités par Creissels (2006a, 2:253), illustrent deux cas de complétives qui saturent une valence d'un verbe et d'une préposition respectivement.

(164)

Me gusta [que estéis contentos]
D1S plaire.PRS.S3S que être.SUBJ.S3P content.PLM
'J'aime que vous soyez contents'
(Creissels 2006a, 2:253)

(165)

He venido para [que me informéis]
AUX.PRS.S1S venir.PART pour que O1S informer.SUBJ.S2P
'Je suis venu pour que vous m'informiez''
(Creissels 2006a, 2:253)

Maintenant que le domaine syntaxique de l'étude a été défini, il s'agit désormais de présenter les travaux disponibles à ce jour sur la complémentation dans les langues créoles à base lexicale française et plus particulièrement en martiniquais.

5.1.2. La complémentation dans les langues créoles à base lexicale française : état de l'art, attitudes langagières

Cet état de l'art débute avec le travail comparatif de Syea (2017, 359-81) où l'on trouve une analyse contrastive des stratégies employées par chaque langue créole à base lexicale française pour l'encodage des compléments phrastiques. Syea soutient que les langues créoles à base lexicale française présentent toutes, *a minima*, deux types de compléments phrastiques à savoir des compléments phrastiques finis ainsi que des compléments phrastiques non-finis. Les langues créoles à base lexicale française de l'océan indien sont les seules langues créoles ayant plus de deux types de compléments phrastiques selon Syea (2017, 360) : aux compléments phrastiques finis et non-finis s'ajoutent les compléments phrastiques non-finis participiaux. Afin de discriminer entre compléments phrastiques finis et non-finis, Syea (2017, 359) utilise des critères « tels que la présence de marques de temps, la présence d'un complémenteur, la forme de surface d'un pronom sujet ainsi que la sémantique du prédicat construit avec un complément⁷⁰. » En ce qui concerne les compléments phrastiques finis, Syea soutient que les langues créoles à base lexicale française ont un complémenteur (*ki, ke, ké*) qui est optionnel pour les compléments phrastiques objet. Syea distingue d'une part les langues créoles à base lexicale française pour lesquelles l'usage du complémenteur optionnel

⁷⁰ Traduit de l'anglais « *the presence of a tense marker, the presence of a complementiser, the surface form of a subject pronoun, and the semantics of the complement-taking predicate* » (Syea 2017, 359).

ki, ke, ké dans les compléments phrastiques objet est considéré comme rare et révèle d'une variété décréolisée. Syea (2017, 360-74) affirme que c'est le cas du haïtien, du guyanais, du karipuna ainsi que des langues créoles à base lexicale française des Petites Antilles et de l'Océan Indien. (166) est un exemple de Damoiseau (2012, 149) cité par Syea (2017, 371), en guyanais.

(166)

Mo ka pansé ki i ké pati Lafrans.

1SG PRS faire que 3SG FUT aller France

'Je pense qu'il ira en France.'

Damoiseau (2012, 149) cité par Syea (2017, 371)

Avant Syea, Valdman (1978, 270) adoptait déjà une analyse similaire du complémenteur optionnel en soutenant que « les complétives contenant un SN sujet peuvent être facultativement reliées à la phrase matrice par un connectif, *ki* dans les parlers de l'Océan Indien et *ké* aux Antilles ; toutefois, l'emploi du connectif est senti comme trait francisant [...]. » D'autre part, Syea (2017, 374) fait état du cas de la langue créole de Louisiane pour laquelle l'usage du complémenteur optionnel *ke* n'est pas rare. Lorsque le complément phrastique fini est interrogatif, Syea (2017, 359-81) affirme qu'il est introduit par le complémenteur obligatoire *si* dans l'ensemble des langues créoles à base lexicale française qu'il considère. Les langues créoles à base lexicale française des Petites Antilles ont la particularité d'employer également le complémenteur obligatoire *es* ou *ési*, comme en (167).

(167)

An ka mandé mwén [si/ès i ké vin].

1SG PROG demander 1SG **si/Q** 3SG FUT venir

'Je me demande s'il viendra.'

Cyrille (2000, 80) cité par Syea (2017, 369)

En ce qui concerne les compléments phrastiques non-finis, Syea précise que ces compléments sont construits soit sans subordonnant, soit avec le complémenteur *pou, pu*. L'exemple (168) cité par Syea (2017, 368) est un cas de complément phrastique non-fini introduit par *pou* en guadeloupéen.

(168)

An ja di-y [pou i vin é mwén].

1SG déjà dire-3SG pour 3SG venir avec 1SG

'Je lui ai déjà dit de venir avec moi.'

(Poullet and Telchid (1990,157) cités par Syea 2017, 368)

En outre, Sycé précise que le haïtien présente un usage différent de *pou* : le complémenteur introduit uniquement des compléments phrastiques à prédicat fini. Valdman (1978, 269) avait également mentionné des complétives introduites par *pou* mais n'avait pas précisé de quelle langue créole à base lexicale française il tirait l'exemple qu'il a cité. Dans ce chapitre, je montre que le subordonnant *pou* peut être employé avec des complétives finies en martiniquais.

Si l'on s'intéresse plus spécifiquement à l'étude de la complémentation en martiniquais, les exemples cités par Pinalie et Bernabé⁷¹ (1999, 153-54) ainsi que Damoiseau (2012, 138-40) montrent des complétives toujours postposées à la proposition matrice dont elles dépendent. En ce qui concerne la position syntaxique qu'occupent les subordonnées complétives en martiniquais, Damoiseau (2012, 138) affirme qu'il s'agit toujours de complément d'objet direct de la proposition matrice. Valdman (1978, 269) mentionne également la « [...] la fonction d'attribut dans des propositions constituées de COP+Adj./Nom. [...] ». En outre, Pinalie et Bernabé (1999, 153-155 ; 183) de même que Damoiseau (2012, 138-142 ; 147-49) font le *distinguo* entre subordonnées complétives et subordonnées circonstancielles de but. Pour ce qui est des marques de subordination des complétives du martiniquais, Pinalie et Bernabé (1999, 153) soutiennent que les subordonnées complétives se construisent sans mot subordonnant et différencient. Ils emploient les notions de « parataxe » et de « juxtaposition ». Si je ne vois pas d'objection à l'emploi de ces notions dans un sens spatial, il me semble que leur usage pour désigner les rapports syntaxiques entre propositions matrices et complétives est erroné. Comme le rappelle la définition de Crystal (2008, 350) par exemple, sur le plan syntaxique, les propositions paratactiques ou juxtaposées sont des propositions de niveau syntaxique égal. Or, les complétives sont syntaxiquement dépendantes d'une proposition matrice. Elles ont donc un niveau de dépendance syntaxique différent de celui desdites propositions matrices. De fait, je ne partage pas non plus la position d'Arsenec (2015, 332) qui avance que « [...]l'usage le plus courant ne fait pas appel à la subordination » en invoquant pour argument l'absence d'une marque de subordination en martiniquais. Quant à Damoiseau (2012, 138-41), il distingue entre subordonnées complétives introduites par un « prédicat à sens assertif » (déclaration, jugement, perception, volonté), ne présentant pas de subordonnant et subordonnées complétives introduites par un « prédicat à sens interrogatif » (doute, interrogation). Lorsque l'interrogation est totale, le subordonnant est *si*. Lorsque l'interrogation est partielle, certaines subordonnées sont introduites par *ki* tandis que d'autres n'ont pas de marque de subordination. L'emploi du subordonnant *ki* en début d'une complétive à interrogation partielle en martiniquais est illustré en (169).

⁷¹ Le chapitre de Pinalie et Bernabé (1999, 153-54) ne comporte pas uniquement des propositions complétives. Je réfère exclusivement aux exemples contenant des subordonnées complétives.

(169)

Man mandé'y ki tan i ké vini.
Man mandé-y [ki tan i ké vini].
S1SG demander-O3SG Q moment S3SG FUT venir
'Je lui ai demandé quand il viendra' (lit. 'je lui ai demandé quel moment il viendra')
(Damoiseau 2012, 141)

Damoiseau (2012, 139) précise que certaines subordonnées complétives introduites par un « prédicat à sens assertif » sont précédées des subordonnants *ke, ké, ki* sous « la pression de la structure française sur le créole de certains locuteurs ». Enfin, en ce qui concerne la finitude des complétives, Damoiseau (2012, 141) oppose les complétives à « verbe non marqué (ou [...] forme nue) au point de vue aspecto-temporel », à l'instar de (170), aux complétives dont le verbe est marqué au point de vue aspecto-temporel, tel que (171) où l'on observe la marque TAM *ka* avant le prédicat de la complétive.

(170)

Man ka wè yo [jwé].
S1SG IPFV voir 3PL jouer
'Je les vois jouer.'
(Damoiseau 2012, 141)

(171)

Man ka wè [sé tjanmay-la ka jwé].
S1SG IPFV voir PL.DEF enfant-ART.DEF IPFV jouer
'Je vois que les enfants jouent.'
(Damoiseau 2012, 141)

Cet état de l'art montre que la complémentation en martiniquais n'est pas un sujet vierge de toute étude en linguistique. La recherche que je propose diffère des travaux jusqu'alors effectués car il s'agit de l'analyse d'un corpus de données spontanées. Si la littérature renseigne sur l'existence d'une distinction entre subordonnée complétives finies et non-finies, les critères définitoires de la finitude des propositions ne sont pas toujours explicitement présentés. Dans mon étude, j'établis une typologie des complétives selon leur degré de (non)-finitude, à partir des critères de (non)-finitude que j'ai définis pour le martiniquais (3.2.1). Par ailleurs, j'analyse, en discours, l'emploi de chacun des types. Enfin, j'appréhende l'emploi de la marque de subordination optionnelle *ke* sous un angle différent, celui d'une variation sociolinguistique, en questionnant les variables linguistiques et sociales

qui en expliqueraient l'usage et la distribution. La présentation de la classification des complétives de la base de données est l'objet de la prochaine section.

5.2. Présentation générale de la classification des complétives

La typologie des complétives de la base de données est établie à partir des critères linguistiques de types morphosyntaxique et sémantique choisis pour l'analyse de la complémentation (3.2.1). Comme cela a été expliqué dans la méthodologie de la thèse (3.2.4), les critères qui ressortissent au traitement de l'information et à l'identité sociale ont été mobilisés afin d'enquêter sur la variation linguistique. De fait, ils ne sont pas pris en compte pour établir la typologie des complétives mais pour tenter de trouver des pistes explicatives rendant compte de la variation des complétives finies de la base de données (5.7).

Lors de l'élaboration d'une classification, seuls les critères d'analyse distinctifs sont pertinents pour faire le partage entre chaque type. De ce fait, on commencera par mentionner les caractéristiques communes à l'ensemble des complétives de la base de données pour ensuite s'arrêter sur les particularités de chacun des trois types de complétives identifiés (5.3, 5.4, 5.5).

La seule caractéristique commune à l'ensemble des complétives de la base de données est de type morphosyntaxique. Il s'agit du positionnement des complétives dans la chaîne syntagmatique. Les complétives du corpus sont toujours placées après la proposition matrice dont elles dépendent. Les exemples (172) et (173) en sont une illustration. Les deux complétives *prédié* et *manmi-mwen té ka fè'y* sont postposées respectivement aux prédicats *lé* 'vouloir' et *sav* 'savoir'.

(172)

nou lé [prédié]
1PL vouloir prier
'nous voulons prier'
LUI Descrip_part1 021

(173)

<i>man</i>	<i>sav</i>	<i>manmi-mwen</i>	<i>té</i>	<i>ka</i>	<i>fè'y</i>	<i>bien</i>
<i>man</i>	<u><i>sav</i></u>	[<i>manmi-mwen</i>	<i>té</i>	<i>ka</i>	<i>fè-y</i>	<i>bien</i>]
S1SG	sav	grand-mère-1SG	PST	IPFV	faire-O3SG	bien

‘je sais que ma grand-mère le faisait bien’
Narr PRU 038

Les complétives de la base de données présentent des caractéristiques variées pour ce qui est des autres critères linguistiques de type morphosyntaxique (3.2.1), à savoir :

- les marques de subordination ainsi que
- la finitude.

Les critères sémantiques que sont

- la coréférentialité entre le sujet du prédicat de la subordonnée complétive et un argument de la proposition matrice et
- le type sémantique du prédicat de la proposition matrice

seront mobilisés afin d’identifier s’ils interagissent avec la présence de marques de subordination ainsi que la finitude des complétives.

Ainsi, parmi les quatre variables qui viennent d’être citées, certaines sont hiérarchiquement liées. En effet, la possibilité d’une corrélation entre la finitude de la complétive, la coréférentialité et le type sémantique a été documentée dans la littérature (Noonan 2007, 75-79, 120-45; Cristofaro 2005, 78-80, 124; Givón 2001b, 2:40-74) (2.3.3 ; 5.6.1). Par ailleurs, nous le verrons (5.3.1, 5.4.1), la présence d’une marque de subordination est elle aussi fonction de la finitude de la subordonnée. C’est donc pour ces raisons que la classification a été définie à partir de la finitude des complétives. Cette taxinomie compte trois types de complétives,

- les complétives déclaratives finies,
- les complétives déclaratives non-finies,
- les complétives interrogatives,

les complétives interrogatives présentant des marques de subordination spécifiques.

Chacun des trois types de complétives comporte différents sous-types. Il s’agira désormais de caractériser ces types et sous-types de complétives pour chacun des critères d’analyse dans l’optique de savoir si les données observées montrent que le martiniquais suit les tendances typologiques mises en évidence par Noonan (2007), Cristofaro (2005) et Givón

(2001b) ou si, *a contrario*, il s'en éloigne. Nous commençons par considérer les complétives déclaratives finies.

5.3. Les complétives déclaratives finies

On dénombre 77 cas de complétives déclaratives finies dans la base de données. Après avoir présenté les marques de subordination employées avec ces complétives déclaratives finies (5.3.1), j'énumère et caractérise les différents sous-ensembles de complétives déclaratives finies de la base de données (5.3.2).

5.3.1. Les marques de subordination

Pour les complétives déclaratives finies, trois configurations ont été recensées pour la variable des marques de subordination dans la base de données :

1. pas de marque de subordination (43 occurrences) ;
2. marque de subordination *ke*⁷² (33 occurrences) ;
3. marque de subordination *pou*⁷³ (1 occurrence).

Ces trois configurations sont exemplifiées respectivement en (174), (176) et (180). Dans l'exemple (174), le prédicat *sav* a pour complément la subordonnée déclarative finie *yo ka fè sa marché Lanmanten*. Aucun morphème ayant pour fonction de signaler la présence d'une subordonnée n'est employé.

(174)

<i>man</i>	<i>sav</i>	<i>[yo</i>	<i>ka</i>	<i>fè</i>	<i>sa</i>	<i>marché</i>	<i>Lanmanten]</i>
S1SG	savoir	3PL	IPFV	faire	PR.DEM	marché	Lamentin

'je sais qu'ils font ça au marché du Lamentin'

Descrip ELO 001

Ce type de construction correspond à ce que Creissels (2006a, 2:193) nomme « la subordination sans marque morphologique » soit des subordonnées pour lesquelles « [...] aucun mot ou élément morphologique [ne peut être identifié] comme marqueur de subordination au sens où ce mot ou élément morphologique serait absent de la phrase

⁷² Pour rappel, *ke* est l'orthographe proposée pour transcrire le morphème prononcé [kə]~[kø] (1.4.1 ; 4.1).

⁷³ Sur la base d'une seule occurrence et les élicitations n'ayant pas été concluantes, il n'a pas été possible d'identifier le degré de finitude des complétives déclaratives finies en *pou*.

indépendante correspondante. » Ainsi, aucune différence morphologique n'est observée entre la complétive déclarative finie *yo ka fè sa marché Lanmanten* (174) et la proposition indépendante correspondante en (175).

(175)

<i>yo</i>	<i>ka</i>	<i>fè</i>	<i>sa</i>	<i>marché</i>	<i>Lanmanten</i>
3PL	IPFV	faire	PR.DEM	marché	Lamentin

'ils font ça au marché du Lamentin'

Élicitation TYR

La configuration selon laquelle une marque de subordination est employée pour signaler la présence de la complétive déclarative finie est illustrée par l'exemple (176). En (176), il s'agit de la marque de subordination *ke* qui se place toujours au début de la complétive déclarative finie comme pour *ke man té ka jwé*.

(176)

<i>man</i>	<i>pé</i>	<i>di</i>	[<i>ke</i>	<i>man</i>	<i>té</i>	<i>ka</i>	<i>jwé</i>]
S1SG	pouvoir	dire	SUB	S1SG	PST	IPFV	jouer

'je peux dire que je jouais'

FLU Narr 006

Ke est une marque de subordination optionnelle : toutes les complétives construites avec la marque de subordination *ke* demeurent grammaticales si l'on enlève ladite marque de subordination. Ainsi, pour l'exemple (176), la complétive déclarative finie peut être intégrée à la proposition matrice *man pé di* de deux façons. En (176), nous l'avons vu, la marque de subordination *ke* entre en jeu dans l'intégration de la complétive. En (177), l'intégration de la complétive s'effectue sans l'usage d'une marque de subordination et la construction demeure grammaticale.

(177)

<i>man</i>	<i>pé</i>	<i>di</i>	[<i>man</i>	<i>té</i>	<i>ka</i>	<i>jwé</i>]
S1SG	pouvoir	dire	S1SG	PST	IPFV	jouer

'je peux dire que je jouais'

Élicitation TYR

Il a été vu que Valman (1978, 270) soutient que l'usage d'une marque de subordination optionnelle en début de complétive finie est restreinte aux « complétives contenant un SN sujet » (6.1.2). Cette restriction n'est pas observée dans la base de données dans le cas des prédicats *ni* 'avoir' et *sé* 'être' qui peuvent être construits sans sujet ouvertement exprimé dans une proposition déclarative indépendante (4.3.3). Ainsi de l'exemple (178) où la

complétive *ke ni dé win* est introduite par le subordonnant *ke* alors même que son prédicat *ni* n'a pas de sujet ouvertement exprimé.

(178)

<i>lè</i>	<i>nou</i>	<i>ka</i>	<i>monté</i>	<i>Senpiè,</i>	<i>nou</i>	<i>pé</i>	<u><i>wè</i></u>
SUB	1PL	IPFV	monter	Saint-Pierre	1PL	pouvoir	voir
[<i>ke</i>	<i>ni</i>	<i>dé</i>	<i>win</i>]				
SUB	COP	ART.INDF.PL	ruine				

‘quand on monte à Saint-Pierre, on peut voir qu'il y a des ruines’
 Descrip TUO 029

Si toutes les complétives déclaratives finies construites avec la marque de subordination *ke* peuvent également être construites sans aucune marque de subordination, il n'est pas certain que l'inverse soit vrai. Cependant, la base de données dont je dispose ne me permet pas de statuer sur cette question. Par ailleurs, le recours à des enquêtes de grammaticalité me renseignerait sur les représentations des locuteurs mais ne me permettraient pas d'observer leurs pratiques effectives.

La marque de subordination *ke* a donc une fonction démarcative : elle délimite l'entrée dans le domaine syntaxique de la complétive. Dans le cas de certains prédicats de parole, la marque de subordination *ke* est le seul indice syntaxique permettant de faire la distinction entre une proposition en discours direct et une proposition complétive, quand ladite proposition ne contient pas de marque déictique. Ainsi, en (179), en l'absence de marque de subordination, la proposition *nou key maré ren-nou* se prête à deux interprétations syntaxiques.

(179)

<i>finalman</i>	<i>i</i>	<u><i>di</i></u>	[<i>nou</i>	<i>key</i>	<i>maré</i>	<i>ren-nou</i>]
Finalemant	S3SG	dire	1PL	FUT	attacher	rein-1PL

‘finalement, elle a dit : « Nous attacherons nos reins »’
 ‘finalement elle a dit que nous nous attacherons les reins’
 Descri OTA 1 094

La marque de subordination *ke* n'est pas spécifique aux subordonnées complétives. Certaines propositions subordonnées relatives peuvent être construites avec le subordonnant *ke*, qui se place également en début de proposition relative (6.8.1.2). C'est pour cette raison que je classe *ke* parmi les subordonnants plurifonctionnels du martiniquais, soit un subordonnant pouvant être impliqué dans différents types de mécanismes de subordination, selon la définition de Creissels (2006a, 2:196).

Enfin, la troisième configuration, selon laquelle la marque de subordination de la complétive déclarative finie est *pou*, est exemplifiée en (180) avec la complétive *pou man fè an lisans*.

(180)

yo di mwen pou man fè an lisans
*yo di mwen [**pou** man fè an lisans]*
 3PL dire 1SG SUB S1SG faire ART.INDF.SG licence
 ‘ils m’ont dit de faire une licence’
 ELO Narr_part1 015

Tout comme *ke*, la marque de subordination *pou* se place au début de la complétive. Cependant, à l’inverse de *ke*, *pou* n’est pas une marque de subordination optionnelle. En effet, il n’est pas possible de supprimer *pou* sans que la sémantique de la complétive n’en soit changée comme le montre l’exemple (181).

(181)

yo di mwen man fè an lisans
*yo di -mwen [*man fè an lisans*]*
 3PL dire -1SG S1SG **faire** ART.INDF.SG licence
 ‘ils m’ont dit que j’ai fait une licence’
 Élicitation YOL

La marque de subordination *pou* ajoute une modalité déontique au propos rapporté par la complétive du prédicat *di* ‘dire’. Cet encodage d’une modalité déontique par le subordonnant *pou* est également mentionné par Damoiseau (2012, 148) sans que ne soit précisé le type de subordonnées. Il s’agit d’une des extensions fonctionnelles du subordonnant *pou* employé pour la construction de subordonnées circonstancielles de but, construction illustrée en (182). Cette extension fonctionnelle est aussi observée dans certains emplois de *pou* dans des relatives.

(182)

*yo té ka sèvi gomié-a [**pou** alé chèche*
 3PL PST IPFV servir gommier-ART.DEF **SUB.BUT** aller chercher
pwason]
 poisson
 ‘ils utilisaient le gommier pour aller chercher du poisson’
 Descrip REU 016

Nonobstant, la proposition *pou man fè an lisans*, en (180), n’est pas une subordonnée de but. En effet, le prédicat *di* de la proposition matrice *yo di mwen* est un prédicat de parole dont les compléments sont le « contenu de la prise de parole d’une personne » ainsi que le destinataire

auquel s'adresse le locuteur, qui n'est pas nécessairement ouvertement exprimé (Cristofaro 2005, 108). Dans l'exemple (181), le destinataire est encodé par le pronom personnel objet - *mwen* tandis que le contenu de la prise de parole rapportée est encodé dans une construction phrastique : *pou man fè an lisans*. La construction phrastique *pou man fè an lisans* étant l'un des arguments du prédicat *di*, elle est donc par définition une proposition subordonnée complétive ayant pour particularité d'être introduite par *pou*. Ainsi, à l'instar de *ke*, *pou* est également un subordonnant plurifonctionnel.

Maintenant que les marques de subordination qui accompagnent les subordonnées complétives déclaratives finies ont été présentées, on s'appliquera à classer par sous-types lesdites complétives déclaratives finies.

5.3.2. La finitude des complétives déclaratives finies

La finitude prototypique en martiniquais a été définie sur la base d'une conjonction de trois critères de manipulation (3.2.1) : les marques TAM, le respect des restrictions d'expression des constituants, restreint à celui du sujet pour les complétives (3.2.1), ainsi que la négation. En s'appuyant sur la réflexion de Migge, Manfredi et Quint (2018), il a été souligné que l'observation des données translinguistiques pousse à envisager la finitude non pas comme un phénomène binaire mais plutôt comme un continuum. Dans le cas des complétives déclaratives finies de la base de données, aucun continuum n'a été identifié. Il n'y a pas de différence entre la morphosyntaxe interne des complétives déclaratives finies de la base de données et celle d'une proposition indépendante déclarative, mis à part leur distribution dans la chaîne syntagmatique et la présence éventuelle d'une marque de subordination. Ainsi, l'ensemble des complétives déclaratives finies de la base de données ont toutes une finitude prototypique :

- elles peuvent avoir une ou plusieurs marque(s) TAM,
- l'expression explicite du sujet de leur prédicat est soumise aux mêmes restrictions que celles des prédicats des propositions déclaratives indépendantes leur correspondant et
- elles peuvent avoir une polarité négative.

Le Tableau 23 est un rappel des caractéristiques de la finitude prototypique, en manipulation, selon la définition précédemment formulée (3.2.1).

Tableau 23 - La finitude prototypique en martiniquais : critères de manipulation

	Marque(s) TAM	Respect des restrictions d'expression des constituants	Négation
Finitude prototypique	+	+	+

Si les complétives déclaratives finies du corpus ont toutes une finitude prototypique, il est possible de les diviser en quatre sous-ensembles du point de vue des données observées - c'est-à-dire non manipulées - comme le montre le Tableau 24. La majorité des complétives déclaratives finies de la base de données ayant une polarité affirmative, la négation n'est pas prise en compte dans les caractéristiques observées du Tableau 24. Comme il a déjà été précisé, toutes les complétives déclaratives finies de la base de données peuvent être niées en manipulation.

Tableau 24 - Les complétives déclaratives finies de la base de données du point de vue de l'observation

	Présence de marque(s) TAM	Sujet ouvertement exprimé	Nombre d'occurrences
Sous-ensemble 1	+	+	29
Sous-ensemble 2	+	-	2
Sous-ensemble 3	-	+	33
Sous-ensemble 4	-	-	13

Dans la suite du propos, j'explique les singularités de chacun de ces sous-ensembles du point de vue de l'observation. Je montre en détail en quoi l'absence d'un sujet ouvertement exprimé pour le sous-ensemble 2, l'absence de marque(s) TAM pour le sous-ensemble 3 ainsi que l'absence combinée d'un sujet ouvertement exprimé et de marques TAM pour le sous-ensemble 4, ne font pas des complétives déclaratives qu'ils contiennent des propositions moins finies que celles du sous-ensemble 1.

Le sous-ensemble 1 (Tableau 24) regroupe les complétives déclaratives finies dont le prédicat a toutes les caractéristiques de la finitude prototypique dans les données observées. Les exemples (183) et (184) cités précédemment dans la section portant sur les marques de subordination des complétives déclaratives finies (5.3.1) sont également des cas où le prédicat des propositions matrices, *sav* et *di* respectivement, est construit avec une complétive déclarative finie dont la finitude est prototypique. En (183), la complétive déclarative finie

est construite sans subordonnant tandis qu'en (184), la complétive déclarative finie est introduite par le subordonnant *ke*.

Dans l'exemple (183), le prédicat *fè* 'faire' de la complétive déclarative finie *yo ka fè sa marché Lanmanten* a pour sujet le pronom personnel de la troisième personne du pluriel *yo*. *Fè* est employé avec la marque TAM de l'imperfectif *ka*. L'exemple (183)b montre qu'il est possible d'appliquer une polarité négative au prédicat *fè*.

(183)

- a. *man sav [yo ka fè sa marché Lanmanten]*
 S1SG savoir 3PL IPFV **faire** PR.DEM marché Lamentin
 'je sais qu'ils font ça au marché du Lamentin'
 Descrip ELO 001
- b. *man sav [yo pa ka fè sa marché Lanmanten]*
 S1SG savoir 3PL NEG IPFV **faire** PR.DEM marché Lamentin
 'je sais qu'ils ne font pas ça au marché du Lamentin'
 Élicitation YOL

Dans l'exemple (184), la complétive déclarative finie *ke man té ka jwé* a pour prédicat *jwé* 'jouer'. Le sujet de *jwé* est *man*, le pronom personnel de la première personne du singulier. *Jwé* est employé avec la combinaison de marques TAM *té ka* qui encode l'imperfectif dans le passé. Enfin, *jwé* peut recevoir une polarité négative comme démontré en (184)b.

(184)

- a. *man pé di [ke man té ka jwé]*
 S1SG pouvoir dire SUB S1SG PST IPFV **jouer**
 'je peux dire que je jouais'
 FLU Narr 006
- b. *man pé di [ke man pa té ka jwé]*
 S1SG pouvoir dire SUB S1SG NEG PST IPFV **jouer**
 'je peux dire que je ne jouais pas'
 Élicitation YOL

Les complétives déclaratives finies du sous-ensemble 2 (Tableau 24) diffèrent de celles du sous-ensemble 1 en ce que le sujet des prédicats de ces complétives n'est pas ouvertement exprimé dans les données observées. Comme indiqué dans le Tableau 24, le sous-ensemble 2 de complétives déclaratives finies a seulement deux occurrences dans la base de données.

Pour ces deux occurrences (185) et (188), le prédicat de la complétive est la copule *sé* et cette copule *y* est employée sans sujet ouvertement exprimé. En (185), la complétive déclarative finie qui sature la valence du prédicat *konprann* ‘comprendre’ est *ke sé té key baay granmoun*⁷⁴.

(185)

yo sé pé té konprann [ke, kom sé bèlè,
 3PL COP pouvoir PST croire SUB SUB COP bèlè
sé té key baay granmoun]
 COP PST FUT chose adulte

‘ils auraient pu croire que, comme c’est du bèlè, ça aurait été une chose d’adulte’
 (lit. ‘ils auraient pu croire que, est du bèlè, aurait été une chose d’adulte’)

Descrip ELO 030

La prédication de la complétive déclarative finie *ke sé té key baay granmoun* est une prédication nominale d’inclusion propre, selon la terminologie de Payne (1997, 114)⁷⁵. En martiniquais, la prédication nominale d’inclusion propre peut être construite sans que la copule *sé* ne reçoive de sujet ouvertement exprimé, pour les troisièmes personnes du singulier et du pluriel (4.3.3) comme dans la proposition indépendante de l’exemple (186). Le sujet est alors identifié grâce au contexte discursif et linguistique.

(186)

Sé an doktè.
 COP ART.INDF.SEG docteur

‘C’est un docteur.’ (lit. ‘Il est un docteur.’)

Élicitation ELO

De fait, dans l’exemple (185), le référent du sujet non exprimé de la copule *sé* est *bèlè*, une danse traditionnelle de Martinique. Le prédicat *sé* de la complétive déclarative finie est accompagné d’une combinaison de deux marques TAM, *té key*, qui encode l’irréel. L’exemple (187) atteste de la possibilité d’appliquer une polarité négative à la complétive.

⁷⁴ *Kom sé bèlè* est une proposition subordonnée enchâssée dans la complétive *ke sé té key baay granmoun*.

⁷⁵ La prédication nominale d’inclusion propre est une construction où l’on affirme qu’« une entité donnée [fait partie] de l’ensemble d’items spécifiés [par] le prédicat nominal » (Payne 1997, 114). Traduit de l’anglais « *is asserted to be among the class of items specified in the nominal predicate* ».

(187)

yo sé pé té konprann [ke, kom sé bèlè,
3PL COP pouvoir PST croire SUB SUB COP bèlè
sé pa té key baay granmoun]
COP NEG PST FUT chose adulte

‘ils auraient pu croire que, comme c’est du bèlè, ça n’aurait pas été une chose d’adulte’ (lit. ‘ils auraient pu croire que, comme est du bèlè, aurait été une chose d’adulte’)

Élicitation TYR

Pour le second cas de complétives déclaratives finies relevant du sous-ensemble 2, en (188), le prédicat de la proposition matrice *sav* ‘savoir’ est construit avec la complétive *ke sé té lè pi i pati an travay*⁷⁶. La copule *sé* est employée avec la marque TAM du passé *té* dans une prédication nominale équative⁷⁷.

(188)

manman-mwen sav [ke sé té lè pi i
mère-1SG savoir SUB COP PST heure SUB S3SG
pati an travay]
partir PREP travail

‘ma mère savait que c’était l’heure de partir au travail’ (lit. ‘ma mère savait que était l’heure pour qu’elle part au travail’)

Narr LOR_part1 019

En martiniquais, la copule *sé* peut également se construire sans sujet ouvertement exprimé dans une prédication nominale équative (4.3.3), le référent de ce sujet étant identifié grâce au contexte. Il en est ainsi pour la proposition indépendante (189) par exemple.

(189)

Sé papa-mwen.
COP père-1SG
‘C’est mon père.’ (lit. ‘Il est mon père.’)
Élicitation ELO

En ce qui concerne l’exemple (188), le contexte permet de comprendre que le référent du sujet non exprimé de *sé* est un référent impersonnel. Par ailleurs, la prédication nominale

⁷⁶ La complétive déclarative finie *ke sé té lè pi i pati an travay* contient une subordonnée relative ayant pour antécédent le pronom démonstratif *lè* ‘heure’ : *pi i pati an travay*.

⁷⁷ Payne (1997, 114) nomme prédication nominale équative une construction où un rapport d’identité est établi entre une entité particulière, le sujet de la proposition, et l’entité à laquelle il est fait référence dans la prédication nominale.

équative de la complétive déclarative finie *ke sé té lè pi i pati an travay* peut également recevoir une polarité négative comme le montre l'exemple (190).

(190)

<i>manman-mwen</i>	<u>sav</u>	[<i>ke sé pa té lè pi</i>				
mère-1SG	savoir SUB	COP	NEG	PST	heure SUB	
<i>i pati an travay]</i>						
s3SG	partir	dans	travail			

‘ma mère savait que ce n’était pas l’heure de partir au travail’ (lit. ‘ma mère savait que était pas l’heure pour qu’elle part au travail’)

Élicitation YOL

Somme toute, les complétives déclaratives finies relevant du sous-ensemble 2 ont des prédicats pour lesquels l’absence d’un sujet ouvertement exprimé est à attribuer aux règles de construction desdits prédicats dans des propositions déclaratives indépendantes, comme cela avait été envisagé lors de la définition du critère portant sur l’expression du sujet (3.2.1) . De fait, les complétives déclaratives finies du sous-ensemble 2 ont les mêmes caractéristiques que les propositions déclaratives indépendantes leur correspondant pour chacun des trois critères de finitude, en manipulation (Tableau 23). Dès lors, ce sont des propositions totalement finies.

La particularité des complétives déclaratives finies de sous-ensemble 3 réside cette fois dans l’absence d’une marque TAM dans les données observées (Tableau 24). Cette absence de marque TAM s’explique par l’organisation des marques TAM du martiniquais. Il a été vu que certains prédicats ne reçoivent pas de marque TAM pour certaines valeurs TAM : l’imperfectif pour les prédicats d’état, le passé pour les prédicats dynamiques (4.3.2). Les prédicats des complétives déclaratives finies de sous-ensemble 3 font partie de ces prédicats. Leur valeur TAM est nécessairement interprétée comme de l’imperfectif pour les prédicats d’état, comme du passé pour les prédicats dynamiques. Aucune autre interprétation de leur valeur TAM n’est possible. Dans l’exemple (191), *rantré* ‘rentrer’ est le prédicat sans marque TAM de la complétive déclarative finie *ke la montàn Pelé eu rantré an ewupsion eu le 8 mai 1902*. Si deux langues sont employées dans l’exemple (191), le martiniquais et le français, le système de marques TAM de *rantré* est celui du martiniquais. En effet, il n’est pas possible d’interpréter *rantré* comme un infinitif du français. Le sujet de *rantré* est ouvertement exprimé : c’est le syntagme nominal *la montàn Pelé*. *Rantré* est nécessairement interprété comme ayant une valeur TAM passé parce qu’il s’agit d’un prédicat dynamique construit sans marque TAM dans une proposition finie. Enfin, l’exemple (191)b montre qu’il est possible d’appliquer une polarité négative à cette même complétive.

(191)

- a. *donk eu man ké di [ke la(fr) montàn Pelé*
donc HES S1SG FUT dire SUB ART.DEF.FEM montagne Pelée
eu rantré an ewupsion eu le(fr)
HES rentrer PREP.dans éruption HES ART.DEF.MASC
8(fr) mai(fr) 1902(fr)]
8 mai 1902

‘don euh je dirai que la montagne Pelée est entrée en éruption le 8 mai 1902’

Descrip TUO 005

- b. *donk eu man ké di [ke la(fr) montàn Pelé*
donc HES S1SG FUT dire SUB ART.DEF.FEM montagne Pelée
eu pa rantré an ewupsion eu
HES NEG rentrer PREP.dans éruption HES
le(fr) 8(fr) mai(fr) 1902(fr)]
ART.DEF.MASC 8 mai 1902

‘donc euh je dirai que la montagne Pelée est n’est pas entrée en éruption le 8 mai 1902’

Élicitation TYR

L'exemple (192) est un cas où le prédicat *mové* est interprété comme ayant une valeur imperfective parce qu'il est un prédicat d'état construit sans marque TAM, dans une proposition finie. *Mové* a pour sujet *i* et est employé, dans le corpus, au sein d'un syntagme prédicatif à polarité négative. On trouve en (192)b le syntagme prédicatif à polarité affirmative correspondant.

(192)

- a. [...] *enben nou rivé wè [ke i pa pli*
eh.bien 1PL arriver voir SUB S3SG NEG plus
mové ki an lot]
mauvais COMPAR ART.INDF.SG autre

‘eh bien, nous avons réussi à voir qu’elles⁷⁸ ne sont pas pires que d’autres’

(lit. ‘eh bien, nous sommes arrivés voir qu’il/elle pas plus mauvais·e qu’un·e autre’)

Descrip ELO 059

⁷⁸ Dans le discours, le pronom personnel *i* a pour antécédent le syntagme nominal pluriel *bagay-nou* ‘nos affaires’.

- b. [...] *enben nou rivé wè [ke i pli*
 eh.bien 1PL arriver voir SUB S3SG plus
mové ki an lot]
mauvais COMPAR ART.INDF.SG autre
 ‘eh bien, nous avons réussi à voir qu’elles sont pires que d’autres
 (lit. ‘eh bien, nous sommes arrivés voir qu’il/elle plus mauvais·e qu’un·e
 autre’)
 Élicitation YOL

Enfin, dans les données observées, les prédicats des complétives déclaratives finies de sous-ensemble 4 n’ont ni marque TAM, ni sujet exprimé dans les données (Tableau 24). En réalité, nous allons voir que le sous-ensemble 4 des complétives déclaratives finies combine à la fois les caractéristiques des sous-ensembles 2 et 3. (193), déjà cité antérieurement, en est un exemple. Le prédicat de la complétive déclarative finie *ni dé win* est *ni* ‘avoir’. *Ni dé win* est le complément phrastique du prédicat *wè* ‘voir’.

(193)

- a. *lè nou ka monté Senpiè, nou pé wè*
 SUB 1PL IPFV monter Saint-Pierre 1PL pouvoir voir
 [*ke ni dé win*]
 SUB COP ART.INDF.PL ruine
 ‘quand on monte à Saint-Pierre, on peut voir qu’il y a des ruines’ (lit. ‘quand nous montons à Saint-Pierre, nous pouvons voir qu’il y a des ruines’)
 Descrip TUO 029
- b. *lè nou ka monté Senpiè, nou pé wè*
 SUB 1PL IPFV monter Saint-Pierre 1PL pouvoir voir
 [*ke pa ni win*]
 SUB NEG COP ruine
 ‘quand on monte à Saint-Pierre, on peut voir qu’il n’y a pas de ruines’ (lit. ‘quand nous montons à Saint-Pierre, nous pouvons voir qu’il n’y a pas de ruines’)
 Élicitation TYR

Ni n’a ni sujet ouvertement exprimé, ni marque TAM. Comme pour les prédicats des complétives déclaratives finies du sous-ensemble 2 (Tableau 24), l’absence d’un sujet ouvertement exprimé s’explique par les règles de construction du prédicat en question. *Ni* est un prédicat qui peut être employé sans sujet ouvertement exprimé dans le contexte d’une

prédication nominale existentielle⁷⁹. Le référent de ce sujet non exprimé est alors interprété, par défaut, comme un sujet impersonnel. (194) en est un exemple.

(194)

Non, ni dé moun ki pa konet.

non COP ART.INDF.PL personne SUB NEG connaître

‘Non, il y a des personnes qui ne connaissent pas.’ (lit. ‘Non, a des personnes qui ne connaissent pas.’)

Narr AUG 095

En outre, dans l'exemple (193), *ni* se comporte comme les prédicats d'état des complétives déclaratives finies du sous-ensemble 3 pour lesquels, dans ce contexte, l'absence de marque TAM conduit à une interprétation imperfective. Enfin, en (193)b, *ni* reçoit une polarité négative et la construction demeure grammaticale.

Ainsi, nous avons décliné les différents sous-ensembles de complétives déclaratives finies en justifiant pourquoi chacun d'eux a un degré de finitude total. Dans la prochaine section, nous procédons à l'analyse des complétives déclaratives non-finies de la base de données.

5.4. Les complétives déclaratives non-finies

La base de données compte 26 cas de complétives déclaratives non-finies. Le premier critère d'analyse considéré est celui des marques de subordination (5.4.1). Les complétives déclaratives finies de la base de données sont toutes construites sans marque de subordination. Puis, il est démontré qu'il existe un continuum de non-finitude pour les complétives déclaratives non-finies (5.4.2). Ces complétives se répartissent en complétives déclaratives totalement non-finies et complétives déclaratives partiellement non-finies.

⁷⁹ La prédication nominale existentielle est une construction où l'on fait état de « l'existence d'une certaine entité, généralement à un endroit spécifique » (Payne 1997, 112). Traduit de l'anglais « *the existence of some entity, usually in some specified location* » (Payne 1997, 112).

5.4.1. Absence de marques de subordination

En ce qui concerne le critère de la marque de subordination, une seule configuration est observée pour l'ensemble des complétives déclaratives non-finies de la base de données : aucune marque de subordination n'est employée. Pour exemple, en (195), il n'y a aucun morphème ayant pour fonction de signaler la présence d'une proposition subordonnée ni celle d'une complétive. La complétive déclarative non-finie *dansé bèlè, danmié* est directement placée après la proposition matrice *papa-mwen té ka fè mwen*.

(195)

papa-mwen té ka fè mwen [dansé bèlè, danmié]
père-1SG PST IPFV faire 1SG danser bèlè damier
'mon père me faisait danser du bèlè, du damier'
LUI Descrip_part1 013

Ainsi, nous venons de voir que, contrairement aux complétives déclaratives finies (5.3.1), les complétives déclaratives non-finies ont toutes la même caractéristique pour ce qui est du critère de la marque de subordination. La prochaine section traite de la non-finitude des complétives déclaratives non-finies de la base de données, l'enjeu étant se questionner sur la possible existence d'un continuum pour ce deuxième type de complétives.

5.4.2. La non-finitude des complétives déclaratives non-finies

À l'inverse des complétives déclaratives finies de la base de données, qui ont toutes une finitude totale (5.3.2), les complétives déclaratives non-finies de la base de données se divisent entre complétives déclaratives totalement non-finies (sous-type 1) et complétives déclaratives partiellement non-finies (sous-type 2). On identifie donc un continuum de non-finitude pour les complétives déclaratives non-finies. Les prédicats des deux sous-types de complétives non-finies n'ont et ne peuvent avoir ni marques TAM ni sujet ouvertement exprimé. Les deux sous-types divergent en ce que, pour le sous-type 1, l'application d'une polarité négative produit une construction agrammaticale tandis que pour le sous-type 2, cette manipulation est grammaticale. Les caractéristiques des deux sous-types de complétives déclaratives non-finies pour chacun des trois critères de finitude sont résumées dans le Tableau 25. La distribution des deux sous-types de complétives non-finies identifiés dans la base de données sera, elle, étudiée dans une prochaine section (6.9).

Tableau 25 - Les sous-types de complétives déclaratives non-finies de la base de données : critères de manipulation

	Présence de marque(s) TAM	Respect des restrictions d'expression du sujet	Négation	Nombre d'occurrences
Sous-type 1 : Non-finitude totale	-	-	-	20
Sous-type 2 : Non-finitude partielle	-	-	+	6

Les exemples (196) et (197) sont deux cas de complétives déclaratives non-finies de sous-type 1 (Tableau 25). Leur non-finitude est totale. En (196), la complétive *dansé bèlè, danmié* sature la valence du prédicat causatif ditransitif *fè* ‘faire’ dont le patient est le pronom *mwen*⁸⁰. En (197), c’est la complétive *fè kousapié* qui sature la valence du prédicat *anvi* ‘envie’.

(196)

papa-mwen té ka fè mwen [dansé bèlè, danmié]
 père-1SG PST IPFV faire 1SG **danser**bèlè damier
 ‘mon père me faisait danser du bèlè, du damier’
 LUI Descrip_part1 013

(197)

men man té anvi osi [fè kousapié]
 mais 1SG PST envie aussi **faire** course.à.pied
 ‘mais j’avais aussi envie de faire de la course à pied’
 ELO Narr_part1 009

Les complétives déclaratives non-finies *dansé bèlè, danmié* en (196) et *fè kousapié* en (197) n’ont ni marque TAM, ni sujet ouvertement exprimé. L’absence de marque TAM ne

⁸⁰ Lors de séance d’élicitation, certains des locuteurs interrogés ont identifié deux interprétations possibles pour l’exemple [196], en fonction de la prosodie. La structure syntaxique de l’exemple [196] correspond à une prononciation où aucun contour prosodique ne sépare la matrice de la complétive non-finie. Ce constat vient rejoindre l’affirmation de Givón (s. d., 41) selon laquelle les complétives dépendant de prédicats de manipulation « ont tendance à entrer dans un contour intonatif unifié avec [celui] de la [matrice]. » Pour la seconde interprétation, une frontière prosodique est placée entre le prédicat de la matrice *fè* et le pronom *mwen*, interprété comme le sujet du prédicat de la complétive finie.

correspond pas à ce qui a été précédemment décrit pour les complétives déclaratives finies des sous-ensembles 2, 3 et 4 (Tableau 24). Ici, en l'absence de marque TAM, l'interprétation de la valeur TAM n'est pas obligatoirement celle de l'imperfectif pour les prédicats d'état et celle du passé pour les prédicats dynamiques. Au contraire, la valeur TAM du prédicat de la complétive fait l'objet d'une interprétation contextuelle et dépend donc de la sémantique et de la valeur TAM de la prédication de la proposition matrice. Les complétives déclaratives non-finies du sous-type 1 ont donc une « référence temporelle dépendante »⁸¹ selon la terminologie de Noonan (2007, 102). Prenons l'exemple (198) où la valeur TAM du prédicat de la proposition matrice n'est ni le passé, ni l'imperfectif ou l'imperfectif dans le passé, comme c'est le cas des exemples (196) et (197). La valeur TAM de la complétive déclarative non-finie *prédié* n'est pas celle définie par le paradigme des marques TAM des prédicats des propositions finies à savoir le passé (4.3.2).

(198)

nou *lé* [*prédié*]
 1PL vouloir **PRIER**
 'nous voulons prier'
 *'nous voulons avoir prié'
 Descri OTA 1 068

En outre, l'insertion de marques TAM rend agrammaticales les complétives déclaratives non-finies du sous-type 1, même lorsque les marques TAM insérées sont sémantiquement compatibles avec les valeurs TAM des prédicats dont elles dépendent. Ainsi des exemples (199) et (200) où l'insertion des marques TAM présentes dans les propositions matrices, *té ka* et *té* respectivement, aboutit à une construction agrammaticale.

(199)

**papa-mwen* *té* *ka* *fè* *mwen* [*té* *ka* *dansé* *bèlè*,
 père-1SG PST IPFV faire 1SG PST IPFV danser bèlè
danmié]
 damier
 Élicitation LOR

(200)

**men man* *té* *anvi* *osi* [*té* *fè* *kousapié*]
 mais 1SG PST envie aussi PST faire course.à.pied
 Élicitation YOL

⁸¹ Traduit de l'anglais « *dependent time reference* » (Noonan 2007, 102).

Si l'on considère maintenant le critère de l'expression du sujet, les prédicats des complétives déclaratives non-finies du sous-type 1 ne peuvent pas recevoir de sujet ouvertement exprimé : la complétive devient agrammaticale. Ceci est mis en évidence par l'exemple (201). En ce qui concerne l'exemple (202), sa grammaticalité ne fait pas consensus.

(201)

**papa-mwen té ka fê mwen* [*mwen dansé bèlè, danmié*]
 père-1SG PST IPFV faire 1SG 1SG danser bèlè damier
 Élicitation YOL

(202)

?*men man té anvî osi* [*man fê kousapié*]
 mais S1SG PST envie aussi S1SG faire course.à.pied
 Élicitation

Enfin, pour ce qui est de la polarité négative, elle ne peut être exprimée au niveau du prédicat des complétives, comme l'indiquent les exemples (203)a et (204)a. La polarité négative est encodée au niveau de prédicat de la proposition matrice à savoir *fê* 'faire' en (203)b et *anvî* 'envie' en (204)b.

(203)

a. **papa-mwen té ka fê mwen* [*pa dansé bèlè, danmié*]
 père-1SG PST IPFV faire 1SG NEG danser bèlè damier
 b. *papa-mwen pa té ka fê mwen* [*dansé bèlè, danmié*]
 père-1SG NEG PST IPFV faire 1SG danser bèlè damier
 'mon père ne me faisait pas danser du bèlè, du damier'
 Élicitation PAT

(204)

a. **men man té anvî osi* [*pa fê kousapié*]
 mais S1SG PST envie aussi NEG faire course.à.pied
 b. *men man pa té anvî* [*fê kousapié*]
 mais S1SG NEG PST envie faire course.à.pied
 'mais je n'avais pas envie de faire de la course à pied'
 Élicitation YOL

Le second sous-type de complétives déclaratives non-finies (Tableau 25) rassemble des complétives déclaratives dont les prédicats n'ont et ne peuvent avoir ni marques TAM, ni sujet ouvertement exprimé mais peuvent recevoir une polarité négative. La complétive

déclarative non-finie *kité lavi-a épi rantré adan an lot lavi* (205) en est un exemple. L'absence de marque TAM s'explique de la même façon que pour le sous-type 1 de complétives déclaratives non-finies. L'interprétation de valeur TAM du prédicat de la complétive est fonction de la sémantique et de la valeur TAM de la prédication de la proposition matrice. De fait, les complétives déclaratives non-finies du sous-type 2 ont également une « référence temporelle dépendante » (Noonan 2007, 102). Ainsi, en (205), l'interprétation de la valeur TAM du prédicat *kité* 'laisser' de la complétive déclarative non-finie n'est pas celle du passé, comme cela aurait été le cas si *kité* avait été employé sans marque TAM dans une proposition finie.

(205)

<i>tjanmay-la,</i>	<i>ou</i>	<i>ka</i>	<i>mandé'y</i>	<i>kité</i>	<i>lavi-a</i>
<i>tjanmay-la,</i>	<i>ou</i>	<i>ka</i>	<i>mandé-y</i>	[<i>kité</i>	<i>lavi-a</i>
enfant-ART.DEF	2SG	IPFV	demander-O3SG	laisser	vie-ART.DEF
<i>épi rantré</i>	<i>adan</i>	<i>an</i>	<i>lot</i>	<i>lavi</i>	
<i>épi rantré</i>	<i>adan</i>	<i>an</i>	<i>lot</i>	<i>lavi]</i>	
et rentrer	PREP.dans	ART.INDF.SG	autre	vie	

'l'enfant, tu lui demandes de laisser cette vie et d'entrer dans une autre vie' (lit.

'l'enfant, tu lui demandes de laisser la vie et de rentrer dans une autre vie')

*'l'enfant, tu lui demandes d'avoir laissé cette vie et d'être rentré dans une autre vie'

Narr OZT 077

Le sujet des prédicats des complétives déclaratives non-finies de sous-type 2 n'est pas ouvertement exprimé et il n'est pas possible de l'exprimer, comme pour le sous-type 1 de complétives déclaratives non-finies. Pour exemple, (206) est agrammatical parce que le sujet non exprimé *tjanmay-la* du prédicat *kité* a été intégré dans la complétive déclarative non-finie **tjanmay-la kité lavi-a épi rantré adan an lot lavi*.

(206)

c.	* <i>tjanmay-la,</i>	<i>ou</i>	<i>ka</i>	<i>mandé'y</i>	<i>tjanmay-la</i>
	<i>tjanmay-la,</i>	<i>ou</i>	<i>ka</i>	<i>mandé-y</i>	[<i>tjanmay-la</i>
	enfant-ART.DEF	2SG	IPFV	demander-O3SG	enfant-ART.DEF
	<i>kité lavi-a</i>	<i>épi</i>	<i>rantré</i>	<i>adan an</i>	<i>lot lavi</i>
	<i>kité lavi-a</i>	<i>épi</i>	<i>rantré</i>	<i>adan an</i>	<i>lot lavi]</i>
	laisser vie-ART.DEF	et	rentrer	PREP	ART.INDF.SG
				autre	vie

Élicitation TYR

Enfin, c'est le troisième critère de finitude, à savoir la négation qui fait la particularité des complétives déclaratives non-finies de sous-type 2. En effet, il est possible d'appliquer une polarité négative aux complétives déclaratives non-finies relevant du sous-type 2. Si l'on

reprend la complétive *kité lavi-a épi rantré adan an lot lavi*, l'exemple (207) montre qu'il est possible de lui appliquer une polarité négative. L'élicitation d'une telle construction a été rendue difficile au vu de la sémantique de l'exemple. Néanmoins, l'élicitation de complétives équivalentes, comme en (208), confirme la possibilité d'appliquer une polarité négative aux complétives de sous-type 2.

(207)

<i>tjanmay-la,</i>	<i>ou</i>	<i>ka</i>	<i>mandé'y</i>	<i>pa</i>	<i>kité</i>			
<i>tjanmay-la,</i>	<i>ou</i>	<i>ka</i>	<i>mandé-y</i>	[pa	<i>kité</i>			
enfant-ART.DEF	2SG	IPFV	demander-O3SG	NEG	laisser			
<i>lavi-a</i>	<i>épi</i>	<i>pa</i>	<i>rantré</i>	<i>adan</i>	<i>an</i>	<i>lot</i>	<i>lavi</i>	
<i>lavi-a</i>	<i>épi</i>	pa	<i>rantré</i>	<i>adan</i>	<i>an</i>	<i>lot</i>	<i>lavi]</i>	
vie-ART.DEF	et	NEG	rentrer	PREP.dans	ART.INDF.SG	autre	vie	

'l'enfant, tu lui demandes de ne pas quitter cette vie et de ne pas entrer dans une autre vie' (lit. 'l'enfant, tu lui demandes de ne pas quitter la vie et de ne pas rentrer dans une autre vie')

(208)

<i>ou</i>	<i>ka</i>	<i>mandé'y</i>		[pa	<i>krazé</i>	<i>chez-mwen]</i>	<i>souplé</i>
2SG	IPFV	demander-O3SG		NEG	casser chaise-1SG	s'il.te.plaît	

'tu lui demandes de ne pas casser ma chaise s'il te plaît'

Élicitation TYR

De fait, parce qu'elles peuvent être niées, les complétives déclaratives non-finies de sous-type 2 ont une non-finitude moins complète que les complétives déclaratives non-finies de sous-type 1.

L'observation des données a mis au jour l'existence d'une diversité de profils de complétives déclaratives qui ont été classés selon une conjonction de trois critères : la présence d'une marque TAM, celle d'un sujet ouvertement exprimé ainsi que la négation. Sur cette base, il a été démontré que les complétives déclaratives de la base de données se répartissent en complétives déclaratives finies (5.3) et en complétives déclaratives non-finies (5.4). Aucun continuum n'a été identifié pour les complétives déclaratives finies qui sont toutes complètement finies. En revanche, deux-sous types de complétives déclaratives non-finies ont été recensés : le sous-type 1 qui est totalement non-fini ainsi que le sous-type 2 qui est partiellement non-fini (Tableau 25). La prochaine section traitera du cas des complétives interrogatives.

5.5. Les complétives interrogatives

L'analyse des 9 cas de complétives interrogatives de la base de données suit la même structure que celle employée pour les deux types de complétives précédents. L'on s'intéressa tout d'abord aux marques de subordination employées avec les complétives interrogatives (5.5.1). Par la suite, je montrerai que toutes les complétives interrogatives de la base de données sont finies (5.5.2).

5.5.1. Les marques de subordination

Il a été montré que les complétives déclaratives finies sont construites soit sans subordonnant, soit avec le subordonnant plurifonctionnel optionnel *ke* ou le subordonnant plurifonctionnel non optionnel *pou* (5.3.1). Il a aussi été vu que les complétives déclaratives non-finies sont toujours construites sans subordonnant (5.4.1). Les complétives interrogatives de la base de données, elles, présentent toutes un subordonnant positionné au début de la complétive. Cinq subordonnants sont recensés dans la base de données : *eske*, *ki*, *kouman*, *koumanniè*, *poutji*. Leur emploi est illustré, dans l'ordre, par les exemples (209) à (213).

(209)

tout moun di mwèn [eske man vini fou]

tout personne dire 1SG SUB.Q S1SG devenir fou

‘tout le monde m'a demandé si je suis devenu fou⁸²’ (lit. ‘tout le monde m'a dit est-ce que je suis devenu fou’)

ELO Narr_part1 035

(210)

[...] *es ou pé di nou [ki imaj]*

Q 2SG pouvoir dire 1PL SUB.Q image

ou chwazi [...] ?

2SG choisir

‘[...] peux-tu nous dire quelle image tu as choisie [...] ?’

Descrip TUO 001 (JUV)

⁸² À propos d'une personne qui se prépare à un semi-marathon.

(211)

<i>man</i>	<i>té</i>	<i>ka</i>	<i>vwéyé</i>	<i>anlo</i>	<i>baay</i>	<i>anlè</i>
S1SG	PST	IPFV	envoyer	beaucoup	chose	en.haut
<i>pou</i>	<u><i>wè</i></u>	[kouman	<i>van-an</i>	<i>ka</i>	<i>chayé</i>	
SUB.PURP	voir	SUB.Q.manière	vent-ART.DEF	IPFV	transporter	
<i>sa</i>	<i>man</i>	<i>ka</i>	<i>vwéyé</i>	<i>anlè</i>		
PR.DEM	S1SG	IPFV	envoyer	en.haut		

*a*⁸³]

DEF
'j'envoyais beaucoup de choses en l'air pour voir comment le vent transporte ce que j'envoie en l'air'

LAU Descrip 017

(212)

<i>nou</i>	<i>té</i>	<i>ka</i>	<u><i>wè</i></u>	[koumanniè	<i>yo</i>	<i>ka</i>	<i>organizé</i>
1PL	PST	IPFV	voir	SUB.Q.manière	3PL	IPFV	organiser

kò-yo]

REFL-3PL
'nous voyions comment ils s'organisent'

Descrip BEL 025

(213)

<i>Es</i>	<i>ou</i>	<u><i>sav</i></u>	[poutji	<i>sab-la</i>	<i>nwè</i>]	?
Q	2SG	savoir	SUB.Q.raison	sable-ART.DEF	noir	

'Est-ce que tu sais pourquoi le sable est noir ?'

Descrip TUO 047 (JUV)

On fera remarquer que la marque de subordination *ési*, recensée par Syea (2017, 359-81) pour la formation de complétives interrogatives dans les langues créoles à base lexicale française des Petites Antilles (5.1.2), n'est jamais acceptée en élicitation par les consultantes et consultants interrogé·e·s. L'emploi des deux autres marques de subordination citées par Syea, *es* et *si*, est lui jugé grammatical.

Les emplois des cinq subordonnants identifiés dans la base de données sont présentés succinctement dans le Tableau 26.

⁸³ *Man ka vwéyé anlè a* est une proposition subordonnée relative qui qualifie le pronom démonstratif *sa*.

Tableau 26 - Les subordonnants des complétives interrogatives de la base de données

	Objet de l'interrogation	Interrogation ouverte	Interrogation fermée	Nombre d'occurrences
<i>eske</i>	vérité		X	1
<i>ki</i>	identité	X		2
<i>kouman</i>	manière	X		2
<i>koumanniè</i>	manière	X		2
<i>poutji</i>	raison	X		2

Les subordonnants *ki*, *kouman*, *koumanniè*, *poutji* proviennent de quatre marques homonymes d'interrogation ouverte et directe recensées dans l'une et/ou l'autre des publications de Colot et Ludwig (2013) ainsi que Pinalie et Bernabé (1999, 37-39). *Eske* ne compte pas parmi les marques d'interrogation directe recensées par ces quatre auteurs. La marque d'interrogation fermée et directe mentionnée par Colot et Ludwig (2013), Pinalie et Bernabé (1999, 37) et Bernabé (1983a, 1:435) est *es*. Dans l'ensemble des 110 minutes du corpus transcrit (3.1.1.2), le morphème *eske* n'apparaît que deux fois : au début d'une subordonnée complétive interrogative, rappelée ci-dessous (214), ainsi qu'au début d'une question fermée et directe, en (215). *Eske* se prononce comme la forme syncopée de la marque d'interrogation *est-ce-que* du français : [ɛskə].

(214)

tout moun di mwen [eske(fr?) man vini fou]
 tout personne dire 1SG SUB.Q S1SG devenir fou
 'tout le monde m'a demandé si je suis devenu fou (lit. 'tout le monde m'a dit est-ce que je suis devenu fou')
 ELO Narr_part1 035

(215)

Eske(fr ?) ou sav sa sa(fr?)
 Q 2SG savoir PR.DEM PR.DEM
veut(fr) dire(fr) an twotinet ?
 vouloir.IND.PRS.3SG dire ART.DEF trottinette
 'Est-ce que tu sais ce que ça veut dire une trottinette ?' (lit. 'est-ce que tu sais ça ça veut dire une trottinette ?')
 Narr LOR_part1 028

Aucune complétive interrogative fermée n'est construite avec le morphème *es* dans la base de données. Le seul cas de complétive interrogative fermée de la base de données est mentionné

en (214) : la marque de subordination est *eske*. Cependant, les données élicitées montrent que les locuteurs et locutrices interrogé.e.s⁸⁴ acceptent les complétives interrogatives fermées introduites par la marque de subordination *es*, de même que celles introduites par *si*. C'est le cas des exemples (216) et (217).

(216)

tout moun di mwén [es man vini fou]
 tout personne dire 1SG SUB.Q S1SG devenir fou
 ‘tout le monde m’a demandé si je suis devenu fou (lit. ‘tout le monde m'a dit est-ce que je suis devenu fou’)
 Élicitation PAT

(217)

tout moun di mwén [si man vini fou]
 tout personne dire 1SG SUB.Q S1SG devenir fou
 ‘tout le monde m’a demandé si je suis devenu fou (lit. ‘tout le monde m'a dit est-ce que je suis devenu fou’)
 Élicitation PAT

De fait, les données collectées corroborent l’analyse de Syea (2017, 359-81) selon laquelle *si* compte au nombre des marques de subordination qui introduisent des complétives interrogatives fermées. À l’inverse, elles infirment la position de Pinalie et Bernabé (1999, 38) qui affirment que le morphème *si* du français est « [remplacé] » par les morphèmes *es* et *ési* en martiniquais. En ce qui concerne le subordonnant *ési*, cette marque de subordination n’est pas acceptée par les locuteurs et locutrices auprès desquel.le.s j’ai effectué les élicitations. L’appartenance de la marque de subordination *ési* à un registre du martiniquais qui n’est pas représenté dans les données ou sa possible disparition excèdent la portée de cette recherche.

Si l’on considère maintenant la deuxième fonction remplie par *eske* dans la base de données, celle de marque d’interrogation directe et fermée, on remarque que la distribution de *eske* et *es* est plus contrastée. Sur les trente questions fermées et directes du corpus transcrit, vingt-neuf sont introduites par la marque d’interrogation directe *es* et une seule par *eske* (215). Pour la fonction de marque d’interrogation directe et fermée, la marque d’interrogation *es* est donc fortement privilégiée. Dès lors, on peut se questionner sur l’analyse à faire des deux seules occurrences de *eske*. Pour l’exemple (214), à l’exception de la marque *eske*, rien ne justifierait de parler d’alternance codique (3.1.1.2). Il n’en va pas de même pour l’exemple (215) où l’on identifie deux mots français, *veut* et *dire*, auxquels s’ajoutent le second *sa* [sa]

⁸⁴ Les locuteurs et locutrices interrogé.e.s sont LOR, PAT, TYR et YOL.

qui pourrait également être analysé comme le pronom démonstratif indéfini français *ça*. De fait, dans le cadre de cette thèse, *eske* est considéré comme un morphème marginal dont le possible statut d'emprunt intégré au martiniquais ou d'alternance codique (3.4) ne sera pas discuté ici, faute de données suffisantes.

Les exemples qui suivent montrent qu'une complétive interrogative construite sans marque de subordination en début de proposition est soit agrammaticale, soit interprétée comme une subordonnée ayant deux possibilités d'interprétation syntaxique, distinctes d'une subordonnée interrogative indirecte. Ces deux possibilités sont détaillées dans la suite du propos. On en déduit donc que l'encodage d'une complétive interrogative nécessite la présence d'une marque de subordination. Cette marque de subordination signale la présence d'une complétive de même qu'elle encode le type interrogatif de ladite complétive et le sémantisme de l'élément questionné.

Dans l'exemple (218), la marque de subordination interrogative *eske* 'SUB.Q' a été supprimée. Or, en martiniquais, la distinction morphosyntaxique entre une complétive déclarative et une complétive interrogative repose essentiellement sur la présence de marque(s) d'interrogation. En (218), sans marque d'interrogation, la complétive *man vini fou* demeure grammaticale mais est interprétée comme une complétive déclarative.

(218)

tout moun di mwèn [man vini fou]
 tout personne dire 1SG S1SG devenir fou

'tout le monde m'a dit que je suis devenu fou' (lit. 'tout le monde m'a dit je suis devenu fou')

La suppression de la marque de subordination *poutji* 'SUB.Q.raison' entraîne également une interprétation similaire de la complétive obtenue comme en (219). La proposition *sab-la nwè* est interprétée comme une complétive déclarative.

(219)

Es ou sav [sab-la nwè] ?
 Q 2SG savoir sable-ART.DEF noir

*'Sais-tu pourquoi le sable est noir ?

'Sais-tu que le sable est noir ?' (lit. 'est-ce que tu sais le sable noir')

Élicitation TYR

La suppression des marques de subordination *kouman* 'SUB.Q.manière' et *koumanniè* 'SUB.Q.manière' entraîne une réanalyse des domaines syntaxiques. Pour illustrer ce phénomène, je considère les exemples (220) et (222) où la complétive interrogative

koumanniè yo ka organisé kò-yo, précédemment citée, ne contient plus la marque de subordination *kouman*. Deux interprétations syntaxiques peuvent être faites comme l'indique le positionnement des crochets. Ces deux possibilités interprétatives dépendent de la délimitation du domaine syntaxique de la proposition matrice et par là même de l'identification du complément objet du prédicat *wè* de ladite proposition matrice.

La première interprétation, en (220), consiste à analyser *yo ka organisé kò-yo* comme une complétive déclarative qui dépend de la proposition matrice *nou té ka wè*. Le pronom personnel *yo* est analysé comme le sujet de la complétive déclarative. Cette première analyse est soutenue par l'élicitation d'une complétive similaire, en (221), où le sujet de la complétive est le pronom personnel *man*, pronom qui occupe exclusivement des positions de sujet en martiniquais (4.2.3).

(220)

<i>nou</i>	<i>té</i>	<i>ka</i>	<u><i>wè</i></u>	[<i>yo</i>	<i>ka</i>	<i>organisé</i>	<i>kò-yo</i>]
1PL	PST	IPFV	voir	3PL	IPFV	organiser	REFL-3PL

'nous voyions qu'ils s'organisent'
Élicitation LOR

(221)

<i>yo</i>	<i>té</i>	<i>ka</i>	<u><i>wè</i></u>	[<i>man</i>	<i>ka</i>	<i>organisé</i>	<i>kò-mwen</i>]
3PL	PST	IPFV	voir	S1SG	IPFV	organiser	REFL-1PL

'ils voyaient que je m'organise'
Élicitation LOR

Dans la seconde interprétation, en (222), le pronom personnel objet *yo* appartient au domaine syntaxique de la proposition matrice *nou té ka wè yo*. Il y occupe la position syntaxique d'objet du prédicat *wè*. La proposition *ka organisé kò-yo* est un modifieur de la tête pronominale *yo* : il s'agit d'une proposition relative sujet construite sans subordonnant (6.3.2).

(222)

<i>nou</i>	<i>té</i>	<i>ka</i>	<u><i>wè</i></u>	<i>yo</i>	[<i>ka</i>	<i>organisé</i>	<i>kò-yo</i>]
1PL	PST	IPFV	voir	3PL	IPFV	organiser	REFL-3PL

'nous les voyions s'organiser' (lit.) 'nous les voyions, qui s'organisaient'
Élicitation LOR

La suppression de la marque de subordination *ki* dans les complétives interrogatives a un résultat différent : la proposition devient agrammaticale comme dans l'exemple (223).

(223)

[...]	* <i>es</i>	<i>ou</i>	<i>pé</i>	<u><i>di</i></u>	<i>nou</i>	[<i>imaj</i>
Q		2SG	pouvoir	dire	1PL	image
	<i>ou</i>		<i>chwazi</i>	[...]	?	
	2SG		choisir			

Élicitation TYR

Une explication de l’agrammaticalité de la suppression du subordonnant *ki* est que cette marque de subordination encode également la définitude du référent dont l’identité est questionnée. Ainsi, lorsque *ki* est supprimé, la proposition manque d’un morphème encodant cette définitude, l’article défini en l’occurrence (4.2.2.1). C’est ainsi que l’exemple (224)c, un exemple similaire élicité pour les besoins de l’analyse, est jugé grammatical parce que l’article défini *-a* détermine l’élément nominal questionné, *lè* ‘heure’. En outre, l’ajout de l’article défini *-a* entraîne l’emploi de la marque de définitude *-a* parce que *ou chwazi -a* est interprété comme une subordonnée relative objet dont la tête est définie (6.4.1).

(224)

a.	[...]	<i>es</i>	<i>ou</i>	<i>pé</i>	<u><i>di</i></u>	<i>nou</i>	[<i>ki</i>	<i>lè</i>
		Q	2SG	pouvoir	dire	SUB.Q	1PL	heure
	<i>ou</i>		<i>chwazi</i>		<i>souplé?</i>			
	2SG		choisir		si.il.te~vous.plaît			

‘Peux-tu nous dire quelle heure tu as choisie s’il te plaît ?’ (lit. ‘Est-ce que tu peux dire nous quelle heure tu as choisie s’il te plaît ?’)

Descrip TUO 001 (JUV)

b.	*[...]	<i>es</i>	<i>ou</i>	<i>pé</i>	<u><i>di</i></u>	<i>nou</i>	[<i>lè</i>	
		Q	2SG	pouvoir	dire	1PL	heure	
	<i>ou</i>		<i>chwazi</i>		<i>souplé?</i>			
	2SG		choisir		si.il.te~vous.plaît			

Élicitation LOR

c.	[...]	<i>es</i>	<i>ou</i>	<i>pé</i>	<u><i>di</i></u>	<i>nou</i>		
		Q	2SG	pouvoir	dire	1PL		
	[<i>lè-a</i>		<i>ou</i>	<i>chwazi</i>		<i>-a</i>]	<i>souplé?</i>	
	heure-ART.DEF		2SG	choisir		DEF	si.il.te~vous.plaît	

‘Peux-tu nous dire l’heure que tu as choisie s’il te plaît ?’ (lit. ‘Est-ce que tu peux dire nous l’heure tu as choisie s’il te plaît ?’)

Élicitation LOR

En somme, l'encodage des complétives interrogatives de la base de données requiert la présence d'une marque de subordination. Il a été mis en évidence que différentes marques de subordination issues de marques d'interrogation peuvent être employées, le choix de la marque de subordination dépendant de la nature de l'interrogation (vérité, identité, manière, raison). La prochaine section traite de la finitude des complétives interrogatives.

5.5.2. Finitude des complétives interrogatives

Toutes les complétives interrogatives de la base de données sont totalement finies. Ce sont des complétives qui ont ou peuvent avoir des marques TAM, l'expression du sujet de leur prédicat répond aux mêmes restrictions que l'expression sujet des mêmes prédicats employés dans des propositions déclaratives indépendantes, et enfin, ces complétives peuvent recevoir une polarité négative (Tableau 4). Il n'y a donc pas de continuum de finitude pour les complétives interrogatives. Par ailleurs, aucun cas de complétive interrogative non-finie n'a été recensé dans la base de données.

Comme pour les complétives déclaratives finies (5.3.2), différents sous-ensembles de complétives interrogatives totalement finies peuvent être distingués, en observation. Reprenant les quatre sous-ensembles identifiés pour les complétives déclaratives, en observation, le Tableau 27 met en lumière que les complétives interrogatives de la base de données relèvent de deux de ces sous-ensembles : les sous-ensembles 1 et 3.

Tableau 27 - Finitude des complétives interrogatives de la base de données du point de vue de l'observation

	Présence de marque(s) TAM	Sujet ouvertement exprimé	Nombre d'occurrences
Sous-ensemble 1	+	+	4
Sous-ensemble 2	+	-	0
Sous-ensemble 3	-	+	5
Sous-ensemble 4	-	-	0

L'exemple (225) cités précédemment, sont deux cas de complétives interrogatives finies du sous-ensemble 1 (présence de marque(s) TAM et d'un sujet ouvertement exprimé, en observation). En observation, dans l'exemple (225)a, le prédicat *organisé* de la complétive interrogative finie *koumanniè yo ka organisé kò-yo* a un sujet exprimé : le pronom personnel de la troisième personne du pluriel *yo*. On note également la présence de la marque

TAM de l'imperfectif *ka*. Enfin, en manipulation, l'application d'une polarité négative à *koumanniè yo ka organisé kò-yo* est grammaticale comme le montre l'exemple (225)b.

(225)

a. *nou té ka wè [koumanniè yo ka organisé*
 1PL PST IPFV voir SUB.Q.manière 3PL IPFV **organiser**
kò-yo]

REFL-3PL

‘nous voyions comment ils s'organisent’

Descrip BEL 025

b. *nou té ka wè [koumanniè yo pa ka*
 1PL PST IPFV voir SUB.Q.manière 3PL NEG IPFV
organisé kò-yo]

organiser REFL-3PL

‘nous voyions comment ils ne s'organisent pas’

Élicitation LOR

Au vu des caractéristiques des complétives interrogatives finies du sous-ensemble 1 pour chacun des trois critères de finitude (3.2.1 ; 3.2.2), on peut affirmer qu'elles sont totalement finies.

Si aucune complétive interrogative du sous-ensemble 2 (sans sujet ouvertement exprimé, en observation) n'est recensée dans la base de données des productions orales spontanées, les locuteurs et locutrices interrogé.e.s lors de séances d'élicitation acceptent de telles constructions. (226) en est un exemple. Le prédicat *ni* ‘avoir’ de la complétive *si (i) té ni bet-long isia* est employé avec la marque TAM du passé *té*. *Ni* peut être employé sans que le pronom impersonnel *i* ne soit ouvertement exprimé.

(226)

man mandé'y [si (i) té ni bet-long isia].

man mandé-y [si (i) té ni bet-long isia].

S1SG demander- O3SG SUB.Q S3SG PST **avoir** bête-long ici

‘je lui ai demandé s’(il) y avait des serpents ici.’ (lit. ‘je lui ai demandé s’(il) avait des serpents ici’)

Élicitation LOR

Que le sujet impersonnel *i* du prédicat *ni* ‘avoir’ puisse ne pas être ouvertement exprimé ne se justifie pas par l'emploi de *ni* en qualité de prédicat d'une subordonnée. Nous y avons déjà fait allusion, le prédicat *ni* peut être construit sans sujet ouvertement exprimé dans des

propositions déclaratives indépendantes (4.3.3, 5.3.2). De fait l'expression du sujet de la complétive en *si (i) té ni bet-long isia* respecte les règles d'expression du sujet de la proposition indépendante correspondante. Enfin, l'exemple (227) atteste qu'il est possible d'appliquer une polarité négative à la complétive.

(227)

<i>man</i>	<i>mandé'y</i>	[<i>si</i>	(<i>i</i>)	<i>pa</i>	<i>té</i>	<i>ni</i>	<i>bet-long</i>
<i>man</i>	<i>mandé-y</i>	[<i>si</i>	(<i>i</i>)	<i>pa</i>	<i>té</i>	<i>ni</i>	<i>bet-long</i>
S1SG	demander- O3SG	SUB.Q	NEG	S3SG	PST	avoir	bête-long

isia].

isia].

ici

'je lui ai demandé s'(il) n'y avait des serpents ici.' (lit. 'je lui ai demandé s'(il) avait pas des serpents ici')

Élicitation LOR

En somme, en observation, les complétives interrogatives du sous-ensemble 2 ont des caractéristiques de finitude différentes de celles du sous-ensemble 1 en ce que leur sujet n'est pas ouvertement exprimé. Cette non-expression du sujet concorde avec les règles d'expression du sujet des propositions déclaratives indépendantes correspondantes. Les complétives interrogatives du sous-ensemble 2 sont donc totalement finies.

Les complétives interrogatives finies du sous-ensemble 3 diffèrent de celles du sous-ensemble 1 en ce qu'elles n'ont pas de marque TAM, en observation. C'est le cas des prédicats *chwazi* 'choisir' et *nwè* 'noir' des exemples (228) et (229).

(228)

[...] <i>es</i>	<i>ou</i>	<i>pé</i>	<u><i>di</i></u>	<i>nou</i>	[<i>ki</i>	<i>imaj</i>
Q	2SG	pouvoir	dire	1PL	SUB.Q	image
<i>ou</i>	<i>chwazi</i>	[...] ?				
2SG	choisir					

'[...] peux-tu nous dire quelle image tu as choisie [...] ?' (lit. '[...] est-ce que tu peux dire nous quelle image tu as choisie')

Descrip TUO 001 (JUV)

(229)

Es *ou* *sav* [*poutji* *sab-la* *nwè*] ?
INTERR 2SG savoir SUB.Q.raison sable-ART.DEF **noir**

‘Sais-tu pourquoi le sable est noir ?’ (lit. ‘Est-ce que tu sais pourquoi le sable noir ?’)
Descrip TUO 047 (JUV)

Comme pour les complétives déclaratives finies du sous-ensemble 3 (5.3.2), les complétives interrogatives finies du sous-ensemble 3 ont des prédicats pour lesquels l’absence de marque TAM est à analyser dans le cadre du paradigme des marques TAM du martiniquais (4.3.2). Ainsi, pour le prédicat dynamique *chwazi*, la valeur TAM interprétée est nécessairement celle du passé. Pour le prédicat d’état *nwè*, la valeur TAM interprétée ne peut être que l’imperfectif. Enfin les exemples (230) et (231) montrent qu’il est possible d’appliquer une polarité négative aux complétives interrogatives du sous-ensemble 3.

(230)

[...] *es* *ou* *pé* *di* *nou* [*ki* *imaj*
Q 2SG pouvoir dire 1PL SUB.Q image
ou ***pa*** *chwazi*] [...] ?
2SG NEG choisir

‘[...] peux-tu nous dire quelle image tu n’as pas choisie [...] ?’ (lit. ‘[...] est-ce que tu peux dire nous quelle image tu pas as choisie’)
Élicitation TYR

(231)

Es *ou* *sav* [*poutji* *sab-la* ***pa***
INTERR 2SG savoir SUB.Q sable-ART.DEF NEG
nwè] ?
noir

‘Sais-tu pourquoi le sable n’est pas noir ?’ (lit. ‘Est-ce que tu sais pourquoi le sable pas noir ?’)
Élicitation TYR

Le dernier sous-ensemble de complétives interrogatives finies, le sous-ensemble 4, n’est pas représenté dans la base de données mais les données élicitées attestent de son existence. Il s’agit de complétives qui n’ont, en observation, ni sujet ouvertement exprimé, ni marque TAM, à l’instar du prédicat *sé* en (232).

(232)

Man pa ka sonjé [poutji sé woz épi blan
S1SG NEG IPFV se.souvenir SUB.Q COP rose et blanc
yo chwazi].
3PL choisir

‘Je ne me souviens pas de la raison pour laquelle c’est le rose et le blanc qu’ils ont choisis’. (lit. ‘Je ne me souviens pas pourquoi est rose et blanc qu’ils ont choisis.’)

Élicitation TYR

Néanmoins, les caractéristiques de finitude de la complétive *poutji sé woz épi blan yo chazi* respectent toutes les règles de construction du prédicat *sé* dans une proposition indépendante. Dans une proposition indépendante, *sé* peut être construit sans sujet ouvertement exprimé. De plus, en (232), l’interprétation de la valeur TAM de *sé* correspond nécessairement à la valeur TAM des prédicats d’état employés dans une proposition indépendante finie, soit l’imperfectif.

Enfin, il est possible d’appliquer une polarité négative à la complétive interrogative *poutji sé woz épi blan yo chazi*, comme dans l’exemple (233).

(233)

*Man pa ka sonjé [poutji sé **pa** woz épi blan*
S1SG NEG IPFV se.souvenir SUB.Q COP NEG rose et blanc
yo chwazi].
3PL choisir

Je ne me souviens pas de la raison pour laquelle c’est le rose et le blanc qu’ils ont choisis’. (lit. ‘Je ne me souviens pas pourquoi c’est rose et blanc qu’ils ont choisis.’)

Élicitation LOR

De fait, les complétives interrogatives du sous-ensemble 4 ont également une finitude totale, comme celles des trois autres sous-ensembles.

J’ai argumenté en faveur d’une classification tripartite des complétives de la base de données – complétives déclaratives finies, complétives déclaratives non-finies et complétives interrogatives. Il s’agira désormais d’étudier la distribution de chacun de ces types de complétives dans la base de données à la lumière des tendances distributionnelles mises en lumière par la typologie linguistique.

5.6. Mise en perspective typologique

La littérature typologique s'intéresse à la distribution des caractéristiques morphosyntaxiques des complétives, en questionnant notamment leur association avec les relations sémantiques existant entre complétives et propositions matrices. Pour exemple, Cristofaro (2005, 131) a souligné qu' « [...] une corrélation existe entre les structures translinguistiques identifiées pour les relations de compléments et les caractéristiques sémantiques des prédicats qui se construisent avec des compléments⁸⁵ ». L'objectif de cette section est de confronter les tendances distributionnelles observées par Cristofaro (2005), Noonan (2007) et Givón (2001b) aux données collectées pour le martiniquais. Je m'intéresse particulièrement à deux généralisations. La première est la « prédiction générale de l'iconicité⁸⁶ » de Givón (2001b, 2:39-40), formulée en ces termes :

« Intégration des événements et union des propositions

Plus le lien sémantique entre deux événements est fort, plus l'intégration syntaxique des deux propositions en une proposition complexe mais unique sera importante⁸⁷. »

Givón signifie par-là que le degré de finitude d'une proposition subordonnée est fonction de son lien sémantique avec la proposition matrice qui la régit.

La deuxième généralisation à discuter est la « hiérarchie de la rétrogradation du complément⁸⁸ » proposée par Cristofaro (2005, 131). Cristofaro a mené une étude translinguistique de la distribution des formes verbales rétrogradées (2.3.2) dans le domaine syntaxique de la complémentation, en fonction du type sémantique des prédicats qui se construisent avec des complétives. Pour rappel, la « hiérarchie de la rétrogradation du complément⁸⁹ » de Cristofaro (2005, 125) est la suivante :

« Modalité, Phase > Manipulation ('faire', 'ordonner'), Désir >

Perception > Connaissance, Attitude propositionnelle, Parole⁹⁰. »

⁸⁵ Traduit de l'anglais « [...] a correlation exists between the cross-linguistic patterns found for complement relations and the semantic features of complement-taking predicates » (Cristofaro 2005, 131).

⁸⁶ Traduit de l'anglais « [...] general prediction of iconicity [...] » (Givón 2001b, 2:40).

⁸⁷ Traduit de l'anglais « *Event integration and clause union. The stronger is the semantic bond between the two events, the more extensive will be the syntactic integration of the two clauses into a single though complex clause.* » (Givón 2001b, 2:40).

⁸⁸ Traduit de l'anglais « *Complement Deranking-Argument Hierarchy* » (Cristofaro 2005, 131).

⁸⁹ Traduit de l'anglais « *Complement Deranking-Argument Hierarchy* » (Cristofaro 2005, 131).

⁹⁰ Traduit de l'anglais « *Modals, Phasals > Manipulatives ('make', 'order'), Desideratives > Perception > Knowledge, Propositional attitude, Utterance* » (Cristofaro 2005, 131).

« Si une forme verbale rétrogradée est utilisée pour coder un état de fait en n'importe quel point de la hiérarchie, elle est aussi utilisée en tout point à la gauche [de ce point]⁹¹ » (Cristofaro 2005, 125).

De fait, je m'intéresse tout d'abord à la distribution des dites complétives selon la coréférentialité des sujets, variable citée par Givón pour évaluer l'intégration sémantique et syntaxique des propositions (5.6.1). Par la suite, je procède à une analyse de la distribution des complétives de la base de données selon le type sémantique du prédicat de la matrice (5.6.2) afin d'identifier si le martiniquais fait ou ne fait pas exception à la hiérarchie de la rétrogradation du complément de Cristofaro (2005, 125). Enfin, j'analyse, selon type sémantique du prédicat de la matrice, la distribution des types de complétives les moins fréquents (5.6.3). Les analyses quantitatives menées dans cette section sont présentées avec deux types de valeurs : des chiffres quand les catégories étudiées contiennent un nombre peu élevé d'exemples, des pourcentages quand le nombre d'exemples est conséquent.

5.6.1. Distribution des complétives et coréférentialité des sujets

La coréférentialité est citée parmi les variables sémantiques corrélées à l'emploi de complétives moins finies (Givón 2001b, 2:39-43; Cristofaro 2005, 129-31). Dans la base de données à l'étude, c'est la coréférentialité entre le sujet des complétives et le sujet ouvertement ou non-ouvertement exprimé de leur matrice qui a été codée (3.2.1). Cette étude de la répartition en discours des types de complétives selon la coréférentialité des sujets a pour objectif de déterminer, pour la base de données, si la coréférentialité des sujets est observée pour des types sémantiques spécifiques de prédicats d'une part, si la coréférentialité des sujets a un fort impact sur le choix du type de complétives employé d'autre part.

Le Tableau 28 renseigne sur la répartition des complétives à sujet non-coréférentiel et celles à sujet coréférentiel selon le type sémantique du prédicat de la matrice. Dans la base de données, les prédicats de souhait, de connaissance, de perception et de parole sont employés tantôt dans un contexte de coréférentialité des sujets, tantôt dans un contexte de non-coréférentialité des sujets. Les prédicats de manipulation (causation et demande), d'attitude propositionnelle ainsi que la copule, eux, sont uniquement employés avec des complétives dont le sujet n'est pas coréférentiel avec le sujet de leur proposition matrice.

⁹¹ Traduit de l'anglais « *If a deranked verb form is used to code the dependent SoA at any point on the hierarchy, then it is used at all points to the left.* » (Cristofaro 2005, 125).

Tableau 28 - Répartition des complétives de la base de données selon le type sémantique et la coréférentialité de leur sujet avec le sujet de la matrice

Type sémantique du prédicat de la matrice	Sujet de la complétive non-coréférentiel	Sujet de la complétive coréférentiel	Nombre total d'occurrences
Souhait	1	15	16
Connaissance	16	4	20
Manipulation (causation)	5	-	5
Manipulation (demande)	2	-	2
Perception	16	2	18
Attitude propositionnelle	10	-	10
Parole	21	17	38
Copule	3	-	3
Nombre total d'occurrences	74	38	112

Dans la base de données, l'emploi exclusif de complétives à sujets non-coréférentiels avec les prédicats de manipulation (causation et demande), d'attitude propositionnelle ainsi que la copule se comprend à la lumière des propriétés sémantiques de chacun de ces types.

Givón (2001b, 2:41) explicite que, dans le cas d'une proposition matrice dont le prédicat est de type manipulation (causation et demande), l'agent dudit prédicat influence le comportement d'un manipulé qui est encodé dans la position syntaxique d'objet du prédicat de la matrice. Cet objet du prédicat de la matrice est coréférent à l'agent du prédicat de la proposition complétive. De fait, sémantiquement, ce n'est pas au sujet des prédicats de manipulation (causation et demande) qu'est coréférentiel le sujet des complétives qui en dépendent comme le Tableau 28 en atteste. Il s'agit d'une coréférentialité entre l'objet du prédicat la matrice et le sujet du prédicat de la complétive. Ce type de coréférentialité n'a pas été codé dans la base de données mais a été vérifiée pour les sept cas de prédicats de manipulation (causation et demande).

Pour ce qui est des prédicats d'attitude propositionnelle, classés parmi les prédicats de perception-connaissance-parole par Givón (2001b, 2:41-42), l'auteur souligne qu'*a contrario*, il n'y a aucune restriction sémantique de coréférentialité. Il n'est donc pas surprenant que les

prédicats d'attitude propositionnelle de la base de données ne soient pas employés dans un contexte sémantique de coréférentialité des sujets.

Dans le cas des propositions matrices de la base de données où le prédicat est la copule *sé*, une relation d'identité est établie entre le sujet de la copule et le contenu propositionnel de la complétive dans son ensemble. Sémantiquement, le sujet de la copule n'est donc pas coréférentiel au sujet du prédicat de la complétive.

La répartition des complétives à sujet coréférentiel et à sujet non-coréférentiel de la base de données peuvent également être considérée en fonction de leur finitude (Tableau 29).

Tableau 29 - Distribution des complétives à sujet coréférentiel et à sujet non-coréférentiel selon la finitude

	Sujet de la complétive non-coréférentiel		Sujet de la complétive coréférentiel	
Complétives déclaratives finies	59	77 %	18	23 %
Complétives déclaratives non-finies	10	38 %	16	62 %
Complétives interrogatives finies	5	56 %	4	44 %
Total selon la coréférentialité	74	66 %	38	34 %

Visuellement, le critère sémantique de la coréférentialité, restreint pour cette base de données à la coréférentialité des sujets de la complétive et de la matrice, semble avoir un certain impact sur la finitude desdites complétives. Cet impact est plus prononcé dans le cas des complétives déclaratives finies qui sont préférentiellement (environ 76 %) employées dans un contexte syntaxique de non-coréférentialité des sujets de la complétive et de la matrice. Cette observation est cohérente avec la prédiction générale de l'iconicité de Givón (2001b, 2:39-40) selon laquelle une proposition complétive sera d'autant moins intégrée syntaxiquement à la matrice dont elle dépend qu'elle partage avec elle un lien sémantique faible. Statistiquement, les tests tel que *fisher test* menés et interprétés par Marc Allasonnière-Tang révèlent qu'en analyse préliminaire, il existe une relation de dépendance significative entre la coréférentialité des sujets et la finitude des complétives ($p < 0.001$, *Cramer's V* = 0.24). Toutefois, Marc Allasonnière-Tang souligne que, l'*effect size* obtenu étant faible, cette association significative est faible. Il serait possible de dire que la distribution des complétives à sujet coréférentiel et à sujet non-coréférentiel varie significativement selon le type de complétives. Cependant, Marc Allasonnière-Tang précise

que cette faible association devrait être testée à l'aide de modèle plus poussés tels que les modèles mixtes qui prennent en compte l'interaction d'autres variables.

Nous avons mis en lumière que la distribution des types de complétives de la base de données est cohérente avec la prédiction générale du principe d'iconicité de Givón (2001b, 2:39-40) pour ce qui est de la coréférentialité des sujets. Dans la prochaine section, je questionne le lien entre le type de complétive et le type sémantique du prédicat de la matrice.

5.6.2. Distribution des complétives selon le type sémantique du prédicat de la matrice

Pour commencer, je considère dans le Tableau 30 la répartition en discours des complétives finies et non-finies de la base de données selon le type sémantique du prédicat de la matrice (3.2.1 ; 3.2.1).

Tableau 30 - Répartition des complétives finies et non-finies de la base de données selon le type sémantique du prédicat de la matrice

Type sémantique du prédicat de la matrice	Nombre de complétives déclaratives finies	Nombre de complétives déclaratives non-finies	Nombre de complétives interrogatives finies	Nombre total d'occurrences
Souhait	1	15	-	16
Connaissance	17	1	2	20
Manipulation (causation)	-	5	-	5
Manipulation (demande)	-	2	-	2
Perception	12	2	4	18
Attitude propositionnelle	10	-	-	10
Parole	34	1	3	38
Copule	3	-	-	3
Nombre total d'occurrences	77	26	9	112

Si la grande majorité des types sémantiques de prédicats de la base de données est construite à la fois avec des complétives finies et des complétives non-finies, on observe que certains types sémantiques de prédicats font exception. Ainsi, dans la base de données, l'ensemble des prédicats de manipulation, ceux de causation – en (196) par exemple – et ceux de demande – à l'instar de (205) –, sont exclusivement employés avec des complétives non-finies. Cette première observation corrobore l'affirmation de Noonan (2007, 136) selon laquelle les prédicats de manipulation sont le plus souvent construits avec des compléments « réduits » soit des compléments qui ont « [...] moins de possibilités syntaxiques et flexionnelles qu'une proposition principale à l'indicatif [...] »⁹² (Noonan 2007, 83). Dans la terminologie employée dans le cadre de cette thèse, ce que Noonan nomme compléments réduits correspond à des compléments non-finis. Les données ici étudiées suggèrent donc que le martiniquais respecte la tendance translinguistique observée par Noonan. Nous verrons

⁹² Traduit de l'anglais « [...] fewer syntactic and inflectional possibilities than an indicative main clause [...] » (Noonan 2007, 83).

plus tard que la variable sémantique de la coréférentialité entre également en jeu dans la corrélation entre prédicats de manipulation et complétives non-finies que nous venons d'observer.

Le Tableau 30 met aussi en lumière que, dans la base de données, deux types sémantiques de prédicats sont toujours construits avec des complétives finies : les prédicats d'attitude propositionnelle – en (185) par exemple – ainsi que la copule *sé* – en (234).

(234)

<i>alò</i>	<i>sa</i>	<i>man</i>	<i>pé</i>	<i>di</i>	<i>sé</i>	[<i>ke</i>	<i>man</i>	<i>déb-</i>	<i>man</i>
alors	PR.DEM	S1SG	pouvoir	dire	COP	SUB	S1SG		S1SG
<i>té</i>	<i>ka</i>	<i>abité</i>	<i>Fodfwans</i>			<i>eu</i>].			
PST	IPFV	habiter	Fort-de-France			HES			

‘alors ce que je peux dire est que j'ai déb- j'habitais à Fort-de-France euh’

Narr AUG 008

Ainsi, sur la base de cette étude, l'expression des attitudes propositionnelles du locuteur⁹³ ne semble pas reposer sur une variation du type de complétives à l'instar d'une opposition entre différents types de complétives finies ou d'une opposition entre complétives finies et non-finies. Noonan (2007, 126) recensait par exemple la possibilité d'une opposition entre propositions à l'indicatif et propositions au subjonctif pour les langues qui ont ces valeurs TAM.

En ce qui concerne les types sémantiques de prédicats employés à la fois avec des complétives finies et des complétives non-finies dans la base de données, il est possible d'identifier des types sémantiques construits préférentiellement avec des complétives finies ainsi que des types sémantiques employés préférentiellement avec des complétives non-finies. Les prédicats de connaissance, ceux de perception ainsi que ceux de parole sont préférentiellement construits avec des complétives finies dans la base de données. (188), (180) et (179) en sont trois illustrations. Cette préférence est conforme à ce que Givón avait formulé quant à la répartition prototypique des différents degrés d'intégration propositionnelle des compléments verbaux. Selon Givón, les prédicats de perception, de connaissance et de parole, qu'il désigne avec l'acronyme PCU (*perception-cognition-utterance*), sont « [...] plus susceptibles d'avoir la structure finie usuelle d'une proposition principale, avec un sujet ouvertement exprimé et une morphologie verbale finie⁹⁴. » Noonan (2007, 130) fait une généralisation similaire avec une terminologie différente et soutient que

⁹³ L'attitude propositionnelle du locuteur est à distinguer de l'attitude propositionnelle du sujet du prédicat.

⁹⁴ Traduit de l'anglais « [...] *is more likely to have the normal main-clause finite structure, with a fully expressed subject and finite verb morphology* »

les prédicats de connaissance sont généralement construits avec des « compléments non réduits ».

Somme toute, si l'on considère la distribution des complétives finies et non-finies de la base de données à chacun des paliers de la hiérarchie de la rétrogradation du complément de Cristofaro (2005, 125), on obtient le profil suivant :

Tableau 31 - Hiérarchie de la rétrogradation du complément en martiniquais : distribution des complétives finies et non-finies

Mod.	Phase	Manip. (‘faire’)	Manip. (‘ordonner’)	Dés.	Perc.	Conn.	Parole	Att. Prop.
-	-	NF	NF	NF	NF/F	NF/F	NF/F	F

F : finie ; NF : non-finie

De fait, pour les données à l'étude, on observe une fracture dans la continuité de la distribution des complétives non-finies. Pour rappel, la hiérarchie de la rétrogradation du complément prédit que « si une forme verbale rétrogradée est utilisée pour coder un état de fait en n'importe quel point de la hiérarchie, elle est aussi utilisée en tout point à la gauche [de ce point] » (Cristofaro 2005, 125). Les paliers définis par Cristofaro sont

« Modalité, Phase > Manipulation (‘faire’, ‘ordonner’), Désir >

Perception > Connaissance, Attitude propositionnelle, Parole⁹⁵. »

Le Tableau 31 montre que, dans la base de données, la fracture se situe au niveau du palier des prédicats d'attitude propositionnelle, qui ne sont jamais construits avec une complétive non-finie dans la base de données. En ma qualité de locutrice, je n'ai pas réussi à construire d'exemples grammaticaux de complétives non-finies construites avec les prédicats d'attitude propositionnelle de la base de données. Ce point reste donc à approfondir. Une hypothèse possible serait que les prédicats d'attitude propositionnelle pouvant se construire avec des complétives non-finies ne sont pas représentés dans la base de données.

Alors que dans le Tableau 30 je considérais conjointement complétives finies et complétives non-finies, je présente dans le Tableau 32 des données distributionnelles qui concernent uniquement les complétives non-finies. Il s'agit là d'observer la distribution des complétives totalement non-finies (en manipulation, pas de marque TAM, de sujet ouvertement exprimé ni de négation) et des complétives partiellement non-finies (en manipulation, pas de marque TAM ni de sujet ouvertement exprimé mais négation possible) (5.4.2) selon le type sémantique du prédicat. Les complétives non-finies de la base de

⁹⁵ Traduit de l'anglais « *Modals, Phasals > Manipulatives (‘make’, ‘order’), Desideratives > Perception > Knowledge, Propositional attitude, Utterance* » (Cristofaro 2005, 131).

données étant moins nombreuses, il a été possible d'intégrer au Tableau 32 la forme des prédicats de chaque type sémantique cité.

Tableau 32 - Répartition des deux sous-types de complétives non-finies de la base de données selon le type sémantique et la forme du prédicat de la matrice

Type sémantique du prédicat de la matrice	Forme du prédicat de la matrice	Sous-type 1 : non-finitude totale	Sous-type 2 : non-finitude partielle	Nombre total d'occurrences
Souhait	<i>lé</i>	12	-	15
	<i>anvi</i>	3	-	
Connaissance	<i>aprann</i>	-	1	1
Manipulation (causation)	<i>aprann</i>	-	1	5
	<i>fè</i>	3	1	
Manipulation (demande)	<i>mandé</i>	-	2	2
Perception	<i>wè</i>	1	-	2
	<i>gadé</i>	1	-	
Attitude propositionnelle	-	-	-	-
Parole	<i>di</i>	-	1	1
Copule	-	-	-	-

La distribution des deux sous-types de complétives est relativement saillante dans le cas de deux types sémantiques : les prédicats de souhait ainsi que les prédicats de perception, mis en gras à cet effet. Dans la base de données, les prédicats de souhait et ceux de perception sont uniquement construits avec des complétives totalement non-finies. Des tâches d'élicitation ont été conduites pour vérifier s'il est possible d'employer une subordonnée complétive partiellement non-finie avec les prédicats *lé*, *anvi*, *wè* et *gadé*. Les réponses obtenues révèlent un jugement majoritairement agrammatical de l'usage d'une complétive partiellement non-finie avec les prédicats *anvi* et *gadé*. La grammaticalité de l'emploi d'une complétive partiellement non-finie avec les prédicats *lé* et *wè* ne faisait pas l'unanimité, certains locuteurs et locutrices signalant parfois qu'eux-mêmes n'emploieraient pas de telles constructions. En réalité, pour les prédicats *lé*, *anvi*, *wè* et *gadé*, les données élicitées ont mis en lumière que les locuteurs et locutrices interrogés.e.s considèrent toujours l'encodage de la

négation dans le domaine syntaxique de la matrice comme grammatical, et jugent dans certains cas que la négation ne peut être encodée que dans ledit domaine de la matrice.

L'étude de la distribution en discours des types de complétives selon le type sémantique des prédicats dont elles saturent la valence a montré que, dans la base de données, certains types sémantiques de prédicats (manipulation, attitude propositionnelle, copule) sélectionnent un type de complétive spécifique. Sur la base de cette étude de corpus, le martiniquais semble suivre la hiérarchie de la rétrogradation du complément de Cristofaro (2005, 125). La prochaine section s'intéresse aux types de complétives les moins fréquents selon le type sémantique du prédicat de la matrice.

5.6.3. Les types de complétives les moins fréquents selon le type sémantique du prédicat de la matrice

Lorsque j'ai considéré la répartition des types de complétives selon le type sémantique du prédicat de la matrice, j'ai souligné qu'on identifiait que trois types sémantiques de prédicat se construisaient préférentiellement avec des complétives finies dans la base de données : les prédicats de connaissance, de perception et de parole (5.6.2). Il s'agit ici de s'intéresser aux cas où ces prédicats ne sont pas construits avec des complétives finies.

Dans la base de données, sur 20 complétives de connaissance, on ne compte qu'une seule complétive non-finie citée dans l'exemple (235). Il s'agit de la complétive non-finie *fè* qui sature la valence du prédicat de connaissance *aprann* 'apprendre' de la matrice *ke man aprann fè*⁹⁶.

(235)

<i>forséman</i>	<i>sé</i>	<i>an</i>	<i>bagay ke</i>	<i>man</i>	<i><u>aprann</u></i>
forcément	COP	ART.INDF.SG	chose SUB	S1SG	apprendre
[fè]	<i>lè</i>	<i>man</i>	<i>té</i>	<i>piti</i>	
faire	SUB.TEMP	S1SG	PST	petit	

'forcément, c'est une chose que j'ai appris à faire quand j'étais petit'

Descrip HAT 012

Sur le plan sémantique, il est possible que le prédicat de connaissance *aprann* 'apprendre' reçoive préférentiellement des compléments qui sont des compétences et non des faits. Il

⁹⁶ La proposition matrice *ke man aprann* est une relative dont le domaine nominal est *an bagay* 'une chose'.

semble que les compléments de connaissance de type faits se construisent plus fréquemment avec le prédicat *tann* ‘entendre’, à l’instar de (236).

(236)

Man tann ti fi-ou pati lot bò.
 S1SG entendre petite fille-2SG partir autre côté
 ‘J’ai appris que ta petite fille a traversé l’Atlantique’ (lit. ‘J’ai entendu que ta petite fille est partie l’autre côté’)
 Elicitation YOL

De fait, selon cette hypothèse, puisque *aprann* se construit essentiellement avec des compléments de l’ordre de compétences acquises ou en cours d’acquisition⁹⁷, l’agent de ces compétences est nécessairement coréférentiel au sujet du prédicat *aprann*. Dès lors, si l’on se réfère à la prédiction générale de l’iconicité que Givón (2001b, 2:39-40) formule pour les compléments verbaux, la coréférentialité entre le sujet du prédicat *aprann* et l’agent non exprimé de la compétence encodée par la complétive non-finie peut être envisagée comme le « lien sémantique⁹⁸ » expliquant le fort degré d’« intégration syntaxique⁹⁹ » de la complétive et par là-même sa non-finitude.

Les deux cas de prédicats de perception dont les complétives sont non-finies ont une analyse syntaxique différente. Ce sont les exemples (237) et (238).

(237)

[...] *paske man wè serten(fr?) débuté(fr?)*
 Sub.raison S1SG voir certain débiter
 ‘[...] parce que j’ai vu certains débiter’
 Descrip BEL 059

⁹⁷ Il est ici question du prédicat *aprann* lorsqu’il est employé comme prédicat de connaissance.

⁹⁸ Traduit de l’anglais « *semantic bound* » (Givón 2001b, 2:40).

⁹⁹ Traduit de l’anglais « *suntactic intergration* » (Givón 2001b, 2:39).

(238)

<i>é</i>	<i>sé</i>	<i>an</i>	<i>périod</i>	<i>où(fr)</i>	<i>nou</i>	<i>ni</i>	<i>tout</i>
et	COP	ART.INDF.SG	période	PR.REL	1PL	avoir	tout
<i>moun</i>		<i>Matinik</i>	<i>mobilizé</i>	<i>pou</i>	<i>gadé</i>		<i>yol</i>
personne		Martinique	mobiliser	SUB.BUT	regarder		yole
<i>kouri</i>		<i>asou</i>	<i>dlo</i>				
courir		sur	eau				

‘et c’est une période où il y a tous les gens de Martinique mobilisés pour regarder les yoles glisser sur l’eau’ (lit. ‘et c’est une période où nous avons tous les personnes de Martinique mobilisées pour regarder les yoles courir sur l’eau’)

Descrip REU 004

D’une part, précisons que les prédicats de perception *wè* et *gadé* peuvent être construits avec une complétive non-finie quand ils sont employés dans une proposition indépendante. D’autre part, ces deux cas de complétives non-finies sont également les deux seuls cas de coréférentialité entre le sujet de la matrice et le sujet de la subordonnée pour les prédicats de perception.

En (237), la frontière syntaxique entre proposition matrice et proposition complétive peut être placée à deux endroits. Cette délimitation syntaxique détermine l’interprétation de la valeur TAM du prédicat de la complétive ainsi que le type de la complétive elle-même. Dans le premier cas, en (239), *serten* est analysé comme l’objet direct de *wè* et appartient donc au domaine syntaxique de la matrice.

(239)

[...]	<i>paske</i>	<i>man</i>	<i>wè</i>	<i>serten(fr?)</i>	[<i>débuté(fr?)</i>]
Sub.raison		S1SG	voir	certain	débuter
‘[...] parce que j’ai vu certains débiter’					
Descrip BEL 059					

Cette construction du prédicat *wè* est possible en martiniquais puisqu’en (240), le pronom personnel -y est un pronom personnel de la troisième personne spécifique à la position syntaxique d’objet (4.2.3).

(240)

<i>Man</i>	<i>wè’y</i>	<i>tonbé.</i>
<i>Man</i>	<i>wè-y</i>	[<i>tonbé</i>].
S1SG	voir-O3SG	tomber
‘Je l’ai vu.e tomber.’		
Élicitation PAT		

Les complétives *débuté* en (239) et *tonbé* en (240) ne comportent qu'un unique morphème : leur prédicat. Ce type de structure a été décrit par Creissels (2006a, 2:262) parmi les « complétives à verbe non fini » où « la forme verbale non finie est immédiatement précédée d'un constituant nominal auquel est assigné le rôle sémantique que les formes finies du même verbe assignent à leur sujet ». Sur le plan syntaxique, le prédicat de la matrice *wè* est construit avec deux compléments : un complément de type nominal, *serten* ou *-y*, ainsi qu'un complément de type phrastique, *débuté* ou *tonbé*. Cela a été démontré par les tests de substitution en (239) et en (240). La relation syntaxique entre le prédicat de la complétive non-finie et le constituant nominal objet est une relation de contrôle selon la terminologie proposée par Creissels (2006a, 2:268). Le prédicat *wè* attribue un rôle sémantique aux compléments nominaux *serten* et *-y*, celui de patient. Dans le même temps, les prédicats des complétives attribuent également à ces compléments nominaux un rôle sémantique d'agent, dans le cas de nos deux exemples. De fait, la relation syntaxique de contrôle est celle d'un contrôle par l'objet du prédicat de la matrice.

Selon la typologie établie auparavant (5.4), *débuté* et *tonbé* sont des complétives déclaratives non-finies car elles n'ont ni sujet, ni marque TAM ouvertement exprimée. L'absence de sujet ne peut être expliquée par le système de construction des prédicats des complétives. Dans une proposition indépendante déclarative, l'emploi des prédicats *débuté* ou *tonbé* sans sujet conduit à une interprétation impérative de la proposition, en (241), ou rend la proposition agrammaticale, en (242).

(241)

- a. *I tonbé douvan mwèn.*
 s3SG tomber devant 1SG
 'Il/elle est tombé.e devant moi.'
- b. *Tonbé douvan mwèn !*
 tomber devant 1SG
 *'Il/elle est tombé.e devant moi.'
 'Tombe devant moi !'
 Élicitation PAT

(242)

- a. *I té tonbé douvan mwèn.*
 s3SG PST tomber devant 1SG
 'Il/elle était tombé.e devant moi.'
- b. **Té tonbé douvan mwèn.*
 PST tomber devant 1SG
 Élicitation PAT

Par ailleurs, les prédicats des complétives, *débuté* et *tonbé*, n'ont pas la valeur TAM de passé qu'aurait un prédicat dynamique dans une proposition finie. Au contraire, l'interprétation temporelle des événements est celle de la simultanéité. En somme, les complétives *débuté* en (239) et *tonbé* en (240) sont des complétives non-finies à « référence temporelle dépendante »¹⁰⁰ (Noonan 2007, 102).

Enfin, du point de vue de la théorie de l'iconicité de Givón, la coréférentialité entre objet du prédicat de la matrice et contrôleur du prédicat de la complétive ainsi que la contiguïté temporelle entre le procès de la matrice et le procès de la complétive constituent des facteurs favorables à l'emploi de complétives non-finies.

Dans la seconde délimitation syntaxique de l'exemple (237), *serten* est le sujet du prédicat *débuté* de sorte qu'en (243), la complétive est *serten débuté*. Il faut préciser qu'au vu du contexte énonciatif, il ne s'agit pas de l'interprétation adéquate de la production de BEL.

(243)

[...] *paske man wè [serten(fr?) débuté(fr?)]*
 SUB.raison S1SG voir certain débiter
 ' [...] parce que j'ai vu que certains ont débuté'

Pour le second cas de prédicat de perception employé avec une complétive non-finie, précédemment cité en (238), une seule délimitation syntaxique est envisageable. Elle est explicitée en (244).

(244)

<i>é</i>	<i>sé</i>	<i>an</i>	<i>périod</i>	<i>où(fr)</i>	<i>nou</i>	<i>ni</i>	<i>tout</i>
et	COP	ART.INDF.SG	période	PR.REL	1PL	avoir	tout
<i>moun</i>		<i>Martinik</i>	<i>mobilizé</i>	<i>pou</i>	<i>gagé</i>		<i>yol</i>
personne		Martinique	mobiliser	SUB.but	regarder		yole
[<i>kouri</i>	<i>asou</i>		<i>dlo</i>]				
courir	sur		eau				

'et c'est une période où il y a tous les gens de Martinique mobilisés pour regarder les yoles glisser sur l'eau' (lit. 'et c'est une période où nous avons tous les personnes de Martinique mobilisées pour regarder les yoles courir sur l'eau')

Descrip REU 004

Contrairement au prédicat *wé*, la valence du prédicat *gagé* nécessite la présence d'un complément de type nominal. De fait, il n'est pas possible de considérer que le constituant nominal *yol* appartient au domaine syntaxique de la complétive. On peut considérer pour preuve les exemples (245) et (246).

¹⁰⁰ Traduit de l'anglais « *dependent time reference* » (Noonan 2007, 102).

(245)

Man gadé'y kouri.
Man gadé-y [kouri].
S1SG regarder-O3SG courir
'Je l'ai regardé.e courir.'
Élicitation LOR

(246)

Man gadé i kouri.
S1SG regarder O3SG courir
*'J'ai regardé qu'il courrait.'
'J'ai regardé, il a couru.'
Élicitation PAT

L'exemple (245) prouve que *gadé* peut se construire avec deux compléments : un complément nominal et un complément phrastique. On se retrouve dans une configuration syntaxique de contrôle du prédicat de la complétive non-finie par l'objet du prédicat de la matrice. De même, la non-finitude de la complétive peut s'expliquer par un processus d'iconicité sémantique liée à la coréférentialité entre l'objet du prédicat de la matrice et le contrôleur du prédicat de la complétive. Ce processus d'iconicité sémantique est couplé à une iconicité temporelle puisque les procès des prédicats *gadé* et *kouri* sont simultanés.

En revanche, l'exemple (246) montre qu'il n'est plus possible d'analyser *kouri* comme le prédicat d'une complétive lorsque l'élément nominal qui le précède doit obligatoirement être interprété comme un constituant sujet. La proposition *i kouri* est analysée comme une proposition indépendante. En somme, *wè* et *gadé* sélectionne d'un point de vue sémantique des constructions distinctes, résumées dans le Tableau 33.

Tableau 33 - Profils sémantiques des compléments des prédicats *wè* et *gadé*

	Patient ¹⁰¹	Patient + événement	Événement
<i>wè</i>	+	+	+
<i>gadé</i>	+	+	-

+ : ce type de complément est accepté ; - : ce type de complément n'est pas accepté

Pour finir, sur 38 complétives construites avec un prédicat de parole dans la base de données, l'exemple (247) est le seul cas où la complétive est non-finie.

¹⁰¹ Il est possible de permuter les complétives étudiées avec des éléments nominaux de type patient. Ce point excédant le champ d'étude de cette section, il n'est pas développé.

(247)

efektivman yo di mwen [atann]
effectivement 3PL dire 1SG attendre
'effectivement ils m'ont dit d'attendre.'
'effectivement ils m'ont dit : « Attends ! ».'
Narr AUG 040

Il s'agit d'une construction où seule la prosodie permet de déterminer s'il s'agit d'une complétive non-finie ou d'une citation en discours direct. Dans le second cas *atann* serait donc une forme prédicative finie à l'impératif. Dans cet exemples tiré de la base de données, le doute demeure pour l'interprétation syntaxique du prédicat *atann*.

L'étude de la distribution des complétives en discours à partir de variables citées dans la littérature typologique sur la complémentation a mis en lumière que les données à l'étude confirme les tendances typologiques formulées par Noonan (2007). Ces données ne remettent pas en cause la validité du principe d'iconicité de Givón (2001b, 2:39-40) pour le martiniquais ni celle de la hiérarchie de la rétrogradation du complément de Cristofaro (2005, 125), une rupture de la hiérarchie au niveau du palier des prédicats d'attitude propositionnelle a été identifiée pour cette base de données. La partie suivante questionne la distribution des variantes d'un type de complétive spécifique, les complétives déclaratives. Il s'agit de s'interroger sur les variables linguistiques et sociales qui, pour la base de données, ont un effet statistiquement significatif sur la distribution des complétives déclaratives construites avec ou sans le subordonnant *ke*. Je confronterai les résultats obtenus aux attitudes langagières recensées au sujet du subordonnant *ke* dans l'état de l'art.

5.7. Analyse statistique de la présence et de l'absence du subordonnant *ke*

Lorsque la marque de subordination *ke* est recensée dans les ouvrages mentionnés dans l'état de l'art (5.1.2), elle est évaluée comme francisante par les auteurs (Syea 2017, 367; Damoiseau 2012, 139) ou par les locuteurs (Valdman 1978, 270). Par ailleurs, *ke* est opposé à l'absence de marque de subordination. Pour ma part, aucune question sur les attitudes langagières envers le subordonnant *ke* n'a été posée aux consultantes et consultants lors des sessions de travail sur la complémentation. Toutefois, on notera que lors des tâches de jugement de grammaticalité, l'emploi de *ke* n'a pas été questionné par les personnes

consultées. En outre, l'analyse de la base de données a montré que la marque de subordination *ke* était optionnelle et que les subordinées complétives en *ke* de la base de données demeuraient grammaticales sans *ke* (5.3.1). Or, au-delà d'une potentielle interférence avec le français, les conditions de cette variation n'ont pas été interrogées dans la littérature. Mon objectif est donc de questionner l'existence de variables ayant un effet statistiquement significatif sur la présence du subordonnant *ke* dans les complétives finies déclaratives. Les variables prises en compte pour cette étude sont d'ordre linguistique et sociolinguistique. Elles ont été listées antérieurement dans la section consacrée à la méthodologie de la thèse (3.2.1 ; 3.2.4).

Pour mener cette analyse statistique de la variation des complétives déclaratives de la base de données, j'ai collaboré avec Marc Allasonnière-Tang qui a implémenté les modèles statistiques, extrait, interprété leurs résultats et co-écrit cette section. Dans un premier temps, nous faisons état des résultats statistiques obtenus. Dans un second temps, je montre que les résultats statistiques obtenus pour la base de données sont en concordance avec des tendances mises en évidence pour d'autres langues du monde.

Dans la base de données Excel, chacune des 112 complétives a été codée selon sa marque de subordination. Le Tableau 34 présente la répartition ainsi obtenue.

Tableau 34 - Occurrence des complétives selon leur marque de subordination (Marc Allasonnière-Tang)

Marque de subordination	Nombre d'occurrences
CMPL_∅	69
CMPL_ke	33
CMPL_ki	2
CMPL_kouman	2
CMPL_koumanniè	2
CMPL_poutji	2
CMPL_eske	1
CMPL_pou	1

Syntaxiquement, les complétives de la base de données introduites par *ki*, *kouman*, *koumanniè*, *poutji*, *eske* et *pou* n'ont pas la possibilité d'être construite sans marque de subordination (5.3.1, 5.5.1). Statistiquement, pour ces mêmes complétives, il est donc possible de prédire l'absence de la marque de subordination *ke*. Au vu de leur faible fréquence dans la base de données et de cette prédictibilité, Marc Allasonnière-Tang ne les a

pas prises en compte lors des analyses statistiques. Les modèles ont donc été appliqués à un ensemble comprenant les complétives sans marque de subordination (CMPL_∅) et complétives en *ke* (CMPL_ke). D'aucun pourrait faire remarquer qu'au vu des analyses précédemment effectuées, la classe des complétives sans marque de subordination contient à la fois des complétives déclaratives finies (5.3.1) mais aussi des complétives déclaratives non-finies (5.4.1). Ce regroupement ne pose pas de problème à l'analyse dès lors que pour le critère de la marque TAM, le code « n.a » (non applicable) a été réservé aux prédicats sans TAM encodé ouvertement ou non ouvertement, soit les prédicats des complétives non-finies.

Marc Allasonnière-Tang a employé des modèles mixtes conventionnels. Lorsque l'ensemble des variables linguistiques et sociales est pris en compte (modèle mixte 1), une seule variable est identifiée comme ayant un effet statistiquement significatif dans la variation entre complétives sans marque de subordination et complétives en *ke*. Il s'agit de la variable linguistique F10-L (*estimate* = -5.583, $p < 0.05$) qui correspond au nombre de mots entre la place du subordonnant et le sujet ou le prédicat de la subordonnée (3.2.4). Les résultats du modèle mixte 1 sont présentés dans le Tableau 35.

Tableau 35 - Résultats statistiques du modèle mixte 1 (Marc Allasonnière-Tang)

Variabes	Estimate	Pr(> z)
(Intercept)	-4.658	1.0000
F05_L n.a	27.61	1.0000
F05_L NE	-1.685	0.1327
F06_L oui	1.833	0.1387
F07_L oui	0.003806	1.0000
F09_L oui	-0.4898	0.6103
F10_L	-5.583	0.0269*
F11_L oui	0.7791	0.5429
F12_L desiderative	56.02	1.0000
F12_L knowledge	22.03	0.9993
F12_L manipulative causation	27.59	1.0000
F12_L manipulative request	25.11	1.0000
F12_L perception	24.31	0.9992
F12_L propositional attitude	26.16	0.9991
F12_L utterance	23.50	0.9992
F14_S Centre	-22.12	0.9992
F14_S Espace Sud	-22.59	0.9992
F15_S masculin	-1.087	0.5007
F16_S 1993-1963	-0.6590	0.6526
F16_S 2012-1994	1.319	0.5205
F17_S cadres	4.641	0.0546
F17_S employés	2.424	0.4104
F17_S intermédiaires	5.064	0.0617
F17_S ouvriers	10.73	1.0000

Ainsi, selon le modèle mixte 1,

- plus le nombre de mots entre la place du subordonnant et le sujet ou le prédicat de la subordonnée étudiée (F10-L) est élevé, plus cette variable est défavorable à la production de complétives sans marque de subordination. Par ailleurs,
- Les catégories socioprofessionnelles des cadres (F17-S cadres) et celles des professions intermédiaires (F17-S intermédiaires) ont un effet favorable presque significatif dans la production de complétives sans marque de subordination.

Toutefois, Marc Allasonnière-Tang met en garde quant au *singular fit* de ces modèles mixtes conventionnels : les interactions trouvées pour la base de données sont possiblement non généralisables statistiquement. Le *singular fit* étant souvent dû à l'implémentation d'un trop grand nombre de variables, Marc Allasonnière-Tang a mis à l'essai des modèles qui comportaient moins de variables.

Pour les modèles mixtes conventionnels, le meilleur modèle d'un point de vue explicatif et économique est celui qui prend uniquement en compte les variables linguistiques (F05-L à F12-L). Ainsi, pour cette base de données, les caractéristiques sociales des consultants et consultantes ne sont ni significatives ni explicatives statistiquement pour la variation entre présence et absence du subordonnant *ke*. Ces résultats vont donc à l'encontre des explications citées dans la littérature présentée dans l'état de l'art (6.1.2). En définitive, le modèle idéal, nommé ici modèle mixte 2, comprend cinq de ces variables :

- F05-L (TAM du prédicat de la complétive),
- F06-L (sujet de la complétive exprimé),
- F09-L (proximité de subordonnées),
- F10-L (nombre de mots entre la place du subordonnant et le sujet ou le prédicat de la subordonnée étudiée) ainsi que
- F11-L (sujet de la complétive coréférentiel au sujet de la proposition matrice).

Les résultats du modèle mixte 2 sont exposés dans le Tableau 36.

Tableau 36 - Résultats statistiques du modèle mixte 2 (Marc Allasonnière-Tang)

Variabes	Estimate	Pr(> z)
(Intercept)	1.1126	0.3279
F05_L n.a	21.4827	0.9795
F05_L NE	-0.7701	0.2877
F06_L oui	0.9993	0.2502
F09_L oui	-1.7764	0.0111 *
F10_L	-3.0889	0.0432 *
F11_L oui	0.5026	0.5568

Deux variables ont une interaction statistiquement significative selon le modèle mixte 2 : F09-L soit la proximité de subordonnées (*estimate* = -1.7764, $p < 0.05$) et F10-L soit le nombre de mots entre la place du subordonnant et le sujet ou le prédicat de la subordonnée étudiée (*estimate* = -3.0889, $p < 0.05$). Les interactions observées sont les suivantes :

- la proximité d'une subordonnée (F09-L) telle que définie dans la méthodologie de la thèse (3.2.4) est une variable défavorable pour la production de complétives sans marque de subordination ;
- plus le nombre de mots entre la place du subordonnant et le sujet ou le prédicat de la subordonnée étudiée (F10-L) est élevé, plus cette variable est défavorable pour la production de complétives sans marque de subordination.

En outre, les différents essais de modèles mixtes conventionnels effectués par Marc Allassonnière-Tang ont révélé que le *singular fit* était causé principalement par la variable F17-S (catégorie professionnelle).

L'effet significatif observé pour la variable F10-L soit le nombre de mots entre la place du subordonnant et le sujet ou le prédicat de la subordonnée étudiée (modèle mixte 1 : *estimate* = -5.583, $p < 0.05$; modèle mixte 2 : *estimate* = -3.0889, $p < 0.05$) est d'une veine similaire à ce dont Casasanto et Stag (2008) ont fait état, pour l'emploi en discours du complémenteur anglais *that*. Casasanto et Stag (2008, 605) soutiennent que, dans le cas d'une unique complétive accompagnée de plusieurs complémenteurs *that* mais aussi dans le cas d'une complétive accompagnée d'un unique complémenteur *that*, on observe un bénéfice dans le traitement de l'information. Les expérimentations cognitives qu'ils ont menées montrent que l'emploi d'une marque de subordination optionnelle est favorisé dans des contextes où « [...] il y a du matériel (tel qu'un adverbial) qui intervient entre le verbe construit avec une complétive et le sujet de la complétive.¹⁰² » Par ailleurs, la présence du complémenteur optionnel *that* est d'autant plus probable que ce matériel sera quantitativement important. Les bénéfices de traitement de l'information concernent l'identification du domaine syntaxique de la complétive et par là même de la valence du verbe de la matrice de même que l'identification du sujet de la subordonnée complétive (Casasanto et Stag 2008, 602; 604). Si les expérimentations cognitives de Casasanto et Stag ont été effectuées avec des stimuli comprenant plusieurs complémenteurs optionnels pour une unique complétive, les auteurs plaident en faveur de l'élargissement de ces résultats aux cas de complétives n'ayant qu'un complémenteur optionnel. Testant la validité du principe de la « densité d'information uniforme¹⁰³ » pour l'analyse des complétives en anglais, Jaeger (2010, 42) remarque lui aussi que « la mention du complémenteur est corrélée positivement avec le nombre de mots intervenant entre le verbe de la matrice et le début de la complétive [...] et [avec] le nombre de mots au début de la complétive jusqu'au sujet de la complétive [lui-même comptabilisé] [...].¹⁰⁴ » Les données considérées pour le martiniquais suggèrent une interaction similaire puisque, nous l'avons vu, plus la valeur de la variable F10-L est

¹⁰² Traduit de l'anglais « *there is material (such as an adverbial) that intervenes between the complement-taking verb and the subject of the complement clause* » (Casasanto et Stag 2008, 605).

¹⁰³ Traduit de l'anglais « *Uniform Information Density* » (Jaeger 2010). Pour reprendre les termes de Jaeger (2010, 23), « [...] la densité d'information uniforme prédit que la production langagière est affectée par une préférence pour une distribution uniforme de l'information au long du signal linguistique » (traduit de l'anglais « *Uniform Information Density predicts that language production is affected by a preference to distribute information uniformly across the linguistic signal* »).

¹⁰⁴ Traduit de l'anglais « *Complementizer mentioning correlates positively with the number of words intervening between the matrix verb and the CC onset [...] and the number of words at the CC onset up to and including the CC subject [...].* » (Jaeger 2010, 42).

élevée, plus cette dernière a un effet significativement défavorable pour la production de complétives sans marque de subordination. Des expérimentations cognitives telles que celles de Casasanto et Stag (2008) permettraient de confirmer les implications cognitives de cette analyse statistique pour le martiniquais.

Enfin, nous l'avons vu, la coréférentialité des sujets est une configuration qui, sur le plan linguistique, est considérée comme favorable à l'intégration syntaxique de la complétive. Sur le plan statistique, pour les deux modèles mixtes utilisées dans cette thèse (Tableau 35 ; Tableau 36), la variable F11-L (coréférentialité des sujets) a un effet statistiquement positif pour l'intégration syntaxique de la complétive (modèle mixte 1 : *estimate* = 0.7791; modèle mixte 2 : *estimate* = 0.5026). Toutefois, cet effet n'est pas significatif pour les deux modèles mixtes utilisés (modèle mixte 1 : $p = 0.5429$; modèle mixte 2 : $p = 0.5568$).

L'analyse de la relativisation dans la base de données à l'étude étant achevée, je me penche désormais sur le domaine syntaxique de la complémentation.

6. Les subordonnées relatives

Je mène dans ce chapitre une étude de corpus des propositions subordonnées relatives en martiniquais en adoptant une perspective typologique. Cette étude reprend et approfondit mon travail de Master (Duzerol 2016; 2018). Le chapitre débute par une partie introductive où je fournis une définition typologique de la relativisation et dresse un état de l'art (6.1). Suit une présentation générale de la classification des relatives à l'étude (6.2). Puis, j'en viens à l'analyse de chacune des stratégies de relativisation recensées dans la base de données de relatives, selon la position syntaxique relativisée, en articulant la question des caractéristiques formelles à celle de la (non)-finitude (6.3 à 6.7). Par la suite, je fais état des différentes marques impliquées dans la relativisation dans la base de données à l'étude, en justifiant de leur classification (6.8). Cette étude de corpus de la relativisation en martiniquais se termine par une mise en perspective typologique des résultats (6.9).

6.1. Introduction

Il s'agit ici de définir la relativisation dans une perspective typologique (6.1.1) puis de dresser une revue des travaux sur la relativisation (6.1.2) dans les langues créoles à base lexicale française d'une part et en martiniquais spécifiquement d'autre part.

6.1.1. Définition typologique

Dans l'introduction générale aux domaines de recherche de la thèse (2), la subordination a été définie comme le phénomène syntaxique selon lequel une relation de dépendance asymétrique est établie entre une proposition matrice et une proposition subordonnée (Shopen 2007, 2:102). Il a été vu que la relativisation est un type de subordination où l'extension d'un élément nominal de la proposition matrice dit nom de domaine est circonscrit par la subordonnée relative du fait de la conjonction des propriétés du nom de domaine et de la relative (2.4.1). En (248), le référent possible (x) du syntagme nominal *l'idée que tu défends* est donc $x \mid x \text{ est une idée} \cap \text{tu défends cette idée}$.

(248)

l'-idée [que tu défends]
ART.DEF.SG-idée SUB 2SG défendre.PRS.IND.2SG
(Creissels 2006a, 2:191)

6.1.2. La relativisation dans les langues créoles à base lexicale française : état de l'art

Cette section de synthèse de la littérature sur la relativisation dans les langues créoles à base lexicale française est structurée en deux parties : je rends compte tout d'abord des travaux menés sur les langues créoles à base lexicale française pour ensuite m'intéresser plus particulièrement aux analyses de la relativisation en martiniquais.

6.1.2.1. La relativisation dans les langues créoles à base lexicale française

Dans cette section, je prends pour référence principale le chapitre que Syea (2017, 382-409) dédie aux relatives dans son ouvrage comparatif sur les langues créoles à base lexicale française.

Syea (2017, 387-98) soutient que les positions syntaxiques qui accèdent à la relativisation sont sensiblement les mêmes pour les langues créoles à base lexicale française. Les langues créoles de l'Océan Indien, le haïtien, le martiniquais, le guadeloupéen, le saint-lucien et le guyanais relativisent l'ensemble des positions de l'Échelle d'Accessibilité de Keenan et Comrie (1977, 66) (voir 2.4.7). Dans le cas de la langue créole de Louisiane, Syea (2017, 400) ne mentionne pas la possibilité de relativiser l'objet de la comparaison.

En ce qui concerne le placement des subordonnées relatives sur l'axe syntagmatique, Syea (2017, 387) soutient que les langues créoles à base lexicale française procèdent toutes par postposition de la relative au nom de domaine. (249) et (250) sont deux exemples de relatives en langue créole de Louisiane et en haïtien respectivement. Les subordonnées *Brian te e parle pou* 'dont Brian parlait' en (249) et *m kōnè mari li a* 'dont je connais le mari' en (250) sont toutes deux postposées à leur nom de domaine respectif, *paròl la* 'la chose' ainsi que *fi* 'fille'.

(249)

paròl la [Brian te e parle pou]
mot DEF Brian PST PROG parler au.sujet.de
'la chose dont Brian parlait'
(Klinger 2003, 229 cité par Syea 2017, 401)

(250)

m te wè fi [*m kōnè mari li a*]
1SG PST voir fille 1SG connaître mari 3SG DEF
'j'ai vu la fille dont je connais le mari'
(Koopman 1982a, 22 cité par Syea 2017, 391)

Dans les langues créoles à base lexicale française, la relativisation peut impliquer l'usage d'un subordonnant que Syea (2017, 387) nomme pronom relatif. Syea n'explique pas les critères définitoires du pronom relatif mais au vu des exemples qu'il propose, certains éléments qu'il catégorise comme pronoms relatifs semblent être des relativiseurs invariables dans la terminologie de cette thèse (2.4.5). Pour exemple, c'est le cas du morphème *ki* pour les langues créoles de l'océan indien, dont la forme ne change pas, quelles que soient les propriétés de l'antécédent et de la position syntaxique relativisée (Syea 2017, 387-88). Les exemples cités par Syea suggèrent que lorsqu'un subordonnant est employé dans les relatives des langues créoles à base lexicale française, il est toujours placé à la borne gauche de la relative. Ainsi, en (251), le relativiseur optionnel *ki* est positionné au début de la relative (*ki*) *ti sante la* 'qui a chanté'. Il s'agit d'un exemple d'une langue créole de l'océan indien.

(251)

madam [(*ki*) *ti sante la nu profeser*]
femme REL PST chanter DEF 1PL professeur
'La femme qui a chanté est notre professeure.'
(Syea 2017, 387)

L'emploi du morphème que Syea nomme pronom relatif est soumis à des contraintes propres à chaque langue : son emploi peut être systématique, optionnel et/ou fonction de la position syntaxique relativisée.

Par ailleurs, Syea (2017, 387) précise que pour toutes les langues créoles à base lexicale française qu'il a étudiées, il est possible d'employer une marque définie (*definite marker*) à la fin de la relative. En (252), *a* est une marque de définitude employée à la fin de la relative *m ap maše āba lapli avè li a* 'avec laquelle je marchais sous la pluie', en haïtien.

(252)

fī [m ap maše āba lapli avè li a] rele
fille 1SG PROG marcher sous pluie avec 3SG DEF appeler

Mariz

Maryse

‘La fille avec laquelle je marchais sous la pluie s’appelle Maryse.’

(Koopman 1982a, 178 cité par Syea 2017, 391)

Pour certaines langues créoles à base lexicale française, l’usage à la fin du domaine nominal et/ou à la fin de la relative de ce que Syea nomme des articles définis, est une caractéristique syntaxique permettant de discriminer entre relatives restrictives et relatives non-restrictives (2.4.1). C’est le cas des langues créoles de l’océan indien étudiées par Syea (2017, 394) dont (253) et (254) sont deux exemples. En (253), le domaine nominal *liv* ‘livre’ a pour modifieur une relative restrictive et selon la terminologie de Syea, il n’y a qu’un seul article défini, celui qui est placé à la fin de la relative.

(253)

liv [ki to ti lir la] pu Zan
livre REL 2SG PST lire DEF pour Jean

‘Le livre que tu as lu appartient à Jean.’

(Syea 2017, 394)

En (254), la relative est une relative non-restrictive : l’article défini est employé à la fois à la fin du domaine nominal *liv* ‘livre’ et à la fin de la relative.

(254)

liv **la**, [ki to ti lir la], pu Zan
livre DEF REL 2SG PST lire DEF pour Jean

‘Le livre, que tu as lu, appartient à Jean.’

(Syea 2017, 394)

En outre, on observe l’emploi de pronoms résomptifs dans chacune des langues créoles à base lexicale française citées par Syea (2017, 408-9). Là encore, les contraintes distributionnelles des pronoms résomptifs sont spécifiques à chacune des langues : « [...] [leur] emploi varie d’un créole à l’autre, on passe d’un emploi libre dans les créoles de l’océan indien par exemple à un emploi assez restreint comme dans le créole de Louisiane, où [ils sont employés] uniquement quand un syntagme nominal au génitif est employé¹⁰⁵. [...] »

¹⁰⁵ Traduit de l’anglais « [...] *its use varies from creole to creole, from being quite free as in the IOC to being quite restricted as in Louisiana Creole, where it only occurs when a genitive noun phrase is relativized* [...] » (Syea 2017, 409).

L'exemple (255) est un cas d'emploi du pronom résomptif *li* '3S', dans les langues créoles de l'océan indien analysées par Syea. *Li* '3S' représente dans la relative (*ki*) *to ti zwenn (li) la* 'que tu as rencontrée', le constituant relativisé coréférentiel au nom de domaine *tifi* 'fille'. En (255), l'emploi du pronom résomptif *li* '3S' est optionnel.

(255)

<i>tifi</i>	[(<i>ki</i>)	<i>to</i>	<i>ti</i>	<i>zwenn</i>	(<i>li</i>)	<i>la</i>]	<i>appel</i>	<i>Maryse</i>
filie	REL	2SG	PST	rencontrer	3SG	DEF	appeler	Maryse

'La fille que tu as rencontrée s'appelle Maryse.'

(Syea 2017, 389)

Enfin, Syea (2017, 405-6) mentionne l'existence de relatives non-finies pour les langues créoles. Syea précise que ces relatives non-finies sont soit construites sans subordonnant comme en (256) pour le martiniquais, soit introduites par ce qu'il nomme « la marque infinitive (ou complémenteur) » *pu* à l'instar de l'exemple (257) en langues créoles de l'Océan Indien.

(256)

<i>Pié</i>	<i>sé</i>	<u><i>an</i></u>	<u><i>boug</i></u>	[<i>enmen</i>	<i>jenn</i>	<i>fanm</i>]
Pierre	être	un	homme	aimer	jeune	femme

'Pierre est un jeune homme aimant (qui aime) les jeunes femmes.'

(Bernabé 2003, 206 cité par Syea 2017, 405)

(257)

<u><i>labwason</i></u>	[<i>pu</i>	<i>servi</i>	<i>la</i>]	<i>lor</i>	<i>latab</i>
boisson	pour	servir	DEF	sur	table

'La boisson à servir est sur la table.'

(Syea 2017, 389)

6.1.2.2. La relativisation en martiniquais

Pour ce qui est du martiniquais spécifiquement, je me réfère aux travaux de Pinalie et Bernabé (1999), Bernabé (1983a; 1983b; 1983c; 2003), Colot et Ludwig (2013) ainsi que Damoiseau (2012). Ces travaux corroborent les généralisations de Syea (2017, 387-98) présentées ci- avant sur la relativisation dans les langues créoles à base lexicale française. Dans la suite du propos, je commence par considérer les stratégies de relativisation recensées dans les ouvrages que je viens de mentionner puis je fais une synthèse des positions syntaxiques pouvant être relativisées en martiniquais, sur la base desdits ouvrages.

Les marques de relativisation que recensent Pinalie et Bernabé (1999, 33-36) sont présentées dans le Tableau 37.

Tableau 37- Les stratégies de relativisation du martiniquais (Pinalie et Bernabé 1999, 33-36)

Position syntaxique relativisée	Marque de relativisation à l'initiale
Sujet	(<i>éti</i>) <i>ki</i>
Complément	(<i>éti</i>) + « forme zéro » c'est-à-dire absence de pronom relatif
Oblique de lieu	<i>oti</i>
Certains obliques périphériques	« forme zéro » + pronom résomptif ¹⁰⁶
Génitif	« forme zéro » + pronom résomptif
Objet de la comparaison	« forme zéro » + pronom résomptif

Les marques de relativisation recensées par Pinalie et Bernabé sont placées à la borne gauche de la subordonnée relative. *Ki* et la « forme zéro » sont catégorisés comme « deux formes de relatifs » (Pinalie et Bernabé 1999, 33). Le morphème *éti*, lui, est analysé par Pinalie et Bernabé (1999, 34) comme une forme « explétive » dont la présence n'est pas obligatoire. Bernabé (2003, 195) parle d'« indicateur ethnogrammatical », soit « un marqueur d'identité culturelle martiniquaise forte ». *Éti* se place avant la marque de relativisation *ki* ou la « forme zéro » et ne modifie pas le sens de la phrase. (258) et (259) sont deux cas de relatives en martiniquais.

(258)

boug-la [*éti ki ka rété Fòdfrans* *la*]
 type-ART.DEF **EXPLT REL** IPFV habiter Fort-de-France DEF
 'le type qui habite à Fort-de-France'
 (Pinalie et Bernabé 1999, 34)

En (258), la relative sujet comporte deux marques de relativisation : le relatif *ki* et la forme explétive *éti*, dans la terminologie de Pinalie et Bernabé.

¹⁰⁶ Pinalie et Bernabé n'emploient pas le terme *résomptif*. Ils citent des exemples où l'on identifie l'emploi d'un pronom à la place du constituant relativisé dans la subordonnée relative.

(259)

lajan-an [éti Féfé ba Pòl la]
argent-ART.DEF EXPLT Féfé donner Paul DEF
'l'argent que Féfé a donné à Paul'
(Pinalie et Bernabé 1999, 34)

En (259), la relative objet est introduite par la forme explétive *éti* et le relatif zéro dans la terminologie de Pinalie et Bernabé.

Il faut noter que dans sa grammaire basilectale du martiniquais, Bernabé (1983c, 3:1424-28) avait recensé trois autres marques de relativisation à l'initiale pouvant être employées lorsque la position syntaxique relativisée est celle du complément circonstanciel de lieu. Ce sont *ola*, *otila* et *étila*.

En outre, Pinalie et Bernabé (1999, 34) signalent que « quand la relative commence par un nom accompagné de l'article, on doit la terminer par un article défini de rappel "la" ou "a" ». En (259), le domaine nominal *lajan-an* étant un syntagme nominal défini, on trouve le morphème *la* à la fin de la relative, que Pinalie et Bernabé appellent « article défini de rappel ». La catégorisation de ce morphème homonyme de l'article défini qui apparaît à la fin des subordonnées relatives est un des principaux enjeux de ce chapitre (6.8.4).

Enfin, concernant l'usage de pronoms résomptifs, les exemples proposés par Pinalie et Bernabé (1999, 189-91) suggèrent que leur emploi est restreint à la relativisation d'objet de la comparaison, d'objet (destinataire) dans une construction à double objet direct (4.2.4) et de certains obliques. En (260), le pronom résomptif -y représente dans la relative entre crochets le constituant relativisé objet de la comparaison, coréférentiel au domaine nominal *boug-la*. Les crochets, les caractères gras et les gloses sont un ajout.

(260)

boug-la [ou ka kouri vit pasé'y la]
boug-la [ou ka kouri vit pasé-y la]
type-ART.DEF 2SG IPFV courir vite SUPER-**O3SG** DEF
'le type plus vite que qui tu cours'
(Pinalie et Bernabé 1999, 35)

Colot et Ludwig (2013) dressent un tableau quelque peu différent des stratégies de relativisation en martiniquais. Ces stratégies sont présentées dans le Tableau 38.

Tableau 38- Les stratégies de relativisation du martiniquais (Colot et Ludwig 2013)

Position syntaxique relativisée	Marque de relativisation à l'initiale
Sujet	<ol style="list-style-type: none"> 1. pronom relatif <i>ki</i> 2. « zéro » soit absence de marque de relativisation à l'initiale
Objet	<ol style="list-style-type: none"> 1. « zéro » soit absence de marque de relativisation à l'initiale 2. pronom relatif <i>ki</i> ou marque de relativisation <i>ké</i>

Contrairement à Pinalie et Bernabé (1999, 33-36) (voir Tableau 37), Colot et Ludwig ne font pas mention de la forme explétive *éti*. Colot et Ludwig soutiennent qu'il est possible de construire une relative sujet sans subordonnant à l'initiale de la relative. C'est le cas de la relative sujet en (261).

(261)

Sé madanm-la [Ø] *ka maré paké kann-la*
 PL.DEF femme-DEF Ø PROG attacher empaqueter canne.à.sucre-DEF
ka chanté
 PROG chanter
 'Les femmes qui attachent les bottes de canne à sucre chantent'
 (Colot et Ludwig 2013)

Par ailleurs, dans le cas de ces relatives sujet sans subordonnant, Colot et Ludwig (2013) indiquent qu'il est possible de trouver un pronom résomptif qu'ils disent « fonctionnellement généralisé¹⁰⁷ ». La notion n'est pas explicitement définie mais il semble qu'ils entendent par là que, dans ce type de relatives sujet, le pronom personnel de la troisième personne du singulier *i* est le pronom résomptif par défaut, quels que soient la personne et le nombre du nom de domaine qu'il représente. Dans l'exemple (262), le pronom résomptif « fonctionnellement généralisé » *i* représente dans la relative sujet entre crochets le constituant relativisé qui est coréférentiel au domaine nominal *sé madanm-la* 'les femmes'.

¹⁰⁷ Traduit de l'anglais « *functionally generalized* » (Colot et Ludwig 2013)

(262)

Sé madanm-la [i ka maré paké kann-la]
PL.DEF femme-DEF PR PROG attacher emballer canne.à.sucre-DEF
ka chanté.

PROG chanter

‘Les femmes qui attachent les bottes de canne à sucre chantent.’

(Colot et Ludwig 2013)

Pour la relativisation de l’objet, Colot et Ludwig (2013) affirment qu’il est possible, bien que non obligatoire, de trouver la marque de relativisation *ki* ou *ké* à la borne gauche de la relative. L’exemple (263) met en regard deux stratégies de relativisation de l’objet du prédicat *planté*, coréférentiel au nom de domaine *flè*. En (263)a, selon la terminologie de Colot et Ludwig, la marque de relativisation est la forme zéro. En (263)b, la marque de relativisation est *ki*.

(263)

a. *Ektò vann flè [Ø Jènvývè planté lanné pasé].*
Ektò vendre fleur Ø Jènvývè planter année dernier
b. *Ektò vann flè [ki Jènvývè planté lanné pasé].*
Ektò vendre fleur REL Jènvývè planter année dernier

‘Ektò a vendu les fleurs que Jènvývè a plantées l’année dernière.’

(Colot et Ludwig 2013)

Enfin, pour ce qui est du morphème *la* qui apparaît à la fin de certaines subordonnées relatives, Colot et Ludwig (2013) lui attribuent deux fonctions : soit il s’agit d’un déterminant défini, soit il s’agit d’un marqueur discursif déictique défini comme « [...] une particule qui renvoie de manière déictique à la situation de communication [...] »¹⁰⁸. Selon Colot et Ludwig (2013), déterminant défini et marqueur discursif déictique peuvent être employés tous deux dans une même proposition relative. Pour exemple, en (264), le morphème *la* à la borne droite de la relative est analysé comme un marqueur discursif déictique.

(264)

boug-la [ki ka vann liv la]
homme-DEF REL HAB vendre livre DEIC

‘l’homme qui vend des livres’

(Colot et Ludwig 2013)

¹⁰⁸ Traduit de l’anglais « [...] a deictic particle which refers deictically to the situation of communication [...] »
(Colot et Ludwig 2013).

En (265), on observe la co-occurrence et la succession, au sein de la relative, du déterminant défini *-la* et du marqueur discursif déictique *la*.

(265)

<i>boug-la</i>	[<i>ki</i>	<i>ka</i>	<i>vann</i>	<i>liv-la</i>	<i>la</i>]
homme-DEF	REL	HAB	vendre	livre-DEF	DEIC

‘l’homme qui vend le livre’
(Colot et Ludwig 2013)

En outre, pour la relativisation du sujet sans subordonnant, Damoiseau (2012, 39) affirme qu’elle n’est possible que quand la marque TAM du prédicat de la relative est *ka*. Enfin, l’emploi d’une marque de relativisation *kè*, *ki* ou *ku* pour les relatives complément est jugé comme étant un indicateur de créolisation par Bernabé (2003, 195).

En résumé, sur la base des ouvrages auxquels je fais référence dans cette section le martiniquais relativise l’ensemble des positions syntaxiques de l’Échelle d’Accessibilité de Keenan et Comrie (1977, 66). On notera que les exemples que Syea (2017, 394-95) cite pour la relativisation en martiniquais ne comportent pas de cas de relativisation du génitif.

Après avoir défini le phénomène syntaxique étudié et fait état des travaux préexistants sur la relativisation en martiniquais, je vais maintenant exposer et mettre en perspective les résultats obtenus en adoptant une méthodologie différente, celle de l’étude de corpus de données orales spontanées et de données écrites (3.3.2).

6.2. Présentation générale de la classification des relatives

La base de données pour l’étude de la relativisation comporte 362 relatives. Toutes ces relatives partagent cinq caractéristiques formelles. Selon la nomenclature d’Andrews (2007), toutes les relatives de la base de données sont des relatives enchâssées externes : sur le plan syntagmatique, elles appartiennent au syntagme dont leur domaine nominal est la tête, d’une part ; le domaine nominal dont elles dépendent est placé à l’extérieur du domaine syntagmatique de la relative d’autre part. Les relatives de la base de données sont postposées au domaine nominal dont elles dépendent, ce qui corrobore l’affirmation de Syea (2017, 387) selon laquelle les relatives seraient toujours postposées dans les langues créoles à base

lexicale française (6.1.2.1). L'ordre des mots de la proposition relative est identique à celui d'une proposition indépendante déclarative (4.2.4) sauf dans le cas où la relative comporte un pronom relatif (6.8.2). Enfin, le domaine nominal de la relative est toujours exprimé. Une seule exception a été observée ; je la considère comme un cas de lexicalisation que j'étudie plus tard (6.3.1.1).

Dans ce chapitre, les stratégies de relativisation du martiniquais observées dans la base de données des relatives (3.3.2) sont classées par rôle syntaxique relativisé (3.2.3). Elles sont décrites à partir des critères d'analyse listés dans l'introduction de la thèse (3.2.3). Pour rappel, ces critères sont :

- la position syntaxique relativisée,
- l'expression du nom de domaine,
- la place de la proposition relative dans la chaîne syntagmatique
- le trou syntaxique,
- les marques impliquées dans la relativisation ainsi que
- la (non)-finitude.

On notera que dans mon analyse, je nomme les relatives selon la position syntaxique relativisée au sein desdites relatives. Ainsi j'appelle *relative sujet* une relative au sein de laquelle la position syntaxique relativisée est celle du sujet.

En outre, en ce qui concerne le critère de (non)-finitude, il n'y a pas de correspondance entre la numérotation des sous-types de finitude ou de non-finitude identifiés pour les relatives et celles des sous-types identifiés pour les complétives.

Dans cette section, je considère tour à tour la relativisation des positions sujet (6.3), objet direct des verbes bivalents (6.4), objet direct des verbes trivalents (6.5), ainsi que complément circonstanciel de lieu (6.6) et de temps (6.7). Enfin, mon analyse de la relativisation se termine par une synthèse des marques et morphèmes impliqués dans le processus de relativisation dans la base de données (6.8). Je conclus avec une mise en perspective typologique et statistique des données observées (6.9).

6.3. Relativisation du sujet

La base de données comporte 212 cas de relativisation du sujet (S) qui se répartissent en deux types formels : les relatives introduites par le subordonnant *ki* (6.3.1) et les relatives sans subordonnant à l'initiale (6.3.2). Ces deux types formels de relatives sujet divergent sur deux points : la présence d'un subordonnant à la borne gauche de la relative ainsi que le

degré de finitude de ladite relative. Les relatives sujet en *ki* et les relatives sans marque de relativisation à l'initiale sont inégalement employées dans la base de données comme le montre le Tableau 39.

Tableau 39 - Répartition des types formels de relatives sujet dans la base de données de thèse

Types formels	<i>n</i>	%
Relatives S en <i>ki</i>	191	90%
Relatives S sans subordonnant à l'initiale	21	10%

Les relatives sujet en *ki* représentent 90% des cas de relatives sujet recensées dans la base de données tandis que les relatives sujet sans marque de relativisation à l'initiale correspondent à 10% des cas. Il est intéressant de noter que la fréquence d'emploi des deux types formels de relatives sujet dans la base de données de cette thèse est relativement similaire à celle observée dans la base de données de Master 2 (Duzerol 2018, 70; 76-77), qui, je le rappelle, est une partie du corpus à l'étude dans cette thèse (3.1). Dans la base de données de Master 2, 95% des relatives sujet sont en *ki* tandis que 5% des relatives sujet sont construits sans subordonnant à l'initiale. De fait, les données de cette thèse contredisent l'affirmation de Syea (2017, 395) selon laquelle « [...] le pronom relatif *ki* est obligatoire quand le sujet est relativisé [...] ». »

Il est possible d'observer plus finement la distribution des types formels de relatives sujet en distinguant entre données orales et données écrites. Cette distribution est présentée dans le Tableau 40. On remarque que les relatives sujet sans subordonnant à l'initiale sont exclusivement produites à l'oral dans la base de données.

Tableau 40 - Répartition des types formels de relatives sujet dans la base de données de thèse selon le type de données

Types formels	Oral		Écrit	
	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%
Relatives S en <i>ki</i>	164	86%	27	14%
Relatives S sans subordonnant à l'initiale	22	100%	-	-

Dans cette analyse de la relativisation du sujet en martiniquais, je présente les caractéristiques formelles et le degré de (non)-finitude des deux stratégies répertoriées dans la base de données de thèse : les relatives sujet en *ki* (6.3.1) puis les relatives sujet sans subordonnant à l'initiale (6.3.2).

6.3.1. Relatives sujet en *ki*

6.3.1.1. Caractéristiques formelles

Les relatives sujet en *ki* sont le type formel de relatives sujet le plus fréquent dans la base de données (191 relatives sujet en *ki* sur 212 relatives sujet). On recense des cas de relatives sujet en *ki* à la fois dans les données écrites (27 relatives sujet en *ki*) et les données orales (164 relatives sujet en *ki*).

En ce qui concerne les critères d'analyse de la relativisation, le domaine nominal des relatives sujet en *ki* de la base de données est toujours exprimé sauf dans le cas de la relative sujet *ki vlé di* 'ce qui signifie', sur lequel je reviendrai plus tard dans cette section. Les relatives sujet en *ki* sont toujours postposées au domaine nominal dont elles dépendent. L'ordre des mots des relatives sujet en *ki* est similaire à celui d'une proposition indépendante déclarative (4.2.4), la seule différence étant la présence du subordonnant *ki* à la borne gauche de la relative, subordonnant que j'analyse comme un relativiseur (6.8.1.1). Enfin, les relatives sujet en *ki* présentent un trou syntaxique pour la position sujet. Le critère de la finitude est traité dans la section suivante (6.3.1.2).

En guise d'illustration, les exemples (266) et (268) présentent deux cas de relatives sujet en *ki*. L'exemple (266) a été produit à l'oral tandis que l'exemple (268) est issu des données écrites.

(266)

<i>non</i>	<i>ni</i>	<i>dé</i>	<i>moun</i>	[<i>ki</i>	<i>pa</i>	<i>konet</i>]
non	COP	ART.INDF.PL	personne	SUB	NEG	connaître

'non, il y a des personnes qui ne connaissent pas'

Narr AUG 095

En (266), la relative circonscrit l'ensemble référentiel du syntagme nominal *dé moun ki pa konet* 'des personnes qui ne connaissent pas'. Cette délimitation référentielle correspond aux propriétés sémantiques exprimées par la relative sujet en *ki*. La représentation logique de l'opération de restriction des référents du syntagme nominal *dé moun ki pa konet* est donc la suivante : $x \mid x \text{ sont } \textit{dé moun} \cap x \textit{ pa konet}$. La relative sujet est introduite par le subordonnant *ki* et elle est postposée au nom de domaine *dé moun* 'des personnes'. En outre, la confrontation de la relative sujet en *ki* en (266) et de la proposition déclarative indépendante correspondante en (267) met en lumière l'absence de l'argument sujet *dé moun* dans la relative sujet en *ki*. En effet, je ne considère pas que la marque de relativisation *ki* soit un

pronom relatif (6.8.1.1). Le subordonnant *ki* ne représente donc pas le constituant relativisé au sein de la relative. Le constituant sujet relativisé n'est pas exprimé dans la relative sujet en *ki* et l'expression de ce constituant relativisé est agrammatical, comme démontré en (267)b.

(267)

- a. *dé moun pa konet*
 ART.INDF.PL personne NEG connaître
 'des personnes ne le connaissent pas'
 Élicitation PHY
- b. **non ni dé moun [dé moun ki*
 non COP ART.INDF.PL personne ART.INDF.PL personne SUB
pa konet]
 NEG connaître
 'non, il y a des personnes qui ne le connaissent pas'
 Élicitation PHY

En (268)a, la relative sujet en *ki* dépend du nom de domaine *poul* 'les poules' auquel elle est postposée. Elle délimite l'ensemble référentiel du syntagme nominal *poul ki ka bwè dlo* 'les poules qui boivent de l'eau'. Tout comme en (266), la relative sujet est introduite à sa borne gauche par le subordonnant *ki* et est postposée à son nom de domaine, *poul* 'les poules'. L'ordre des mots est SPredO, comme dans une proposition indépendante déclarative. L'exemple (268)b¹⁰⁹ montre que le trou syntaxique concerne la position syntaxique sujet puisqu'il est agrammatical d'exprimer dans la relative le constituant sujet relativisé *poul* 'les poules'.

(268)

- a. *poul [ki ka bwè dlo]*
 poule SUB IPFV boire eau
 'les poules qui boivent de l'eau'
 (9, Conf)
- b. **poul [poul ki ka bwè dlo]*
 poule poule SUB IPFV boire eau
 'les poules qui boivent de l'eau'
 Élicitation PHY

¹⁰⁹ Le contexte soumis aux consultantes et consultants est, en martiniquais, « les poules qui boivent de l'eau vivent une meilleure vie que toi ».

Dans la base de données, une unique relative sujet en *ki* est construite sans nom de domaine exprimé. Il s'agit de *ki vlé di* 'ce qui signifie', en (269). C'est sémantiquement une relative libre ou substantivale dans la terminologie de Creissels (2006a, 2:208) soit une relative dont le domaine nominal est absent ou ne permet pas à lui seul de désigner un ensemble référentiel (3.2.3).

(269)

<i>yo</i>	<i>ka</i>	<i>matjé</i>	<i>kréyol</i>	<i>dépi</i>	<i>mitan</i>	<i>dizuitiem</i>	<i>siek</i>	[<i>ki</i>	<i>vlé</i>	
3PL	IPFV	écrire	créole	depuis	milieu	dix-huitième	siècle	SUB	vouloir	
<i>di</i>	<i>sa</i>		<i>ka</i>	<i>fè</i>	<i>dé</i>	<i>siek</i>	<i>é</i>	<i>dimi</i>	<i>moun</i>	<i>ka</i>
dire	PR.DEM		IPFV	FAIRE	deux	siècle	et	demi	personne	IPFV
<i>matjé</i>	<i>teks</i>	<i>an</i>	<i>kréyol</i>]							
écrire	texte	en	créole							

'on écrit le créole depuis la moitié du 18e siècle ce qui veut dire que cela fait deux siècles et demi que des personnes écrivent des textes en créole [...]'

(88, Tv1_relatives)

Comme indiqué ci-avant, sur l'ensemble des relatives de la base de données, toutes positions syntaxiques relativisées confondues, *ki vlé di* 'ce qui signifie' est la seule subordonnée relative n'ayant pas de domaine nominal exprimé. La relative sujet en *ki* correspondant à *ki vlé di* dont le domaine nominal est exprimé est grammaticale. Cette tête serait le pronom démonstratif *sa*, en (270).

(270)

<i>yo</i>	<i>ka</i>	<i>matjé</i>	<i>kréyol</i>	<i>dépi</i>	<i>mitan</i>	<i>dizuitiem</i>	<i>siek</i>	<i>sa</i>		[<i>ki</i>
3PL	IPFV	écrire	créole	depuis	milieu	dix-huitième	siècle	PR.DEM		SUB
<i>vlé</i>		<i>di</i>]	<i>sa</i>		<i>ka</i>	<i>fè</i>	<i>dé</i>	<i>siek</i>	<i>é</i>	<i>dimi</i>
vouloir		dire	PR.DEM		IPFV	FAIRE	deux	siècle	et	demi
<i>moun</i>	<i>ka</i>	<i>matjé</i>	<i>teks</i>	<i>an</i>	<i>kréyol</i>					
personne	IPFV	écrire	texte	en	créole					

'on écrit le créole depuis la moitié du 18e siècle ce qui veut dire que cela fait deux siècles et demi que des personnes écrivent des textes en créole [...]' (lit. 'ils écrivent le créole depuis le milieu du 18e siècle qui veut dire cela fait deux siècles et demi que des gens écrivent des textes en créole [...]')

Élicitation PHY

Si l'on considère la sémantique de *ki vlé di* 'ce qui signifie', on peut faire l'hypothèse que, du fait de sons sens, les locuteurs et locutrices peuvent avoir fréquemment recours à cette proposition. Dès lors, la non-expression du domaine pronominal peut s'expliquer par la récurrence de la relative. De plus, le domaine pronominal *sa* est sémantiquement vide, il tient

un rôle essentiellement anaphorique. Sur le plan informationnel, sa disparition ne met pas en péril la communication d'autant plus qu'il n'y a pas d'ambiguïté quant à la signification de la relative en l'absence du pronom *sa*. De fait, je considère *ki vlé di* 'ce qui signifie' comme une lexicalisation.

6.3.1.2. Finitude partielle des relatives sujet en *ki*

Sur le plan de la finitude, les relatives sujet en *ki* de la base de données sont partiellement finies : elles diffèrent du prototype de la proposition finie en martiniquais (3.2.1 ; 3.2.3) pour un unique critère de manipulation, celui du respect des contraintes d'expression du sujet. Pour rappel, la proposition prototypiquement finie en martiniquais a été définie sur la base de trois critères de manipulation : la combinabilité du prédicat de la proposition avec des marques TAM, le respect des restrictions d'expression des constituants restreint à celle du constituant relativisé pour les relatives ainsi que la possibilité d'appliquer une polarité négative à la proposition (3.2.1 ; 3.2.3). Le Tableau 41 met en regard les caractéristiques de finitude des relatives sujet en *ki* de la base de données et celles de la proposition prototypiquement finie en martiniquais, en manipulation.

Tableau 41 - Finitude partielle des relatives sujet en *ki* : critères de manipulation

	Marque(s) TAM	Respect des restrictions d'expression du sujet	Négation
Finitude partielle des relatives sujet en <i>ki</i>	+	-	+
Finitude prototypique	+	+	+

Le cas de la relative sujet en *ki* de l'exemple (271)a et de la proposition déclarative indépendante qui lui correspond en (271)b, permet d'exemplifier la différence de restrictions d'expression du constituant relativisé. Dans la proposition déclarative indépendante en (271)b, le sujet du prédicat *goumen* 'se battre', *an boug* 'un homme', est exprimé. Bien plus, l'exemple (271)c montre que la non-expression du sujet du prédicat *goumen* 'se battre' dans cette proposition déclarative indépendante est agrammaticale. En revanche, suite au processus de relativisation, le prédicat *goumen* 'se battre' est construit sans sujet ouvertement exprimé dans la relative sujet en *ki*, en (271)a, et il n'est pas grammatical d'exprimer ce sujet au sein de la relative sujet en *ki*, en (271)d.

(271)

- a. *sé* *an* *boug* [*ki ka goumen*] [...]
COP ART.INDF.DEF homme SUB IPFV se.battre
'c'est un homme qui se bat [...]' (lit. 'est un homme qui se bat [...]')
(192, Tv2_relatives)
- b. *an* *boug* *ka* *goumen*
ART.INDF.DEF homme IPFV se.battre
'un homme se bat'
Élicitation LOR
- c. **ka* *goumen*
IPFV se.battre
'un homme se bat'
Élicitation LOR
- d. **sé* *an* *boug* [*ki an boug ka*
COP ART.INDF.DEF homme SUB ART.INDF.DEF homme IPFV
goumen] [...]
se.battre
'c'est un homme qui se bat [...]' (lit. 'est un homme qui se bat [...]')
Élicitation PAT

Pour ce qui est des deux autres critères de finitude en manipulation, soit la combinabilité avec les marques TAM et avec la polarité négative, la proposition relative sujet en *ki* et la proposition déclarative indépendante lui correspondant ont les mêmes caractéristiques. Dans les deux types de propositions, le prédicat *goumen* 'se battre' peut être employé avec les marques TAM du martiniquais, ainsi en attestent les exemples (272) a et b respectivement.

(272)

- a. *sé* *an* *boug* [*ki ka/ké/té/té ka/ té ké*
COP ART.INDF.DEF homme SUB IPFV/FUT/PST/PST IPFV/PST FUT
goumen] [...]
se.battre
'c'est un homme qui se bat/se battra/s'était battu/se battait/se battrait' [...]'
Élicitation LOR
- b. *an* *boug* *ka/ké/té/té ka/ té ké* *goumen*
ART.INDF.DEF homme IPFV/FUT/PST/PST IPFV/PST FUT se.battre
'un homme se bat/se battra/s'était battu/se battait/se battrait'
Élicitation LOR

Enfin, en manipulation, la relative sujet en *ki* peut recevoir une polarité négative, en (273)a, à l'image de la proposition déclarative indépendante qui lui correspond, en (273)b.

(273)

a. *sé* *an* *boug* [*ki* *pa* *ka* *goumen*] [...]
 COP ART.INDF.DEF homme SUB NEG IPFV se.battre
 ‘c’est un homme qui ne se bat pas [...]’
 Élicitation LOR

b. *an* *boug* *pa* *ka* *goumen*
 ART.INDF.DEF homme NEG IPFV se.battre
 ‘un homme ne se bat pas’
 Élicitation LOR

Dans la section suivante, j’analyse le second type formel de relatives sujet recensé dans la base de données : les relatives sujet sans subordonnant à l’initiale.

6.3.2. Relatives sujet sans subordonnant à l’initiale

6.3.2.1. Caractéristiques formelles

La base de données compte 21 cas de relatives sujet sans subordonnant à l’initiale sur 212 cas de relatives sujet. Elles ont toutes été recensées dans les données orales de la base de données. Aucun cas de relatives sujet sans subordonnant à l’initiale n’est identifié dans les données écrites de cette base de données.

Concernant les critères d’analyse de la relativisation, les relatives sujet sans subordonnant à l’initiale de la base de données ont des caractéristiques similaires aux relatives sujet en *ki* (6.3.1.1) pour ce qui est de la place de la relative dans la chaîne syntagmatique, de l’expression du nom de domaine, de l’ordre des mots ainsi que du trou syntaxique. Ainsi, dans la base de données

- le nom de domaine des relatives sujet sans subordonnant est toujours exprimé ;
- ces relatives sujet sans subordonnant à l’initiale sont toujours postposées au nom de domaine auquel elles se rapportent ;

- l'ordre des mots des relatives sans subordonnant à l'initiale est similaire à l'ordre SPredO des propositions déclaratives indépendantes (4.2.4).

- les relatives sujet sans subordonnant à l'initiale ont un trou syntaxique.

En revanche, contrairement aux relatives sujet en *ki*, les relatives sujet sans subordonnant à l'initiale n'ont pas de marque de relativisation à la borne gauche de la relative. De plus, elles ont un degré de (non)-finitude différent : elles sont partiellement non-finies (6.3.2.2).

La relativisation du sujet sans marque de relativisation à l'initiale est exemplifiée par les données en (274)a et (275)a. Le processus de conjonction de propriétés implique les propriétés sémantiques du nom de domaine *anchay bel kartié* 'beaucoup de beaux quartiers' et de la relative sujet qui lui est postposée en (274)a. Dans l'exemple (275)a, cette conjonction de propriétés implique le nom de domaine *gwoup folklorik* 'des groupes folkloriques' et la relative sujet qui le suit.

(274)

- a. *O* *Fwanswa,* *ni* *anchay* *bel* *kartié* *ka*
 O *Fwanswa,* *ni* *anchay* *bel* *kartié* [*ka*
 Au Français COP beaucoup beau quartier IPFV
 ba'w *an* *bel* *gagé* *anlè* *lanmè* *ek* *lé*
 ba-w *an* *bel* *gagé* *anlè* *lanmè* *ek* *lé*
 donner-O2SG ART.INDF.SG beau vue sur mer et ART.DEF.PL
 zilet.
 zilet].
 îlet
 'Au François, il y a beaucoup de beaux quartiers qui te donnent une belle vue
 sur la mer et les îlets'
 (171, Tv2_relatives)

- b. *O Fwanswa, ni anchay bel kartié*
O Fwanswa, ni anchay bel kartié
 Au François COP beaucoup beau quartier
anchay bel kartié ka ba 'w an bel
 [*anchay bel kartié ka ba-w an bel*
 beaucoup beau quartier IPFV donner-O2SG ART.INDF.SG beau
gagé anlè lanmè ek lé zilet.
gagé anlè lanmè ek lé zilet].
 vue sur mer et ART.DEF.PL îlet

*‘Au François, il y a beaucoup de beaux quartiers qui te donnent une belle vue sur la mer et les îlets’

‘Au François, il y a beaucoup de beaux quartiers, beaucoup te beaux quartiers qui te donnent une belle vue sur la mer et les îlets’

Élicitation LOR

(275)

- a. [...] *i ni gwoup folklorik* [*ka dansé anlè son*
 3SG COP groupe folklorique IPFV danser sur son
tanbou, son bèlè]
 tambour son bèlè

‘[...] il y a des groupes folkloriques qui dansent sur le son du tambour, sur le son du bèlè¹¹⁰’

LUI Descrip_part1 083

- b. *[...] *i ni gwoup folklorik* [*gwoup folklorik*
 3SG COP groupe folklorique groupe folklorique
ka dansé anlè son tanbou, son bèlè]
 IPFV danser sur son tambour son bèlè

‘[...] il y a des groupes folkloriques qui dansent sur le son du tambour, sur le son du bèlè’

Élicitation LOR

Les relatives sujet sans subordonnant à l’initiale des exemples (274)a et (275)a ont un trou syntaxique. Les sujets *anchay bel kartié* ‘beaucoup de beaux quartiers’ et *gwoup folklorik* ‘des groupes folkloriques’ des prédicats des deux relatives, *ba* ‘donner’ et *dansé* ‘danser’ respectivement, ne sont pas exprimés. Leur expression rendrait la proposition agrammaticale comme il est possible de le voir dans les exemples (274)b et (275)b. En (274)b, l’expression du constituant *anchay bel kartié* à la position qu’occuperait le sujet du prédicant

¹¹⁰ Le bèlè est une danse traditionnelle martiniquaise.

ba ‘donner’ de la relative sujet sans subordonnant à l’initiale est acceptée par LOR. Cependant, *anchay bel kartié* n’est pas interprété comme le sujet du prédicat de la relative sujet sans subordonnant à l’initiale mais comme la manifestation d’un phénomène discursif d’insistance et d’intensification de la quantification de l’objet direct du prédicat *ni* ‘avoir’ de la proposition matrice.

En outre, en (274)a tout comme (275)a, il n’y a pas de marque de relativisation qui signale la borne gauche de la relative, les deux relatives débutant par la marque TAM de l’imperfectif *ka*. Toutefois, il est grammatical d’introduire le subordonnant *ki* au début des relatives sujet sans subordonnant à l’initiale, comme on peut l’observer en (276) et (277).

(276)

<i>O</i>	<i>Fwanswa,</i>	<i>ni</i>	<i>anchay</i>	<i>bel</i>	<i>kartié</i>	<i>ki</i>	<i>ka</i>
<i>O</i>	<i>Fwanswa,</i>	<i>ni</i>	<u><i>anchay</i></u>	<u><i>bel</i></u>	<u><i>kartié</i></u>	[<i>ki</i>	<i>ka</i>
Au	François	COP	beaucoup	beau	quartier	SUB	IPFV
<i>ba’w</i>	<i>an</i>	<i>bel</i>	<i>gadé anlè</i>	<i>lanmè ek</i>	<i>lé</i>		
<i>ba-w</i>	<i>an</i>	<i>bel</i>	<i>gadé anlè</i>	<i>lanmè ek</i>	<i>lé</i>		
donner-O2SG	ART.INDF.SG	beau	vue	sur	mer	et	ART.DEF.PL

zilet.

zilet].

îlet

‘Au François, il y a beaucoup de beaux quartiers qui te donnent une belle vue sur la mer et les îlets’

Élicitation PHY

(277)

[...]	<i>i</i>	<i>ni</i>	<u><i>gwoup</i></u>	<u><i>folklorik</i></u>	[<i>ki</i>	<i>ka</i>	<i>dansé anlè</i>	<i>son</i>
3SG	COP	groupe	folklorique	SUB	IPFV	danser sur	son	
<i>tanbou,</i>	<i>son</i>	<i>bèlè]</i>						
tambour	son	bèlè						

‘[...] il y a des groupes folkloriques qui dansent sur le son du tambour, sur le son du bèlè’

Élicitation PHY

De fait, la relativisation de la position du sujet sans l’emploi d’un subordonnant à la borne gauche de la relative est une construction optionnelle.

Si l’on s’arrête maintenant sur les restrictions distributionnelles des relatives sujet sans subordonnant à l’initiale, on note que Bernabé (1983a, 1:326) parle de « forme allégro du relatif *ki* », soit un phénomène phonétique. Reprenant la terminologie de Valdman (1978),

Bernabé définit la forme allégro comme étant « produite dans une prononciation rapide [résultant à] la chute de sons vocaliques », ici la voyelle [i]. Dans cette logique, la forme prononcée [ka] est la réalisation de la séquence « *k'ka* » sans redoublement du son consonantique. L'apostrophe signale une élision, en l'occurrence celle du [i]. Pour Damoiseau (2012, 39), l'absence de la marque de relativisation *ki* à la borne gauche des relatives sujet s'explique par des mécanismes phonologiques. Il parle d'un phénomène d'« attraction du pronom relatif *ki* devant la marque TAM de l'imperfectif *ka*, qui conduit à son effacement ». La base de données plus conséquente de cette thèse permet de revoir l'affirmation formulée par Duzerol (2018, 75) selon laquelle « [ses] données ne confirment que partiellement [l']affirmation [de Damoiseau]. » Dans l'étude de Master 2 de Duzerol (2018, 75), « sur cinq relatives sans marque de relativisation à l'initiale, quatre correspondent à la description de Damoiseau » c'est-à-dire que quatre exemples ont la marque TAM de l'imperfectif *ka* comme premier élément de la relative tandis qu'un exemple ne comporte pas de *ka*. Dans la base de données de thèse, qui est une version augmentée de la base de données de l'étude de Duzerol (2018) rappelons-le (3.3.2), seul un cas sur 21 relatives sujet sans subordonnant à l'initiale ne correspond pas à la description de Damoiseau (2012, 39). Il s'agit de la même relative sujet sans subordonnant à l'initiale identifiée par Duzerol (2018, 75), présentée ici en (278). Contrairement aux 20 autres cas de relatives sujet sans subordonnant à l'initiale de la base de données, qui débutent par la marque TAM de l'imperfectif *ka*, la relative *té ka vini déwò* est introduite par la marque TAM du passé *té* et c'est cette marque TAM *té* qui est suivie par la marque TAM *ka*.

(278)

<i>nou</i>	<i>té</i>	<i>konfronté</i>	<i>a</i>	<i>dé</i>	<i>pwofessionnel</i>	[<i>té</i>	<i>ka</i>	<i>vini</i>
1PL	PST	confronter	à	ART.INDF.PL	professionnel	PST	IPFV	venir

dèwò]
dehors
'nous étions confrontés à des professionnels qui venaient de l'extérieur'
(191, Tv2_relatives)

Dès lors, dans le cas de la relative *té ka vini déwò*, il semble difficile de parler d'attraction phonologique, cela supposant une attraction à distance. Cette exception ne remet pas en cause le fait que les relatives sujet sans subordonnant à l'initiale sont très majoritairement produites dans un contexte où la relative débute par la marque TAM *ka* dans la base de données, comme l'observent Bernabé (1983a, 1:326) et Damoiseau (2012, 39).

Toutefois, il faut se demander s'il s'agit d'un phénomène phonétique, d'une attraction phonologique, comme le soutiennent Bernabé et Damoiseau respectivement, ou plutôt de la simple absence, à l'oral, d'une marque de relativisation optionnelle. L'absence de marque de relativisation à l'oral est un phénomène courant dans les langues du monde et elle est souvent

liée aux registres de langue. Cette absence de marque de relativisation à l'initiale dans les productions orales a été observée par Rickford (2011) pour les créoles de la Caraïbes à base lexicale anglaise, l'anglais d'Appalachia ainsi que l'Earlier African American English. Dans le cas des relatives sujet, Rickford (2011, 147) remarque une certaine propension à la non utilisation de la marque de relativisation qui est disponible dans chacune des langues considérées.

En outre, Duzerol (2018, 76) signale que les résultats d'une enquête en ligne soumis à cinq participantes et participants montrent que l'absence du subordonnant *ki* y est acceptée pour des relatives sujet qui débutent par d'autres marques TAM que *ka* parmi lesquelles la marque TAM *ké* notamment. La seule structure pour laquelle plus de 80% des locuteurs s'accordent à dire qu'ils ne l'utilisent ni ne l'entendent est celle où la seule marque TAM employée à la fois dans la proposition matrice et dans la proposition relative est celle du passé, *té*. Dans la phrase élicitée, la proposition matrice a un prédicat d'état tandis que le prédicat de la proposition relative est un prédicat dynamique.

6.3.2.2. Non-finitude partielle des relatives sujet sans subordonnant à l'initiale

Les relatives sujet sans subordonnant à l'initiale sont partiellement non-finies. Tout comme la proposition prototypiquement non-finie en martiniquais (3.2.1), les relatives sujet sans subordonnant à l'initiale n'ont pas les mêmes restrictions d'expression du constituant relativisé que les propositions déclaratives indépendantes et elles ne peuvent recevoir une polarité négative, en manipulation. En revanche, contrairement au prédicat de la proposition prototypiquement non-finie en martiniquais, le prédicat d'une relative sujet sans subordonnant à l'initiale se combine *a minima* avec la marque TAM *ka* 'IPFV', en observation. En manipulation, les relatives sujet sans subordonnant à l'initiale ne peuvent pas se combiner avec l'ensemble du paradigme des marques TAM du martiniquais, comme c'est le cas pour les propositions prototypiquement finies (3.2.1). Le Tableau 42 présente les critères de manipulation de la non-finitude partielle des relatives sujet sans délimitation à l'initiale et rappelle ceux de la non-finitude prototypique en martiniquais.

Tableau 42 - Non-finitude partielle des relatives sujet sans subordonnant à l'initiale : critères de manipulation

	Marque(s) TAM	Respect des restrictions d'expressions du sujet	Négation
Non-finitude partielle des relatives sujet sans subordonnant à l'initiale	- sauf <i>ka</i> 'IPFV' (<i>?té ka</i> 'PST IPFV')	-	-
Non-finitude prototypique	-	-	-

La non-finitude partielle des relatives sujet sans subordonnant à l'initiale peut être exemplifiée par la comparaison de la relative sujet et de la proposition déclarative indépendante en (279)a et (279)b.

(279)

- a. *ni an lot imaj ka montré'w kouman*
ni an lot imaj [ka montré-w kouman
 3SG ART.INDF.SG autre image IPFV montrer-O2SG comment
ou ka twouvé déchè, tol, tout bagay [...]
ou ka twouvé déchè, tol, tout bagay [...]]
 2SG IPFV trouver déchet tôle tout chose

'il y a une autre image qui te montre comment tu trouves des déchets, de la tôle, toutes sortes de choses, [...]'

LAU Descrip 059

- b. *an lot imaj ka montré'w kouman*
an lot imaj ka montré-w kouman
 ART.INDF.SG autre image IPFV montrer-O2SG comment
ou ka twouvé déchè, tol, tout bagay [...]
ou ka twouvé déchè, tol, tout bagay [...]]
 2SG IPFV trouver déchet tôle tout chose

'une autre image te montre comment tu trouves des déchets, de la tôle, toutes sortes de choses, [...]'

Élicitation PHY

Pour le critère de la combinabilité du prédicat avec les marques TAM, le prédicat *montré* ‘montrer’ de la proposition déclarative indépendante peut être employé avec l’ensemble des marques TAM du paradigme du martiniquais. On l’observe en (280).

(280)

<i>an</i>	<i>lot</i>	<i>imaj</i>	<i>ka/ké/té/té</i>	<i>ka/ té ké</i>		<i>montré’w</i>
<i>an</i>	<i>lot</i>	<i>imaj</i>	<i>ka/ké/té/té</i>	<i>ka/ té ké</i>		<i>montré-w</i>
ART.INDF.SG	autre	image	IPFV/FUT/PST/PST	IPFV/PST	FUT	montrer-O2SG
<i>kouman</i>	<i>ou</i>	<i>ka</i>	<i>twouvé</i>	<i>déchè,</i>	<i>tol,</i>	<i>tout bagay [...]</i>
<i>kouman</i>	<i>ou</i>	<i>ka</i>	<i>twouvé</i>	<i>déchè,</i>	<i>tol,</i>	<i>tout bagay [...]</i>
comment	2SG	IPFV	trouver	déchet	tôle	tout chose

‘une autre image te montre/te montrera/t’avait montré/te montrait/te montrerait
comment tu trouves des déchets, de la tôle, toutes sortes de choses, [...]’
Élicitation PHY

À l’inverse, sur la base des données élicitées en (281), le prédicat *montré* ‘montrer’ de la proposition relative sujet sans subordonnant à l’initiale se combine avec la marque TAM de l’imperfectif *ka*. Trois consultant·e·s sur quatre acceptent l’emploi de la combinaison de marques TAM *té ka* ‘PST IPFV’. La combinaison avec les autres marques TAM du système est jugée agrammaticale.

(281)

a.	<i>ni</i>	<i>an</i>	<i>imaj</i>	<i>ka</i>	<i>montré’w</i>	<i>an</i>
	<i>ni</i>	<u><i>an</i></u>	<u><i>imaj</i></u>	[<i>ka</i>	<i>montré-w</i>	<i>an</i>
	avoir	ART.INDF.SG	image	IPFV	montrer-O2SG	ART.INDF.SG
	<i>volkan</i>					
	<i>volkan]</i>					
	<i>volcan</i>					
	‘il y a une image qui te montre un volcan’					
	Élicitation PAT					
a.	[?] <i>ni</i>	<i>an</i>	<i>imaj</i>	<i>té</i>	<i>ka</i>	<i>montré’w</i>
	<i>ni</i>	<u><i>an</i></u>	<u><i>imaj</i></u>	[<i>té</i>	<i>ka</i>	<i>montré-w</i>
	avoir	ART.INDF.SG	image	PST	IPFV	montrer-O2SG
	<i>volkan</i>					
	<i>volkan]</i>					
	<i>volcan</i>					
	‘il y a une image qui te montrait un volcan’					
	Élicitation LOR					

- c. **ni an imaj ké/té/té ké montré'w*
ni an imaj [ké/té/té ké montré-w
 avoir ART.INDF.SG image FUT/PST/PST FUT montrer-O2SG
an volkan
an volkan]
 ART.INDF.SG volcan
 'il y a une image qui te montrera/t'avait montré/te montrerait un volcan'
 Élicitation PAT

Pour le critère de la combinabilité avec une polarité négative, il est possible d'appliquer une polarité négative à la proposition déclarative indépendante à l'aide du morphème *pa*, en (282)a, tandis que la relative sujet sans subordonnant à polarité négative est jugée agrammaticale, en (282)b.

(282)

- a. *gwoup folklorik pa [ka dansé anlè son tanbou,*
 groupe folklorique NEG IPFV danser sur son tambour
son bèlè]
 son bèlè
 '[...] des groupes folkloriques qui dansent sur le son du tambour, sur le son du bèlè¹¹¹'
 Élicitation LOR
- b. **[...] i ni gwoup folklorik pa [ka dansé anlè son*
 3SG COP groupe folklorique NEG IPFV danser sur son
tanbou, son bèlè]
 tambour son bèlè
 '[...] il y a des groupes folkloriques qui dansent sur le son du tambour, sur le son du bèlè'
 Élicitation LOR

Enfin, en ce qui concerne le critère de respect des restrictions d'expression du constituant relativisé, dans la relative sujet sans subordonnant à l'initiale en (279)a, le sujet *an lot imaj* 'une autre image' du prédicat *montré* 'montrer' n'est pas exprimé et son expression dans la relative est agrammaticale. Ainsi, l'exemple (283) est-il jugé agrammatical.

¹¹¹ Le bèlè est une danse traditionnelle martiniquaise.

(283)

*ni an lot imaj an lot imaj ka
*ni an lot imaj [an lot imaj ka
3SG ART.INDF.SG autre image ART.INDF.SG autre image IPFV
montré'w kouman ou ka twouvé déchè, tol,
montré-w kouman ou ka twouvé déchè, tol,
montrer-O2SG comment 2SG IPFV trouver déchet tôle
tout bagay [...]
tout bagay [...]]
tout chose

‘il y a une autre image qui te montre comment tu trouves des déchets, de la tôle,
toutes sortes de choses, [...]’

Élicitation PHY

La relative sujet sans subordonnant à l’initiale présente donc des restrictions d’expression du sujet différentes de celles de la proposition déclarative indépendante lui correspondant puisque, dans la proposition déclarative indépendante, le prédicat *montré* ‘montrer’ ne peut se construire sans sujet exprimé, en (284). Les relatives sujet sans marque de relativisation à l’initiale présentent donc un trou syntaxique dans la position syntaxique du sujet (3.2.3).

(284)

*ka montré'w kouman ou ka twouvé déchè, tol,
*ka montré-w kouman ou ka twouvé déchè, tol,
IPFV montrer-O2SG comment 2SG IPFV trouver déchet tôle
tout bagay [...]
tout bagay [...]]
tout chose

‘une autre image te montre/te montrera/t’avait montré/te montrait/te montrerait
comment tu trouves des déchets, de la tôle, toutes sortes de choses, [...]’

Élicitation PHY

En ce qui concerne l’argument objet direct *déchè, tol, tout bagay* ‘des déchets, de la tôle, toutes sortes de choses’, il est exprimé de la même façon dans la relative et dans la proposition indépendante déclarative lui correspondant, en (279)a et (279)b respectivement.

En somme, on peut effectuer le comparatif suivant en ce qui concerne la relativisation du sujet en martiniquais dans la base de données de thèse :

- Relatives sujet en *ki*

La subordonnée relative est postposée au domaine de la relativisation. Elle est introduite par la marque de relativisation *ki*. Elle est partiellement finie. Il y a un trou syntaxique. Cette structure est observée dans les données écrites et orales de la base de données. Il s'agit du type formel de la grande majorité des relatives sujet de la base de données (90% des relatives).

- Relatives sujet sans subordonnant à l'initiale

La subordonnée relative est postposée au domaine de la relativisation. Elle est partiellement non-finie. Aucune marque de relativisation ne signale l'entrée dans le domaine phrastique de la relative. Il y a un trou syntaxique. Cette structure n'est observée que dans les données orales de la base de données. Il s'agit d'une structure minoritaire (10% des relatives) et optionnelle. Il est toujours possible de réintroduire la marque de relativisation *ki*, la relative conservant le même sens. Dans notre corpus, les relatives sans subordonnant à l'initiale débutent par la marque de l'imperfectif *ka* dans la grande majorité des cas.

Dans la prochaine section, je m'intéresse aux stratégies de relativisation de la position de l'objet direct.

6.4. Relativisation de l'objet direct

123 cas de relatives objet direct (OD) ont été recensés dans la base de données. On y identifie quatre types formels de relatives objet direct : les relatives objet direct sans subordonnant à l'initiale (6.4.1), celles introduites par le subordonnant *ke*¹¹² (6.4.2), celles introduites par le subordonnant *pou* (6.4.3) et enfin celles introduites par le subordonnant *ki* (6.4.4). Le Tableau 43 présente la fréquence des quatre types formels de relatives objet direct dans la base de données.

¹¹² Pour rappel, *ke* est l'orthographe proposée pour transcrire le morphème prononcé [kə] ~[kø] (1.4.1 ; 4.1).

Tableau 43 - Répartition des types formels de relatives objet direct dans la base de données

Types formels	<i>n</i>	%
Relatives OD sans subordonnant à l'initiale	104	85 %
Relatives OD en <i>ke</i>	12	10 %
Relatives OD en <i>pou</i>	4	3 %
Relatives OD en <i>ki</i>	3	2 %

Comme c'était le cas pour les relatives sujet, les fréquences d'emploi des types formels de relatives objet dans la base de données de cette thèse sont proches de celles que l'on obtient à partir des chiffres de la base de données de Duzerol (2018, 77). Les relatives objet direct sans marque de relativisation à l'initiale sont largement majoritaires dans les deux bases de données. Le Tableau 44 met en regard les fréquences des types formels de relatives objet direct dans la base de données de cette thèse et dans la base de données de Duzerol (2018). L'analyse de Duzerol (2018, 77) ne prend pas en compte les relatives objet direct en *pou*.

Tableau 44 - Fréquence des types formels de relatives dans les bases de données de 2018 et de 2023

Types formels	2018	2023
Relatives OD sans subordonnant à l'initiale	88 %	85 %
Relatives OD en <i>ke</i>	9 %	10 %
Relatives OD en <i>pou</i>	-	2 %
Relatives OD en <i>ki</i>	3 %	3 %

Par conséquent, les données de cette thèse et celles de Duzerol (2018) montrent qu'il n'est pas exact d'affirmer que l'emploi du subordonnant *ki* est impossible quand la position objet est relativisée (Syea 2017, 395).

Pour la base de données de cette thèse, si l'on fait le partage entre données orales et données écrites, on obtient la distribution présentée dans le Tableau 45. À l'oral comme à l'écrit, la relative OD sans subordonnant à l'initiale reste le type formel majoritairement utilisé dans la base de données. Par ailleurs, on remarque que les données orales présentent une plus grande diversité de types formels de relatives OD que les données écrites, quatre types formels contre deux types formels respectivement.

Tableau 45 - Répartition des types formels de relatives objet direct dans la base de données selon le type de données

Types formels	Oral		Écrit	
	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%
Relatives OD sans subordonnant à l'initiale	97	84 %	7	87 %
Relatives OD en <i>ke</i>	12	10 %	-	-
Relatives OD en <i>pou</i>	4	4 %	-	-
Relatives OD en <i>ki</i>	2	2 %	1	12 %

Pour ce qui est des types de domaines nominaux des relatives OD de la base de données de thèse, on observe une prédominance des domaines nominaux de type pronom démonstratif qui représentent 45% des domaines nominaux des relatives OD (3.3.2). Cette prédominance avait déjà été observée dans la base de données de Master 2 (Duzerol 2018, 77-78) : les pronoms démonstratifs représentaient 49% des types de domaines nominaux des relatives OD. Dans la base de données de la thèse, il s'agit toujours du pronom démonstratif *sa*. Sur le plan sémantique, les relatives OD ayant pour domaine nominal un pronom démonstratif sont des cas de relatives libres ou substantivales dans la terminologie de Creissels (2006a, 2:208) (3.2.3). Comme précisé dans l'introduction de la thèse, sont nommées relatives libres des relatives dont le domaine nominal n'est pas exprimé¹¹³ ou dont le domaine nominal ne permet pas de désigner un ensemble référentiel, du fait de ses propriétés sémantiques. Dans le cas du pronom démonstratif *sa*, ce dernier ne donne aucune information quant aux propriétés de l'élément nominal dont l'extension est délimitée.

La répartition de l'ensemble des types de domaines nominaux répertoriés pour les relatives OD dans la base de données est présentée dans le Tableau 46.

¹¹³ L'unique cas de relative libre sans nom de domaine de la base de données de thèse est une relative sujet en *ki* : *ki vlé di* (6.3.1.1).

Tableau 46 - Répartition des types de domaines nominaux des relatives objet direct sans subordonnant à l'initiale dans la base de données

Types de domaine nominal¹¹⁴	<i>n</i>	%
?	1	1%
<i>dives</i> + N	1	1%
nn déterm	6	5%
pr dem	55	45%
SN def	13	11%
SN def (fr)	1	1%
SN dem	2	2%
SN indf	36	29%
SN n.p	1	1%
SN poss	1	1%
<i>tout</i> + N	6	5%

Dans la suite de la section, les types formels de relatives OD sont présentés par ordre de fréquence. Pour chacun d'entre eux, je considère les caractéristiques formelles de la relativisation en traitant dans une section dédiée le degré de finitude

6.4.1. Relatives objet direct sans subordonnant à l'initiale

6.4.1.1. Caractéristiques formelles

Dans la base de données, lorsque la position syntaxique relativisée est celle de l'objet direct, la frontière gauche de la relative n'est pas délimitée par un subordonnant dans la grande majorité des cas (104 relatives OD sans subordonnant à l'initiale sur 123 relatives OD). Ce type formel est employé à l'écrit (97 relatives OD sans subordonnant à l'initiale sur 115 relatives OD) comme à l'oral (7 relatives OD sans subordonnant à l'initiale sur 8 relatives OD) comme indiqué dans le Tableau 45.

¹¹⁴ La typologie des domaines nominaux employée ainsi que les abréviations utilisées ont été présentées antérieurement (3.3.2).

Toutes les relatives OD sans subordonnant à l'initiale de la base de données de thèse ont un domaine nominal exprimé auquel elles sont toujours postposées. Les relatives OD sans subordonnant à l'initiale ont un trou syntaxique dans la position relativisée. Enfin, je montrerai dans la prochaine section qu'il s'agit de propositions partiellement finies (6.4.1.2).

Les exemples (285)a et (288)a sont deux cas de la relativisation de l'objet direct sans subordonnant à l'initiale, produits à l'oral et à l'écrit respectivement. En (285)a, la relative est immédiatement postposée au domaine nominal dont elle dépend, *tout véranda-a* 'toute la véranda', qui est exprimé dans la proposition matrice. Aucun subordonnant n'est employé pour joindre les domaines phrastiques de la matrice et de la relative.

(285)

- a. *donk tout véranda-a* [nou té ni an] té an
 donc tout véranda-ART.DEF 1PL PST avoir DEF PST en
siman
 ciment
 'donc toute la véranda que nous avions était en ciment'
 Narr LOR_part1 026

- b. *nou té ni tout véranda-a*
 1PL PST avoir tout véranda-ART.DEF
 'nous avions toute la véranda'
 Élicitation PHY

La comparaison de la relative OD sans subordonnant à l'initiale, en (285)a, et de la proposition indépendante déclarative qui lui correspond, en (285)b, met en évidence la présence d'un trou syntaxique dans la position de l'objet direct, d'une part. En effet, il est agrammatical d'exprimer l'objet direct *tout véranda-a* du prédicat *ni* 'avoir' dans la relative OD sans subordonnant à l'initiale en (286). À l'inverse, l'objet direct doit nécessairement être exprimé dans la proposition déclarative indépendante. L'exemple (287) n'est jugé grammatical que dans un contexte discursif où il s'agirait une phrase elliptique.

(286)

- **donk tout véranda-a* [nou té ni tout véranda-a
 donc tout véranda-ART.DEF 1PL PST avoir tout véranda-ART.DEF
 an] té an *siman*
 DEF PST en ciment
 'donc toute la véranda que nous avions était en ciment'
 Élicitation PHY

(287)

nou té ni
1PL PST avoir
*‘nous avons toute la véranda’
‘nous l’avions’ (énoncé elliptique)
Élicitation LOR

D’autre part, la comparaison des propositions relative OD sans subordonnant à l’initiale et indépendante en (285)a et b met en lumière que le processus de relativisation de l’objet direct *tout véranda-a* implique l’emploi d’un morphème à la borne droite de la relative. Il s’agit de la marque propositionnelle de définitude *an*. Ce morphème *an* ne figure pas dans la proposition indépendante en (285)b. La marque propositionnelle de définitude est analysée ultérieurement (6.8.4).

Le second exemple de relative OD sans subordonnant à l’initiale est la relative *i ka fè* ‘qu’il fait’ qui délimite l’ensemble référentiel du pronom démonstratif *sa* en (288). La relative en (288) figure au nombre des 55 relatives OD libres de la base de données qui ont pour domaine nominal le pronom démonstratif *sa* (Tableau 46). Pour rappel, les relatives libres ont été définies antérieurement (3.2.3).

(288)

Bondyé sav sa [i ka fè]
Dieu savoir PR.DEM 3SG IPFV faire
‘Dieu sait ce qu’il fait’
(43, Conf)

6.4.1.2. Finitude partielle des relatives objet direct sans subordonnant à l’initiale

Les caractéristiques de finitude des relatives objet direct sans subordonnant à l’initiale sont regroupées dans le Tableau 47. Les relatives objet direct sans subordonnant à l’initiale diffèrent du prototype de la proposition finie en martiniquais sur un critère : le respect des restrictions d’expression du constituant relativisé.

Tableau 47 - Finitude partielle des relatives objet direct sans subordonnant à l'initiale : critères de manipulation

	Marque(s) TAM	Respect des restrictions d'expression de l'objet direct	Négation
Finitude partielle des relatives OD sans subordonnant à l'initiale	+	-	+
Finitude prototypique	+	+	+

Ces caractéristiques vont être illustrées par le cas de la relative objet direct sans subordonnant à l'initiale en (289)a. La comparaison de la relative objet direct sans subordonnant à l'initiale en (289)a et de la proposition déclarative indépendante lui correspondant en (289)b met en lumière un trou syntaxique pour la position syntaxique de l'objet direct. L'objet direct *tout akitivité* 'toutes les activités' du prédicat *fè* 'faire' n'est pas exprimé dans la relative en (289)a. L'expression dudit objet direct dans la relative est jugée agrammaticale en (289)c. À l'inverse, la non-expression de l'objet direct *pliziè akitivité* 'plusieurs activités' dans la proposition déclarative indépendante en (289)b est jugée agrammaticale, sauf dans un contexte discursif spécifique.

(289)

- a. *man ka sonjé tout akitivité [nou fè]*
 S1SG IPFV se.souvenir tout activité 1PL faire
 'je me souviens de toutes les activités que nous avons faites'
 FLU Narr 048
- b. *nou fè pliziè akitivité*
 1PL faire plusieurs activité
 'nous avons fait plusieurs activités'
 Élicitation LOR
- c. **man ka sonjé tout akitivité [nou fè tout akitivité]*
 S1SG IPFV se.souvenir tout activité 1PL faire
 activité
 'je me souviens de toutes les activités que nous avons faites'
 Élicitation PAT

- b. *nou fè*
 1PL faire
 *‘nous avons fait plusieurs activités’
 ‘nous l’avons fait/ nous avons fait quelque chose’ (phrase elliptique)
 Élicitation LOR

En ce qui concerne la combinabilité du prédicat de la relative objet direct sans subordonnant à l’initiale en (289)a avec les marques TAM du martiniquais, aucune restriction n’a été observée. Le prédicat *fè* ‘faire’ de cette relative peut se combiner avec les mêmes marques TAM que le prédicat *fè* ‘faire’ de la proposition déclarative indépendante qui lui correspond, ce dans le respect de la concordance des temps, en attestent les exemples (291) et (292) respectivement.

(290)

- a. *man ka sonjé tout akitivté [nou*
 S1SG IPFV se.souvenir tout activité 1PL
ka/té/té ka/té ké fè]
 IPFV/PST/PST IPFV/PST FUT faire
 ‘je me souviens de toutes les activités que nous avons faites/faisons/ferions’
 Élicitation LOR
- b. *man kay sonjé tout akitivté [nou kay fè]*
 S1SG FUT se.souvenir tout activité 1PL FUT faire
 ‘je me souviendrai de toutes les activités que nous ferons’
 Élicitation LOR

(291)

- nou té/ka/té ka/té ké/ké fè pliziè akitivté*
 1PL PST/IPFV/PST IPFV/PST FUT/FUT faire plusieurs activité
 ‘nous avons fait/faisons/ferions/ferons plusieurs activités’
 Élicitation LOR

Enfin, la relative objet direct sans subordonnant à l’initiale peut recevoir une polarité négative, en (292)a, comme la proposition déclarative indépendante qui lui correspond, en (292)b.

(292)

- a. *man ka sonjé tout akitivté [nou pa fè]*
 S1SG IPFV se.souvenir tout activité 1PL NEG faire
 ‘je me souviens de toutes les activités que nous n’avons pas faites’
 Élicitation LOR

- b. *nou pa fè pliziè aktivité*
 1PL NEG faire plusieurs activité
 ‘nous n’avons pas fait plusieurs activités’
 Élicitation LOR

Après avoir présenté le type formel de relatives OD le plus fréquent dans la base de données, je m’intéresse aux autres types formels employés pour la relativisation de l’objet direct dans la base de données (Tableau 43), en commençant par les relatives OD en *ke*.

6.4.2. Relatives objet direct en *ke*

6.4.2.1. Caractéristiques formelles

La relative OD en *ke* est un type formel produit uniquement dans les données orales de la base de données (Tableau 45). On en dénombre 12 occurrences.

Les exemples (293), (294) et (295) sont trois cas de relatives OD en *ke*.

(293)

eu sé an spò [ke man enmen anpil]
 HES COP ART.INDF.SG sport SUB S1SG aimer beaucoup
 ‘euh c’est un sport que j’aime beaucoup’
 FLU Narr 014

(294)

[...] *sé vrèman an baay [ke pa ou kay*
 COP vraiment ART.INDF.SG chose SUB NEG 2SG FUT
twouvé an lot koté]
 trouver ART.INDF.SG autre endroit
 ‘[...] c’est vraiment une chose que tu ne trouveras pas autre part’
 Descrip HAT 055

(295)

<i>an</i>	<i>pawol</i>	<i>ke</i>	<i>filizof-nou</i>	<i>an</i>	<i>René</i>	<i>Méline</i>
<u><i>an</i></u>	<u><i>pawol</i></u>	[<i>ke</i>	<i>filizof-nou-an</i>		<i>René</i>	<i>Méline</i>
ART.INDF.SG	parole	SUB	philosophe-1PL-ART.DEF		René	Méline
<i>té</i>	<i>sòti</i>					
<i>té</i>	<i>sòti</i>]					
PST	sortir					

‘un mot que notre philosophe René Méline avait inventé’ (lit. ‘une parole que notre philosophe René Méline avait sortie’)

(155, Tv1_relatives)

Je vais présenter et illustrer les caractéristiques formelles des relatives OD en *ke* de la base de données en prenant l'exemple de la relative *ke man enmen anpil* ‘que j’aime beaucoup’ en (293). Le domaine nominal des relatives OD en *ke* de la base de données est toujours exprimé et les dites relatives OD en *ke* lui sont postposées. Ainsi, en (293), la relative est postposée au domaine nominal *an spò* ‘un sport’, qui est exprimé dans la proposition matrice *eu sé an spò* ‘euh c’est un sport’. On trouve le subordonnant *ke* à la borne gauche de la relative OD en *ke*. Enfin, la comparaison de la relative OD en *ke* en (296)a et de la proposition indépendante déclarative qui lui correspond en (296)b, montre qu’il y a un trou syntaxique dans la position de l’objet direct dans la relative OD en *ke*.

(296)

a.	<i>eu</i>	<i>sé</i>	<u><i>an</i></u>	<u><i>spò</i></u>	[<i>ke</i>	<i>man</i>	<i>enmen</i>	<i>anpil</i>]
	HES	COP	ART.INDF.SG	sport	SUB	S1SG	aimer	beaucoup
	‘euh c'est un sport que j'aime beaucoup’							
	FLU Narr 014							

a.	<i>man</i>	<i>enmen</i>	<i>spò-tala</i>	<i>anpil</i>
	S1SG	aimer	sport-DET.DEM	beaucoup
	‘j’aime beaucoup ce sport’			
	Élicitation PAT			

L’on voit en (297) que l’expression de l’objet direct *an spò* du prédicat *enmen* ‘aimer’ de la relative OD en *ke* rend la phrase agrammaticale.

(297)

**eu sé an spò [ke man enmen anpil*
HES COP ART.INDF.SG sport SUB S1SG aimer beaucoup
an spò]
ART.INDF.SG sport
'*eu* c'est un sport que j'aime beaucoup'
Élicitation PHY

Il faut noter que la marque de relativisation *ke* /kə/ n'est pas recensée dans les écrits de Bernabé (1983c, 3:1415-20), Pinalie et Bernabé (1999, 33), Damoiseau (2012, 137), Colot et Ludwig (2013) ou encore Syea (2017, 395) pour la relativisation de l'objet direct. Toutefois, citant Valdman (1978, 277) et Bernabé (2003, 195), Syea (2017, 395) soutient que l'emploi d'une marque de relativisation en début de relatives non-sujets est catégorisé comme un usage décréolisé ou influencé par le français, quel que soit le subordonnant employé. Par ailleurs, l'une des enquêtes en ligne de Duzerol (2018, 84) met en lumière un consensus assez fort (trois participants et participantes sur quatre) quant à la non-appartenance des relatives OD en *ke* de l'enquête au « martiniquais des anciens », au martiniquais basilectal donc.

Pour ce qui est des relatives OD en *ke*, il est vrai qu'elles ont une structure similaire à celle des relatives OD du français qui sont introduites par le subordonnant *que* (Riegel, Rioul, et Pellat 2009, 481), comme dans l'exemple (298).

(298)

J' aime la robe que porte Laura.
S1SG aimer.PRS DET.DEF.SG.FEM robe REL porter.PRS Laura

Ke et *que* sont tous deux placés à la borne gauche des relatives. Il s'agit de subordonnants monosyllabiques transcrits phonologiquement /kə/.

Ceci étant posé, les relatives OD en *ke* ne sont pas les seules structures syntaxiques pour lesquelles on reconnaît une parenté avec le français. On pourrait citer également le cas des relatives sujet en *ki* dont la syntaxe est similaire à celle des relatives sujet introduites par le subordonnant *qui* en français (Riegel, Pellat, et Rioul 2009, 480). Pourtant, aucun des travaux cités dans l'état de l'art (6.1.2) ne soutient que la relative sujet en *ki* est une structure décréolisée ou influencée par le français. Au vu des données de cette thèse, une explication possible serait la différence de fréquence d'emploi des relatives OD en *ke* et des relatives sujet en *ki*. Les relatives OD en *ke* sont un type minoritaire pour la relativisation de l'objet direct (Tableau 43) là où les relatives sujet en *ki* sont un type majoritaire pour la relativisation du sujet (Tableau 39). De fait, bien qu'aucune étude quantitative sur la relativisation en martiniquais n'ait été menée avant cette thèse, on peut faire l'hypothèse que l'argument de la

décréolisation n'est pas invoqué pour le cas des relatives sujet en *ki* pour la raison suivante : affirmer qu'un type formel majoritaire est une structure décréolisée impliquerait de postuler un stade de décréolisation très avancé pour la structure syntaxique en question.

Dans cette thèse, je fais le choix de dépasser le constat de la similarité avec le français pour m'intéresser à la syntaxe interne des structures d'une part, à l'emploi en discours de ces structures, d'autre part. Il ressort que les relatives OD en *ke* de la base de données sont préférentiellement employées avec un domaine nominal de type syntagme nominal indéfini (11 occurrences sur 12). Ce constat va dans le sens que ce que Duzerol (2018, 81) avait déjà observé. Néanmoins, je n'opérerai pas de généralisation au vu du nombre relativement bas d'occurrences.

6.4.2.2. Finitude partielle des relatives objet direct en *ke*

Les relatives OD en *ke* ont la même finitude partielle que les relatives OD sans subordonnant à l'initiale (6.4.1.2). Leur finitude diffère de la finitude prototypique en martiniquais pour un seul critère : le respect des restrictions d'expression du constituant relativisé (Tableau 48).

Tableau 48 - Finitude partielle des relatives objet direct en *ke* : critères de manipulation

	Marque(s) TAM	Respect des restrictions d'expression de l'objet direct	Négation
Finitude partielle des relatives OD en <i>ke</i>	+	-	+
Finitude prototypique	+	+	+

Si on prend le cas de la relative OD en *ke* en (299)a, on observe qu'elle a une polarité négative. La relative OD en *ke* à polarité affirmative lui correspondant est également grammaticale, en (299)b.

(299)

- a. *donk(fr?)* *du(fr)* *coup(fr)* *sa* *té,*
 donk(fr?) *du(fr)* *coup(fr)* *sa* *té,*
 donc det.PARTF *coup* PR.DEM PST
 c'est(fr?) *vraiment(fr?)* *dé* *bagay ke* *ou*
 c-est(fr?) *vraiment(fr?)* *dé* *bagay [ke* *ou*
 PR.DEM-être.PRS.IND.3SG *vraiment* ART.INDF.PL *chose* SUB 2SG
 pa *té* *key* *fè* *pandan* *tout* *lanné-a*
 pa *té* *key* *fè* *pandan* *tout* *lanné-a]*
 NEG PST FUT *faire* *pendant* *tout* *année-ART.DEF*
 ‘*donc du coup c’était, c’est vraiment des choses que tu n’aurais pas faites*
 pendant toute l’année’
 Narr PRU 087

- b. *donk(fr?)* *du(fr)* *coup(fr)* *sa* *té,*
 donk(fr?) *du(fr)* *coup(fr)* *sa* *té,*
 donc det.PARTF *coup* PR.DEM PST
 c'est(fr?) *vraiment(fr?)* *dé* *bagay ke* *ou*
 c-est(fr?) *vraiment(fr?)* *dé* *bagay [ke* *ou*
 PR.DEM-être.PRS.IND.3SG *vraiment* ART.INDF.PL *chose* SUB 2SG
 té *key* *fè* *pandan* *tout* *lanné-a*
 té *key* *fè* *pandan* *tout* *lanné-a]*
 PST FUT *faire* *pendant* *tout* *année-ART.DEF*
 ‘*donc du coup c’était, c’est vraiment des choses que tu aurais faites pendant*
 toute l’année’
 Élicitation LOR

La relative OD en *ke* en (299)a ne respecte pas les règles d’expression de l’objet direct puisque l’objet direct *dé bagay* ‘des choses’ du prédicat *fè* ‘faire’ de ladite relative n’est pas exprimé, et il est agrammatical de le faire, en (300)a. Pour la proposition déclarative indépendante prise en isolation qui lui correspond en (300)b¹¹⁵, il est agrammatical de ne pas exprimer l’objet direct *ayen* ‘rien’ du prédicat *fè* ‘faire’ comme le démontre l’exemple (300)c. PAT signale que l’exemple (300)c pourrait éventuellement être envisagé dans une contexte discursif particulier qui expliquerait la structure elliptique.

¹¹⁵ L’objet direct du prédicat *fè* ‘faire’ a été remplacé par un syntagma nominal démonstratif pour les élicitations.

(300)

- a. **donk(fr?) du(fr) coup(fr) sa té,*
**donk(fr?) du(fr) coup(fr) sa té,*
donc det.PARTF coup PR.DEM PST
c'est vraiment dé bagay ke ou
c-est vraiment dé bagay [ke ou
PR.DEM-être.PRS.IND.3SG vraiment ART.INDF.PL chose SUB 2SG
pa té key fè dé bagay pandan tout
pa té key fè dé bagay pandan tout
NEG PST FUT faire ART.INDF.PL chose pendant tout
lanné-a
lanné-a]
année-ART.DEF
'donc du coup c'était, c'est vraiment des choses que tu n'aurais pas faites
pendant toute l'année'
Élicitation PAT

- b. *ou pa té key fè sé bagay-tala pandan tout*
ou pa té key fè sé bagay-tala pandan tout
2SG NEG PST FUT faire PL.DEF chose- DEM pendant tout
lanné-a
lanné-a
année-ART.DEF
'tu n'aurais pas fait ces choses-là pendant toute l'année'
Élicitation LOR

- c. **ou pa té key fè pandan tout*
ou pa té key fè pandan tout
2SG NEG PST FUT faire pendant tout
lanné-a
lanné-a
année-ART.DEF
'tu n'aurais pas fait ces choses-là pendant toute l'année'
Élicitation LOR

Enfin, le prédicat *fè* 'faire' de la proposition relative OD en *ke* en (299) a peut se combiner avec les marques TAM du martiniquais, comme illustré en (301).

(301)

- a. *sé* *dé* *bagay ke* *ou* *pa* *ka/té ka/té*
 sé *dé* *bagay* [*ke* *ou* *pa* *ka/té ka/té*
COP ART.INDF.PL chose SUB 2SG NEG IPFV/PST IPFV/PST
fè *pandan* *tout* *lanné-a*
fè *pandan* *tout* *lanné-a*]
faire pendant tout année-ART.DEF
‘ce sont des choses que tu ne fais pas/ ne faisais pas/n’avais pas faites pendant
toute l’année’
Élicitation LOR

- b. *sé* *dé* *bagay ke* *ou* *pé* *ké* *fè* *pandan*
 sé *dé* *bagay* [*ke* *ou* *pé* *ké* *fè* *pandan*
COP ART.INDF.PL chose SUB 2SG NEG FUT faire pendant
tout *lanné-a*
tout *lanné-a*]
tout année-ART.DEF
‘ce sont des choses que tu ne feras pas pendant toute l’année’
Élicitation LOR

Parmi les types formels minoritaires de relatives OD identifiés dans la base de données (Tableau 43), on compte également les relatives OD en *pou*.

6.4.3. Relatives objet direct en *pou*

6.4.3.1. Caractéristiques formelles

La base de données contient quatre relatives OD en *pou*. Ce sont les exemples (302) à (305). Ces relatives OD en *pou* ont toutes été produites à l’oral.

(302)

- [...] *sé an* *bagay* [*pou* *nou* *pé* *véyé*] [...]
COP ART.INDF.SG chose SUB 1PL pouvoir surveiller
‘c’est quelque chose que nous devons surveiller’ (lit. ‘c’est une chose pour que nous
puissions surveiller’)
Narr HAT 073

(303)

donk man wè i té ni sa [pou fè], man fè
donc S1SG voir S3SG PST avoir PR.DEM SUB faire S1SG faire
'donc j'ai vu qu'il y avait cela à faire, je l'ai fait' (lit. 'donc j'ai vu qu'il y avait cela à
faire, j'ai fait')

FLU Narr 033

(304)

an dènié jou [pou nou sonjé]
ART.INDF.SG dernier jour SUB 1PL se souvenir
'un dernier jour dont il faut se souvenir' (lit. 'un dernier jour pour que nous nous
souvenons')

(69, Tv1_relatives)

(305)

ni anlo dot istwè [pou sa konnet]
avoir beaucoup autre histoire SUB savoir connaître
'il y a beaucoup d'histoires qu'il faut connaître' (lit. 'il y a beaucoup d'autres histoires
pour savoir connaître')

(175, Tv2_relatives)

Le domaine nominal des quatre relatives OD en *pou* est toujours exprimé. Ces quatre relatives OD en *pou* sont toujours postposées à leur domaine nominal. Pour exemple, la relative en *pou* en (302), est postposée au nom de domaine *an bagay* 'une chose'. Le subordonnant *pou* est le premier morphème de la relative en *pou* et est donc placé à sa borne gauche. Enfin, les relatives en *pou* ont un trou syntaxique dans la position de l'objet direct. Ce trou syntaxique est exemplifié en (306), où l'expression de l'objet direct *an bagay* 'une chose' du prédicat *véyé* 'surveiller' de la relative rend la construction agrammaticale.

(306)

[...]*sé *an bagay [pou nou pé véyé an*
COP ART.INDF.SG chose SUB 1PL pouvoir surveiller ART.INDF.SG
bagay] [...]
chose
'c'est quelque chose que nous devons surveiller' (lit. 'c'est une chose pour que nous
puissions surveiller')

Élicitation LOR

En ce qui concerne le morphème *pou* employé à la borne gauche des relatives OD, j'en propose l'analyse suivante. Tout d'abord, lorsque *pou* est employé dans une relative, je ne le

considère pas comme une préposition dès lors que *pou* délimite la borne gauche d'un constituant phrastique, contrairement à Pinalie et Bernabé (1999, 51). Selon ma classification des marques impliquées dans la relativisation, *pou* est un subordonnant. En ce qui concerne ses fonctions, je soutiens qu'en plus de matérialiser la borne gauche de la relative OD en *pou*, le subordonnant *pou* encode la modalité déontique du procès exprimé dans ladite relative : le procès des relatives OD en *pou* est envisagé comme une obligation ou une permission. C'est pour cette raison qu'il a été nécessaire d'ajouter un morphème supplémentaire exprimant l'idée d'obligation dans la traduction des exemples. Notons que Damoiseau (2012, 148) recense également cette fonction de *pou* puisqu'il signale qu'une « proposition subordonnée introduite par *pou* peut exprimer l'obligation ».

Par ailleurs, le subordonnant *pou* n'est pas un subordonnant optionnel pour la relativisation de l'objet direct. D'une part, quand elle possible, la suppression de *pou* enlève l'orientation déontique de la relative OD. D'autre part, la possibilité de supprimer le subordonnant *pou* dépend du degré de non-finitude de la relative OD en *pou*. Ces degrés de finitude sont étudiés dans la section qui suit (6.4.3.2). En somme, la suppression du subordonnant *pou* est possible pour les relatives OD en *pou* partiellement non-finies mais elle entraîne un changement de sens. Ainsi, en (307), l'énoncé reste grammatical mais la relative n'a plus de trait sémantique déontique.

(307)

[...]sé an bagay [nou pé véyé] [...]
 COP ART.INDF.SG chose 1PL pouvoir surveiller
 'c'est quelque chose que nous pouvons surveiller'
 *'c'est quelque chose que nous devons surveiller'
 Élicitation PHY

En revanche, en (308), où la relative OD en *pou* était totalement non-finie, la suppression du subordonnant *pou* dans la relative *pou sa konnet* 'qu'il faut connaître' rend l'énoncé agrammatical.

(308)

*ni anlo dot istwè [sa konnet]
 avoir beaucoup autre histoire savoir connaître
 'il y a beaucoup d'histoires qu'il faut connaître' (lit. 'il y a beaucoup d'autres histoires pour savoir connaître')
 Élicitation PHY

Cet emploi de *pou* dans l'un des types formels de relatives OD est l'une des voies de grammaticalisation du subordonnant *pou* qui introduit originellement les subordonnées

circonstancielle de but.¹¹⁶ L'exemple (309) en est une illustration. Une autre voie de grammaticalisation du subordonnant *pou* a été mise en lumière dans l'étude des complétives finies (5.3.1).

(309)

[...]	<i>tout</i>	<i>moun</i>	<i>koumansé</i>	<i>mété</i>	<i>tet</i>	<i>déwò</i>	[<i>pou</i>
tout		personne	commencer	mettre	tête	dehors	SUB.BUT
<i>wè</i>	<i>déga</i>	<i>ki</i>	<i>fet,</i>	<i>déga]</i>			
voir	dégât	SUB	faire	dégât			

‘[...] tout le monde a commencé à mettre sa tête dehors pour voir les dégâts qui ont été faits, des dégâts !’ (lit. ‘toutes les personnes ont commencé à mettre tête dehors pour voir les dégâts qui ont été faits/ se sont faits’)

Descri OTA 1 124

Formellement, relatives OD en *pou* et subordonnées circonstancielle de but ne peuvent être confondues car les premières dépendent d'un domaine nominal là où les secondes dépendent d'une tête prédicative. Pour exemple, la relative en *pou* en (303) dépend syntaxiquement d'un élément nominal *an dènié jou* ‘un jour dernier jour’. Ce n'est pas le cas en (309) où la subordonnée de but dépend du syntagme prédicatif *koumansé mété tet déwò* ‘a commencé à mettre sa tête dehors’.

Je considère le critère d'analyse de la finitude dans la section qui suit (6.4.3.2.).

6.4.3.2. Non-finitude des relatives objet direct en *pou*

Les quatre relatives OD en *pou* de la base de données se répartissent en deux sous-types pour ce qui est de leur non-finitude. Les caractéristiques de ces sous-types, en manipulation, sont présentées dans le Tableau 49.

¹¹⁶ *Pou* est également analysé comme une préposition dans des contextes non-phrastiques (4.2.4). L'extension fonctionnelle des adpositions, en subordonnants notamment, a été étudiée par Rose (2006).

Tableau 49 - Les sous-types de relatives objet direct non-finies en *pou* : critères de manipulation

	Marque(s) TAM	Respect des restrictions d'expression de l'objet direct	Négation
Sous-type 1 : non-finitude partielle	- sauf <i>té</i> 'PST'	-	-
Sous-type 2 : non-finitude partielle	- nombre restreint de marques TAM	-	+

Dans la base de données, deux relatives OD en *pou* sont de sous-type 1, soit totalement non-finies, puisqu'elles ont les caractéristiques de la non-finitude prototypique en martiniquais (3.2.1). Il s'agit des relatives *pou fè* 'à faire' et *pou sa konnet* 'à connaître', citées de nouveau ici en (310) et (311).

(310)

donk man wè i té ni sa [pou fè], man fè
 donc S1SG voir S3SG PST avoir PR.DEM SUB faire S1SG faire
 'donc j'ai vu qu'il y avait cela à faire, je l'ai fait' (lit. 'donc j'ai vu qu'il y avait cela pour faire, j'ai fait')
 FLU Narr 033

(311)

ni anlo dot istwè [pou sa konnet]
 avoir beaucoup autre histoire SUB savoir connaître
 'il y a beaucoup d'histoires à connaître' (lit. 'il y a beaucoup d'autres histoires pour savoir connaître')
 (175, Tv2_relatives)

Si on prend le cas de l'exemple (310), le prédicat *fè* 'faire' de la relative OD en *pou* est employé sans marque TAM. Les données élicitées montrent que seule la combinaison avec la marque TAM du passé *té* est jugée grammaticale, en (312).

(312)

- a. *donk man wè i té ni sa* [*pou*
 donc S1SG voir S3SG PST avoir PR.DEM SUB
 té fè], *man fè*
 PST faire S1SG faire
 Élicitation LOR
- b. **donk man wè i té ni sa* [*pou*
 donc S1SG voir S3SG PST avoir PR.DEM SUB
 ka/ké/té ka/ té ké *fè*], *man fè*
 IPFV/FUT/PST IPFV/PST FUT faire S1SG faire
 Élicitation LOR

Trois des quatre consultantes et consultants interrogé·e·s jugent agrammatical d'appliquer une polarité négative à la relative OD en *pou*, en (313). En revanche, toutes et tous s'accordent sur la grammaticalité de la complétive à polarité négative en (314).

(313)

**man wè i té ni sa* [*pou pa fè*]
S1SG voir S3SG PST avoir PR.DEM SUB NEG faire
lit. 'donc j'ai vu qu'il y avait cela à ne pas faire'
Élicitation PAT

(314)

man wè [man pa té pou fè sa]
S1SG voir S1SG NEG PST pour faire PR.DEM
'donc j'ai vu que je ne devais pas faire cela'
Élicitation PAT

Enfin, en (310), le prédicat *fè* 'faire' de la relative OD en *pou* est employé sans sujet ouvertement exprimé. On pourrait objecter qu'il est possible d'exprimer un sujet comme dans l'exemple (315) où le sujet exprimé est *man* 'S1SG'¹¹⁷. Nonobstant, l'expression d'un sujet modifie la sémantique de la proposition relative. Quand le sujet du prédicat *fè* n'est pas exprimé dans la relative OD en *pou*, en (310), l'obligation formulée est une obligation impersonnelle. Quand le sujet du prédicat *fè* est exprimé dans la relative OD en *pou*, l'obligation ne s'applique qu'audit sujet, soit le référent du pronom *man* 'S1SG' en (315). Cette différence sémantique majeure est accompagnée d'une différence de combinabilité avec

¹¹⁷ Le pronom personnel objet -y de troisième personne du singulier a été ajouté dans la seconde proposition indépendante de l'exemple pour les élicitations, l'énoncé original étant possiblement elliptique.

les marques TAM. La relative OD en *pou* de l'exemple (315), où le sujet est exprimé, est partiellement non-finie et relève du sous-type 2 présenté ci-après.

(315)

donk man wè i té ni sa pou man fê, man
donk man wè i té ni sa [pou man fê], man
 donc S1SG voir S3SG PST avoir PR.DEM SUB S1SG faire S1SG
fê'y
fê-y
 faire

‘donc j'ai vu que j'avais cela à faire, je l'ai fait’ (lit. ‘donc j'ai vu qu'il y avait cela pour que je fasse, j'ai fait’)

Élicitation PHY

Les deux autres relatives OD en *pou* de la base de données ont une non-finitude de sous-type 2, partielle donc (Tableau 49). Les relatives OD en *pou* du sous-type 2 respectent les restrictions d'expression du sujet en martiniquais. Dans les deux occurrences du sous-type 2, citées de nouveau en (316) et (317), le sujet du prédicat de la relative est ouvertement exprimé. Pour les deux relatives le sujet des prédicats *véyé* et *sonjé* est le pronom personnel de la première personne du pluriel *nou*.

(316)

[...] *sé an bagay [pou nou pé véyé]* [...] *surveiller*
 COP ART.INDF.SG chose SUB 1PL pouvoir

‘c'est quelque chose que nous devons surveiller’ (lit. ‘c'est une chose pour que nous pouvons surveiller’)

Narr HAT 073

(317)

an dènié jou [pou nou sonjé]
 ART.INDF.SG dernier jour SUB 1PL se souvenir

‘un dernier jour dont nous devons nous souvenir’ (lit. ‘un dernier jour pour que nous nous souvenons’)

(69, Tv1_relatives)

Dans les propositions déclaratives indépendantes correspondant à ces relatives OD en *pou* du sous-type 2, la non-expression du sujet du prédicat est agrammaticale, comme cela est montré en (318)b¹¹⁸ et (319)b¹¹⁹.

(318)

a. *nou pé véyé an bagay, kanmenm*
 1PL pouvoir surveiller ART.INDF.SG chose quand.même
 ‘nous pouvons surveiller quelque chose quand même’
 Élicitation PHY

b. **pé véyé an bagay*
 pouvoir surveiller ART.INDF.SG chose
 ‘nous pouvons surveiller quelque chose quand même’
 Élicitation PHY

(319)

a. *nou ka sonjé an dènié jou, yui mé 1902*
 1PL se souvenir ART.INDF.SG dernier jour huit mai 1902
 ‘nous nous souvenons d’un dernier jour, le 8 mai 1902’
 Élicitation PHY

b. **ka sonjé an dènié jou, yui mé 1902*
 se souvenir ART.INDF.SG dernier jour huit mai 1902
 ‘nous nous souvenons d’un dernier jour, le 8 mai 1902’
 Élicitation PHY

En ce qui concerne la combinabilité avec les marques TAM, en manipulation, les relatives OD en *pou* du sous-type 2 ont une combinabilité restreinte. Dans les données élicitées, les consultants et consultantes acceptent l’emploi de la marque TAM du passé *té* et d’une seule des marques de futur, la marque *key*¹²⁰, comme illustré en (320). Il n’y a pas de consensus pour l’emploi de la combinaison de TAM *té ké* exprimant l’irréel. Les marques TAM employées lors des tests de combinabilité sont fonction du type de prédicat de la relative, selon qu’il est prédicat d’état ou dynamique (4.3.2).

¹¹⁸ Le contexte proposé aux consultants et consultantes pour l’exemple (318) est « on est un groupe, j’ai besoin de me rendre aux toilettes, je vous demande de surveiller mon sac », en martiniquais.

¹¹⁹ L’apposition à l’objet direct *yui mé 1902* ‘huit mai 1902’ a été ajoutée pour les besoins des élicitations.

¹²⁰ Cette combinabilité avec une seule des marques TAM du futur s’explique par les différences sémantiques fines qui existent entre *ké, kay, key, kéy* mais qui ne sont pas traitées dans cette thèse (4.3.2).

(320)

[...] *sé* *an* *bagay* [*pou* *nou* *té/key* *pé*
COP ART.INDF.SG chose SUB 1PL PST/FUT pouvoir

véyé] [...]

surveiller

‘c’est quelque chose que nous aurions pu/ pourrions surveiller’ (lit. ‘c’est une chose pour que nous avons pu/ pourrions surveiller’)

Élicitation PHY

Enfin, en ce qui concerne la combinabilité avec la négation, en manipulation, l’application d’une polarité négative à la relative OD en *pou* du sous-type 2 est jugée grammaticale dans les données élicitées comme on peut le constater en (321)¹²¹.

(321)

[...] *sé* *an* *bagay* [*pou* *nou* *pé* *pa* *véyé*] [...]
COP ART.INDF.SG chose SUB 1PL pouvoir NEG surveiller

‘c’est quelque chose que nous ne devons pas surveiller’ (lit. ‘c’est une chose pour que nous pouvons pas surveiller’)

Élicitation PHY

Nous venons de voir trois types formels de relatives OD de la base de données (Tableau 43) : les relatives OD sans subordonnant, celles en *ke* et celles en *pou*. Reste donc à considérer les relatives OD en *ki*.

6.4.4. Relatives objet direct en *ki*

6.4.4.1. Caractéristiques formelles

Les relatives OD en *ki* sont le type formel le moins fréquent de la base de données, juste après les relatives en *pou* qui viennent d’être étudiées (6.4.3). On dénombre trois relatives OD en *ki* qui correspondent aux exemples (322) à (324).

¹²¹ Le contexte soumis aux consultants et consultantes fut « mais non, mais non, tu ne peux pas dire que le harcèlement scolaire est une chose qu’il ne faut pas surveiller », en martiniquais.

(322)

[...] Jean Bernabé [**ki** *nou* *kay* *fété*] [...] [
Jean Bernabé SUB 1PL FUT fêter
'Jean Bernabé que nous fêterons'
(89, Tv1_relatives)

(323)

ka *reté* *in* *ki* *pil* *kann*, [...], [**ki** *marèz*
IPFV rester rien... ...que pile canne.à.sucre SUB amarreuse
fini *taché*]
finir attacher
'il ne reste que des piles de cannes à sucre, [...], que les amarreuses ont fini
d'attacher'
(15, Conf)

(324)

eu *Raid* *du* *Lougarou,* *tou* *sa* *ki* *ni*
eu *Raid* *du* *Lougarou,* *tou* *sa* [**ki** *ni*
HES raid DET.INDF.MASC.SG Lougarou tout PR.DEM SUB avoir
kom *kous* *isi* *eu* *man* *ka* *fè'y*
kom *kous* *isi*] *eu* *man* *ka* *fè-y*
comme course ici HES S1SG IPFV faire-O3SG
'euh le Raid du Lougarou¹²², tout ce qu'il y a comme courses ici euh je le fais'
ELO Narr_part1 058

Dans les trois relatives OD en *ki* de la base de données de thèse, le nom de domaine est exprimé. Le positionnement de ces trois relatives OD en *ki* est le même que celui de toutes les autres relatives étudiées jusqu'à présent. Les trois relatives OD en *ki* sont postposées à leurs domaines nominaux respectifs. Comme l'indique l'appellation de ce type formel, les relatives OD en *ki* sont introduites par le subordonnant *ki*, placé à la borne gauche de la relative. La suppression du subordonnant *ki* est contrainte de sorte qu'il n'est pas toujours optionnel. Dans le cas de la relative OD *ki ni kom kous isi* en (324), la suppression du subordonnant *ki* rend l'énoncé agrammatical comme on peut le voir en (325).

¹²² Le Raid du Lougarou est une course pédestre de 15 km qui est organisée chaque année par la commune du Robert.

(325)

**eu Raid du Lougarou, tou sa ni*
eu Raid du Lougarou, tu sa [ni
HES raid DET.INDF.MASC.SG Lougarou tout PR.DEM avoir
kom kous isi eu man ka fê'y
kom kous isi] eu man ka fê-y
comme course ici HES S1SG IPFV faire-O3SG
'euh le Raid du Lougarou¹²³, tout ce qu'il y a comme courses ici euh je le fais'
Élicitation PHY

Enfin, comme pour les trois autres types formels de relatives OD de la base de données, on observe un trou syntaxique dans la position de l'objet direct. On peut prendre pour exemple la relative *ki marez fini taché* 'que les amarreuses ont fini d'attacher'. L'expression de l'objet direct *pil kann* 'piles de cannes à sucre' du prédicat *fini* 'venir de' de cette relative rend l'énoncé agrammatical.

(326)

**ka rété in ki pil kann, [...], [ki marez*
IPFV rester rien... ...que pile canne.à.sucre SUB amarreuse
fini taché pil kann]
finir attacher pile canne.à.sucre
'il ne reste que des piles de cannes à sucre, [...], que les amarreuses viennent d'attacher'
Élicitation PHY

6.4.4.2. Finitude partielle des relatives objet direct en *ki*

Les trois relatives OD en *ki* de la base de données sont partiellement finies. Leurs caractéristiques de finitude en manipulation sont les mêmes que celles identifiées pour les relatives OD sans subordonnant à l'initiale (6.4.1.2) ainsi que les relatives OD en *ke* (6.4.1.2). Ces caractéristiques sont résumées dans le Tableau 50.

¹²³ Le Raid du Lougarou est une course pédestre de 15 km qui est organisée chaque année par la commune du Robert.

Tableau 50 - Finitude partielle des relatives OD en ki : critères de manipulation

	Marque(s) TAM	Respect des restrictions d'expression de l'objet direct	Négation
Finitude partielle des relatives OD en <i>ki</i>	+	-	+
Finitude prototypique	+	+	+

Je vais exemplifier ces caractéristiques en considérant le cas de la relative OD en *ki* que je cite de nouveau en (327).

(327)

ka rété in ki pil kann, [...], [*ki marèz*
 IPFV rester rien... ...que pile canne.à.sucre SUB amarreuse¹²⁴
fini taché]
 finir attacher
 ‘il ne reste que des piles de cannes à sucre, [...], que les amarreuses ont fini
 d'attacher’
 (15, Conf)

Le prédicat de la relative OD en *ki*, *fini* ‘finir’ peut se combiner, en manipulation, avec les marques TAM du martiniquais. On peut l’observer en (328).

(328)

ka rété pil kann [*ki marez*
 IPFV rester pile canne.à.sucre SUB amarreuse
ka/ké/té/té ka/ té ké fini taché]
 IPFV/FUT/PST/PST IPFV/PST FUT finir attacher
 ‘il reste des piles de cannes à sucre que les amarreuses finissent/
 finiront/ avaient fini/ finissaient/ finiraient d'attacher’
 Élicitation PAT

Il est possible d’appliquer une polarité négative à la relative OD en *ki* en (329).

¹²⁴ Femmes travaillant dans les champs de canne à sucre. « La canne se coupait au coutelas. Chaque coupeur avait son “amarreuse”, chargée de rassembler les bouts par paquets de dix, puis de les lier pour qu’ils soient plus faciles à jeter dans le cabrouet qui les transporterait jusqu’à l’usine » {Citation}.

(329)

ka rété pil kann [*ki marez pa fini*
IPFV rester pile canne.à.sucre SUB amarreuse NEG finir
taché]
attacher

‘il reste des piles de cannes à sucre que les amarreuses n’ont pas fini d’attacher’

Élicitation PAT

Enfin, en ce qui concerne le critère du respect des restrictions d’expression du constituant relativisé, on observe un trou syntaxique dans la position de l’objet direct dans la relative OD en *ki* de l’exemple (327). En outre, l’exemple (330)a montré qu’il est agrammatical d’exprimer l’objet direct *pil kann* ‘des piles de cannes à sucre’ dans la relative OD en *ki*. À l’inverse, il est agrammatical de ne pas exprimer l’objet direct *pil kann* ‘des piles de cannes à sucre’ dans la proposition déclarative indépendante prise en isolation, comme démontré en (330)b et c. D’après les données élicitées, l’exemple (330)c n’est éventuellement envisageable que dans le contexte discursif spécifique d’une tournure elliptique.

(330)

a. **ka rété in ki pil kann* [*ki marez*
IPFV rester rien... ...que pile canne.à.sucre SUB amarreuse
fini taché pil kann]
finir attacher pile canne.à.sucre

‘il ne reste que des piles de cannes à sucre que les amarreuses ont fini d’attacher’

Élicitation PAT

b. *sé marez-la fini taché pil kann*
PL.DEF amarreuse-ART.DEF finir attacher pile canne.à.sucre

‘les amarreuses ont fini d’attacher des piles de cannes à sucre’

Élicitation PAT

c. *sé marez-la fini taché*
PL.DEF amarreuse-ART.DEF finir attacher

*‘les amarreuses ont fini d’attacher des piles de cannes à sucre’

‘les amarreuses ont fini de l’/les attacher’ (phrase elliptique)

Élicitation PAT

En somme, les quatre types formels identifiés dans la base de données pour la relativisation de l’objet direct ont pour point commun l’expression systématique du nom de

domaine, la postposition de la relative OD audit nom de domaine ainsi que la présence d'un trou syntaxique dans la position syntaxique relativisée soit celle de l'objet direct. En revanche, les quatre types formels de relative OD de la base de données divergent pour ce qui est de la présence d'un subordonnant à la borne gauche de la relative ainsi que pour le degré de (non)-finitude. Trois degrés de (non)-finitude ont été identifiés pour les relatives OD de la base de données.

Je vais maintenant m'intéresser à la relativisation d'une autre position syntaxique, celle du double complément d'objet direct (DOD).

6.5. Relativisation du double complément d'objet direct

La base de données compte cinq cas de relatives doubles compléments d'objet direct (DOD) qui se répartissent en deux types formels (Tableau 51) : les relatives DOD sans subordonnant à l'initiale, type formel le plus fréquent, et la relative DOD en *ke* produite à l'oral.

Tableau 51 - Répartition des types formels de relatives doubles compléments d'objet direct dans la base de données

Types formels	Oral	Écrit
Relatives DOD sans subordonnant à l'initiale	3	1
Relative DOD en <i>ke</i>	1	-

Sur le plan formel, le seul critère qui distingue les deux types formels de relatives DOD est celui de la présence d'un subordonnant.

Dans cette section, je présente donc tour à tour les caractéristiques des relatives DOD sans subordonnant à l'initiale (6.5.1) puis celles des relatives DOD en *ke* (6.5.2) en considérant chacun des critères d'analyse de la relativisation (3.2.3).

6.5.1. Relatives double complément d'objet direct sans subordonnant à l'initiale

6.5.1.1. Caractéristiques formelles

Les quatre relatives DOD sans subordonnant à l'initiale de la base de données correspondent aux exemples (331) à (333) ci-dessous. L'exemple (332) comporte deux relatives DOD sans subordonnant à l'initiale juxtaposées qui dépendent du même domaine nominal. Pour toutes les relatives DOD sans subordonnant à l'initiale de la base de données, c'est le thème de la construction à double complément d'objet direct (4.2.4) qui est relativisé.

(331)

<i>Sonjé</i>	<i>sa</i>	[<i>ou</i>	<i>ka</i>	<i>fè</i>	<i>mwen-a</i>]	!
se.souvenir	PR.DEM	1PL	IPFV	faire	1SG-DEF	

'Souviens-toi de ce que tu me fais !'
(48, Conf)

(332)

[...] <i>ke</i>	<i>ni</i>	<i>dé</i>	<i>bagay</i>	<i>nou</i>	<i>té</i>	<i>kité</i>	[<i>de</i>	<i>côté</i>](fr)
SUB	avoir	ART.INDF.SG	chose	1PL	PST	laisser	de	côté
<i>p-</i>	<i>euh</i>	[<i>par</i>	<i>rapport</i>	<i>à</i>	<i>l-histoire</i>	<i>hein,</i>	<i>par</i>	
	HES	par	rapport	à	ART.DEF.SG-histoire	hein	par	
<i>rapport</i>	<i>à</i>](fr)	<i>sa</i>	[<i>yo</i>	<i>té</i>	<i>rakonté</i>	<i>nou,</i>	[<i>yo</i>	<i>té</i>
rapport	à	PR.DEM	3PL	PST	raconter	1PL	3PL	PST

fè nou], [...]
faire 1PL
'[...] qu'il y a des choses que nous avons laissées de côté par rapport, p- euh par rapport à l'histoire hein, par rapport à ce qu'ils nous avaient raconté, ce qu'ils nous avaient fait'
Descrip ELO 055

(333)

[...] <i>man</i>	<i>ka</i>	<i>sonjé</i>	<i>an</i>	<i>jou</i>	<i>adan</i>	<i>an</i>	<i>teks</i>	
S1SG	IPFV	se.rappeler	ART.INDF.SG	jour	dans	ART.INDF.SG	texte	
[<i>man</i>	<i>té</i>	<i>ba</i>	<i>yo</i>]	<i>té</i>	<i>ni</i>	[<i>le</i>	<i>mot</i>	<i>libellule</i>](fr)
S1SG	IPFV	donner	3PL	PST	avoir	DET.DEF.SG.MASC	mot	libellule

'je me rappelle qu'un jour dans un texte que je leur avais donné, il y avait le mot libellule'
Narr AUG 077

La présentation des caractéristiques formelles des relatives DOD sans subordonnant à l'initiale de la base de données est exemplifiée par le cas (333) dans la suite du propos. Dans la base de données, toutes les relatives DOD sans subordonnant à l'initiale sont postposées à leur domaine nominal qui est toujours exprimé. Ainsi, en (333), le nom de domaine de la relative est *an teks* 'un texte' qui est exprimé. La relative lui est postposée. Les relatives DOD sans subordonnant à l'initiale sont construites sans subordonnant à la borne gauche de la relative. On observe un trou syntaxique dans la position du thème de la construction à double complément d'objet direct. L'exemple (334) montre qu'il est agrammatical d'exprimer le thème *an teks* 'un texte' dans la relative DOD sans subordonnant à l'initiale.

(334)

*[...]	<i>man</i>	<i>ka</i>	<i>sonjé</i>	<i>an</i>	<i>jou</i>	<i>adan</i>	<u><i>an</i></u>	<u><i>teks</i></u>			
S1SG		IPFV	se.rappeler	ART.INDF.SG	jour	dans	ART.INDF.SG	texte			
[<i>man</i>	<i>té</i>	<i>ba</i>	<i>yo</i>	<i>an</i>		<i>teks</i>]	<i>té</i>	<i>ni</i>	[<i>le</i>
S1SG	IPFV	donner	3PL	ART.INDF.SG	texte	PST	avoir	DET.DEF.SG.MASC			
<i>mot</i>	<i>libellule</i>](fr)										
mot	libellule										
	'je me rappelle qu'un jour dans un texte que je leur avais donné, il y avait le mot libellule'										
	Élicitation PHY										

Par ailleurs, on remarquera l'emploi de la marque propositionnelle de définitude *-a* à la borne droite de la relative DOD sans subordonnant à l'initiale dont le domaine nominal est le pronom démonstratif *sa*, en (331). Une marque propositionnelle de définitude avait déjà été rencontrée plus tôt, à la borne droite d'une relative objet direct sans subordonnant à l'initiale (6.4.1.1). Elle avait alors la forme *-an*. L'analyse est l'objet d'une section spécifique (6.8.4).

Maintenant, qu'en est-il du degré de (non)-finitude de ce type formel relative DOD ?

6.5.1.2. Finitude partielle des relatives DOD sans subordonnant à l'initiale

Les quatre relatives DOD sans subordonnant à l'initiale de la base de données sont partiellement finies. En manipulation, leurs caractéristiques de finitude se distinguent de celles de la proposition prototypiquement finie en martiniquais (3.2.1) pour un seul des trois critères de finitude, comme on peut l'observer dans le Tableau 52.

Tableau 52 - Finitude partielle des relatives DOD sans subordonnant à l'initiale : critères de manipulation

	Marque(s) TAM	Respect des restrictions d'expression du DOD (thème)	Négation
Finitude partielle des relatives DOD sans subordonnant à l'initiale	+	-	+
Finitude prototypique	+	+	+

L'exemplification sera menée de nouveau avec la relative DOD sans subordonnant à l'initiale *man té ba yo* 'que je leur avais donné' reportée de nouveau en (335), par commodité.

(335)

[...] *man ka sonjé an jou adan an teks*
 S1SG IPFV se.rappeler ART.INDF.SG jour dans ART.INDF.SG texte
 [*man té ba yo*] *té ni [le mot*
 S1SG IPFV donner 3PL PST avoir DET.DEF.SG.MASC mot
libellule](fr)
 libellule
 'je me rappelle qu'un jour dans un texte que je leur avais donné, il y avait le mot libellule'
 Narr AUG 077

Le prédicat de *ba* 'donner' de la relative DOD sans subordonnant à l'initiale est employé avec la marque TAM du passé *té*. En (336), on constate que le prédicat *ba* 'donner' peut se combiner avec les autres marques TAM du martiniquais, en manipulation, dans la mesure de la cohérence temporelle. Ainsi, la combinabilité avec la marque TAM du futur *ké* n'a pas été élicitée dès lors que le procès de la proposition matrice est situé dans le passé.

(336)

adan an teks [man ka/té/té ka/ té ké ba
 dans ART.INDF.SG texte S1SG IPFV/PST/PST IPFV/PST FUT donner
yo] té ni [le mot libellule](fr)
 3PL PST avoir DET.DEF.SG.MASC mot libellule
 'dans un texte que je leur donne/ avais donnée/ donnais/ donnerais, il y avait le mot libellule'
 Élicitation LOR

En manipulation, il est possible d'appliquer une polarité négative à la relative DOD sans subordonnant à l'initiale, comme illustré en (337).

(337)

<i>adan</i>	<u><i>an</i></u>		<u><i>teks</i></u>	[<i>man pa té ba yo</i>]	<i>té</i>	
dans	ART.INDF.SG	texte	S1SG	NEG	IPFV	donner 3PL PST
<i>ni</i>	[<i>le</i>		<i>mot libellule</i>](fr)			
avoir	DET.DEF.SG.MASC	mot	libellule			

'je me rappelle qu'un jour dans un texte que je ne leur avais pas donné, il y avait le mot libellule'

Élicitation LOR

Enfin, on identifie un trou syntaxique dans la position du thème dans la relative DOD sans subordonnant à l'initiale de l'exemple (335). Ainsi, l'exemple (338) montre qu'il est agrammatical d'exprimer le thème *an teks* 'un texte' du prédicat *ba* 'donner' dans la relative DOD sans subordonnant à l'initiale.

(338)

*[...]	<i>man</i>	<i>ka</i>	<i>sonjé</i>	<i>an</i>	<i>jou</i>	<i>adan</i>	<u><i>an</i></u>	<u><i>teks</i></u>
S1SG		IPFV	se.rappeler	ART.INDF.SG	jour	dans	ART.INDF.SG	texte
[<i>man té ba yo</i>				<i>an</i>	<i>teks</i>]	<i>té</i>	<i>ni</i>	
S1SG	IPFV	donner	3PL	ART.INDF.SG	texte	PST	avoir	
[<i>le</i>		<i>mot</i>	<i>libellule</i>](fr)					
DET.DEF.SG.MASC		mot	libellule					

'je me rappelle qu'un jour dans un texte que je leur avais donné, il y avait le mot libellule'

Élicitation LOR

Dans la prochaine section, je m'intéresse au second type formel de relatives DOD recensé dans la base de données (Tableau 51).

6.5.2. Relative double complément d'objet direct en *ke*

6.5.2.1. Caractéristiques formelles

Il a été indiqué dans l'introduction de la section consacrée aux relatives DOD qu'un seul cas de relative DOD en *ke* a été recensé dans la base de données. Par conséquent, il ne

m'est pas possible d'évaluer s'il s'agit d'une caractéristique de l'idiolecte du consultant PAT ou si ce type formel est employé par d'autres locuteurs. Alors que les quatre cas de relatives DOD sans subordonnant à l'initiale de la base de données étaient des cas de relativisation du thème de la construction à double complément d'objet direct, c'est le destinataire de la construction à double complément d'objet direct qui est relativisé dans l'unique cas de relative DOD en *ke*. Il s'agit de l'exemple (339).

(339)

[...] <i>an</i>	<i>moun</i>	<i>Régina</i>	[<i>ke</i>	<i>nou</i>	<i>ka</i>	<i>ba</i>
ART.INDF.SG	personne	Régina	SUB	1PL	IPFV	donner

loto-a] [...]
voiture-ART.DEF
'une personne de Régina¹²⁵ à qui nous donnons la voiture' (lit. 'une personne de Régina que nous donnons la voiture')
(232, chasse 18)

Si l'on ne prend pas en compte la finitude qui sera traitée séparément (6.5.2.2), la relative DOD en *ke* partage avec les relatives DOD sans subordonnant à l'initiale (6.5.1.1) les caractéristiques suivantes : la dépendance à un nom de domaine qui est exprimé dans la proposition matrice, la postposition au nom de domaine ainsi que la présence d'un trou syntaxique. Dans le cas des relatives DOD en *ke*, le trou syntaxique se situe à la position d'objet direct destinataire. Ainsi, en (339), la relative DOD en *ke* est postposée au domaine nominal *an moun Régina* 'une personne de Régina', exprimé dans la proposition matrice. Il est agrammatical d'exprimer l'objet direct destinataire du prédicat *ba* 'donner' dans la relative *ke nou ka ba loto-a*, comme on peut le voir en (340).

(340)

*[...] <i>an</i>	<i>moun</i>	<i>Régina</i>	[<i>ke</i>	<i>nou</i>	<i>ka</i>	<i>ba</i>
ART.INDF.SG	personne	Régina	SUB	1PL	IPFV	donner

an moun Régina loto-a] [...]
ART.INDF.SG personne Régina voiture-ART.DEF
'une personne de Régina à qui nous donnons la voiture' (lit. 'une personne de Régina que nous donnons la voiture')
Élicitation PHY

De fait, sur le plan formel, la seule distinction entre relatives DOD sans subordonnant à l'initiale et relatives DOD en *ke* est la présence d'un subordonnant, *ke* en l'occurrence, à la borne gauche de la relative.

¹²⁵ Régina est une commune de la Guyane française.

Il est important de noter que ce type formel n'est pas recensé dans les ouvrages cités dans l'état de l'art sur la relativisation en martiniquais (6.1.2.2). Pour cette position syntaxique, c'est une construction impliquant un pronom résomptif à la position de l'objet direct destinataire qui est présentée par Pinalie et Bernabé (1999, 34) à l'instar de la relative que je cite de nouveau en (341). La base de données de thèse ne comporte pas de cas de ce type formel de relatives DOD.

(341)

<i>boug-la</i>	<i>man</i>	<i>ba'y</i>	<i>lajan-an</i>
<u><i>boug-la</i></u>	[<i>man</i>	<i>ba-y</i>	<i>lajan-an</i>]
homme-ART.DEF	S1SG	donner-O3SG	argent-DET.DEF
'l'homme à qui j'ai donné l'argent' (lit. 'l'homme je lui ai donné l'argent')			
(Pinalie et Bernabé 1999, 34)			

Dans la prochaine section, je m'intéresse au degré de (non)-finitude de l'unique cas de relative DOD en *ke*.

6.5.2.2. Non-finitude partielle de la relative DOD en *ke*

La relative DOD en *ke* de la base de données diffère du prototype de la non-finitude en martiniquais (3.2.1) pour la combinabilité avec les marques TAM en manipulation. En effet, le prédicat *ba* 'donner' de la relative DOD en *ke* citée ci-avant en (339) est employé avec la marque TAM de *ka*. En manipulation, il peut également se combiner avec les marques TAM *té* 'PST' en (342). Pour ce qui est de la combinabilité du prédicat *ba* 'donner' de la relative DOD en *ke* avec les autres marques TAM du martiniquais, les données élicitées ne font pas consensus.

(342)

[...] <u><i>an</i></u>	<u><i>moun</i></u>	<u><i>Régina</i></u>	[<i>ke</i>	<i>nou</i>	<i>té</i>	<i>ba</i>
ART.INDF.SG	personne	Régina	SUB	1PL	PST	donner
<i>loto-a</i>]	[...]					
voiture-ART.DEF						
'une personne de Régina à qui nous avons donné/ donnerons (lit. 'une personne de Régina que avons donné/ donnerons la voiture')						
Élicitation PHY						

Il est grammatical d'appliquer une polarité négative à la relative DOD en *ke* à l'instar de l'exemple (343)¹²⁶.

(343)

[...] <i>an</i>	<i>moun</i>	<i>Régina</i>	[<i>ke</i>	<i>nou</i>	<i>pé</i>	<i>ké</i>	<i>ba</i>
ART.INDF.SG	personne	Régina	SUB	1PL	NEG	FUT	donner

loto-a] [...]

voiture-ART.DEF

'une personne de Régina à qui nous ne donnerons pas la voiture' (lit. 'une personne de Régina que nous donnerons pas la voiture')

Élicitation PHY

Pour ce qui est du respect des restrictions d'expression du constituant relativisé, comme indiqué précédemment, la relative DOD en *ke* en (339) présente un trou syntaxique. Le destinataire *an moun* 'une personne' du prédicat *ba* 'donner' de ladite relative DOD en *ke* n'est pas exprimé et il est agrammatical de le faire, comme on l'a constaté en (340).

J'ai analysé jusqu'à présent la relativisation de trois positions syntaxiques : le sujet, l'objet direct et les objets de la construction à double objet direct. Je vais désormais m'intéresser aux positions obliques en commençant par l'adjectif complément circonstanciel de lieu.

6.6. Relativisation du complément circonstanciel de lieu adjoint

La base de données compte 11 cas de relatives complément circonstanciel de lieu (CCL) adjoint (4.2.4) réparties en quatre types formels : les relatives CCL adjoint sans subordonnant à l'initiale (6.6.1), celles en *oti* ou *éti* (6.6.2), ainsi que celles en *pou* (6.6.3). La distribution de ces types formels dans la base de données est présentée dans le Tableau 53, selon le type de données.

¹²⁶ La relative élicitée a été mise au futur afin d'obtenir un énoncé sémantiquement cohérent. Le contexte soumis aux consultantes et consultants, en martiniquais, est « demain matin, nous devons rencontré une personne de Régina à qui je ne donnerai pas la voiture, non non non, je ne lui fais pas confiance ».

Tableau 53 - Répartition des types formels de relatives CCL adjoint dans la base de données selon le type de données

Types formels	Oral	Écrit
	<i>n</i>	<i>n</i>
Relatives CCL adjoint sans subordonnant à l'initiale	4	-
Relatives CCL adjoint en <i>oti</i>	-	3
Relatives CCL adjoint en <i>éti</i>	3	-
Relatives CCL adjoint en <i>pou</i>	1	-

On note donc au sein de la base de données une distribution nette entre types formels uniquement produits à l'oral d'un côté, soit les relatives CCL adjoint sans subordonnant à l'initiale, celles en *éti* et celle en *pou*, et de l'autre côté l'unique type formel employé à l'écrit, les relatives en *oti*. Duzerol (2018, 94) avait déjà observé cette distinction de style pour les relatives CCL adjoint en *éti* et *oti*. Les critères des marques de relativisation et de la finitude sont ceux qui différencient les quatre types formels de relatives CCL adjoint de la base de données.

Dans la suite du propos, je présente tour à tour chacun des types formels recensés dans le Tableau 53. Je considère à chaque fois leurs caractéristiques formelles d'une part et leur degré de finitude d'autre part.

6.6.1. Relatives CCL adjoint sans subordonnant à l'initiale

6.6.1.1. Caractéristiques formelles

Les relatives CCL adjoint sans subordonnant à l'initiale ne sont produites qu'à l'oral dans la base de données (Tableau 53). Quatre cas ont été identifiés dans la base de données, ce sont les exemples (344) à (347).

(344)

pa ekzanp bou bwa-a ou ka wè eu
pa ekzanp bou bwa-a [ou ka wè eu
par exemple bout bois-ART.DEF.SG 2SG IPFV voir HES
moun anlè'y es ou konnet non'y ?
moun anlè-y] es ou konnet non-y ?
personne dessus-O3SG Q 2SG connaître nom-O3SG

‘par exemple, le bout de bois sur lequel tu vois des gens, est-ce-que tu connais son nom ?’(lit. ‘par exemple, le bout de bois tu vois des gens dessus, est-ce-que tu connais son nom ?’)

Descrip CLA 019 (JUV)

(345)

[...] *yo té ka alé rékupéré anba bwa an*
[...] *yo té ka alé rékupéré anba bwa an*
3PL PST IPFV aller récupérer sous bois ART.INDF.SG
an an tron piébwa yo té ka krezé
an an tron piébwa [yo té ka krezé
ART.INDF.SG ART.INDF.SG tronc arbre 1PL PST IPFV creuser
andidan'y
andidan-y]
dans-O3SG

‘on allait récupérer dans les bois un un un tronc d'arbre dans lequel on creusait’
(lit. ‘ils allaient récupérer dans les bois un un un tronc d'arbre ils creusaient dedans’)

Descrip REU 024

(346)

[...] *la [yo ka fòmé met lékol]*
là 3PL IPFV former maître école

‘là où ils forment des maîtres d'école’

(70, Tv1_relatives)

(347)

[...] *la* *man* *rivé* *a*¹²⁷
[...] *la* [*man* *rivé-a*]
là S1SG arriver-DEF
'là où je suis arrivé'
(140, Tv1_relatives)

Dans les exemples (344) à (347), la relative CCL adjoint sans subordonnant à l'initiale est toujours postposée à son nom de domaine, qui lui, est toujours exprimé.

En ce qui concerne le critère du trou syntaxique, on distingue deux cas dans la base de données :

4. les relatives CCL adjoint sans subordonnant à l'initiale sans trou syntaxique

La position syntaxique de CCL adjoint des prédicats *wè* 'voir' et *krezé* 'creuser' des relatives, en (344) et (345), est occupée par un élément pronominal. Il s'agit dans les deux cas du pronom objet de la troisième personne du singulier -y. L'on peut affirmer qu'il s'agit d'un pronom résomptif car il représente dans la relative le constituant relativisé coréférentiel au domaine *bou bwa-a* 'le bout de bois', en (344), et *an tron piébwa* 'un tronc d'arbre', en (345). On notera que le pronom résomptif -y est complément d'une préposition dans les deux cas, *anlè* 'sur' en (344), *andidan* 'dans' en (345). Cela qui signifie que le CCL adjoint relativisé est construit avec une préposition. Au vu des données ici étudiées et des exemples de Syea (2017, 396) et Pinalie et Bernabé (1999, 34) où un pronom résomptif est employé, on peut affirmer que l'emploi d'un pronom résomptif est contraint par la présence d'une préposition introduisant le CCL adjoint relativisé.

5. les relatives CCL adjoint sans subordonnant à l'initiale avec trou syntaxique

Il s'agit des relatives *yo ka fômé met lékol* 'où ils forment des maîtres d'école' et en (346) et (347). Dans ces deux relatives, le CCL adjoint *la* 'là' des prédicats *fômé* 'former' et *rivé* 'arriver' n'est pas introduit par des prépositions. Ne disposant que de deux cas de relatives CCL adjoint sans subordonnant à l'initiale avec trou syntaxique, je ne peux pas déterminer si ce type formel de relatives CCL adjoint est spécifique au domaine nominal *la* 'là'. J'émettrai seulement l'hypothèse que la présence d'un trou syntaxique est corrélée à l'absence de préposition introduisant le CCL adjoint. Il n'est pas possible d'exprimer le CCL adjoint relativisé *la* dans ces deux relatives comme le montrent les exemples (348) et (349). Lorsqu'un morphème *la* est introduit dans ces relatives, il n'est pas interprété comme étant le

¹²⁷ Ce cas de relative complément circonstanciel de lieu pose la question de la distinction entre complément circonstanciel nucléaire et complément circonstanciel adjoint, selon la valence du prédicat (4.2.4). Cette question excède la portée de la thèse.

constituant CCL adjoint relativisé et coréférentiel au domaine nominal *la* qui, dans les deux cas, est une marque spatiale.

(348)

- a. [...] la [yo ka fòmé met lékol-la]
 là 3PL IPFV former maître école-ART.DEF
 *‘là où ils forment des maîtres d’école’
 ‘là où ils forment le maître d’école’
 Élicitation PHY
- b. [...] la [yo ka fòmé met lékol la]
 là 3PL IPFV former maître école là
 *‘là où ils forment des maîtres d’école’
 ‘là où ils forment des maîtres d’école, là’
 Élicitation PHY

En (348), lorsque le morphème *la* est introduit dans la relative *yo ka fòmé met lékol* à la place du CCL adjoint, soit après les compléments nucléaires du prédicat, il n’est pas interprété comme étant coréférentiel au domaine nominal *la* qui est dans le cas présent une marque spatiale. *La* dans la relative peut être interprété de deux façons. En (348)a, le morphème *la* dans la relative CCL adjoint sans subordonnant à l’initiale *la yo ka fòmé met lékol-la* est interprété comme un article défini qui fait partie du syntagme nominal *met lékol-la* ‘le maître d’école’. Dans la relative *yo ka fòmé met lékol la*, en (348)b, *la* est interprété comme une marque discursive qui renvoie anaphoriquement à une localisation spatiale que le locuteur suppose connue de son interlocuteur. À l’instar de l’exemple (348)b, le morphème *la* à la fin de la relative est *man rivé a la* ‘où je suis arrivée là’ est uniquement interprété comme un marque discursif, en (349).

(349)

- [...] *la* *man rivé a la*
 [...] la [*man rivé-a la*]
 là S1SG arriver-DEF là
 ‘là où je suis arrivée, là’
 Élicitation PHY

En ce qui concerne le critère des marques de relativisation, on distingue deux cas de figure pour les relatives CCL adjoint sans subordonnant à l’initiale de la base de données :

1. les relatives CCL adjoint sans subordonnant à l'initiale sans trou syntaxique ont une unique marque de relativisation, il s'agit du pronom résomptif. Elles n'ont pas de subordonnant à leur borne gauche.
2. les relatives CCL adjoint sans subordonnant à l'initiale avec trou syntaxique n'ont aucune marque de relativisation, ni subordonnant à leur borne gauche, ni pronom résomptif.

On notera que l'on retrouve une marque propositionnelle de définitude *-a* à la fin de la relative CCL adjoint sans subordonnant à l'initiale *man lé rivé-a* 'où je veux arriver' en (346).

Je vais désormais m'intéresser au degré de finitude des relatives CCL adjoint sans subordonnant à l'initiale.

6.6.1.2. Finitude partielle des relatives CCL adjoint sans subordonnant à l'initiale

Les relatives CCL adjoint sans subordonnant à l'initiale sans trou syntaxique et avec trou syntaxique sont deux types formels de relatives partiellement finis. Nonobstant, je le montrerai, les relatives CCL adjoint sans subordonnant à l'initiale qui n'ont pas de trou syntaxique ont une finitude moins partielle que les relatives CCL adjoint sans subordonnant à l'initiale ayant un trou syntaxique. Les caractéristiques de finitude en manipulation de ces deux types formels de relatives sont regroupées dans le Tableau 54.

Tableau 54 - Finitude partielle des relatives CCL adjoint sans subordonnant à l'initiale : critères de manipulation

	Marque(s) TAM	Respect des restrictions d'expression du CCL adjoint	Négation
Finitude partielle des relatives CCL adjoint sans subordonnant à l'initiale sans trou syntaxique	+	- pronom résomptif	+
Finitude partielle des relatives CCL adjoint sans subordonnant à l'initiale avec trou syntaxique	+	-	+
Finitude prototypique	+	+	+

Commençons par la finitude partielle des relatives CCL adjoint sans subordonnant à l'initiale qui n'ont pas de trou syntaxique avec l'étude de l'exemple (350)a cité précédemment. Le prédicat *krezé* de la relative CCL adjoint sans subordonnant à l'initiale est employé avec la combinaison de marques TAM *té ka* 'PST IPVF' dans la base de données, en (350)a. Les exemples en (351) montrent que le prédicat d'une relative CCL adjoint sans subordonnant à l'initiale ni trou syntaxique, *maché* 'marcher' en l'occurrence, peut se combiner avec l'ensemble des marques TAM du martiniquais.

(350)

[...] yo	té	ka	alé	rékupéré	anba	bwa	an	
[...] yo	té	ka	alé	rékupéré	anba	bwa	<u>an</u>	
3PL	PST	IPFV	aller	récupérer	sous	bois	ART.INDF.SG	
<i>an</i>	<i>an</i>		<i>tron</i>	<i>piébwa</i>	<i>yo</i>	<i>té</i>	<i>ka</i>	<i>krezé</i>
<u><i>an</i></u>	<u><i>an</i></u>		<u><i>tron</i></u>	<u><i>piébwa</i></u>	[<i>yo</i>	<i>té</i>	<i>ka</i>	<i>krezé</i>
ART.INDF.SG	ART.INDF.SG		tronc	arbre	1PL	PST	IPFV	creuser

andidan'y
andidan-y]
dans-O3SG

‘on allait récupérer dans les bois un un un tronc d'arbre dans lequel on creusait’
(lit. ‘ils allaient récupérer dans les bois un un un tronc d'arbre ils creusaient dedans’)
Descrip REU 024

(351)

<i>so-a</i>	[<i>mwen</i>	<i>ka/té/ké/té ké</i>	<i>chayé</i>	<i>dlo</i>
<u><i>so-a</i></u>	[<i>mwen</i>	<i>ka/té/ké/té ké</i>	<i>chayé</i>	<i>dlo</i>
sceau-ART.DEF	1SG	IPFV/PST/FUT/PST FUT	transporter	eau
<i>andidan'y lan]</i>	<i>krazé</i>			
<i>andidan-y-lan]</i>	<i>krazé</i>			
dans-O3SG-DEF	casser			

‘le sceau dans lequel je transporte/ avais transporté/ transporterai/ transporterai de l’eau est abîmé’ (lit. ‘le sceau il transporte/ avais transporté/ transporterai de l’eau dans lui est cassé’)

Élicitation LOR

Pour ce qui est du critère de combinabilité avec la négation, on observe en (352) qu’il est possible d’appliquer une polarité négative à une relative CCL adjoint sans subordonnant à l’initiale ni trou syntaxique.

(352)

<i>man ni an</i>	<i>évantay</i>	<i>man pa ka jen vanté</i>
<i>man ni an</i>	<u><i>évantay</i></u>	[<i>man pa ka jen vanté</i>
S1SG avoir ART.INDF.SG	éventail	S1SG NEG IPFV jamais éventer
<i>kò-mwen épi'y</i>	<i>pas évantay-la</i>	<i>two bel</i>
<i>kò-mwen épi-y]</i>	<i>pas évantay-la</i>	<i>two bel</i>
REFL-1SG avec-O3SG SUB	éventail-ART.DEF	trop beau

‘j’ai un éventail avec lequel je ne m’évente jamais parce que l’éventail est trop beau’
(lit. ‘j’ai un éventail je ne m’évente jamais avec lui parce que l’éventail est trop beau’)

Élicitation LOR

Enfin, comme l'indique leur dénomination dans la thèse, les relatives CCL adjoint sans subordonnant à l'initiale sans trou syntaxique ont un CCL adjoint exprimé. Cependant, ce CCL adjoint ne peut être exprimé que sous une forme pronominale, comme le prouvent les exemples (351) et(353).

(353)

<i>*so-a</i>	[<i>i</i>	<i>ka</i>	<i>chayé</i>	<i>dlo</i>	<i>andidan</i>
sceau-ART.DEF	S3SG	IPFV	transporter	eau	dans-O3SG-DEF
<i>so-a]</i>	<i>té</i>		<i>tonbé</i>		
sceau-ART.DEF	PST		tomber		

'le sceau dans lequel il transporte de l'eau était tombé'
Élicitation LOR

Cette restriction morphologique n'existe pas pour les propositions déclaratives indépendantes, le CCL adjoint pouvant prendre une forme non-pronominale à l'instar du syntagme *évantay-tala* 'cet éventail' en (354).

(354)

<i>man</i>	<i>pa</i>	<i>ka</i>	<i>jen</i>	<i>vanté</i>	<i>kò-mwen</i>	<i>épi</i>
S1SG	NEG	IPFV	jamais	éventer	REFL-1SG	avec
<i>évantay-tala</i>	<i>pas</i>	<i>évantay-la</i>	<i>two</i>	<i>bel</i>		
éventail-DET.DEM	SUB	éventail-ART.DEF	trop	beau		

'je ne m'évente jamais avec cet éventail parce qu'il est trop beau'
Élicitation LOR

De fait, même si elles n'ont pas de trou syntaxique dans la position syntaxique relativisée, les relatives CCL adjoint sans subordonnant à l'initiale ni trou syntaxique ne respectent pas les mêmes restrictions d'expression du CCL adjoint que la proposition prototypiquement finie du martiniquais.

Qu'en est-il des relatives CCL adjoint sans subordonnant à l'initiale avec trou syntaxique. Tout d'abord, le prédicat des relatives CCL adjoint sans subordonnant à l'initiale avec trou syntaxique peut lui aussi être employé avec les marques TAM du martiniquais. Dans l'exemple (355) précédemment cité, le prédicat *fòmé* 'former' de la relative est employé avec la marque TAM de l'imperfectif *ka*. L'exemple (356) montre que *fòmé* 'former' se combine également avec les autres marques TAM du système dans la relative CCL adjoint sans subordonnant à l'initiale avec trou syntaxique.

(355)

[...] la [yo ka fòmé met lékol]
là 3PL IPFV former maître école
'là où ils forment des maîtres d'école'
(70, Tv1_relatives)

(356)

sé la [yo té/té ka/té ké/ké fòmé met lékol]
COP là 3PL PST/PST IPFV/PST FUT/FUT former maître école
'c'est là où ils avaient formé/ formaient/ formeraient/ formeront des maîtres d'école'
Élicitation PAT

Les relatives CCL adjoint sans subordonnant à l'initiale avec trou syntaxique peuvent recevoir une polarité négative, comme en (357).

(357)

kay vwazen-mwen sé la [moun pa ka las fè
chez voisin-1SG COP là personne NEG IPFV fatiguer faire
dézod]
désordre
'chez mon voisin c'est l'endroit où les gens n'arrêtent jamais de faire du désordre'
(lit. 'chez mon voisin est là où les gens ne se pas fatigués de faire du désordre')
Élicitation PAT

Enfin, les restrictions d'expression du CCL adjoint des relatives CCL adjoint sans subordonnant à l'initiale avec trou syntaxique différent de celles de la proposition prototypiquement finie en martiniquais : le CCL adjoint n'est pas exprimé dans ce type formel de relatives ; comme on l'observe en (358). Par ailleurs, si un morphème *la* 'là' peut être employé à la fin de la relative CCL adjoint sans subordonnant à l'initiale avec trou syntaxique en (358), ce morphème *la* 'là', la marque déictique n'est pas interprétée comme une marque spatiale comme une marque discursive.

(358)

Sé la [yo ka fòmé met lékol la.]
COP là 3PL IPFV former maître école là
'c'est là où ils avaient forment des maîtres d'école là'
Élicitation PHY

Dans la base de données, lorsque le CCL adjoint est relativisé, on recense, aux côtés des relatives CCL adjoint sans subordonnant à l'initiale, des CCL adjoint en *oti* ou *éti* dont j'étudie les caractéristiques dans la prochaine section.

6.6.2. Relatives CCL adjoint en *oti* ou *éti*

6.6.2.1. Caractéristiques formelles

Les six relatives CCL adjoint en *oti* ou *éti* de la base de données sont traitées dans une même section car, en dépit de la forme du subordonnant qui diffère d'une voyelle, ces relatives présentent les mêmes caractéristiques. Comme expliqué précédemment (Tableau 53), le subordonnant *oti* n'est employé que dans les données écrites de la base de données tandis que le subordonnant *éti* est uniquement utilisé dans les données orales. Au vu de la faible fréquence des relatives CCL adjoint en *oti* ou *éti*, je ferai juste remarquer que cette distribution des subordonnants dans la base de données met en lumière une particularité des productions du locuteur RAP puisque toutes les données écrites ont été produites par ce dernier (3.1.2) : RAP emploie le subordonnant *oti* à l'écrit et de *éti* à l'oral.

Les exemples (359) et (360) sont deux cas de relatives CCL adjoint en *oti* et *éti* respectivement.

(359)

[...] *an* *ravin* [*oti* *ponm-wòz* *té* *ka* *fè* *chyin*]
 [...] ART.INDF.SG ravine SUB pomme-rose PST IPFV faire chien
 '[...] une ravine où des pommes-roses poussaient en abondance'
 (26, Conf)

(360)

[...] *Séchel* [*éti* *kréyol sé* *an* *lang* *ofisiel*]
 Seychelles SUB créole COP ART.INDF.SG langue officielle
 '[...] les Seychelles où le créole est une langue officielle'
 (140, Tv1_relatives)

Les six relatives CCL adjoint en *oti* ou *éti* de la base de données sont postposées au nom de domaine auquel elles se rapportent et ce domaine nominal est exprimé dans les six cas. Ainsi, en (359), la relative CCL adjoint en *oti*, *oti ponm-wòz té ja fè chyin* 'où des pommes-roses poussaient en abondance' est postposée au domaine nominal *an ravin* 'une ravine'. Le subordonnant *oti* ou *éti* est placé à la borne gauche des relatives CCL adjoint en *oti* ou *éti*.

Pour exemple, en (360), le subordonnant *éti* marque la frontière syntaxique entre le domaine nominal *Séchel* ‘les Seychelles’ et la relative postposée à ce domaine nominal *éti kréyol s an lang ofisiel* ‘où le créole est une langue officielle’. Dans la base de données, les six relatives CCL adjoint en *oti* ou *éti* ont un trou syntaxique dans la position du CCL adjoint relativisé, contrairement aux relatives CCL adjoint sans subordonnant à l’initiale sans trou syntaxique, où la position du CCL adjoint relativisé est occupée par un pronom résomptif (6.6.1.1). Si l’on exprime le constituant CCL adjoint relativisé dans la relative CCL adjoint en *oti* ou *éti* dans ladite relative, la construction est jugée agrammaticale par les consultantes et consultants interrogé·e·s, en (361) et (362).

(361)

**man wè an ravin [oti ponm-woz té ka pousé*
 S1SG voir ART.INDF.SG ravine SUB pomme-rose PST IPFV pousser
adan an ravin]
 dans ART.INDF.SG ravine
 ‘[...] une ravine où des pommes-roses poussaient’
 Élicitation PHY

(362)

*[...] *Séchel [éti kréyol sé an lang ofisiel*
 Seychelles SUB créole COP ART.INDF.SG langue officielle
Séchel]
 Seychelles
 ‘[...] les Seychelles où le créole est une langue officielle’
 Élicitation PHY

Par ailleurs, on fera remarquer que la stratégie de relativisation du CCL adjoint en *oti* ou *éti* implique la disparition de la préposition introduisant le CCL adjoint dans la proposition indépendante correspondant à la relative, lorsque ce CCL adjoint est construit avec une préposition. Le CCL adjoint *an ravin* ‘une ravine’, est un cas de CCL adjoint construit avec une préposition dans une proposition indépendante, comme en (361)¹²⁸. Dans la relative CCL adjoint en *oti*, en (359), la préposition n’est plus employée.

(363)

ponm-woz té ka pousé adan an ravin.
 [...] ART.INDF.SG PST IPFV pousser dans ART.INDF.SG ravine
 ‘[...] une ravine où des pommes-roses poussaient dans une ravine’
 Élicitation PAT

¹²⁸ Une prédicat d’un registre moins soutenu que *fè chyin* a été employé pour les élicitations.

6.6.2.2. Finitude partielle des relatives CCL adjoint en *oti* ou *éti*

Les relatives CCL adjoint en *oti* ou *éti* de la base de données sont partiellement finies (Tableau 55). Elles se distinguent de la proposition prototypiquement finie en martiniquais parce qu'elles présentent des restrictions d'expression du CCL adjoint différents.

Tableau 55 - Finitude partielle des relatives CCL adjoint en *oti* ou *éti* : critères de manipulation

	Marque(s) TAM	Respect des restrictions d'expression du CCL adjoint	Négation
Finitude partielle des relatives CCL adjoint en <i>oti</i> ou <i>éti</i>	+	- pronom relatif	+
Finitude prototypique	+	+	+

Les caractéristiques de finitude des relatives CCL adjoint en *oti* ou *éti* sont exemplifiées avec le cas de la relative CCL adjoint en *oti* de l'exemple (364)a. On note que le prédicat *maré* 'attacher' de la relative CCL adjoint en *oti* est employé avec la marque TAM du passé *té* en (364)a. Le prédicat *maré* 'attacher' peut être également construit avec les autres marques TAM du martiniquais, en (364)b.

(364)

- a. *sé pyékloliko-a oti sé nèg-la té*
sé pyékloliko-a [oti sé nèg-la té
 PL.DEF hibiscus-ART.DEF SUB PL.DEF homme-ART.DEF PST
maré'y la]
maré-y la]
 attacher-O3SG DEF
 'les hibiscus où les hommes l'avaient attaché'
 (3, Conf)

b.	<i>man</i>	<i>wè</i>	<i>sé</i>	<i>piéklokliko-a</i>	<i>oti</i>	<i>sé</i>	<i>nèg-la</i>
	<i>man</i>	<i>wè</i>	<u><i>sé</i></u>	<u><i>piéklokliko-a</i></u>	[<i>oti</i>	<i>sé</i>	<i>nèg-la</i>
	S1SG	voir	PL.DEF	hibiscus-ART.DEF	SUB	PL.DEF	homme-ART.DEF
	<i>ka/té</i>	<i>ka/té</i>	<i>ké/ké</i>	<i>maré'y</i>		<i>la]</i>	
	<i>ka/té</i>	<i>ka/té</i>	<i>ké/ké</i>	<i>maré-y</i>		<i>la]</i>	
	IPFV/PST	IPFV/PST	FUT/FUT	attacher-O3SG		DEF	
	'j'ai vu les hibiscus où les hommes l'attachent/ l'attachaient/ l'attacheraient/ l'attacheront'						
	Élicitation PAT						

L'exemple (365) nous montre qu'il est possible d'appliquer une polarité négative à une relative CCL adjoint en *oti*.

(365)

<i>piébwa-tala</i>	<i>sé</i>	<u><i>an</i></u>	<i>piébwa</i>	[<i>oti</i>	<i>sé</i>
arbre-DET.DEM	COP	ART.INDF.SG	arbre	PR.REL	PL.DEF
<i>zwèzo-a</i>	<i>pa</i>	<i>ka</i>	<i>fè</i>	<i>ni-yo</i>	<i>pies]</i>
oiseau-ART.DEF	NEG	IPFV	faire	nid-3PL	du.tout
'cet arbre est un arbre où les oiseaux ne font pas du tout leur nid'					
Élicitation PAT					

Enfin, on observe en (366) que, dans une proposition prototypiquement finie en martiniquais, le CCL adjoint du prédicat *maré* 'attacher' est positionné après le syntagme prédicatif.

(366)

<i>sé</i>	<i>nèg-la</i>	<i>té</i>	<i>maré'y</i>	<i>adan</i>	<i>sé</i>
<i>sé</i>	<i>nèg-la</i>	<i>té</i>	<i>maré-y</i>	<i>adan</i>	<i>sé</i>
PL.DEF	homme-ART.DEF	PST	attacher-O3SG	dans	PL.DEF
<i>pyéklokliko-a</i>					
<i>pyéklokliko-a</i>					
hibiscus-ART.DEF					
'les hommes l'avaient attaché dans les hibiscus'					
Élicitation PAT					

En revanche, dans la relative CCL adjoint en *oti* en (364)a, le CCL adjoint du prédicat *maré* 'attacher' n'occupe pas sa position canonique. En effet, le pronom relatif *oti* qui représente dans la relative le CCL adjoint relativisé (6.8.2) est placé à la borne droite de la relative, avant le syntagme prédicatif donc. De fait, les relatives CCL adjoint en *oti* ne

respectent pas les restrictions d'expression du CCL adjoint de la proposition prototypiquement finie en martiniquais.

Dans la prochaine section, j'étudie le troisième et dernier type formel de relatives CCL adjoint de la base de données (Tableau 53).

6.6.3. Relative CCL adjoint en *pou*

6.6.3.1. Caractéristiques formelles

Un seul cas de relative CCL adjoint en *pou* a été recensé dans la base de données. Il s'agit de l'exemple (367). Il a été produit à l'oral.

(367)

<i>nou</i>	<i>pa</i>	<i>té</i>	<i>ni</i>	<i>koté</i>	[<i>pou</i>	<i>planté</i>]
1PL	NEG	PST	avoir	endroit	SUB	planter

‘nous n'avions pas d'endroit où planter’ (lit. ‘nous n'avions pas d'endroit pour planter’)
Narr PRU 067

La relative CCL adjoint en *pou* est postposée au domaine nominal *koté* ‘endroit’ qui est exprimé dans la proposition matrice. Le subordonnant *pou* est placé à la borne gauche de la relative CCL adjoint en *pou* et marque l'entrée dans le domaine syntaxique de ladite relative. Nous avons vu auparavant que le subordonnant *pou* était employé dans le type formel des relatives objet direct en *pou* (6.4.3) ; il avait été indiqué qu'en plus de marquer la borne gauche de la relative objet direct en *pou*, ce subordonnant ajoutait une orientation déontique au procès exprimé par ladite relative. Ici, dans le cas de la relative CCL adjoint en *pou* de la base de données, le subordonnant ajoute une orientation modale au procès exprimé par la relative CCL adjoint en *pou*. Le référent de *koté* ‘endroit’ est un endroit disponible pour ou propice à la plantation.

Enfin, la confrontation de la relative CCL adjoint en *pou* en (367), et de la proposition déclarative indépendante lui correspondant en (368)¹²⁹, met en évidence un trou syntaxique dans la position relativisée soit celle du CCL adjoint.

¹²⁹ Un objet direct a été ajouté lors des élicitations afin que la phrase soit elliptique.

(368)

nou ka planté grenn-lan an koté
1PL IPFV planter graine-ART.DEF ART.INDF.SG endroit
'nous plantons la graine quelque part' (lit. 'nous plantons la graine un endroit')
Élicitation PHY

6.6.3.2. Non-finitude partielle de la relative CCL adjoint en *pou*

La relative CCL adjoint en *pou* présente des caractéristiques de non-finitude qui diffèrent de la non-finitude prototypique pour deux critères : la combinabilité avec les marques TAM ainsi que la négation.

Tableau 56 - Non-finitude partielle de la relative CCL adjoint en *pou* : critères de manipulation

	Marque(s) TAM	Respect des restrictions d'expression du CCL adjoint	Négation
Non-finitude partielle des relatives CCL adjoint en <i>pou</i>	- sauf <i>té</i> 'PST'	-	+
Non-finitude prototypique	-	-	-

Tout d'abord, les données élicitées montrent que le prédicat *planté* 'planter' de la seule relative CCL adjoint en *pou* du corpus, en (367), ne se combine qu'avec la marque TAM *té* 'PST', comme illustré en (369).

(369)

- a. *nou pa té ni koté [pou té planté]*
1PL NEG PST avoir endroitSUB PST planter
'nous n'avions pas d'endroit où planter' (lit. 'nous n'avions pas d'endroit pour planter')
- b. **nou pa té ni koté [pou ka/ké/té ké/té ka]*
1PL NEG PST avoir endroitSUB IPFV/FUT/PST FUT/PST IPFV
planté]
planter
lit. 'nous n'avions pas d'endroit pour que nous plantons/ planterons/
planterions/ plantions'
Élicitation PAT

Concernant le critère du respect des restrictions d'expression du CCL adjoint, la relative CCL adjoint en *pou* présente un trou syntaxique dans la position syntaxique du CCL adjoint en (367) car le CCL adjoint *an koté* 'un endroit' du prédicat *planté* 'planter' n'y est pas exprimé et il est agrammatical de le faire, comme illustré en (370).

(370)

- **nou pa té ni koté [pou planté an]*
1PL NEG PST avoir endroit SUB planter ART.INDF.SG
koté]
endroit
'nous n'avions pas d'endroit où planter' (lit. 'nous n'avions pas d'endroit pour planter')
Élicitation PAT

On remarquera par ailleurs qu'un autre constituant de la relative CCL adjoint en *pou* n'est pas exprimé : le sujet du prédicat *planté*, qui est ouvertement exprimé dans la proposition prototypiquement finie en (368). Enfin, l'exemple (371) montre qu'il est jugé grammatical d'appliquer une polarité négative à la relative CCL adjoint en *pou*.

(371)

- man di yo ni dé koté [pou pa alé]*
S1SG dire 3PL avoir ART.INDF.PL endroit SUB ART.INDF.SG
endroit
'je leur ai dit qu'il y a des endroits où il ne faut pas aller' (lit. 'je leur ai dit qu'il y a des endroits pour pas aller')
Élicitation PAT

Ayant désormais achevé l'analyse des trois types formels de relatives CCL adjoint identifiés dans la base de données, je vais m'intéresser aux stratégies de relativisation du complément circonstanciel de temps (CCT).

6.7. Relativisation du complément circonstanciel de temps adjoint

Quatre cas de relatives complément circonstanciel de temps (CCT) adjoint ont été répertoriés dans la base de données : la distribution des trois types formels recensés est présentée dans le Tableau 57, selon le caractère oral ou écrit des données.

Tableau 57 - Répartition des types formels de relatives CCT adjoint dans la base de données selon le type de données

Types formels	Oral	Écrit
	<i>n</i>	<i>n</i>
Relatives CCT adjoint en <i>pou</i>	1	-
Relatives CCT adjoint en <i>pi</i>	1	-
Relatives CCT adjoint en <i>éti</i>	1	1

Les quatre cas de relatives CCT adjoint de la base de données sont présentés dans les exemples (372), (375), (377) et (378). Au vu du faible nombre de relatives CCT adjoint dans la base de données, je procéderai en analysant chacun des exemples singulièrement. Les élicitations n'ont été effectuées qu'auprès de deux consultant·e·s (3.1.1.3).

Dans l'exemple (372), la relative CCT adjoint en *pou* dépend du domaine nominal *an okazion* 'une occasion' qui lui est préposé et est exprimé dans la proposition matrice.

(372)

[...] *é sé té an okazion pou nou [pou ba*
 et COP PST ART.INDF.SG occasion pour 1PL SUB donner
lé vwazen-an] [...]
 ART.DEF.PL voisin-ART.DEF
 '[...] et c'était l'occasion pour nous de donner aux voisins [...]' (lit. 'et était l'occasion pour nous pour donner aux voisins')
 Narr PRU 077

Le subordonnant *pou* est placé à la borne gauche de la relative CCT adjoint. *Pou* signale que le procès exprimé par la relative CCT adjoint est modalisé comme une possibilité ou un objectif à accomplir. Une orientation modale a également été observée pour les relatives objet direct en *pou* (6.4.3) ainsi que les relatives CCL adjoint en *pou* (6.6.3). Enfin, la relative CCT adjoint en *pou* de la base de données a un trou syntaxique dans la position relativisée.

En ce qui concerne le degré de finitude de la relative CCT adjoint en *pou* de la base de données, elle est partiellement non-finie. En manipulation, le prédicat *ba* ‘donner’ ne se combine qu’avec un nombre restreint de marques TAM. L’exemple (373) montre qu’il y a consensus pour la possibilité d’employer la marque TAM du passé *té* ainsi que pour l’impossibilité d’employer la marque TAM de l’imperfectif *ka* et celle du futur *ké*. Les données élicitées ne sont pas concluantes pour les combinaisons de marques TAM *té ké* ‘PST FUT’ et *té ka* ‘PST IPFV’.

(373)

a.	<i>lanwel</i>	<i>sé</i>	<i>té</i>	<u><i>an</i></u>	<u><i>okazion</i></u>	[<i>pou</i>	<i>té</i>
	la.noël	COP	PST	ART.INDF.SG	occasion	SUB	PST
	<i>ba</i>	<i>lé</i>		<i>vwazen-an</i>],	<i>pou</i>	<i>patajé</i>	
	donner	ART.DEF.PL		voisin-ART.DEF	SUB	partager	
	‘La Noël était une occasion pour donner aux voisins, pour partager’						
b.	* <i>lanwel</i>	<i>sé</i>	<i>té</i>	<u><i>an</i></u>	<u><i>okazion</i></u>	[<i>pou</i>	<i>ka/ké</i>
	la.noël	COP	PST	ART.INDF.SG	occasion	SUB	IPFV/FUT
	<i>ba</i>	<i>lé</i>		<i>vwazen-an</i>],	<i>pou</i>	<i>patajé</i>	
	donner	ART.DEF.PL		voisin-ART.DEF	SUB	partager	
	‘La Noël était une occasion pour donner aux voisins, pour partager’						
	Élicitation PAT						

Par ailleurs, la relative CCT adjoint en *pou* en (372) ne respecte pas les restrictions d’expression du CCT adjoint puisque celui-ci n’y est pas exprimé. Pour finir, en ce qui concerne la négation, l’exemple (374) montre qu’il est jugé grammatical d’appliquer une polarité négative à une relative CCT adjoint en *pou*.

(374)

<i>lè</i>	<i>manman-mwen</i>	<i>té</i>	<i>ka</i>	<i>vini</i>	<i>bò</i>	<i>kay-mwen</i>
SUB	mère-1SG	PST	IPFV	venir	chez	maison-1SG
<i>sé</i>	<i>té</i>	<u><i>an</i></u>	<u><i>okazion</i></u>	[<i>pou</i>	<i>pa</i>	<i>tjuiziné</i>]
COP	PST	ART.INDF.SG	occasion	SUB	NEG	cuisiner
	‘quand ma mère venait à la maison, c’était l’occasion de ne pas cuisiner’ (lit. ‘quand Ma mère venait à la maison, c’était une occasion pour pas cuisiner’)					
	Élicitation PAT					

L'exemple (375) correspond à l'unique cas de relative CCT adjoint en *pi* dans la base de données. Le nom de domaine *lè* 'heure' est antéposé à la relative qui est délimitée à sa borne gauche par le subordonnant *pi*.

(375)

<i>manman-mwen</i>	<i>sav</i>	<i>ke</i>	<i>sé</i>	<i>té</i>	<u><i>lè</i></u>	[<i>pi</i>	<i>i</i>	<i>pati</i>	<i>an</i>
maman-1SG	savoir	SUB	COP	PST	heure	SUB	S3SG	partir	dans

travay]
travail

'ma mère sait que c'était l'heure de partir au travail' (lit. 'ma mère sait que était l'heure pour qu'elle parte au travail')

Narr LOR_part1 019

Cette seule relative CCT adjoint en *pi* de la base de données est partiellement non-finie. Le CCT adjoint *lè* 'heure' de son prédicat n'y est pas exprimé. Les données élicitées montrent que ledit prédicat, *pati* 'partir', peut se combiner avec des marques TAM. Cependant, il n'y a pas consensus pour la combinabilité avec les marques TAM *ké* 'FUT' et *té ka* 'PST IPFV'. Enfin, l'exemple (376) montre qu'il est possible d'appliquer une polarité négative à une relative CCT adjoint en *pi*.

(376)

<i>manman-mwen</i>	<i>sav</i>	<i>ke</i>	<i>sé</i>	<i>té</i>	<u><i>lè</i></u>	[<i>pi</i>	<i>i</i>	<i>pa</i>
maman-1SG	savoir	SUB	COP	PST	heure	SUB	S3SG	NEG

ped pies tan]
perdre aucun temps

'ma mère sait que c'était l'heure de ne pas du tout perdre de temps'

Élicitation PAT

Le dernier type formel de relative CCT adjoint recensé dans la base de données est celui des relatives relative CCT adjoint en *éti* ; on en dénombre deux cas en (377) et (378). Pour ces deux relatives CCT adjoint en *éti*, le domaine nominal est exprimé et est antéposé à la relative. La borne gauche de la relative est délimitée par le subordonnant *éti*.

(377)

<i>ta-a</i>	<i>éti</i>	<i>rèl</i>	<i>blé</i>	<i>La-Dominik</i>	<i>té</i>	<i>ka</i>	<i>dÿanndjolé</i>
<u><i>taa</i></u>	[<i>éti</i>	<i>rèl</i>	<i>blé</i>	<i>La-Dominik</i>	<i>té</i>	<i>ka</i>	<i>dÿanndjolé]</i>
PR.DEM	SUB	liseré	bleu	La-Dominique	PST	IPFV	scintiller

'celui [le moment] où le liseré bleu de la Dominique scintillait'

(22, Conf)

(378)

mè i té an- an- an- an- anba an
mais S3SG PST sous ART.INDF.SG
[phénomène de diglossie](fr) [*éti éti*¹³⁰ *i anba pat*
phénomène voisin-ART.DEF SUB SUB S3SG sous patte
[*la langue officielle*](fr) [...]]
ART.DEF.FEM.SG langue officielle
'mais elle était sous un phénomène de diglossie pendant lequel elle était sous la patte
de la langue officielle [...]'
Narr OZT 101

Les deux relatives CCT adjoint en *éti* de la base de données sont partiellement finies. Elles diffèrent du prototype de la finitude en martiniquais pour ce qui est du critère de l'expression du constituant relativisé, soit le CCT adjoint. En effet, si on prend pour exemple la relative CCT adjoint en *éti* en (377), le CCT adjoint *taa*, reprise pronominale du syntagme *moman-la* 'le moment' mentionné antérieurement dans le roman, n'est pas exprimé dans la relative. Il est agrammatical de l'y exprimer là où il est possible d'exprimer un CCT adjoint dans la proposition déclarative indépendante correspondante. Par contre, comme la proposition déclarative indépendante qui leur correspond, le sujet du prédicat *djanndjolé* 'scintiller' de la relative CCT adjoint en *éti* est exprimé et ledit prédicat peut être combiné avec l'ensemble des marques TAM du système de même qu'avec une marque de négation. Cette combinabilité est illustrée en (379)¹³¹.

(379)

- a. *moman-an* [*éti limiè blé La-Dominik*
moment-ART.DEF SUB lumière bleu La-Dominique
té/ka/té ké/ké kléré]
PST/IPFV/PST FUT/FUT briller
'le moment où la lumière bleue de la Dominique avait brillé/ brille/ brillerait/
brillera'
- a. *moman-an* [*éti limiè blé La-Dominik*
moment-ART.DEF SUB lumière bleu La-Dominique
pa ka kléré]
NEG IPFV briller
'le moment où la lumière bleue de la Dominique ne brille pas'
Élicitation PAT

¹³⁰ La répétition du subordonnant *éti* est une hésitation.

¹³¹ Pour les besoins des élicitations, le prédicat *djanndjolé* 'scintiller' a été remplacé par le prédicat *kléré* 'briller', le nom *rel* 'liseré' par *limiè* 'lumière' afin d'obtenir un registre courant.

En outre, la base de données compte sept constructions qui ressemblent structurellement à des relatives CCT adjoint mais qui soulèvent la question de la distinction entre subordonnées relatives à valeur sémantique circonstancielle et subordonnées circonstancielle, formulée par Creissels (2006a, 2:193; 220).

Dans la base de données, les constructions en question ont pour domaine nominal le syntagme nominal *lè* ‘heure’ employé sans déterminant et sont construites sans subordonnant à l’initiale. Elles sont toutes produites à l’oral dans la base de données. On en trouve une illustration en (380) et (381).

(380)

a. [...] *i té konnet lè [manman-mwen té pou pati*
 S3SG PST connaître heure mère-1SG PST OBLIG partir
an kay-la pou alé an travay]
 dans maison-ART.DEF SUB.BUT aller dans travail
 ‘il connaissait l’heure à laquelle ma mère devait partir de la maison pour aller au travail’

‘il connaissait le moment où ma mère devait partir de la maison pour aller au travail’

Narr LOR_part1 016

b. [...] *i té konnet [lè manman-mwen té*
 S3SG PST connaître SUB.TEMP mère-1SG PST
pou pati an kay-la pou alé an
 OBLIG partir dans maison-ART.DEF SUB.BUT aller dans
travay]

travail

‘il savait quand ma mère devait partir de la maison pour aller au travail’

Narr LOR_part1 016

La subordonnée entre crochets dans l’exemple (380) peut être interprétée de deux façons :

- l’une où le morphème *lè* est interprété comme le domaine nominal de la relative CCT adjoint sans subordonnant à l’initiale, en (380)a. Ce domaine nominal a le sens précis de ‘heure’.
- l’autre où le morphème *lè* est interprété comme un domaine nominal qui n’a plus le sens précis de ‘heure’ mais le sens temporel générique du ‘moment’.

Je soutiens que cette double interprétation est une trace du chemin de grammaticalisation du domaine nominal *lè* ‘heure, moment’ en subordonnant temporel. Cette grammaticalisation se

caractérise également par l'impossibilité pour l'ancien domaine nominal *lè* 'heure, moment' d'être employé avec un déterminant dans ces structures.

Pour les six autres cas de la base de données, on peut uniquement interpréter le morphème *lè* comme un subordonnant temporel. Pour exemple, en (381), le morphème *lè* n'a pas la sémantique du nom à partir duquel il s'est grammaticalisé, soit une unité de mesure correspondant à soixante minutes, mais renvoie plus généralement à une portion indéterminée du temps. Bien plus, à l'inverse des domaines nominaux de la base de données, *lè* ne peut pas être accompagné d'un déterminant, en (381).

(381)

<i>man</i>	<i>ka</i>	<i>sonjé</i>	<i>eu</i>	[<i>lè</i>	<i>nou</i>	<i>té</i>	<i>ka</i>	<i>alé</i>	<i>eu</i>
S3SG	IPFV	se.souvenir	HES	SUB.TEMP	1PL	PST	IPFV	aller	HES
<i>jwé</i>	<i>adan</i>	(<i>an?</i>)	<i>bis</i>	<i>kleb-la</i>	<i>té</i>	<i>achté</i>]			
jouer	dans	ART.INDF.SG	bus	club-ART.DEF	PST	acheter			
'je me souviens euh de quand nous allions jouer dans un bus que le club avait acheté'									
FLU Narr 053									

Un argument supplémentaire pour appuyer la thèse de la grammaticalisation et donc considérer que l'on n'est pas en présence d'une relative à valeur sémantique circonstancielle est pour les constructions identifiées dans la base de données, *lè* ne peut être accompagné d'un déterminant. Or, dans la base de données des relatives, c'est le seul cas de domaine nominal ne pouvant pas être déterminé.

L'étude de corpus des stratégies de relativisation selon la position syntaxique relativisée étant achevée, je vais désormais effectuer une présentation synthétique des marques impliquées dans la relativisation dans la base de données de thèse.

6.8. Les marques impliquées dans la relativisation

Cette section est consacrée à une synthèse des morphèmes impliqués dans la relativisation qui sont employés dans la base de données. Deux types de marques de relativisation (2.4.5) ont été recensés : les relativiseurs d'une part (6.8.1), les pronoms relatifs d'autre part (6.8.2). Deux autres morphèmes sont impliqués dans certaines stratégies de relativisation. Ce sont les pronoms résomptifs (6.8.3) ainsi que la marque propositionnelle de définitude (6.8.4).

6.8.1. Les relativiseurs

Les marques de relativisation de type relativiseurs ont été définies comme des morphèmes invariables dont l'unique fonction est de signaler la présence d'une proposition relative (2.4.5). Ces morphèmes grammaticaux ne varient selon aucune caractéristique grammaticale du nom de domaine ou du constituant relativisé. Dans la base de données, les subordonnants *ki*, *ke* et *pou* sont des relativiseurs. Ces trois marques de relativisation ont pour rôle de signaler la présence de relatives qu'elles délimitent toutes à leur borne gauche.

6.8.1.1. Le relativiseur *ki*

Dans la base de données le subordonnant *ki* est employé pour la relativisation de la position sujet (6.3.1), de manière majoritaire, et pour la relativisation de la position objet direct, (6.4.4) de manière minoritaire. De fait, la présence du subordonnant *ki* dans une relative ne permet pas d'identifier la position syntaxique relativisée. *ki* n'est donc pas un pronom relatif. Par ailleurs, le subordonnant *ki* ne présente pas de variation morphologique selon d'autres caractéristiques grammaticales. Ce n'est donc pas un joncteur relatif. Par conséquent, j'analyse le subordonnant *ki* comme un relativiseur.

6.8.1.2. Le relativiseur *ke*

Dans les données à l'étude, le subordonnant *ke* est utilisé dans un type formel de relative objet direct (6.4.2) ainsi que dans un type formel de relative double complément d'objet direct (6.5.2). Pour ces deux positions syntaxiques, l'emploi du subordonnant *ke* est une stratégie minoritaire. Bien que le subordonnant *ke* soit spécifique à la relativisation de l'objet direct, qu'il s'agisse d'un unique objet direct ou d'un complément à double objet direct, il ne faut pas oublier que *ke* sert également à la construction de certaines complétives (5.3.1). De fait, la présence du subordonnant *ke* ne suffit pas pour savoir si la subordonnée en présence est une relative ou une complétive. Par ailleurs, *ke* n'a pas de variation morphologique selon des caractéristiques grammaticales, dans la base de données. Pour cette raison, je ne considère pas *ke* comme un pronom relatif. Il est classé parmi les relativiseurs et correspond au cas décrit par Creissels (2006a, 2:226) selon lequel il n'est pas rare qu'un relativiseur soit également complémenteur, soit un subordonnant intervenant dans la formation de complétives.

6.8.1.3. Le relativiseur *pou*

La marque de relativisation *pou* est utilisée dans la base de données de manière minoritaire pour la relativisation de l'objet direct (6.4.3) et celle des compléments circonstanciels adjoints de lieu (6.6.3) et de temps (6.7). De fait, le subordonnant *pou* n'est pas spécifique à une position syntaxique donnée : il n'est pas un pronom relatif. En outre, dans la base de données, *pou* ne présente pas de variation morphologique selon des caractéristiques grammaticales. Je classifie donc *pou* comme un relativiseur. On notera que dans la base de données, le relativiseur *pou* est uniquement employé dans des relatives restrictives. À l'instar du relativiseur *ke* (6.8.1.2), le relativiseur *pou* est également un subordonnant impliqué dans la complémentation (5.3.1), d'où sa catégorisation parmi les subordonnants plurifonctionnels du martiniquais.

Ainsi, le premier type de marques impliquées dans la relativisation que j'ai présenté est celui des relativiseurs. On compte trois relativiseurs dans la base de données : *ki*, *ke* et *pou*. Parmi les marques impliquées dans la relativisation, j'ai également recensé des pronoms relatifs.

6.8.2. Les pronoms relatifs *éti* et *oti*

Dans la base de données, les subordonnants *éti* et *oti* ne sont employés que dans des stratégies de relativisation de circonstants adjoints (6.6.2 ; 0). De fait, la présence des subordonnants *éti* et *oti* indique la fonction syntaxique relativisée dans une certaine mesure, celle de complément circonstanciel, bien que l'on ne puisse pas identifier précisément le type de circonstance relativisée (lieu ou temps). Par conséquent, je les catégorise comme des pronoms relatifs. Cette catégorisation diffère de l'analyse de Pinalie et Bernabé (1999, 34-35), présentée dans l'état de l'art de ce chapitre (6.1.2.2).

Maintenant que j'ai déterminé la classe grammaticale de *éti* et *oti*, je vais m'intéresser au rapport qu'entretiennent ces deux pronoms relatifs. Je commencerai par rappeler que RAP est le seul locuteur de la base de données à produire des relatives *oti* dans la base de données. Le choix entre *éti* et *oti* n'est pas fonction du contexte phonétique dans la base de données. En l'occurrence, *éti* comme *oti* peuvent précéder ou suivre voyelles ou consonnes dans la base de données. Les données à l'étude suggèrent donc que ces deux pronoms relatifs sont substituables. En outre, j'avais fait remarquer qu'il y a une répartition stylistique des deux

pronoms relatifs dans les productions de RAP pour les relatives complément circonstanciel adjoint de lieu (6.6.2.1) : RAP emploie uniquement *oti* à l'écrit tandis qu'il utilise *éti* à l'oral.

Enfin, les emplois de *éti* dans la base de données ne concordent pas avec ce que Pinalie et Bernabé (1999, 34) ont décrit (6.1.2.2) d'un point de vue distributionnel et analytique.

Sur le plan distributionnel, nous avons vu que Pinalie et Bernabé (1999, 34) soutiennent que : « le relatif peut être précédé de '*éti*' qui ne modifie pas le sens (cette forme est, précisément pour cette raison, dite explétive) [...] ». Pinalie et Bernabé affirment plus loin : « on peut rencontrer '*éti*' également avec le relatif zéro [...] ». Comme expliqué dans l'état de l'art, Pinalie et Bernabé signifient par là que le relativiseur *ki* peut être précédé d'une forme explétive *éti* d'une part (382) ; que *éti* peut également être employé en cas d'absence de relativiseur d'autre part (383) – absence qu'ils nomment « relatif zéro ».

(382)

<i>boug-la</i>	[<i>éti</i>	<i>ki</i>	<i>ka</i>	<i>rété</i>
homme-ART.DEF	EXPL	SUB	IPFV	habiter
<i>Fodfrans</i>	<i>la]</i>			
Fort-de-France	DEF			

'l'homme qui habite à Fort-de-France' (lit. 'l'homme qui vit à Fort-de-France')

(Pinalie et Bernabé 1999, 34)

(383)

<i>lajan-an</i>	[<i>éti</i>	<i>Féfé</i>	<i>ba</i>	<i>Pòl</i>
argent-ART.DEF	EXPL	Féfé	donner	Paul
<i>la]</i>				
DEF				

'l'argent que Féfé a donné à Paul'

(Pinalie et Bernabé 1999, 34)

Dans mon étude synchronique, je ne recense aucun emploi du morphème *éti* dans les relatives en *ki* de la base de données, soit les relatives sujet et les relatives objet direct en *ki* (6.3.1 ; 6.4.4).

Par ailleurs, ce que Pinalie et Bernabé (1999, 34) nomment « relatif zéro » dans une terminologie formaliste correspond à ce que je décris comme une absence de subordonnant. De fait, puisque je n'identifie pas un « relatif zéro » il ne m'est pas possible de dire si *éti* est employé avec un tel morphème dans la base de données. En revanche, j'ai effectivement recensé des cas où le morphème *éti* est employé seul, sans autre subordonnant.

Sur le plan analytique, Pinalie et Bernabé (1999, 34) ne considèrent pas la marque de relativisation *éti* comme un pronom relatif réservé spécifiquement à la relativisation des

compléments circonstanciels mais comme une forme explétive non obligatoire, sémantiquement vide et par ailleurs indicatrice d'une « identité culturelle martiniquaise forte » (Bernabé 2003, 195) (6.1.2.2). Cependant, leur analyse du morphème *éti* comme une forme explétive ne permet pas de rendre compte des relatives en *éti* de la base de données à savoir les relatives CCL et CCT adjoints (6.6.2 ; 6.7).

Pour le montrer, je vais prendre le cas de la relative en *éti* en (384) et (385).

(384)

<i>an</i>	<i>asosiyasion</i>	[<i>éti</i>	<i>dé</i>	<i>gran</i>	<i>wouchachè</i>
ART.INDF.SG	association	SUB	ART.INDF.SG	grand	chercheur
<i>améritjen,</i>	<i>fransé,</i>	<i>té</i>	<i>mété</i>	<i>doubout</i>	<i>lasosiyasion</i>
américain	français	PST	mettre	debout	association
<i>dé</i>	<i>zétid</i>	<i>kréyol]</i>			
ART.INDF.PL	étude	créole			

‘une association où de grands chercheurs américains, français, avaient créé l'association des études créoles’ (lit. ‘une association où de grands chercheurs américains, français, avaient mis debout l'association des études créoles’)

(108, Tv1_relatives)

(385)

<i>Séchel</i>	[<i>éti</i>	<i>kréyol</i>	<i>sé</i>	<i>an</i>	<i>lang</i>
les Seychelles	SUB	créole	être	ART.INDF.SG	langue
<i>ofisiel]</i>					
officiel					

‘les Seychelles où le créole est une langue officielle’

(110, Tv1_relatives)

Si *éti* était accompagné du « relatif zéro », comme le voudrait l'analyse de Pinalie et Bernabé, la suppression de *éti* ne devrait pas porter atteinte à la grammaticalité de l'énoncé. Or, la suppression de *éti* rend l'énoncé agrammatical. Ainsi, en (386), il n'est plus possible de démarquer la propriété exprimée par la relative et le nom de domaine. Il y a rupture syntaxique et le lien entre l'élément phrastique et l'élément nominal n'existe plus.

(386)

<i>*an</i>	<i>asosiyasion</i>	<i>dé</i>	<i>gran</i>	<i>wouchachè</i>
ART.INDF.SG	association	ART.INDF.SG	grand	chercheur
<i>améritjen,</i>	<i>fransé,</i>	<i>té</i>	<i>mété</i>	<i>doubout</i>
américain	français	PST	mettre	debout
<i>lasosiyasion</i>	<i>dé</i>	<i>zétid</i>	<i>kréyol</i>	
association	ART.INDF.PL	étude	créole	

‘une association où de grands chercheurs américains, français, avaient créé l’association des études créoles’ (lit. ‘une association où de grands chercheurs américains, français, avaient mis debout l’association des études créoles’)

En (387), la suppression de *éti* entraîne la réanalyse de *kréyol* ‘créole’ qui ne pourrait être que l’adjectif de *Séchel* ‘les Séchelles’ : on aboutit à un énoncé grammatical en théorie mais qui n’a pas de sens. Quoi qu’il en soit, il n’y a plus de subordination et par voie de conséquence il n’y a plus de relative.

(387)

<i>Séchel</i>	<i>kréyol</i>	<i>sé</i>	<i>an</i>	<i>lang</i>	<i>ofisiel</i>
les Seychelles	créole	être	ART.INDF.SG	langue	officiel

‘les Seychelles où le créole est une langue officielle’

De fait, dans les données à l’étude, le morphème *éti* ne fonctionne pas comme forme explétive qui accompagnerait un relatif zéro. Au contraire, *éti* tient le rôle d’un pronom relatif indépendant et obligatoire, dont l’absence conduit à l’agrammaticalité ou à l’incohérence sémantique de l’énoncé.

Jusqu’à présent j’ai présenté deux types de marques impliquées dans la relativisation dans la base de données : les relativiseurs et les résomptifs. Dans la section suivante, je m’intéresse aux pronoms résomptifs.

6.8.3. Les pronoms résomptifs

Dans la base de données, on a observé l’emploi d’un pronom résomptif lors de la relativisation sans subordonnant à l’initiale de certains compléments circonstanciels de lieu adjoints, ceux qui sont introduits par une préposition dans une proposition déclarative indépendante (6.6.1.1). En martiniquais, le pronom résomptif a la forme des pronoms objets décrit en 4.2.3.1.

Un corpus ne pouvant recenser tous les faits linguistiques possibles, d'autres usages existent mais ne sont pas illustrés par nos données. Pinalie et Bernabé (1999, 35) mentionnent l'emploi du pronom résomptif pour la relativisation de l'instrumental (6.1.2.2).

Par ailleurs, les relatives du martiniquais étant toutes postnominales, les données de cette thèse vont dans le sens de l'affirmation de Andrews (2007, 220) selon laquelle le pronom résomptif est préférentiellement présent dans des relatives enchâssées postnominales (2.4.3).

Dans la base de données, aux côtés des relativiseurs, pronoms relatifs et pronoms résomptifs, un dernier type de marques impliquées dans la relativisation a été recensé : ce sont les marques propositionnelles de définitude.

6.8.4. Les marques propositionnelles de définitude *-la*, *-a* et *-an*

Je vais désormais m'intéresser aux marques propositionnelles de définitude (DEF) *-la*, *-a* et *-an* dont j'ai déjà signalé la présence dans certains des cas de relatives de la base de données. Au total, on dénombre 23 relatives (sur les 362 relatives de la base de données) où les marques propositionnelles de définitude *-la*, *-a* et *-an* apparaissent à la fin de la subordonnée. Les marques propositionnelles de définitude sont employées tant à l'oral (13 occurrences) qu'à l'écrit (10 occurrences).

Je commence par considérer les questions de la distribution (6.8.4.1) et de l'allomorphie (6.8.4.2) pour ensuite exposer mon analyse (6.8.4.3).

6.8.4.1. Distribution

Dans la base de données, les marques propositionnelles de définitude *-la*, *-a* et *-an* occupent une place unique dans la chaîne syntagmatique des relatives dans lesquelles elles sont employées. Elles sont toujours positionnées à la borne droite desdites relatives. Les marques propositionnelles de définitude suivent toujours la dernière syllabe du dernier mot de la subordonnée relative, quelle que soit la partie du discours ou la fonction syntaxique du dit dernier mot. Dans la base de données, les parties du discours des mots qui précèdent les marques propositionnelles de définitude sont marque déictique, verbe, adverbe de temps, adverbe de lieu, adjectif et pronom. En ce qui concerne les fonctions de ce mot, on recense l'adjoint de lieu, l'adjoint de temps, le prédicat, l'attribut de l'OD, l'épithète et l'OD. Je

citerai (388) et (389) en exemple. En (388), la marque de définitude *-an* suit le prédicat verbal *ni* ‘avoir’.

(388)

<i>fos-la</i>	<i>i</i>	<i>ni</i>	<i>an</i>
<u><i>fos-la</i></u>	[<i>i</i>	<i>ni-an</i>]	
force-ART.DEF	S3SG	avoir-DEF	
‘la fore qu’il a’			
(123, Tv1_relatives)			

En (389), la marque propositionnelle de définitude *-a* est précédée par la marque déictique adjoind spatio-temporel *la* ‘là’.

(389)

<i>enben</i>	<i>donk</i>	<i>kay-la</i>	<i>dékouvè</i>	<i>kon</i>	
<i>enben</i>	<i>donk</i>	<i>kay-la</i>	<i>dékouvè</i>	<i>kon</i>	
eh.bien	donc	maison-ART.DEF	découvert	comme	
<i>foto-a</i>	<i>ou</i>	<i>ka</i>	<i>montré</i>	<i>la</i>	<i>a</i>
<u><i>foto-a</i></u>	[<i>ou</i>	<i>ka</i>	<i>montré</i>	<i>la-a</i>]	
photo-ART.DEF	2SG	IPFV	montrer	là-DEF	
‘eh bien donc la maison est découverte comme la photo que tu montres là’					
LAU Descrip 030					

On notera que, dans la base de données, les marques propositionnelles de définitude sont uniquement employées à la borne droite de relatives restrictives, telles que définies auparavant (2.4.2).

En outre, il n’y a pas de restriction d’emploi des marques propositionnelles de définitude selon la position syntaxique relativisée dans la base de données. On peut l’observer dans le Tableau 58 où les 24 cas d’emploi de la marque propositionnelle de définitude sont quantifiés selon la position syntaxique relativisée. Je montrerai plus tard que l’absence de cas de marque propositionnelle dans des relatives CCT de la base de données n’est pas la manifestation d’une restriction distributionnelle mais un effet du corpus (6.8.4.3).

Tableau 58 - Occurrences de la marque propositionnelle de définitude selon la position syntaxique relativisée

Position syntaxique relativisée	<i>n</i>
S	7
OD	13
DOD	1
CCL	2
CCT	-

Il n'y a pas non plus de restriction d'emploi des marques propositionnelles de définitude selon la présence ou l'absence d'un subordonnant dans la relative comme on peut l'observer dans le Tableau 59.

Tableau 59 - Marque propositionnelle de définitude, subordonnant et position syntaxique relativisée

Référence de l'exemple	Marque propositionnelle de définitude	Subordonnant	Position syntaxique relativisée
(391)	<i>-la</i>	<i>ki</i>	S
(3, Conf)	<i>-la</i>	<i>oti</i>	CCL
(5, Conf)	<i>-a</i>	<i>ki</i>	S
(14, Conf)	<i>-a</i>	-	OD
(25, Conf)	<i>-a</i>	-	OD
(390)	<i>-la</i>	-	OD
(33, Conf)	<i>-la</i>	<i>ki</i>	S
(395)a	<i>-a</i>	<i>ki</i>	S
(46, Conf)	<i>-a</i>	-	OD
(393)	<i>-a</i>	-	DOD
(394)	<i>-an</i> (nasalisation)	-	OD
(140, Tv1_relatives)	<i>-a</i>	-	CCL
(214, Tv2_relatives)	<i>-a</i>	-	S
Descrip OZT 026	<i>-a</i>	-	S
Descrip ELO 024	<i>-a</i>	<i>ki</i>	S
Descrip TUO 024 (JUV)	<i>-a</i>	-	OD
LAU Descrip 017	<i>-a</i>	-	OD
LAU Descrip 030	<i>-a</i>	-	OD
(396)	<i>-a</i>	-	OD
Descrip BEL 014	<i>-an</i> (nasalisation)	-	OD
Narr OZT 031	<i>-la</i>	-	OD
Narr LOR_part1 026	<i>-an</i> (nasalisation)	-	OD
Narr LOR_part1 050	<i>-an</i> (nasalisation)	-	OD

La distribution des marques propositionnelles de définitude *-la*, *-a* et *-an* ayant été présentée, je vais désormais montrer que *-la*, *-a* et *-an* sont trois allomorphes.

6.8.4.2. Allomorphie

Pour déterminer si les marques propositionnelles de définitude *-la*, *-a* et *-an* de la base de données sont des allomorphes, je vais m'intéresser aux contextes phonétiques dans lesquelles elles sont employées. Les 24 contextes phonétiques d'apparition des marques propositionnelles de définitude sont regroupés dans le Tableau 60. Puisque les marques propositionnelles de définitude apparaissent à la borne droite des relatives où elles sont employées, j'ai observé la structure de la syllabe qui les précède immédiatement. Ladite structure syllabique est représentée selon le code suivant : voyelle (V), consonne (C). Les approximantes¹³² [j] et [w] sont symbolisées par leur caractère écrit, respectivement (Y) et (W).

¹³² Nous parlons d'approximante afin de ne pas entamer le débat sur le statut de semi-consonnes ou de semi-voyelles.

Tableau 60 - Contextes phonétiques d'apparition de la marque propositionnelle de définitude

	Dernière syllabe du mot qui précède la marque	Marque propositionnelle de définitude	Dernier mot + marque
(391)	Y	-la	<i>fwonté-y-la</i>
(3, Conf)	Y	-la	<i>maré-y-la</i>
(5, Conf)	CV	-a	<i>alé-a</i>
(14, Conf)	WV	-a	<i>wè-a</i>
(25, Conf)	CWV	-a	<i>dwè-a</i>
(390)	CVC	-la	<i>lòt-la</i>
(33, Conf)	Y	-la	<i>koré-y-la</i>
(395)a	CV	-a	<i>pasé-a</i>
(46, Conf)	CV	-a	<i>lé-a</i>
(393)	CWV	-a	<i>mwin-a</i>
(394)	CV	-an (nasalisation)	<i>ni-an</i>
(140, Tv1_relatives)	CV	-a	<i>rivé-a</i>
(214, Tv2_relatives)	CV	-a	<i>apré-a</i>
Descrip OZT 026	CV	-a	<i>la-a</i>
Descrip ELO 024	CV	-a	<i>la-a</i>
Descrip TUO 024 (JUV)	CV	-a	<i>sonjé-a</i>
LAU Descrip 017	CV	-a	<i>anlè-a</i>
LAU Descrip 030	CV	-a	<i>la-a</i>
(396)	CV	-a	<i>la-a</i>
Descrip BEL 014	CV	-an (nasalisation)	<i>atjelman-an</i>
Narr OZT 031	CVC	-la	<i>nul(fr?)-la</i>
Narr LOR_part1 026	CV	-an (nasalisation)	<i>ni an</i>
Narr LOR_part1 050	CV	-an (nasalisation)	<i>ni an</i>

On observe que, dans la base de données, les marques propositionnelles de définitude-*la*, *-a* et *-an* sont en variation contextuelle. *-la*, *-a* et *-an* sont trois allomorphes de la marque

propositionnelle de définitude que je nomme par la suite la marque propositionnelle *-la* au vu de la variation phonétique que j’explique ci-après.

L’allomorphe *-la* de la marque propositionnelle de définitude ne suit que des mots dont la syllabe finale se termine par une consonne, comme dans l’exemple (390) ou par l’approximante [j] notée y, à l’instar de l’exemple (391).

(390)

<i>kous-kouri-a</i>	<i>dé</i>	<i>pyé’w’la</i>	<i>ka</i>	<i>fè</i>	<i>yonn</i>	<i>èvè</i>
<u><i>kous-kouri-a</i></u>	[<i>dé</i>	<i>pyé-w-la</i>	<i>ka</i>	<i>fè</i>	<i>yonn</i>	<i>èvè</i>
course-ART.DEF	deux	pied-O2SG-ART.DEF	IPFV	faire	un	avec
<i>lòt</i>	<i>la</i>					
<i>lòt-la</i>						
autre-DEF						

‘la course que tes deux pieds se livrent’ (lit. ‘la course que tes deux pieds font l’un avec l’autre’)

(27, Conf)

(391)

<i>mal</i>	<i>balan-a</i>	<i>ki</i>	<i>té</i>	<i>chalé-alé</i>	<i>pyé</i>	<i>fwonté’y</i>	<i>la</i>
<u><i>mal</i></u>	<u><i>balan-a</i></u>	[<i>ki</i>	<i>té</i>	<i>chalé-alé</i>	<i>pyé</i>	<i>fwonté-y-la</i>]	
mauvais	élan-ART.DEF	SUB	PST	transporter	pied	effronté-O3SG-DEF	

‘l’élan endiablé qui transportait ses pieds d’effronté’ (lit. ‘le mauvais élan qui transportait ses pieds d’effronté’)

(2, Conf)

La base de données ne contient pas d’exemples illustrant le cas de l’approximante [w]. Toutefois, l’exemple élicité (392) a montré que l’allomorphe *-la* suit également les mots dont la dernière syllabe se termine par [w]. En revanche, lorsque c’est l’allomorphe *-a* de la marque propositionnelle qui est utilisé, (392)b, la relative est jugée agrammaticale.

(392)

a.	<i>man</i>	<i>wè</i>	<i>ronpwen-an</i>	<i>oti</i>	<i>babelon</i>	<i>té</i>
	<i>man</i>	<i>wè</i>	<i>ronpwen-an</i>	[<i>oti</i>	<i>babelon</i>	<i>té</i>
	S1SG	voir	rond.point-ART.DEF	SUB	policier	PST
	<i>arété’w</i>	<i>la</i>				
	<i>arété-w-la</i>					
	attacher-O2SG-DEF					

‘j’ai vu le rond-point où des policiers t’avait arrêté·e’

Élicitation PAT

- b. **man wè ronpwen-an oti babilòn té*
man wè ronpwen-an [oti babilòn té
 S1SG voir rond.point-ART.DEF SUB policier PST
arété'w la
arété-w-a]
 attacher-O2SG-DEF
 'j'ai vu le rond-point où des policiers t'avait arrêté·e'
 Élicitation PAT

En ce qui concerne l'allomorphe *-a* de la marque propositionnelle de définitude, il apparaît après des mots dont la dernière syllabe finie par une voyelle, dans la base de données. (393) et (394) en sont deux exemples. En (394), exemple cité précédemment, on observe que l'allomorphe *-an* de la marque propositionnelle de définitude est nasalisé suite à la propagation du trait nasal de la consonne nasale de la syllabe [ni] qui précède immédiatement *-an*.

(393)

Chonjé sa ou ka fè mwin a !
Chonjé sa [ou ka fè mwin-a !]
 se.souvenir PR.DEM 2SG IPFV faire 1SG-DEF
 'Souviens-toi de ce que tu me fais !'
 (48, Conf)

(394)

fos-la i ni an
fos-la [*i ni-an*]
 force-ART.DEF S3SG avoir-DEF
 'la force qu'il a'
 (123, Tv1_relatives)

Contrairement à l'allomorphe *-la* de la marque propositionnelle de définitude dont le remplacement par l'allomorphe *-a* conduit à un énoncé agrammatical, comme en (392), l'allomorphe *-a* de la marque propositionnelle de défini peut être remplacé par un morphème *la* à l'instar de (395). Cependant, cette substitution engendre un changement de sens car, à la borne droite des relatives, la marque propositionnelle *-a* n'est pas en variation libre avec la marque propositionnelle *-la*. De fait, en (395)a, le morphème *-a* fonctionne en tant que marque propositionnelle de définitude. En (395)b, le remplacement de la marque propositionnelle de définitude attendue après voyelle, *-a* donc, par le morphème *la*, conduit à une toute autre interprétation. *la* est interprété comme une marque dont la fonction première est pragmatique et relève de la déixis, d'où sa dénomination *marque déictique* dans cette

thèse. Dans sa thèse sur le syntaxe nominal en créole guyanais, Wiesinger (2017, 76) identifie un fonctionnement similaire du marqueur *la* guyanais et parle d'« adverbe déictico-démonstratif, spatial et situativo-temporel ».

(395)

- a. *tout sé lanné-a ki fini passé a*
tout sé lanné-a [*ki fini passé-a*]
 tout PL.DEF année-ART.DEF SUB finir passer-DEF
 ‘toutes les années qui viennent de passer’
 (40, Conf)

- b. *tout sé lanné-a [ki fini passé la]*
 tout PL.DEF année-ART.DEF SUB finir passer là
 ‘toutes les années qui viennent de passer là’
 Élicitation PAT

En outre, dans la base de données marque déictique et marque propositionnelle de définitude peuvent être employées en co-occurrence, à la fin d'une relative. Il en va ainsi de l'exemple (396). La marque propositionnelle de définitude conserve son placement à la borne droite de la relative.

(396)

- enben sé kò bannann-nan ou wè la a sé*
enben sé kò bannann-nan [ou wè la-a] sé
 eh.bien PL.DEF corps banane-ART.DEF 2SG voir là-DEF COP
té sa
té sa
 PST PR.DEM
 ‘eh bien les corps de bananiers que tu vois là, c'était ça’
 LAU Descrip 050

Enfin, pour rappel, *la* en fonction de marque déictique s'emploie également dans des phrases indépendantes, comme en (397).

(397)

<i>ou</i>	<i>ka</i>	<i>alé</i>	<i>la,</i>	<i>ou</i>	<i>ka</i>	<i>mété</i>	<i>pié'w</i>	<i>an</i>
<i>ou</i>	<i>ka</i>	<i>alé</i>	<i>la,</i>	<i>ou</i>	<i>ka</i>	<i>mété</i>	<i>pié-w</i>	<i>an</i>
2SG	IPFV	aller	là	2SG	IPFV	mettre	pied-2SG	dans
<i>dlo-a</i>	<i>asou</i>	<i>plaj-la</i>						
<i>dlo-a</i>	<i>asou</i>	<i>plaj-la</i>						
eau-ART.DEF	sur	plage-ART.DEF						

‘tu vas là, tu mets ton pied dans l'eau sur la plage’
LAU Descrip 077

Nous avons vu jusqu'ici que *-la*, *-a* et *-an* sont des allomorphes de la marque propositionnelle de définitude, qui apparaît à la borne droite de certaines propositions relatives du corpus. Dans la section qui suit j'expose mon analyse.

6.8.4.3. Analyse

La marque propositionnelle de définitude n'est pas un pronom résomptif. En effet, le pronom résomptif a été défini comme une proforme représentant au sein de la subordonnée relative le syntagme nominal de la proposition matrice qui a été relativisé (3.2.3). Comme tout pronoms personnels du martiniquais (4.2.3.1), le pronom résomptif varie selon le nombre et selon le rôle syntaxique de son référent. Il doit pouvoir se substituer au syntagme nominal qu'il représente à n'importe quel endroit de la chaîne syntagmatique. Or, l'étude de la distribution des marques propositionnelles de définitude montre que la marque propositionnelle de définitude n'apparaît qu'à la borne droite des relatives de la base de données (6.8.4.1). Par ailleurs, la forme de la marque propositionnelle de définitude ne varie pas selon le nombre du domaine de relativisation. Si on prend l'exemple de l'allomorphe *-la*, on le trouve aussi bien lorsque le domaine nominal est au singulier (394) que lorsqu'il est au pluriel (395)a. En somme, à l'inverse des pronoms résomptifs de la base de données (6.8.3), la marque propositionnelle de définitude est insensible aux variations morphologiques des pronoms du martiniquais et ne fournit pas d'information sur la position syntaxique de son référent.

La marque propositionnelle de définitude n'est pas non plus un subordonnant. En effet, il a été vu qu'une marque propositionnelle de définitude peut être employée dans une proposition relative introduite par un subordonnant à sa borne gauche (Tableau 59). Par ailleurs, la marque propositionnelle de définitude n'a pas pour fonction de signaler la présence d'une subordonnée relative ni même celle d'une proposition subordonnée puisqu'elle peut être employée dans des propositions indépendantes interrogatives à savoir

les *wh- questions* définies telles que caractérisées par Térosier (2022, 82-84). La proposition interrogative en (398) est un exemple.

(398)

Ki sa i fè'w la ?

Ki sa i fè-w-la ?

Q PR.DEM S1SG faire-O2SG-DEF¹³³

‘Que t’a-t-il/elle fait ? (sur la base du savoir commun selon lequel il/elle t’a fait quelque chose¹³⁴)’

(Térosier 2022, 83)

À la lumière de ces premiers constats, est-il possible de conserver l’analyse de Pinalie et Bernabé (1999, 190) qui présentent la marque *-la* et ses allomorphes en fin de relative comme « une reprise de l’article défini » employée à la borne droite d’une relative seulement si le domaine nominal est un syntagme nominal défini ?

Les relatives de la base de données qui présentent une marque propositionnelle de définitude à leur borne droite n’ont pas toutes des domaines nominaux déterminés par un article défini, comme le montre le Tableau 61. Ce tableau reprend la classification des domaines de relativisation établie antérieurement (3.3.2).

Tableau 61 - Emplois de la marque propositionnelle de définitude en fonction du type de domaine de relativisation

Type de domaine nominal	<i>n</i>
SN def	12
pr dem	6
<i>tout</i> + N	2
lieu	1
SN def (fr)	1
SN dem	1

Par ailleurs, les données élicitées montrent que la marque propositionnelle de définitude peut également être utilisée lorsque le nom de domaine est un nom propre comme en (399).

¹³³ Térosier nomme la marque propositionnelle de définitude « déterminant propositionnel » (*clausal determiner*) glosé ‘CD’.

¹³⁴ Térosier explique les conditions pragmatiques d’emploi de cette question.

(399)

<i>Karbé, oti</i>	<i>zot</i>	<i>té</i>	<i>alé</i>	<i>a,</i>	<i>sé</i>	<i>an</i>	<i>vil</i>
<i>Karbé, oti</i>	<i>man</i>	<i>té</i>	<i>alé-a,</i>	<i>sé</i>	<i>an</i>	<i>vil</i>	
Carbet PR.REL	S1SG	FUT	aller-DEF	COP	ART.INDF.SG	ville	

péchè.
péchè.
pêcheur
'Le Carbet, où vous étiez allés, est une ville de pêcheurs.'
Élicitation PAT

Ainsi, les données à l'étude montrent que l'affirmation de Pinalie et Bernabé (1999, 190) ne peut être conservée que si l'on entend l'appellation « syntagme nominal défini » non dans un sens morphologique, comme eux l'entendent, mais dans un sens sémantique, que je m'appête à caractériser.

Pour ce faire, je vais réinvestir les considérations de Creissels (2006b, 1:127-33) selon lesquelles la définitude recoupe deux grandes notions : la référentialité et l'identifiabilité. Creissels définit la référentialité non pas seulement comme capacité nominale de référence à une réalité extra linguistique via le mécanisme de détermination, mais plus fondamentalement comme positionnement du locuteur qui reconnaît qu'au nom correspond un référent dans une situation de référence. L'identifiabilité, elle, est un type de référentialité propre aux déterminants définis et démonstratifs. « 'Identifiable' veut dire que, en plus d'isoler une entité à laquelle il se réfère au moyen d'un nom, l'énonciateur fait l'hypothèse que son partenaire connaît l'entité à laquelle il se réfère et pourra la reconnaître en combinant les indications fournies par le constituant nominal qu'il construit avec des indications suggérées par la situation et le contexte » (Creissels 2006b, 1:129). Là où un déterminant défini instaure un référent de manière générale et abstraite, un déterminant démonstratif « [marque] l'identifiabilité de manière à la fois limitée et concrète » (Creissels 2006b, 1:132-33) (Creissels 2006b, 1:81). L'identifiabilité du syntagme nominal démonstratif tient à l'inscription du référent dans la situation d'énonciation ainsi qu'à la possibilité de le désigner par le geste. Dès lors, on comprend le lien entre syntagme nominal démonstratif et syntagme nominal défini. En ce qui concerne les domaines nominaux de types pronom démonstratif (Tableau 61). En tant que proforme grammaticale du nom, un pronom hérite des caractéristiques du nom auquel il renvoie. Le pronom démonstratif hérite donc des caractéristiques du syntagme nominal démonstratif, dont ses caractéristiques référentielles. La différenciation entre syntagme nominal et pronom se situe sur le plan du signifié lexical. Un syntagme nominal « [a] pour signifié lexical une propriété ou une relation qui, pour toute situation de référence, détermine [sa] possibilité de dénotation indépendamment du contexte discursif » (Creissels 2006b, 1:81). La sémantique d'un pronom est fonction du contexte

discursif et de la situation d'énonciation, elle ne « met en jeu que secondairement les caractéristiques sémantiques intrinsèques de [son] référent » (Creissels 2006b, 1:81).

Qu'en est-il alors des domaines nominaux de type « *tout* + N », « lieu » de la base de données (Tableau 61) ? Ces deux types de domaines nominaux sont sémantiquement définis également, selon les critères énoncés par Creissels : ils actualisent des référents que le locuteur ou la locutrice considère comme étant identifiables par son ou sa destinataire. Ces deux types de domaine nominal sont exemplifiés en (400) et (401).

(400)

<i>donk</i>	<i>tout</i>	<i>véranda-a</i>		<i>nou</i>	<i>té</i>	<i>ni-an</i>	<i>té</i>	<i>an</i>
<i>donk</i>	<u><i>tout</i></u>	<u><i>véranda-a</i></u>		[<i>nou</i>	<i>té</i>	<i>ni-an</i>]	<i>té</i>	<i>an</i>
donc	tout	véranda-ART.DEF		1PL	PST	avoir-DEF	PST	en
<i>siman</i>								
<i>siman</i>								
ciment								
'donc toute la véranda que nous avions était en ciment'								
Narr LOR_part1 026								

Dans l'exemple (400), le domaine nominal *tout véranda-a* contient un article défini. L'emploi du morphème *tout* en (400) peut être caractérisé en reprenant l'analyse que Riegel et al. (2009, 158) proposent pour l'un des emplois de *tout* en français : il « [ajoute] l'indication quantitative de totalité à la saisie (numérale ou massive) d'ensemble opéré par le défini. »

(401)

<u><i>la</i></u>	[<i>man</i>	<i>rivé-a</i>]
là	S1SG	arriver-DEF
'là où je suis arrivé'		
(140, Tv1_relatives)		

En (401), le domaine nominal de type « lieu » *la* est une marque déictique. La déixis relevant d'un processus d'ostentation, le référent du nom de domaine *la* est aussi considéré comme identifiable par la personne qui en fait usage.

À ce stade de l'analyse, on retiendra donc que sur la base des données à l'étude, la marque propositionnelle de définitude *-la* apparaît à la fin de la relative dont le domaine de relativisation est sémantiquement défini : il répond aux propriétés de référentialité et d'identifiabilité abstraite ou concrète.

Je l'ai montré, la marque propositionnelle de définitude et l'article défini ont en commun le fait de porter sur des syntagmes nominaux sémantiquement définis : des syntagmes nominaux référentiels d'une part et identifiables d'autre part. En revanche, marque propositionnelle de définitude et article défini diffèrent sur trois points. Le premier point concerne la non-correspondance entre présence d'un article défini et emploi d'une marque propositionnelle de définitude, que j'ai documentée dans la section précédente. Les deux autres points de divergence, que je considère ici, sont la nature de l'hôte ainsi que le système d'allomorphes de ces deux morphèmes.

Dans le corpus de thèse, l'article défini a pour hôte un syntagme nominal qui est donc morphologiquement défini (4.2.2.1). Il est postposé au nom ou aux expansions non-propositionnelles de ce nom si celles-ci sont postposée(s) au nom. Dans la base de données des relatives, la marque propositionnelle de définitude est uniquement employée à la borne droite de l'expansion propositionnelle d'un nom. La marque propositionnelle de définitude est donc postposée au dernier morphème d'une relative, quelle que soit la nature grammaticale de ce mot. Ainsi, la marque propositionnelle de définitude peut suivre une marque déictique. C'est le cas dans l'exemple (389). Or, la marque déictique ne figure pas au nombre des morphèmes qui peuvent être des expansions du nom.

Dans l'esquisse grammaticale j'ai fait mention des huit allomorphes identifiés pour l'article défini par Pinalie et Bernabé (1999, 12) : *-la, -lan, -a, -an, -ya, -yan, -wa, -wan* (4.2.2.1). Il a été vu que la présence d'un phonème nasal entraîne la nasalisation du noyau vocalique de l'article défini, voire dans certains cas de sa consonne. En revanche, seuls trois allomorphes ont été recensés dans la base de données de relatives pour la marque propositionnelle de définitude : *-la, -a, -an*. Par ailleurs, alors que la nasalisation du noyau vocalique de l'article défini est fréquente sinon systématique, il n'en va pas de même pour la marque propositionnelle de définitude. Ainsi, dans les exemples de Pinalie et Bernabé (1999, 12) qui contiennent plusieurs cas de contexte nasal avant la marque propositionnelle de définitude, la nasalisation n'est signalée qu'après le pronom singulier de première personne *mwen* [mwẽ], mot se terminant par la voyelle nasale [ã], en (402). C'est aussi après *mwen* que Pinalie Bernabé (1999, 12) recensent un cas où la semi-consonne [j] est employée.

(402)

<i>madjoumbé-a</i>	<i>ou</i>	<i>prété</i>	<i>mwen</i>	<i>(y)an</i>
<u><i>madjoumbé-a</i></u>	<i>[ou</i>	<i>prété</i>	<i>mwen-</i>	<i>(y)an]</i>
fourche-ART.DEF	2SG	prêter	1SG-DEF	
'la fourche que tu m'as prêtée'				
(Pinalie et Bernabé 1999, 12)				

Dans la base de données de relatives (Tableau 60), le noyau vocalique de la marque propositionnelle de définitude n'est pas nasalisé après le pronom personnel de la première personne du singulier *mwin* [mwɛ̃]. La nasalisation du noyau vocalique de la marque propositionnelle est observée après le morphème *ni* [ni] 'avoir'. Comme indiqué précédemment, le cas de *atjelman-an* 'maintenant-DEF/ART.DEF' est un cas ambigu où *-an* peut être interprété soit comme un article défini soit comme une marque propositionnelle de définitude (6.8.4). Les données à l'étude et les exemples de la littérature laissent penser que la nasalisation du noyau vocalique de la marque propositionnelle de définitude est moins systématique que celle du noyau vocalique de l'article défini.

Enfin, contrairement à ce que Pinalie et Bernabé (1999, 190) soutiennent, la marque propositionnelle de définitude n'est pas une répétition de l'article défini puisqu'elle apparaît dans la formation de relatives dont le domaine nominal n'est pas nécessairement déterminé morphologiquement par un article défini. En ce sens, j'ai proposé de qualifier les domaines nominaux en question de domaine sémantiquement définis. Par ailleurs, le Tableau 62 montre que l'emploi de la marque propositionnelle de définitude n'est pas systématique lorsque le domaine nominal est sémantiquement défini, dans la base de données.

Tableau 62 - Non-sytématicité de l'emploi de la marque propositionnelle de définitude dans la base de données

Domaine nominal sémantiquement défini	<i>n</i> total	<i>n</i> avec la marque propositionnelle de définitude
SN def	46	12
pr dem	88	6
<i>tout</i> + N	10	2
lieu	2	1
SN def (fr)	3	1
SN dem	5	1
SN n.p	11	0
SN nn déterm (def)	5	0

On remarque notamment que, dans la base de données, aucun domaine nominal de type nom propre ou de type non-déterminé à interprétation définie n'est accompagné d'une relative contenant une marque propositionnelle de définitude. De fait, au vu de ces données, dès lors que j'ai utilisé le cadre théorique de Becker (2019, 25) selon laquelle « un article est une marque qui apparaît systématiquement avec un nom et donc la fonction première est

d'indiquer la fonction référentielle du nom¹³⁵ », la marque propositionnelle de définitude ne peut être classée parmi les articles définis du martiniquais (4.2.2.1). On notera que dans la base de données à l'étude, il n'y a aucun cas où la marque propositionnelle de définitude suit immédiatement un article défini.

Je propose la dénomination *marque propositionnelle de définitude* car elle permet de prendre en compte les propriétés sémantiques communes avec l'article défini tout en signalant une différenciation, qui concerne le système d'allomorphes et la distribution.

De fait, j'analyse la marque propositionnelle de définitude *-la* à la borne droite de propositions relatives comme un morphème dont les sèmes sont la référentialité et l'identifiabilité. Il s'agit d'autre part d'un morphème qui n'entre que dans la formation des propositions relatives dont le nom de domaine est sémantiquement défini – syntagme nominal défini et démonstratif ainsi que leurs équivalents pronominaux, marque déictique, nom propre, syntagme nominal non déterminé à valeur définie – mais qui se différencie du déterminant défini. Aussi, je choisis de la désigner comme morphème de définitude (DEF) en le distinguant donc de l'article défini (ART.DEF).

Somme toute, au vu des données à l'étude, j'avance que la marque propositionnelle de définitude remplit trois fonctions.

1. La première fonction, que l'on déduit du fait que la marque propositionnelle de définitude n'est présente que lorsque le domaine nominal est sémantiquement, est de signaler le caractère référentiel du domaine nominal et l'identifiabilité de son référent.
2. La deuxième fonction est de signaler la présence d'une subordonnée relative. S'il ne s'agit pas d'un subordonnant à proprement parler, étant donné qu'il peut être utilisé alors qu'il y a déjà un subordonnant dans la relative, la marque propositionnelle de définitude délimite tout de même la fin de la propriété exprimée par la proposition relative. Sur ce point, l'emploi de marques propositionnelles de définitude dans les *wh- questions* directes (Térosier 2022, 82-84) n'est pas surprenant puisqu'il s'agit de structures qui dérivent de propositions relatives¹³⁶.

¹³⁵ Traduit de l'anglais « an article is a marker that systematically occurs with a noun and whose primary function

is to indicate the referential function of the noun » (Becker 2019, 25).

¹³⁶ La syntaxe des *wh- questions* directes excédant la portée de cette thèse, ce point n'est pas développé. Voir Pinalier et Bernabé (1999, 38-40), Damoiseau (2012, 50).

3. En outre, le double-encodage d'une fonction étant pragmatiquement et sémantiquement motivé, l'emploi d'une marque propositionnelle de définitude lors de la relativisation d'un syntagme nominal qui comporte lui-même un article encodant la définitude est sur ce point intéressant. Il semble manifester le principe logique de la relativisation : la « conjonction de propriétés ». L'article défini qualifiant le nom de domaine actualise le premier ensemble référentiel qui n'a pas encore été déterminé par la relativisation, celui du domaine nominal. La marque propositionnelle de définitude à la borne droite de la proposition relative actualise le second ensemble référentiel, celle de la relative.

Je viens donc de présenter l'ensemble des marques impliquées dans la relativisation, dans la base de données. J'ai recensé deux types de subordonnants, les relativiseurs et les pronoms relatifs. J'ai montré également que la relativisation en martiniquais implique des pronoms résomptifs ainsi qu'une marque propositionnelle de définitude, *-la*. Maintenant que l'analyse syntaxique des relatives de la base de données est achevée, je vais mettre en perspective les résultats obtenus avec les données typologiques sur la relativisation.

6.9. Mise en perspective typologique

6.9.1. Distribution des relatives selon la position syntaxique relativisée et l'Échelle d'Accessibilité

Le Tableau 63 présente les fréquences de chacune des positions syntaxiques relativisées dans la base de données.

Tableau 63 - Fréquence des positions syntaxiques relativisées dans la base de données

Position syntaxique relativisée	<i>n</i>	%
S	212	59%
OD	123	34%
DOD	5	1%
CCL adjoint	11	3%
CCT adjoint	11	3%

Ces statistiques respectent l'ordre de fréquence de l'échelle d'accessibilité de Keenan et Comrie (1977) (2.4.7). Tout d'abord, les données à l'étude corroborent l'idée que la position syntaxique de sujet est celle qui est la plus accessible à la relativisation (59%). Ensuite, vient l'objet direct (34%). Les positions plus basses sont très rarement relativisées. En outre, les deux dernières positions de l'échelle d'accessibilité, le génitif et l'objet de la comparaison, ne sont pas relativisées dans la base de données alors que Pinalie et Bernabé (1999, 33-36) recensent des stratégies de relativisation en martiniquais pour ces deux positions.

Il est intéressant de noter qu'au-delà du respect de l'échelle d'accessibilité, les fréquences de relativisation par position syntaxique observée pour le martiniquais ont un ordre de grandeur similaire à celui d'autres langues. On peut prendre le cas du *Middle Scots* documenté par Romaine (1980, 228) dont les chiffres sont présentés dans le Tableau 64.

Tableau 64 - Hiérarchie des cas pour les positions syntaxiques relativisées dans les relatives restrictives en *Middle Scots* (*n*=2777) (Romaine 1980, 228)

Position syntaxique relativisée	<i>n</i>	%
Sujet	1796	65%
objet direct	620	22%
Temporel	129	5%
Locatif	123	4%
Oblique	89	3%
Génitif	20	0%

Maintenant, si l'on considère les règles de relativisation en martiniquais, les contraintes de l'échelle d'accessibilité sont respectées. La relativisation de l'ensemble des positions syntaxiques relativisées dans la base de données peut impliquer la présence d'un subordonnant, relativiseur ou pronom relatif. L'absence d'un subordonnant est possible pour le segment continu Sujet > objet direct > objet indirect > oblique de l'échelle d'accessibilité. La présence d'un pronom résomptif lors de la relativisation de la construction à double objet

direct et de l'oblique n'enfreint nullement la troisième contrainte puisque double objet direct et oblique occupent une place inférieure à celle de l'objet direct. La marque propositionnelle de définitude, quant à elle, s'applique à l'ensemble de l'échelle.

Dans la prochaine section, je discute des tendances morphosyntaxiques observées à l'échelle translinguistique pour la relativisation et je les compare aux résultats obtenus suite à l'étude de la base de données du martiniquais.

6.9.2. Tendances typologiques et données du martiniquais

Il a été vu dans l'introduction générale à la relativisation qu'Andrews signalait que si les adjectifs et les propositions relatives d'une langue donnée avaient des distributions différentes, les adjectifs étaient généralement antéposés au nom tandis que les relatives étaient le plus souvent postposées (2.4.2). En martiniquais, certains adjectifs sont postposés tandis que d'autres sont antéposés, leur distribution étant purement lexicale (Pinalie et Bernabé 1999, 118-19; Damoiseau 2012, 36). Les relatives elles, sont uniquement postposées au domaine nominal dont elles dépendent.

Sur la thématique de l'expression du syntagme nominal relativisé, on a identifié dans la base de données à l'étude deux des stratégies que recense Andrews (2007, 217-23) à l'échelle translinguistique par : le syntagme nominal relativisé est soit omis, soit pronominalisé sous la forme d'un pronom résomptif. On notera que les données du martiniquais vont dans le sens de des généralisation d'Andrews (2007, 217-23) et de Givón (2001b, 2:181-98) selon lesquelles on trouve préférentiellement des pronoms résomptifs dans des relatives enchâssées externes postnominale. Par ailleurs, nous avons vu qu'Andrews soutient qu'à mesure que l'on avance dans l'échelle d'accessibilité de Keenan et Comrie (1977), la stratégie du pronom résomptif peut être une alternative à la stratégie de l'omission. C'est effectivement le cas en martiniquais puisque le pronom résomptif apparaît à la position de l'oblique et plus précisément celle du complément circonstanciel de lieu adjoint.

En ce qui concerne les stratégies que Givón (2001b, 2:181-98) a répertoriées à l'échelle translinguistique pour l'identification du rôle syntaxique relativisé, deux d'entre elles sont présentes dans la base de données : la stratégie du pronom anaphorique, dont on vient de discuter ainsi que la stratégie zéro. Les données du martiniquais, langue à ordre des mots rigides, vont dans le sens de l'affirmation de Givón selon laquelle ce sont les langues à ordre des mots rigides qui utilisent le plus la stratégie zéro.

Enfin, pour la base de données à l'étude, la distinction entre relatives restrictives et relatives non-restrictives (2.4.1) a été pertinente pour la distribution du subordonnant *pou* et celle de la marque propositionnelle de définitude. Dans la base de données, le subordonnant *pou* et la marque propositionnelle de définitude sont uniquement employés à la borne gauche de relatives restrictives.

Après avoir mis en regard tendances typologiques et données du martiniquais pour la relativisation, je finis par une synthèse sur les liens entre relativisation et (non)-finitude en martiniquais.

6.9.3. Relativisation et (non)-finitude

Mon étude montre que si l'on ne limite pas la question de la (non)-finitude au critère traditionnel de la variation morphologique des prédicats, on observe alors une diversité de degré de (non)-finitude en martiniquais. Le Tableau 65 propose une vision d'ensemble des différents types formels de relatives identifiés dans la base de données de thèse ainsi que leur degré de (non)-finitude respectif.

Tableau 65 - Degrés de (non)-finitude des types formels des relatives de la base de données

Type formel de relative	Degré de (non)-finitude	Critères de (non)-finitude		
		Marque(s) TAM	Respect des restrictions d'expression du constituant relativisé	Négation
Relative S en <i>ki</i>	F partielle	+	-	+
Relative S sans subordonnant à l'initiale	N-F partielle	- sauf <i>ka</i> 'IPFV' (?té <i>ka</i> 'PST IPFV')	-	-
Relative OD sans subordonnant à l'initiale	F partielle	+	-	+
Relative OD en <i>ke</i>	F partielle	+	-	+
Relative OD en <i>pou</i> , sous-type 1	N-F partielle	- sauf <i>té</i> 'PST'	-	-
Relative OD en <i>pou</i> , sous-type 2	N-F partielle	- nombre restreint de marques TAM	-	+
Relative OD en <i>ki</i>	F partielle	+	-	+
Relative DOD sans subordonnant à l'initiale	F partielle	+	-	+
Relative DOD en <i>ke</i>	N-F partielle	- nombre restreint de marques TAM	-	+
Relative CCL adjoint sans subordonnant à l'initiale sans trou syntaxique	F partielle	+	- pronom résomptif	+
Relative CCL adjoint sans subordonnant à l'initiale avec trou syntaxique	F partielle	+	-	+
Relative CCL adjoint en <i>oti</i> ou <i>éti</i>	F partielle	+	- pronom relatif	+
Relative CCL adjoint en <i>pou</i>	N-F partielle	- sauf <i>té</i> 'PST'	-	+
Relative CCT adjoint en <i>pou</i>	N-F partielle	- nombre restreint de marques TAM	-	+

Relative CCT adjoint en <i>pi</i>	N-F partielle	- nombre restreint de marques TAM	-	+
Relative CCT adjoint en <i>éti</i>	F partielle	+	-	+

Ce tableau récapitulatif me permet de nuancer l'analyse de Syea (2017, 405-6) selon laquelle *pou* est une « marque infinitive (ou complémentateur) ». Dans la base de données, le relativiseur *pou* n'est pas uniquement employé à la borne gauche de relatives totalement finies, que l'on nomme *infinitives* dans d'autres nomenclatures. Le relativiseur *pou* est également employé dans des relatives partiellement non-finies.

Dans la base de données, selon les critères de finitude que j'ai employés, aucune relative n'est totalement finie. On observe un continuum de finitude pour les relatives partiellement finies de la base de données avec trois combinaisons de caractéristiques de finitude, regroupées dans le Tableau 66.

Tableau 66 - Continuum de finitude des relatives de la base de données

Degré de finitude des relatives	Critères de finitude		
	Marque(s) TAM	Respect des restrictions d'expression du constituant relativisé	Négation
F partielle	+	- pronom résomptif	+
F partielle	+	- pronom relatif	+
F partielle	+	-	+

F : finie ; NF : non-finie

On identifie également un continuum de non-finitude pour les relatives partiellement non-finies de la base de données, présenté dans le Tableau 67. Comme ce qu'on a observé pour la finitude des relatives, il n'y a pas relatives totalement non-finies dans la base de données.

Tableau 67 - Continuum de non-finitude des relatives de la base de données

Degré de (non)-finitude des relatives	Critères de (non)-finitude		
	Marque(s) TAM	Respect des restrictions d'expression du constituant relativisé	Négation
N-F partielle	- sauf <i>ka</i> 'IPFV' (³ <i>té ka</i> 'PST IPFV')	-	-
N-F partielle	- sauf <i>té</i> 'PST'	-	-
N-F partielle	- nombre restreint de marques TAM	-	+

F : finie ; NF : non-finie

Conclusion

Cette thèse avait pour objectif de décrire la complémentation et la relativisation en martiniquais en adoptant une perspective inédite où la linguistique de corpus, la linguistique de terrain, la typologie et l'analyse statistique inspirée de la sociogrammaire sont couplées au choix de prendre en compte la variation inhérente à toute langue naturelle.

En prenant acte de la nécessité de définir des critères d'analyse de la (non)-finitude adaptés aux spécificités des langues créoles (Migge, Manfredi, et Quint 2018) et sur la base des trois critères de manipulation de la (non)-finitude que j'ai définis pour le martiniquais (3.2.1), j'ai montré que l'on ne peut se limiter à une analyse binaire opposant proposition finie et proposition non-finie en martiniquais. En effet, l'analyse des propositions complétives et relatives des bases de données à l'étude a mis en exergue l'existence d'un continuum de (non)-finitude en martiniquais. Au total, quatre combinaisons de caractéristiques de finitude et cinq combinaisons de caractéristiques de non-finitude ont été recensées dans l'ensemble des bases de données (5.3.2 ; 5.4.2 ; 5.5.2 ; 6.9.3). Par ailleurs, il a été vu qu'il n'y avait pas de relation univoque entre un degré de (non)-finitude et un subordonnant donné. Un même subordonnant peut être employé avec des subordonnées ayant des degrés de (non)-finitude différents et on a observé dans les données une plurifonctionnalité des subordonnants *ke*, *pou*, *ki* et *éti*. On notera en particulier que le subordonnant *pou* peut être employé avec une proposition totalement finie, contrairement à ce qu'a décrit Syea (2017, 368). Le Tableau 68 propose donc une synthèse des emplois des subordonnants des bases de données selon le type de subordonnées et selon leur degré de (non)-finitude. Les degrés de (non)-finitude identifiés dans les bases de données sont ici regroupés en finitude et non-finitude totales ainsi que finitude et non-finitude partielles.

Tableau 68 - Subordonnants et degrés de (non)-finitude dans les bases de données de relatives et de complétives

Subordonnant	Type de subordonnées	Degré de finitude
<i>ke</i>	complétive déclarative	Finitude totale
	relative OD	Finitude partielle
	relative DOD	Non-finitude partielle
<i>pou</i>	complétive déclarative	Finitude totale
	relative OD, sous-type 1	Non-finitude totale
	relative OD, sous-type 2	Non-finitude partielle
	relative CCL adjoint	Non-finitude partielle
	relative CCT adjoint	Non-finitude partielle
<i>eske</i>	complétive interrogative	Finitude totale
<i>ki</i>	complétive interrogative	Finitude totale
<i>kouman</i>	complétive interrogative	Finitude totale
<i>koumanniè</i>	complétive interrogative	Finitude totale
<i>poutji</i>	complétive interrogative	Finitude totale
<i>ki</i>	relative S	Finitude partielle
	relative OD	Finitude partielle
<i>éti</i>	relative CCL adjoint	Finitude partielle
	relative CCT adjoint	Finitude partielle
<i>oti</i>	relative CCL adjoint	Finitude partielle
<i>pi</i>	relative CCT adjoint	Non-finitude partielle
absence de subordonnant	complétive déclarative	Finitude totale
	relative S	Non-finitude partielle
	relative OD	Finitude partielle
	relative DOD	Finitude partielle
	relative CCL adjoint sans trou syntaxique	Finitude partielle
	relative CCL adjoint avec trou syntaxique	Finitude partielle

Ainsi, cette étude de corpus de la complémentation et de la relativisation en martiniquais met à mal l'image d'Épinal selon laquelle les langues créoles seraient moins *complexes* que les langues non-créoles.

L'étude statistique de la variation entre complétives déclaratives finies sans subordonnant à l'initiale et complétives déclaratives finies en *ke* (5.7) nous a montré que l'analyse du subordonnant *ke* en martiniquais ne peut se limiter au postulat d'une influence du français, l'une de ses langues lexificatrices. J'ai montré que, pour la base de données, les variables sociales considérées n'ont pas d'effet statistiquement significatif dans la production de complétives déclaratives finies en *ke*. Il en va ainsi de l'âge ou de la profession par exemple, variables invoquées dans les représentations collectives pour justifier de l'emploi du subordonnant *ke* car elles donneraient une idée sur l'exposition au français du locuteur ou de la locutrice. En outre, dans la formation des complétives déclaratives finies, *ke* a son propre fonctionnement et répond à des besoins discursifs différents de ceux du français. Là où le subordonnant *que* est obligatoire en français, *ke* est optionnel dans les complétives du corpus en martiniquais. De plus, dans la base de données, l'emploi du subordonnant *ke* n'est pas uniquement régi par la syntaxe de la langue, comme c'est le cas en français. L'emploi du subordonnant *ke* est lié à des variables qui ont trait au traitement de l'information. La proximité de subordonnées (F09-L, *estimate* = -1.7764, $p < 0.05$) et un nombre de mots élevé entre la place du subordonnant et le sujet ou le prédicat de la subordonnée étudiée (F10-L, *estimate* = -3.0889, $p < 0.05$) sont défavorables à la production de complétives déclaratives finies sans subordonnant à l'initiale. J'ai donc démontré que, sur la base des données à l'étude, l'emploi du subordonnant *ke* en martiniquais est similaire à celui du complémenteur optionnel *that* en anglais (Casasanto et Stag 2008).

Sur le plan typologique, il a été vu que les données à l'étude vont dans le sens des trois généralisations typologiques que sont la hiérarchie de la rétrogradation du complément de Cristofaro (2005, 125), la prédiction générale de l'iconicité de Givón (2001b, 2:39-40) ainsi que l'hiérarchie d'accessibilité à la relativisation de Keenan et Comrie (1977, 66). Dans la base de données de complétives, le degré de (non)-finitude des complétives est lié aux propriétés syntaxiques et sémantiques des prédicats dont elles saturent la valence. Dans la base de données de relatives, les deux positions syntaxiques qui ne sont pas relativisées, le génitif et l'objet de la comparaison, correspondent aux deux positions syntaxiques qui sont les moins accessibles à la relativisation selon Keenan et Comrie (1977, 66).

À l'avenir, il s'agira d'appliquer cette méthode d'analyse de la variation à une base de données de complétives plus conséquente afin d'éprouver la validité des résultats statistiques

de la thèse. Il faudra notamment veiller à une représentation plus importante de la catégorie socioprofessionnelle « ouvriers », catégorie qui ne comptait qu'une représentante dans la base de données de complétives. Il s'agirait également d'appliquer les modèles statistiques à la base de données des relatives pour voir si l'emploi du subordonnant *ke* y est également influencé par des variables qui concernent le traitement de l'information. Enfin, il serait intéressant de comparer les emplois de la marque propositionnelle de définitude dans les subordonnées relatives aux emplois décrits par Térosier (2022, 82-84) dans les interrogatives du martiniquais afin de déterminer l'effet pragmatique de son utilisation, dans la relativisation. Reste également ouverte la question de l'existence, en synchronie, de la forme explétive *éti* que mentionnent Pinalie et Bernabé (1999, 34).

Gloses

1	première personne
2	deuxième personne
3	troisième personne
ACC	Accusatif
ART	Article
AUX	Auxiliaire
COMPL	Complémenteur
DEF	Défini
DEM	Démonstratif
DET	Déterminant
ERG	Ergatif
EXPT	Explétif
FEM	Féminin
FUT	Futur
GEN	Génitif
HES	Marque d'hésitation
IND	Indicatif
INDF	Indéfini
INF	Infinitif
INTERR	Interrogatif
IPFV	Imperfectif
JONCT	Joncteur
MASC	Masculin
NOM	Nominatif
O	Objet
PARF	Parfait
PART	Participe
PARTF	Partitif

PL	Pluriel
PERF	Perfectif
PR	Pronom
PREP	Préposition
PROG	Progressif
PRS	Présent
PST	Passé
PTCP	Participe
REFL	Réfléchi
REL	Relatif
S	Sujet
SG	Singulier
SUB	Subordonnant

Références

- Andrews, Avery D. 2007. « Relative clauses ». In *Language Typology and Syntactic Description*, édité par Timothy Shopen, 2nd ed, 2:206-36. Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/CBO9780511619434.004>.
- Andrews, D. Avery. 2007. « Relative clauses ». In *Language Typology and Syntactic Description: Complex Constructions.*, Cambridge University Press. Vol. 2. Timothy Shopen.
- Ardoino, Chiara. 2021. « Morphosyntactic Variation in Creole-Lexifier Contact: An Implicational Scaling of (Urban) Martinican Creole ». Présenté à The 2021 Summer Conference of the Society for Pidgin and Creole Linguistics, online, juin.
- Ardoino, Chiara, Noémie François-Haugrin, et Stéphane Térosier. 2023. « Remise en question du (semi-)continuum martiniquais : ce que les perceptions des locuteurs nous apprennent sur les indexicalités des variétés en contact ». Présenté à CoLEF2023 : Contacts de langues et de cultures dans les espaces francophones, Université de Montpellier, mars 27.
- Arsenec, Nicole. 2015. « Etude contrastive des créoles de la Jamaïque et de la Martinique ». PhD Thesis. <http://www.theses.fr/2015AIXM3079/document>.
- Becker, Laura. 2019. « Articles in the world's languages ». Leipzig. https://www.researchgate.net/publication/341297105_Articles_in_the_world%27s_languages.
- Bérard, Benoît, éd. 2013. *Martinique, terre amérindienne: une approche pluridisciplinaire*. Leiden: Sidestone Press.
- Bernabé, Jean. 1983a. *Fondal-natal: grammaire basilectale approchée des créoles guadeloupéen et martiniquais: approche sociolittéraire, sociolinguistique et syntaxique*. Vol. 1. 3 vol. Paris: L'Harmattan.
- . 1983b. *Fondal-natal: grammaire basilectale approchée des créoles guadeloupéen et martiniquais; approche sociolittéraire, sociolinguistique et syntaxique*. Vol. 2. 3 vol. Paris: L'Harmattan.
- . 1983c. *Fondal-natal: grammaire basilectale approchée des créoles guadeloupéen et martiniquais; approche sociolittéraire, sociolinguistique et syntaxique*. Vol. 3. 3 vol. Paris: L'Harmattan.
- . 2001. *La graphie créole*. Collection « Guides du Capes de créole ». Ibis rouge.
- . 2003. *Précis de syntaxe créole*. Collection Guides de langues et cultures créoles. Guyane: Ibis rouge éditions.
- Bernabé, Jean, Patrick Chamoiseau, et Raphaël Confiant. 1993. *Éloge de la Créolité*. Traduit par Mohamed Bouya Taleb-Khyar. Gallimard.
- Blanche-Benveniste, Claire. 1990. *Le français parlé: études grammaticales*. Collection Sciences du langage. Paris: Editions du Centre national de la recherche scientifique : Diffusion, Presses du CNRS.
- Blanchet, Philippe. 2017. *Discriminations: combattre la glottophobie*. Petite encyclopédie critique. Paris: Textuel.
- Bowern, Claire. 2015. *Linguistic fieldwork: practical guide*. Second Edition. New York: Palgrave Macmillan.

- Carrington, Lawrence D. 1984. *St. Lucian Creole: A Descriptive Analysis of Its Phonology and Morpho-Syntax*. Kreolische Bibliothek, Bd. 6. Hamburg: H. Buske.
- Casasanto, Laura Staum, et Ivan A. Stag. 2008. « The Advantage of the Ungrammatical ». *Proceedings of the Annual Meeting of the Cognitive Science Society*, n° 30. <https://escholarship.org/uc/item/6tm38849>.
- Colot, Serge, et Ralph Ludwig. 2013. « Guadeloupean and Martinican Creole ». In *The survey of pidgin and creole languages. Volume 2: Portuguese-based, Spanish-based, and French-based Languages*, édité par Susanne Maria Michaelis, Philippe Maurer, Martin Haspelmath, et Magnus Huber. Oxford: Oxford University Press. <https://apics-online.info/surveys/50>.
- Comrie, Bernard. 1976. *Aspect: an introduction to the study of verbal aspect and related problems*. Cambridge textbooks in linguistics. Cambridge ; New York: Cambridge University Press.
- Comrie, Bernard, et Edward L. Keenan. 1977. « Noun Phrase accessibility and universal Grammar ». *Linguistic Inquiry* 8 (1): 63-99.
- Confiant, Raphaël. 1979. *Jik dèyè do Bondyé: istwè-kout*. Petit-Bourg (Guadeloupe): Ibis rouge.
- . 2000. *La lessive du diable*. Littérature française. Ecriture. <https://books.google.fr/books?id=HZpTAgAAQBAJ>.
- . 2007a. *Dictionnaire créole martiniquais-français*. Matoury, Guyane: Ibis Rouge Editions.
- . 2007b. *La lessive du diable: roman*. France: Groupe Privat/Le Rocher.
- Creissels, Denis. 2006a. *Syntaxe générale une introduction typologique*. Vol. 2. 2 vol. Paris: Hermès Science [u.a.].
- . 2006b. *Syntaxe générale une introduction typologique*. Vol. 1. 2 vol. Paris: Hermès Science [u.a.].
- Cristofaro, Sonia. 2005. *Subordination*. Oxford studies in typology and linguistic theory. Oxford ; New York: Oxford University Press.
- . 2013. « Purpose Clauses ». In *The World Atlas of Language Structures Online*, édité par Matthew S Dryer et Martin Haspelmath. Leipzig: Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology. <https://wals.info/chapter/125>.
- Crystal, David. 2008. *A dictionary of linguistics and phonetics*. 6th ed. The language library. Malden, MA ; Oxford: Blackwell Pub.
- Cyrille, Odile Elzire. 2000. « Minimalisme et interrogation totale en créole guadeloupéen ». *Études Créoles*.
- Damoiseau, Robert. 2012. *Syntaxe créole comparée: Martinique, Guadeloupe, Guyane, Haïti*. Dictionnaires et langues. Fort-de-France : Paris: CRDP Martinique ; Karthala.
- Daval-Markussen, Aymeric, et Peter Bakker. 2012. « Explorations in creole research with phylogenetic tools ». In .
- . 2017. « Creole Typology II: Typological Features of Creoles: From Early Proposals to Phylogenetic Approaches and Comparisons with Non-Creoles ». In *Creole Studies – Phylogenetic Approaches*, édité par Peter Bakker, Finn Borchsenius, Carsten Levisen, et Eeva Sippola, 103-40. Amsterdam: John Benjamins Publishing Company. <https://doi.org/10.1075/z.211.06dav>.
- Duzerol, Minella. 2016. « Étude contrastive de la proposition subordonnée relative en martiniquais et en français dans une perspective typologique-fonctionnelle ». Mémoire de Master 1 en Sciences du Langage. Université Lumière Lyon 2.
- . 2018. « Étude de la proposition subordonnée relative en martiniquais dans une perspective typologique-fonctionnelle ». Mémoire de Master 2 en Sciences du Langage. Université Lumière Lyon 2.

- . 2021. « L'étude linguistique, une analyse modelée par le linguiste, son objet d'étude, ses approches et sa méthodologie : le cas de cinq descriptions grammaticales du martiniquais (créole, Martinique) ». *Contextes et didactiques*, n° 17 (juin). <https://doi.org/10.4000/ced.2818>.
- . 2023a. « Bases de données de thèse : complémentation et relativisation en martiniquais (créole, Martinique) ». <https://hdl.handle.net/11403/basededonnees-these>.
- . 2023b. « Martinican Creole ». In *SCroll - The Database of Subordination in Creole Languages*, édité par Stefano Manfredi, Nicolas Quint, et the SCroll Consortium.
- . accepté. « Constituency in Martinican (creole, Martinique) ». In *Constituency and convergence in the Americas*, édité par Adam J. R. Tallman, Sandra Auderset, et Hiroto Uchihara, Language Science Press.
- « ELAN-CorpA (Version 6.1) ». 2022. Villejuif: CNRS-LLACAN (Langage, langues et cultures d'Afrique).
- Ferguson, Charles. 1959. « Diglossie », *Word*, 15: 325-40.
- Ferguson, Charles A. 1959. « Diglossia ». *WORD* 15 (2): 325-40. <https://doi.org/10.1080/00437956.1959.11659702>.
- Fishman, Joshua A. 1967. « Bilingualism With and Without Diglossia; Diglossia With and Without Bilingualism ». *Journal of Social Issues* 23 (2): 29-38. <https://doi.org/10.1111/j.1540-4560.1967.tb00573.x>.
- Gadet, Françoise. 2003. *La variation sociale en français. La variation sociale en français / Françoise Gadet*. Collection L'Essentiel français. Gap Paris: Ophrys.
- Gadet, Françoise, Ralph Ludwig, et Stefan Pfänder. 2009. « Francophonie et typologie des situations », *Cahier de Linguistique*, n° 34.
- « Givón - 2001 - Syntax an introduction. Vol. 2pdf ». s. d.
- Givón, Talmy. 2001a. *Syntax: An Introduction*. Rev. ed. Vol. 1. 2 vol. Amsterdam: Benjamins.
- . 2001b. *Syntax: An Introduction*. Rev. ed. Vol. 2. 2 vol. Amsterdam: Benjamins.
- Haspelmath, Martin. 2007. « Ditransitive Alignment Splits and Inverse Alignment ». *Functions of Language* 14 (1): 79-102. <https://doi.org/10.1075/fol.14.1.06has>.
- Haspelmath, Martin, et the APiCS Consortium. 2013. « Position of standard negation ». In *The atlas of pidgin and creole language structures*, édité par Susanne Maria Michaelis, Philippe Maurer, Martin Haspelmath, et Magnus Huber. Oxford: Oxford University Press. <https://apics-online.info/parameters/101>.
- Haspelmath, Martin, Susanne Maria Michaelis, et the APiCS Consortium. 2013. « Order of relative clause and noun ». In *The atlas of pidgin and creole language structures*, édité par Susanne Maria Michaelis, Philippe Maurer, Martin Haspelmath, et Magnus Huber. Oxford: Oxford University Press. <https://apics-online.info/parameters/7>.
- Hazaël-Massieux, Marie-Christine. 2002. « Les créoles à base française : une introduction ». *Travaux Interdisciplinaires du Laboratoire Parole et Langage d'Aix-en-Provence (TIPA)* 21: 63-86.
- . 2013. « La diglossie ». *Groupe Européen de Recherches en Langues Créoles* (blog). 2013. <http://creoles.free.fr/Cours/digloss.htm>.
- Jaeger, Florian T. 2010. « Redundancy and Reduction: Speakers Manage Syntactic Information Density ». *Cognitive Psychology* 61 (1): 23-62. <https://doi.org/10.1016/j.cogpsych.2010.02.002>.
- Jean-Louis, Loïc, et Sophie Wauquier. 2014. « L'allomorphie du déterminant enclitique en créole martiniquais ». Aix-en-Provence.
- Jeannot-Fourcaud, Béatrice. 2003. « De l'opposition verbo-nominale en créole martiniquais : approche fonctionnaliste ». PhD Thesis. <http://www.theses.fr/2003PA05H046>.

- Keenan, Edward L., et Bernard Comrie. 1977. « Noun Phrase Accessibility and Universal Grammar ». *Linguistic Inquiry* 8 (1): 63-99.
- Manfredi, Stefano, Nicolas Quint, et the SCroIL Consortium, éd. 2023. *SCroIL - The Database of Subordination in Creole Languages*.
- Meyerhoff, Miriam. 2017. « Writing a Linguistic Symphony: Analyzing Variation While Doing Language Documentation ». *Canadian Journal of Linguistics/Revue Canadienne de Linguistique* 62 (04): 525-49. <https://doi.org/10.1017/cnj.2017.28>.
- Michaelis, Susanne Maria, Philippe Maurer, Martin Haspelmath, et Magnus Huber, éd. 2013. *APiCS Online*. Leipzig: Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology. <https://apics-online.info/>.
- Miestamo, Matti. 2016. « Questionnaire for describing the negation system of a language ».
- Migge, Bettina, Stefano Manfredi, et Nicolas Quint. 2018. « Finite and non-finite subordinate clauses in creole languages ». Présenté à Syntax of the World's Languages VIII, Paris, INALCO, septembre 3.
- Nagy, Naomi. 2009. « The Challenges of Less Commonly Studied Languages: Writing a Sociogrammar of Faetar ». In *IMPACT: Studies in Language and Society*, édité par James N. Stanford et Dennis R. Preston, 25:397-417. Amsterdam: John Benjamins Publishing Company. <https://doi.org/10.1075/impact.25.20nag>.
- Noël-Ferdinand, Malik. 2022. « La mise en scène du créole martiniquais dans le Cahier d'un retour au pays natal d'Aimé Césaire ». *Revue italienne d'études françaises*.
- Noonan, Michael. 2007. « Complementation ». In *Language Typology and Syntactic Description*, édité par Timothy Shopen, 2nd ed, 2:52-150. Cambridge: Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/CBO9780511619434.002>.
- Palmer, F. R. 2001. *Mood and modality*. 2nd ed. Cambridge textbooks in linguistics. Cambridge, UK ; New York: Cambridge University Press.
- Payne, Thomas Edward. 1997. *Describing morphosyntax: a guide for field linguists*. Cambridge, U.K. ; New York, NY: Cambridge University Press.
- Pinalie, Pierre, et Jean Bernabé. 1999. *Grammaire du créole martiniquais en 50 leçons*. Editions L'Harmattan.
- Poplack, S. 2001. « Code Switching: Linguistic ». In *International Encyclopedia of the Social & Behavioral Sciences*, 2062-65. Elsevier. <https://doi.org/10.1016/B0-08-043076-7/03031-X>.
- Prudent, Lambert-Félix. 1981. « Diglossie et interlecte ». *Langages* 15 (61): 13-38. <https://doi.org/10.3406/lgge.1981.1866>.
- Psichari, Jean. 1928. *Un pays qui ne veut pas de sa langue*. Mercure de France.
- Pustka, Elissa. 2017. « Le français régional émergent en Guadeloupe ». *Phonologie du français contemporain*, 2017.
- Rickford, John R. 2011. « Relativizer omission in Anglophone Caribbean Creoles, Appalachian, and African American Vernacular English ». In *Language from a cognitive perspective: grammar, usage, and processing: studies in honor of Thomas Wasow*, édité par Emily M. Bender et Jennifer E. Arnold. CSLI lecture notes number 201. Stanford: CSLI Publications.
- Riegel, Martin, Jean-Christophe Pellat, et René Rioul. 2009. *Grammaire Méthodique Du Français*. Paris: Quadrige/Presses universitaires de France.
- Riegel, Martin, René Rioul, et Jean-Christophe Pellat. 2009. *Grammaire méthodique du français*. Paris: PUF.
- Romaine, Suzanne. 1980. « The relative clause marker in Scots English: Diffusion, complexity, and style as dimensions of syntactic change ». *Language in Society* 9 (2): 221-47. <https://doi.org/10.1017/S004740450000806X>.

- Rose, Françoise. 2006. « Le syncrétisme adpositions/subordonnants. Proposition de typologie syntaxique. » *Faits de Langues*, n° 28 (Coordination et subordination : typologie et modélisation): 205-16.
- . 2016. « On Finitization ». In *Typological Studies in Language*, édité par Claudine Chamoreau et Zarina Estrada-Fernández, 113:345-70. Amsterdam: John Benjamins Publishing Company. <https://doi.org/10.1075/tsl.113.14ros>.
- Shopen, Timothy, éd. 2007. *Language typology and syntactic description*. 2nd ed. Vol. 2. Cambridge, UK ; New York: Cambridge University Press.
- Syea, Anand. 2017. *French Creoles: A Comprehensive and Comparative Grammar*. <http://site.ebrary.com/id/11326154>.
- Tallman, Adam J. R. 2020. « Word constituents and the morphology-syntax distinction: descriptive and typological perspectives ». Présenté à Atelier de morphosyntaxe, DDL, Lyon.
- Térosier, Stéphane. 2022. « Aspects de la syntaxe du créole martiniquais ». Université de Montréal. <https://doi.org/1866/27804>.
- Térosier, Stéphane, Noémie François-Haugrin, et Minella Duzerol. 2022. « La notion de langue(s) standard(s) en Martinique : prolégomènes à une standardisation inclusive ». *Tinkuy. Boletín de investigación y debate.*, n° 27. https://llm.umontreal.ca/public/FAS/llm/Documents/2-Recherche/Tinkuy_No_27.pdf.
- Valdman, Albert. 1978. *Le Créole: structure, statut et origine*. Initiation à la linguistique : Série B, Problèmes et méthodes ; 7. Paris: Klincksieck.
- Wiesinger, Evelyn. 2017. *Le syntagme nominal en créole guyanais: une étude synchronique et diachronique du marqueur LA*. Kreolische Bibliothek, Band 27. Hamburg: Buske.

Annexe 1 - Formulaire de consentement, séances filmées



Autorisation pour des enregistrements audios et/ou vidéos, cession des droits pour leur utilisation et leur diffusion scientifiques

Présentation de la recherche

Doctorante martiniquaise en Sciences du Langage à l'Université Lumière Lyon 2, je mène des recherches sur le créole martiniquais. Je mène mon étude du martiniquais au sein du laboratoire Dynamique Du Langage (DDL), laboratoire de recherche rattaché au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS). Les recherches développées à Dynamique Du Langage s'articulent autour des problématiques de la diversité des langues du monde. J'attache une importance toute particulière à considérer le créole martiniquais tel qu'il est parlé par les martiniquais eux-mêmes. C'est donc pour cette raison que j'effectue des enregistrements de personnes parlant le martiniquais. Ces enregistrements sont le matériel à partir duquel je construis ma recherche.

Par ailleurs, soucieuse de promouvoir la culture martiniquaise, je travaille également dans l'optique d'accroître la visibilité du martiniquais dans le domaine de la recherche scientifique d'une part, dans l'espace plus large du grand public d'autre part. Je m'intéresse donc à la diffusion du martiniquais en passant par la mise à disposition, en accès libre sur internet, d'enregistrements audio et/ou vidéo.

Données collectées

J'enregistre des personnes (informateurs) parlant le martiniquais au cours de conversations.

Les enregistrements effectués se font à l'aide d'une caméra et de micro-casques. Les données enregistrées sont anonymes : des pseudonymes sont utilisés pour garantir l'anonymat des informateurs. L'accès à l'identité des informateurs m'est strictement réservé. Chaque séance d'enregistrement commence par une explication détaillée de l'activité qui va être filmée. Lors de la séance aussi bien qu'une fois les enregistrements effectués, l'informateur est libre de demander le visionnage ou la suppression des vidéos.

Utilisation des enregistrements et diffusion

Les enregistrements vidéo font l'objet d'une utilisation strictement scientifique dans le cadre de de ma recherche sur le créole martiniquais.

Par ailleurs, l'informateur peut donner son accord pour la diffusion des enregistrements c'est-à-dire leur mise en ligne, sur un site d'archivage scientifique à accès libre sur internet. L'informateur est libre de choisir entre la mise en ligne de l'enregistrement vidéo (image + son) ou de l'enregistrement audio (son uniquement).

Autorisation

Je soussigné(e) _____,

(cocher les cases validées)

- Autorise l'enregistrement vidéo de la séance tenue avec la doctorante Minella Duzerol et l'utilisation de cet enregistrement dans le cadre de sa recherche
- Autorise la diffusion des enregistrements vidéo sur un site d'archivage à accès libre sur internet
- Autorise la diffusion des enregistrements audio sans la vidéo sur un site d'archivage à accès libre sur internet

Fait à _____,

Le _____,

Signature de l'informateur

Signature du linguiste

Minella DUZEROL

Doctorante

Laboratoire Dynamique du Langage (UMR5596, CNRS-Lyon2)

Email : minella.duzerol@univ-lyon2.fr, Tel : 0695 22 49 23

Annexe 2 - Formulaire de consentement, séances non-filmées



Autorisation pour l'utilisation scientifique et/ou cession des droits pour la diffusion du contenu des échanges avec la linguiste

Présentation de la recherche

Doctorante martiniquaise en Sciences du Langage à l'Université Lumière Lyon 2, je mène des recherches sur le créole martiniquais. J'effectue mon étude du créole martiniquais au sein du laboratoire Dynamique Du Langage (DDL), laboratoire de recherche rattaché au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS). Les recherches développées à Dynamique Du Langage s'articulent autour de la problématique de la diversité des langues du monde. J'attache une importance toute particulière à considérer le créole martiniquais tel qu'il est parlé par les martiniquais eux-mêmes. C'est donc pour cette raison que j'effectue des séances d'échange avec des personnes parlant le créole martiniquais. Ces échanges sont le matériel à partir duquel je construis ma recherche.

Par ailleurs, soucieuse de promouvoir la culture martiniquaise, je travaille également dans l'optique d'accroître la visibilité du créole martiniquais dans le domaine de la recherche scientifique d'une part, dans l'espace plus large du grand public d'autre part. Je m'intéresse donc à la diffusion du créole martiniquais en passant par la mise à disposition, en accès libre sur internet, des données collectées.

Données collectées

La linguiste (moi) effectue des séances d'échange avec des personnes (informateurs) parlant le créole martiniquais. Il s'agit pour la linguiste (moi) de recueillir vos avis sur certaines phrases en créole martiniquais. Je suis amenée à prendre des notes lors de nos discussions. Les données collectées sont anonymes : des pseudonymes sont utilisés pour

garantir l'anonymat des informateurs. L'accès à l'identité des informateurs m'est strictement réservé. Lors de la séance aussi bien qu'une fois celle-ci achevée, l'informateur est libre de demander que lui soient présentées les données collectées et/ou que ces données soient supprimées.

Utilisation des données collectées

Les données collectées font l'objet d'une utilisation strictement scientifique dans le cadre de de ma recherche sur le créole martiniquais.

Par ailleurs, l'informateur peut donner son accord pour la diffusion des données collectées c'est-à-dire leur mise en ligne, sur un site d'archivage scientifique à accès libre sur internet.

Autorisation

Je soussigné(e) _____,

(cocher les cases validées)

- Autorise la doctorante Minella DUZEROL à prendre des notes durant la séance d'échange et à utiliser ces données dans le cadre de sa recherche
- Autorise la diffusion des données collectées sur un site d'archivage à accès libre sur internet

Fait à _____,

Le _____,

Signature de l'informateur
DUZEROL

Signature de la doctorante Minella

Minella DUZEROL

Doctorante

Laboratoire Dynamique du Langage (UMR5596, CNRS-Lyon2)

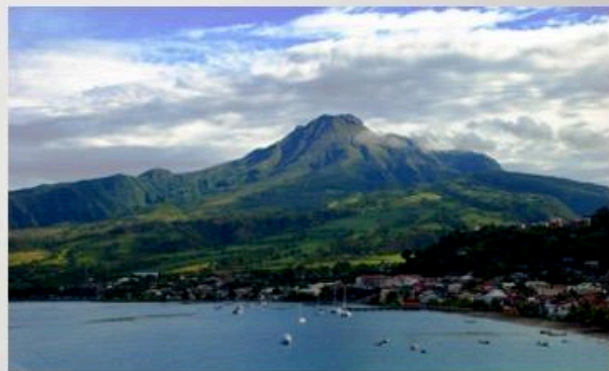
Email : minella.duzerol@univ-lyon2.fr, Tel : 0596 38 02 15 ; 0695 22 49 23

Annexe 3 - Tâche de description – stimuli visuels

1



2



3



4



5



Annexe 4 - Tâche de narration – suggestions de thématiques

- Recettes (liqueur ; dombres ; accras ; pain au beurre ; chocolat communion...)
- Un jour à la plage ; à la rivière
- Préparation d'un Noël en famille
- Un entraînement de foot/ basket/ cyclisme/ narration
- L'école antan lontan
- Préparation/ écriture d'une pièce de théâtre
- Un souvenir d'enfance
- Pêcher des crabes
- Avoir un animal de compagnie
- Être professeur·e

Annexe 5 - Tâche de lecture - stimuli

Kous yol

Twel

pou fè vwel

Van pou

pran balan

Kous yol sé pa kous pawol
badjolè épi prélé gran djol
gro majol ki ka yen ki fè wol.

Fok jeté bon zié
pou pa chalviré
pas bouden kanno ki toujou wouvè
paré pou risouvè dlo tout lè.

Ou pou fè plis ki sa ou pé fè,
pies lanm lanmè
pa pou fè'w pè.

Sé la ou ka wè
sa ki ni lestonmak fouyapen,
yanm, dachin oben tinen.

Kous yol sé pa kous djendjen
pou moun ki ni mal ren,
fok ni bon janm, bon bra, bon tet,
menm si, pou sipòtè dèyè

ki pa ka soufè,
sé toujou an bel lafet

MATINIK CHÉRI (texte original)

Ou sé péyi mwen, ou sé nasyon mwen. Pouki mwen kay kité'ou

Matinik chéri

Sé an vente ou mwen soti

Sé an dé bra'w mwen kriyé niê

Sé an tété'ou mwen té ka wè klè

Sé an dé pyé'w mwen apren' kimbé doubout

Matinik chéri

Ou sé péyi mwen, ou sé nasyon mwen. Pouki mwen kay kité'w

Montré mwen épi dwèt ou tout sa ki trayi'w

Montré mwen épi zyé'w tou t sa ki konbat ou

Montré mwen épi an signo tout sa ki enfonsé'w

Montré mwen épi an gès tout sa ki téré'ou

Avan menm ou désédé

Matinik chéri

Ou sé péyi mwen, ou sé nasyon mwen

Ou ni dan cêi'w an paket malérèse

Ki ka lévé san an sou

Ou ni dan bra'ou plein plein assisté

Ki pa sa mangé lè yo faim

Ou ni dan tété'ou an chay démini

Yo ka exploité pa méchansté

Ou ni an vente ou alimentè an lè alimentè

Ki pa ni sa chyen misié ka rifisé

Matinik chéri

Ou sé péyi mwen, ou sé nasyon mwen

Montré mwen tout lé élu ki kondui'ou à la faillite
Montré mwen tout lé élu ki pasé tan yo a menti ba pèp la
Montré mwen tout lé élu ki pasé la vi yo
A sonjé rien ki poche yo. Epi sé bien zafè kô péyi la ?
Matinik chéri
Tè affamé, tè ensanglanté, ti manmay ou dôm, yo dôm
Yo dôm, mè:.. mwen asiré ki an jou lè monde entyé
Kay tann vwa pèp-la pas ke mwen asiré ki an jou
Nou kay fini pa konstaté tou sa ki lè vré ènmi nou ?
Matinik chéri
Ou sé péyi mwen, ou sé nasyon mwen
Sé an dé bra'w mwen lé mò ?
M. Marcel LÉANDRY-TIMOTHÉE

MATINIK CHÉRI (tâche de lecture)

Ou sé péyi mwen, ou sé nasyon mwen. Pouki mwen kay kité'ou
Matinik chéri
Sé an vente ou mwen soti
Sé an dé bra'w mwen kriyé niê
Sé an tété'ou mwen té ka wè klè
Sé an dé pyé'w mwen apren' kimbé doubout
Matinik chéri
Ou sé péyi mwen, ou sé nasyon mwen. Pouki mwen kay kité'w
Montré mwen épi dwèt ou tout sa ki trayi'w
Montré mwen épi zyé'w tou t sa ki konbat ou
Montré mwen épi an signo tout sa ki enfonsé'w
Montré mwen épi an gès tout sa ki téré'ou
Avan menm ou désédé
Matinik chéri

Ou sé péyi mwen, ou sé nasyon mwen

Ou ni dan cêi'w an paket malérèse

Ki ka lévé san an sou

Ou ni dan bra'ou plein plein assisté

Ki pa sa mangé lè yo faim

Ou ni dan tété'ou an chay démini

Yo ka exploité pa méchansté

Ou ni an vente ou alimentè an lè alimentè

Ki pa ni sa chyen misié ka rifisé

Matinik chéri

Ou sé péyi mwen, ou sé nasyon mwen

Montré mwen tout lé élu ki kondui'ou à la faillite

Montré mwen tout lé élu ki passé tan yo a menti ba pèp la

Montré mwen tout lé élu ki passé la vi yo

A sonjé rien ki poche yo. Epi sé bien zafè kô péyi la ?

Matinik chéri

Tè affamé, tè ensanglanté, ti manmay ou dômi, yo dômi

Yo dômi, mè:.. mwen asiré ki an jou lè monde entyé

Kay tann vwa pèp-la pas ke mwen asiré ki an jou

Nou kay fini pa konstaté tou sa ki lè vré ènmi nou ?

Matinik chéri

Ou sé péyi mwen, ou sé nasyon mwen

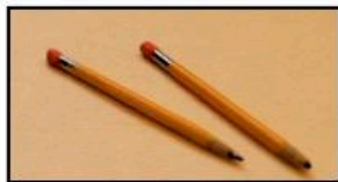
Sé an dé bra'w mwen lé mò ?

M. Marcel LÉANDRY-TIMOTHÉE

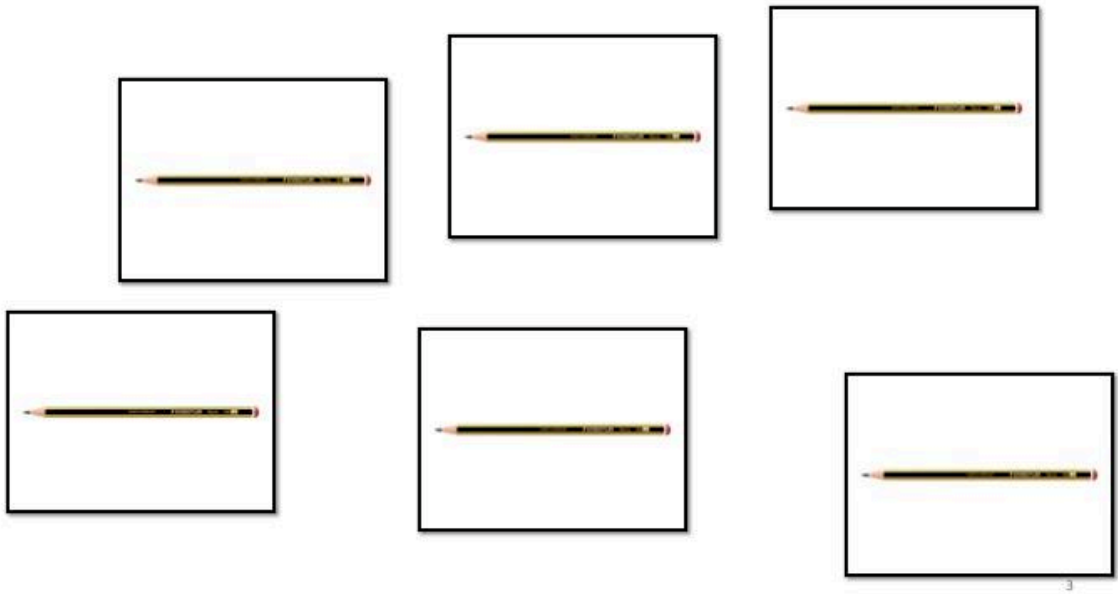
Annexe 6 - Tâche liaison – stimuli



1



2



3



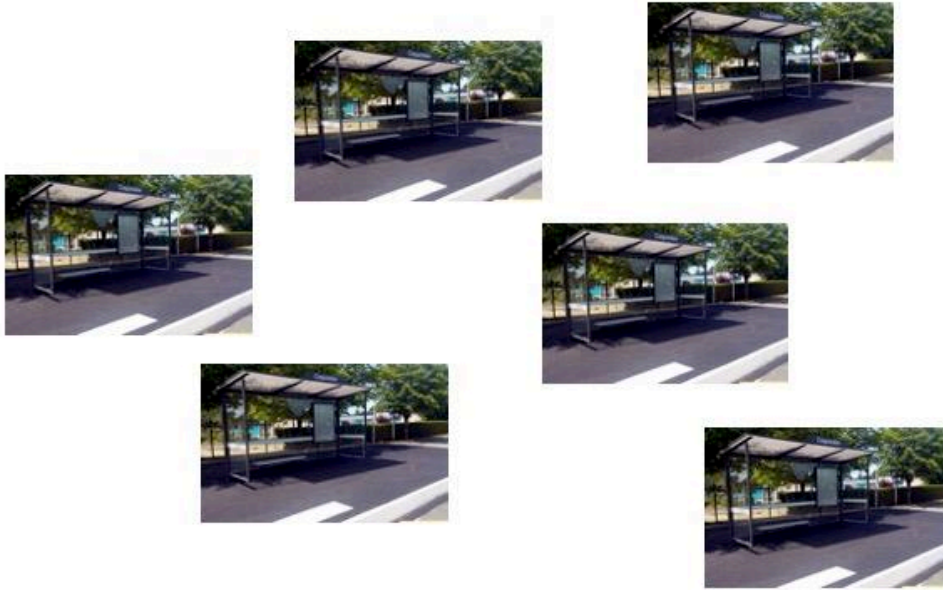
4



5



6



7



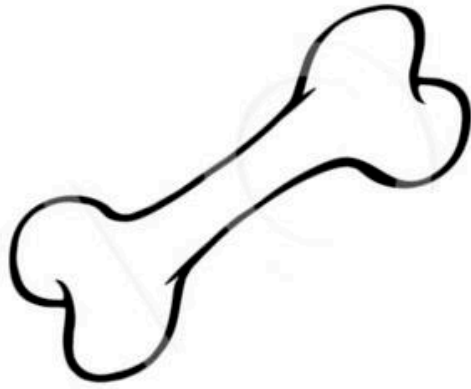
8



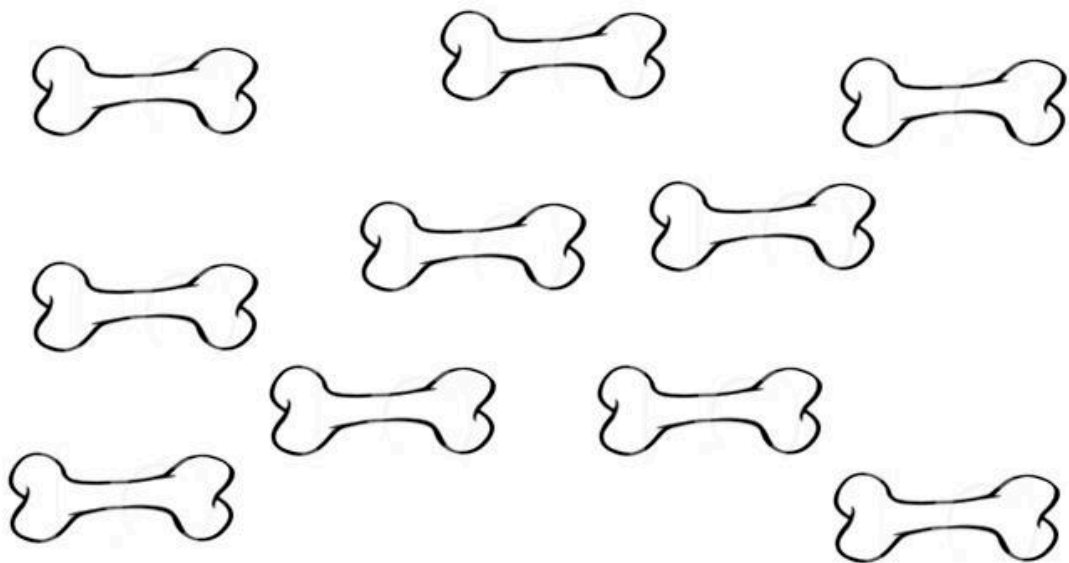
9



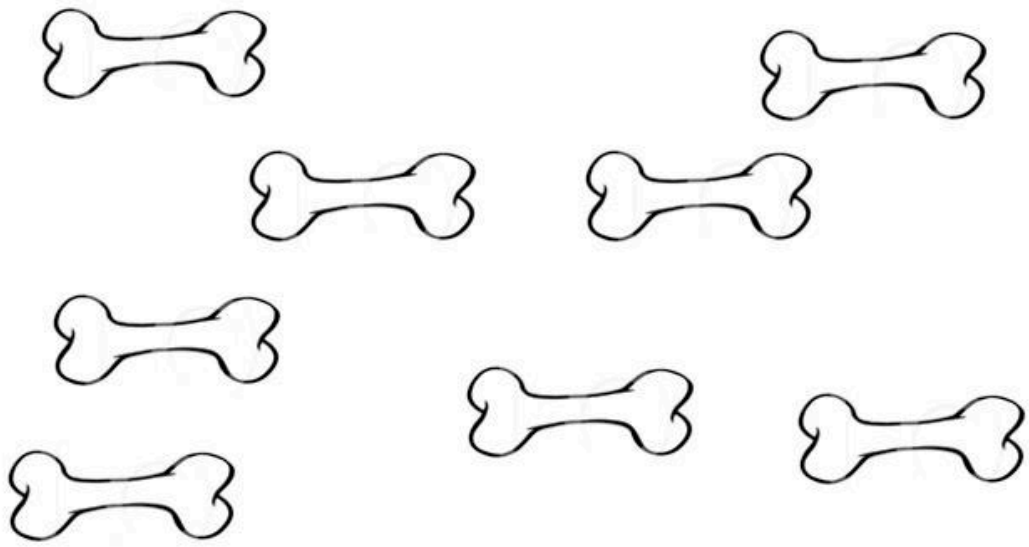
10



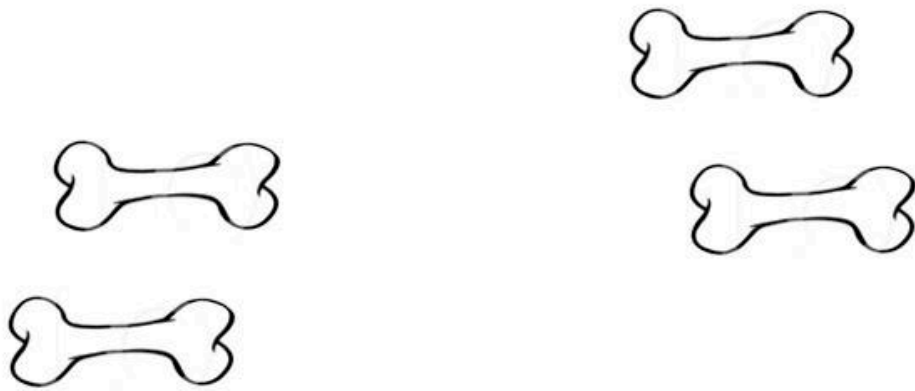
11



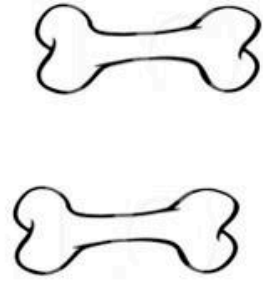
12



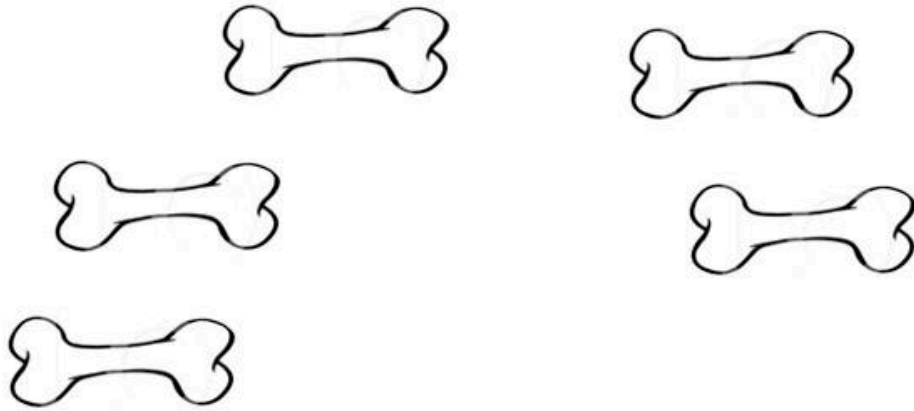
13



14

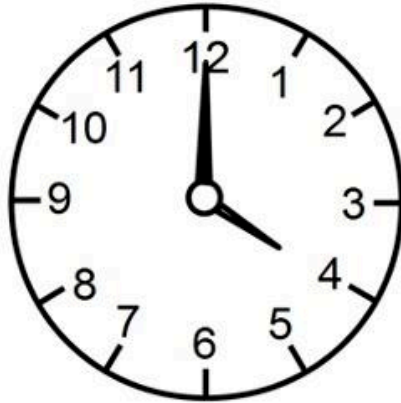


15



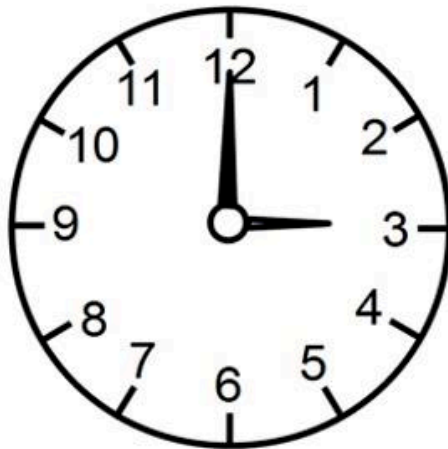
16

Ki lè i yé ?



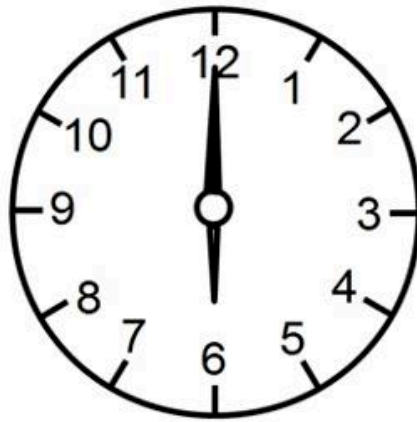
17

Ki lè i yé ?



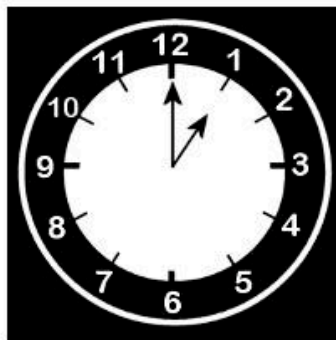
18

Ki lè i yé ?



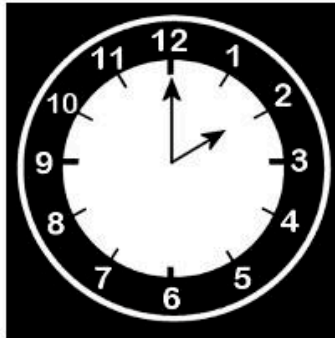
19

Ki lè i yé ?



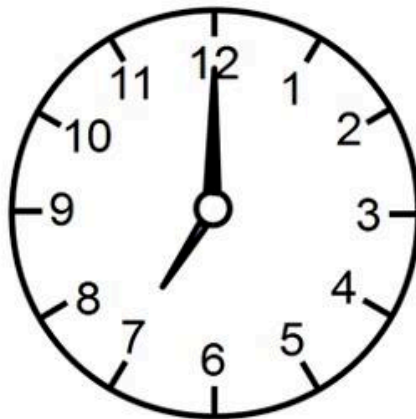
20

Ki lè i yé ?



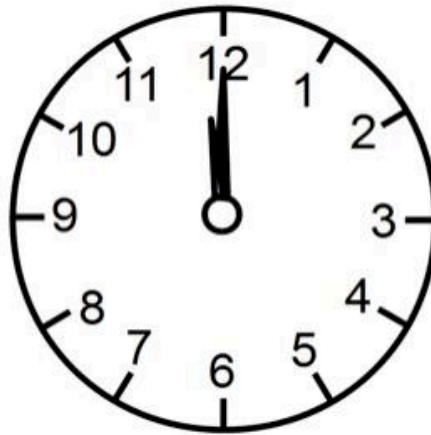
21

Ki lè i yé ?



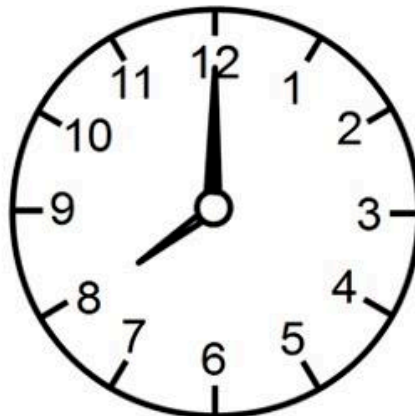
22

Ki lè i yé ?



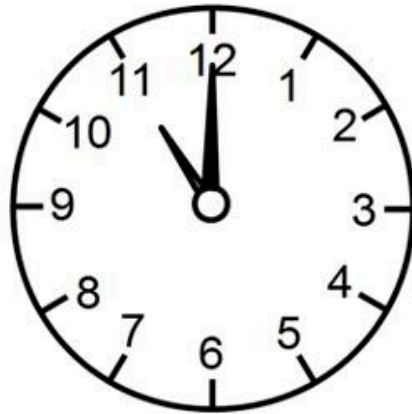
23

Ki lè i yé ?



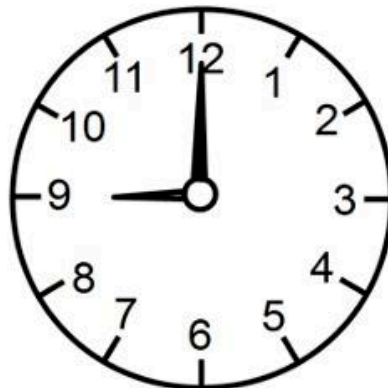
24

Ki lè i yé ?



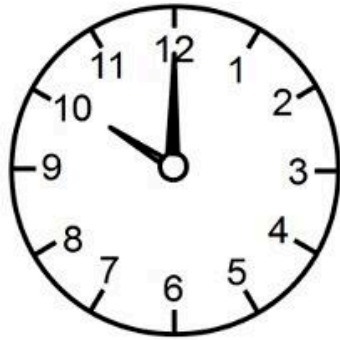
25

Ki lè i yé ?



26

Ki lè i yé ?



27

Ki lè i yé ?



28

Ki pwa paket-la ?



29

Annexe 7 - Questionnaire 1

Questionnaire 1

Ce questionnaire a pour but de recense vos avis sur des phrases en créole martiniquais. Les données récoltées sont anonymes.

*** Obligatoire**

Avant de commencer veuillez renseigner les informations suivantes :

Age

Votre age

*

Sexe *

Femme

Homme

Lieu où l'on a fait ses études avant le baccalauréat

J'étais à...

*

Lieu où l'on a fait ses études après le baccalauréat

J'étais à...

*

Commune de naissance

J'étais à...

*

Commune où l'on vit

J'étais à...

*

Merci de lire attentivement les consignes qui suivent avant de commencer le questionnaire.

Pour chaque phrase dire :

- Si vous formuleriez cette phrase de la même manière ? (oui ou non)
- Si vous avez déjà entendu cette phrase (oui ou non)
- S'il vous semble juste de dire cette phrase comme cela en créole martiniquais

Pour toute question vous pouvez nous contacter. [contact](#)

[Suivant](#)

1 / 5

Questionnaire 1

Pour chaque phrase dire :

- Si vous formuleriez cette phrase de la même manière ? (oui ou non)
- Si vous avez déjà entendu cette phrase (oui ou non)
- S'il vous semble juste de dire cette phrase comme cela en créole martiniquais

* **Obligatoire**

Nou konfronté a dé pwofésionnel tè vini dèwò. *

Est-ce que vous formuleriez cette phrase de la même manière ?

Oui Non

Avez-vous déjà entendu cette phrase ?

Oui Non

Est-ce qu'il vous semble juste de dire cette phrase comme cela en créole martiniquais

Oui Non

Ni di milion kè palé kréyol. *

Est-ce que vous formuleriez cette phrase de la même manière ?

Oui Non

Avez-vous déjà entendu cette phrase ?

Oui Non

Est-ce qu'il vous semble juste de dire cette phrase comme cela en créole martiniquais

Oui Non

Nou konfronté a dé pwofésionnel tè ka vini dèwò. *

Est-ce que vous formuleriez cette phrase de la même manière ?

Oui Non

Avez-vous déjà entendu cette phrase ?

Oui Non

Est-ce qu'il vous semble juste de dire cette phrase comme cela en créole martiniquais

Oui Non

Nou tè konfronté a dé pwofésionnel vini dèwò. *

Est-ce que vous formuleriez cette phrase de la même manière ?

Oui Non

Avez-vous déjà entendu cette phrase ?

Oui Non

Est-ce qu'il vous semble juste de dire cette phrase comme cela en créole martiniquais

Oui Non

Nou tè konfronté a dé pwofésionnel tè ka vini dèwò. *

Est-ce que vous formuleriez cette phrase de la même manière ?

Oui Non

Avez-vous déjà entendu cette phrase ?

Oui Non

Est-ce qu'il vous semble juste de dire cette phrase comme cela en créole martiniquais

Oui Non

Tè ni milion tè palé kréyol. *

Est-ce que vous formuleriez cette phrase de la même manière ?

Oui Non

Avez-vous déjà entendu cette phrase ?

Oui Non

Laboratoire Dynamique Du Langage UMR5596 - CNRS - Université de Lyon

Questionnaire 1

Pour chaque phrase dire :

- Si vous formuleriez cette phrase de la même manière ? (oui ou non)
- Si vous avez déjà entendu cette phrase (oui ou non)
- S'il vous semble juste de dire cette phrase comme cela en créole martiniquais

* **Obligatoire**

Ké ni di milyon ké palé kréyol. *

Est-ce que vous formuleriez cette phrase de la même manière ?

Oui Non

Avez-vous déjà entendu cette phrase ?

Oui Non

Est-ce qu'il vous semble juste de dire cette phrase comme cela en créole martiniquais

Oui Non

Bondié nan siel gadé nou. *

Est-ce que vous formuleriez cette phrase de la même manière ?

Oui Non

Avez-vous déjà entendu cette phrase ?

Oui Non

Est-ce qu'il vous semble juste de dire cette phrase comme cela en créole martiniquais

Oui Non

Nou ké konfronté a dé pwofessionel ka vini déwò. *

Est-ce que vous formuleriez cette phrase de la même manière ?

Oui Non

Avez-vous déjà entendu cette phrase ?

Oui Non

Est-ce qu'il vous semble juste de dire cette phrase comme cela en créole martiniquais

Oui Non

Tè ni milyon palé kréyol. *

Est-ce que vous formuleriez cette phrase de la même manière ?

Oui Non

Avez-vous déjà entendu cette phrase ?

Oui Non

Est-ce qu'il vous semble juste de dire cette phrase comme cela en créole martiniquais

Oui Non

I té pwopté sé sijé-a anlé lotèl. *

Est-ce que vous formuleriez cette phrase de la même manière ?

Oui Non

Avez-vous déjà entendu cette phrase ?

Oui Non

Est-ce qu'il vous semble juste de dire cette phrase comme cela en créole martiniquais

Oui Non

I pwopté sé sijé-a anlé lotèl. *

Est-ce que vous formuleriez cette phrase de la même manière ?

Oui Non

Avez-vous déjà entendu cette phrase ?

Oui Non

Laboratoire Dynamique Du Langage UMR5596 - CNRS - Université de Lyon

Questionnaire 1

Pour chaque phrase dire :

- Si vous formuleriez cette phrase de la même manière ? (oui ou non)
- Si vous avez déjà entendu cette phrase (oui ou non)
- S'il vous semble juste de dire cette phrase comme cela en créole martiniquais

*** Obligatoire**

Nou té konfronté a dé pwofésionnel té vini déwò. *

Est-ce que vous formuleriez cette phrase de la même manière ?

Oui Non

Avez-vous déjà entendu cette phrase ?

Oui Non

Est-ce qu'il vous semble juste de dire cette phrase comme cela en créole martiniquais

Oui Non

Bondié ké nan siel gadé nou *

Est-ce que vous formuleriez cette phrase de la même manière ?

Oui Non

Avez-vous déjà entendu cette phrase ?

Oui Non

Est-ce qu'il vous semble juste de dire cette phrase comme cela en créole martiniquais

Oui Non

I ké pwopté sé sijé-a ké anlè lotèl. *

Est-ce que vous formuleriez cette phrase de la même manière ?

Oui Non

Avez-vous déjà entendu cette phrase ?

Oui Non

Est-ce qu'il vous semble juste de dire cette phrase comme cela en créole martiniquais

Oui Non

I té pwopté sé sijé-a té anlè lotèl. *

Est-ce que vous formuleriez cette phrase de la même manière ?

Oui Non

Avez-vous déjà entendu cette phrase ?

Oui Non

Est-ce qu'il vous semble juste de dire cette phrase comme cela en créole martiniquais

Oui Non

Nou konfronté a dé pwofésionnel ka vini déwò. *

Est-ce que vous formuleriez cette phrase de la même manière ?

Oui Non

Avez-vous déjà entendu cette phrase ?

Oui Non

Est-ce qu'il vous semble juste de dire cette phrase comme cela en créole martiniquais

Oui Non

Bondié té nan siel té ka gadé nou *

Est-ce que vous formuleriez cette phrase de la même manière ?

Oui Non

Avez-vous déjà entendu cette phrase ?

Oui Non

Laboratoire Dynamique Du Langage UMR5596 - CNRS - Université de Lyon

Questionnaire 1

Pour chaque phrase dire :

- Si vous formuleriez cette phrase de la même manière ? (oui ou non)
- Si vous avez déjà entendu cette phrase (oui ou non)
- S'il vous semble juste de dire cette phrase comme cela en créole martiniquais

* **Obligatoire**

Nou té konfronté a dé pwofessionnel té ka vini déwò. *

Est-ce que vous formuleriez cette phrase de la même manière ?

Oui Non

Avez-vous déjà entendu cette phrase ?

Oui Non

Est-ce qu'il vous semble juste de dire cette phrase comme cela en créole martiniquais

Oui Non

Nou konfronté a dé pwofessionnel vini déwò. *

Est-ce que vous formuleriez cette phrase de la même manière ?

Oui Non

Avez-vous déjà entendu cette phrase ?

Oui Non

Est-ce qu'il vous semble juste de dire cette phrase comme cela en créole martiniquais

Oui Non

Ni di milion ké palé kréyol. *

Est-ce que vous formuleriez cette phrase de la même manière ?

Oui Non

Avez-vous déjà entendu cette phrase ?

Oui Non

Est-ce qu'il vous semble juste de dire cette phrase comme cela en créole martiniquais

Oui Non

Nou ké konfronté a dé pwoffessionel ka vini déwò. *

Est-ce que vous formuleriez cette phrase de la même manière ?

Oui Non

Avez-vous déjà entendu cette phrase ?

Oui Non

Est-ce qu'il vous semble juste de dire cette phrase comme cela en créole martiniquais

Oui Non

Té ni milion palé kréyol. *

Est-ce que vous formuleriez cette phrase de la même manière ?

Oui Non

Avez-vous déjà entendu cette phrase ?

Oui Non

Est-ce qu'il vous semble juste de dire cette phrase comme cela en créole martiniquais

Oui Non

Nou konfronté a dé pwofessionnel ké vini déwò. *

Est-ce que vous formuleriez cette phrase de la même manière ?

Oui Non

Avez-vous déjà entendu cette phrase ?

Oui Non

Laboratoire Dynamique Du Langage UMR5596 - CNRS - Université de Lyon

Annexe 8 - Questionnaire 2

Questionnaire 2

Ce questionnaire a pour but de recenser vos avis sur des phrases en créole martiniquais. Les données récoltées sont anonymes.

*** Obligatoire**

Avant de commencer veuillez renseigner les informations suivantes :

Age

Votre age

Sexe *

Femme

Homme

Lieu où l'on a fait ses études avant le baccalauréat

J'étais à...

Lieu où l'on a fait ses études après le baccalauréat

J'étais à...

Commune de naissance

J'étais à...

Commune où l'on vit

J'étais à...

Merci de lire attentivement les consignes qui suivent avant de commencer le questionnaire.

Pour chaque exemple

- Est-ce que vous formuleriez cette phrase de la même manière ? (oui ou non)
- Avez-vous déjà entendu cette phrase ? (oui ou non)
- Donnez une note entre 1 et 3
 - 1 = créole des anciens
 - 2 = créole de tout le monde
 - 3 = créole influencé par le français

Pour toute question vous pouvez nous contacter. contact

1 / 3

Suivant

Questionnaire 2

Pour chaque exemple

- Est-ce que vous formuleriez cette phrase de la même manière ? (oui ou non)
- Avez-vous déjà entendu cette phrase ? (oui ou non)
- Donnez une note entre 1 et 3
 - 1 = créole des anciens
 - 2 = créole de tout le monde
 - 3 = créole influencé par le français

* Obligatoire

sa ki Jean fè *

Est-ce que vous formuleriez cette phrase de la même manière ?

Oui Non

Avez-vous déjà entendu cette phrase ?

Oui Non

Donner une note entre 1 et 3

1	2	3
---	---	---

tras i lésé *

Est-ce que vous formuleriez cette phrase de la même manière ?

Oui Non

Avez-vous déjà entendu cette phrase ?

Oui Non

Donner une note entre 1 et 3

1	2	3
---	---	---

sa ke Jean fè *

Est-ce que vous formuleriez cette phrase de la même manière ?

Oui Non

Avez-vous déjà entendu cette phrase ?

Oui Non

Donner une note entre 1 et 3

1	2	3
---	---	---

liv, woman ki i sòti *

Est-ce que vous formuleriez cette phrase de la même manière ?

Oui Non

Avez-vous déjà entendu cette phrase ?

Oui Non

Donner une note entre 1 et 3

1	2	3
---	---	---

sa Jean fè *

Est-ce que vous formuleriez cette phrase de la même manière ?

Oui Non

Avez-vous déjà entendu cette phrase ?

Oui Non

Donner une note entre 1 et 3

1	2	3
---	---	---

liv, woman i sòti *

Est-ce que vous formuleriez cette phrase de la même manière ?

Oui Non

Avez-vous déjà entendu cette phrase ?

Oui Non

Donner une note entre 1 et 3

1	2	3
---	---	---

Questionnaire 2

Pour chaque exemple

- Est-ce que vous formulerez cette phrase de la même manière ? (oui ou non)
- Avez-vous déjà entendu cette phrase ? (oui ou non)
- Donnez une note entre 1 et 3
 - 1 = créole des anciens
 - 2 = créole de tout le monde
 - 3 = créole influencé par le français

* Obligatoire

liv, woman ke i sòti *

Est-ce que vous formulerez cette phrase de la même manière ?

Oui Non

Avez-vous déjà entendu cette phrase ?

Oui Non

Donner une note entre 1 et 3

1	2	3
---	---	---

tras ke i lèsé *

Est-ce que vous formulerez cette phrase de la même manière ?

Oui Non

Avez-vous déjà entendu cette phrase ?

Oui Non

Donner une note entre 1 et 3

1	2	3
---	---	---

kouw-la man ka fè épi yo *

Est-ce que vous formulerez cette phrase de la même manière ?

Oui Non

Avez-vous déjà entendu cette phrase ?

Oui Non

Donner une note entre 1 et 3

1	2	3
---	---	---

kouw-la ke man ka fè épi yo *

Est-ce que vous formulerez cette phrase de la même manière ?

Oui Non

Avez-vous déjà entendu cette phrase ?

Oui Non

Donner une note entre 1 et 3

1	2	3
---	---	---

sa ki yo ka kriyé dé "concepts" *

Est-ce que vous formulerez cette phrase de la même manière ?

Oui Non

Avez-vous déjà entendu cette phrase ?

Oui Non

Donner une note entre 1 et 3

1	2	3
---	---	---

sa ke yo ka kriyé dé "concepts" *

Est-ce que vous formulerez cette phrase de la même manière ?

Oui Non

Avez-vous déjà entendu cette phrase ?

Oui Non

Donner une note entre 1 et 3

1	2	3
---	---	---

Table des matières

<i>Résumé</i>	<i>ii</i>
<i>Abstract</i>	<i>iv</i>
<i>Remerciements</i>	<i>v</i>
Sommaire	vii
Table des illustrations	ix
Tableaux.....	ix
Figures.....	xi
Images.....	xi
<i>Introduction</i>	<i>1</i>
1. <i>Le martiniquais (créole, Martinique)</i>	3
1.1. Dénomination de la langue.....	3
1.2. Rétrospective historique.....	4
1.3. Portrait sociolinguistique de la Martinique : diglossie ou contact dominant ?.....	6
1.4. La graphie du martiniquais.....	11
1.4.1. Les graphèmes.....	12
1.4.2. Trait d'union, blanc graphique et blanc zéro.....	14
1.5. Études linguistiques du martiniquais.....	15
1.5.1. Perspectives développées dans la littérature.....	15
1.5.2. Perspective proposée dans cette thèse.....	17
2. <i>Une introduction générale aux domaines de recherche : complémentation et relativisation</i>	20
2.1. La subordination.....	20
2.2. La (non)-finitude.....	22
2.3. La complémentation.....	23
2.3.1. Définitions.....	24
2.3.2. Classification sémantique et (non)-finitude des complétives.....	24
2.3.3. Relation structurelle entre propositions matrice et complétive.....	28
2.4. La relativisation.....	31
2.4.1. Définitions et classification des relatives.....	31
2.4.2. Relation structurelle entre proposition matrice et proposition relative.....	35
2.4.3. Expression du syntagme nominal relativisé dans la relative.....	36
2.4.4. Identification du rôle syntaxique relativisé.....	39
2.4.5. Subordonnants.....	43
2.4.6. (Non)-finitude des relatives.....	45
2.4.7. Rôles syntaxiques relativisés et contraintes.....	45
Les contraintes des îlots (<i>the Island Constraints</i>).....	45
L'échelle d'accessibilité (<i>the Accessibility Hierarchy</i>).....	45
3. <i>Méthodologie</i>	47
3.1. Les corpus : données, consultantes et consultants.....	47
3.1.1. Le corpus de thèse.....	47
3.1.1.1. Les consultantes et consultants.....	47
3.1.1.2. Le protocole de collecte des données spontanées.....	54
3.1.1.3. Le protocole de collecte des données élicitées.....	56
3.1.2. Le corpus de Master 2 (Duzerol 2018).....	57
3.2. Les critères retenus pour l'analyse.....	58
3.2.1. Les critères de (non)-finitude en martiniquais.....	58
3.2.2. Les critères de l'analyse linguistique de la complémentation.....	60
3.2.3. Les critères de l'analyse linguistique de la relativisation.....	64

Expression du nom de domaine	65
Position syntaxique relativisée	66
Place de la proposition relative dans la chaîne syntagmatique	67
Trou syntaxique.....	67
Marques impliquées dans la relativisation	67
(Non)-finitude de la relative.....	67
3.2.4. Les critères de l'analyse statistique de la variation des complétives	68
3.3. Les bases de données et questionnaires	69
3.3.1. La base de données pour l'étude de la complémentation	69
3.3.2. La base de données pour l'étude de la relativisation	73
3.3.3. Les questionnaires pour l'étude de la relativisation	76
Questionnaire 1	76
Questionnaire 2	76
3.4. La présentation typographique des exemples dans la thèse	77
4. <i>Esquisse grammaticale</i>	80
4.1. La phonologie	80
4.1.1. Les voyelles.....	81
Analyse phonologique selon le niveau d'aperture	81
Analyse phonologique selon le lieu d'articulation.....	82
Analyse phonologique selon l'arrondissement.....	82
Analyse phonologique selon la nasalité.....	85
Les voyelles non phonémiques	85
4.1.2. Les consonnes	86
Distinction phonologique selon le voisement.....	86
Distinction phonologique selon le lieu d'articulation	87
Distinction phonologique selon le mode d'articulation	91
Les consonnes non phonémiques.....	92
4.2. Le syntagme nominal en martiniquais	93
4.2.1. L'absence de variation morphologique.....	94
4.2.2. La détermination	94
4.2.2.1. L'article défini <i>-la</i>	95
Morphologie de l'article défini.....	95
Distribution de l'article défini	97
Fonctions de l'article défini	101
4.2.2.2. Le démonstratif <i>-tala</i>	103
Morphologie du démonstratif	103
Fonctions du démonstratif.....	104
4.2.2.3. Les déterminants possessifs	105
4.2.2.4. Les articles indéfinis <i>an</i> et <i>dé</i>	109
Morphologie des articles indéfinis.....	109
Types de référents encodés par les articles indéfinis	110
4.2.2.5. Les quantifieurs indéfinis.....	111
4.2.2.6. L'absence de détermination ou non-détermination	111
4.2.3. Les pronoms	112
4.2.3.1. Pronoms sujets, objets et possessifs	112
4.2.3.2. Pronoms démonstratifs	114
4.2.4. Les rôles syntaxiques du syntagme nominal.....	115
Le sujet.....	116
Le complément d'objet	116
Le complément d'objet direct.....	117
La construction à double complément d'objet direct.....	117
Le complément d'objet indirect ou oblique obligatoire	117
L'oblique complément circonstanciel	118
4.3. Le syntagme prédicatif en martiniquais.....	119
4.3.1. L'ordre des mots dans la prédication.....	119
4.3.2. Les marques TAM du martiniquais.....	121

4.3.3.	La prédication non-verbale	126
4.3.3.1.	L'inclusion propre	127
4.3.3.2.	L'équation	128
4.3.3.3.	L'attribution	129
4.3.3.4.	L'existence	130
4.3.3.5.	La possession	130
4.3.3.6.	La localisation	131
4.3.4.	La négation	132
4.3.4.1.	La négation standard	132
	La marque de négation pa	133
	La marque de négation standard pé	137
4.3.4.2.	La négation de la prédication non-verbale.....	142
5.	<i>Les subordonnées complétives</i>	148
5.1.	Introduction	148
5.1.1.	Définition typologique.....	148
5.1.2.	La complémentation dans les langues créoles à base lexicale française : état de l'art, attitudes langagières	149
5.2.	Présentation générale de la classification des complétives	153
5.3.	Les complétives déclaratives finies	155
5.3.1.	Les marques de subordination.....	155
5.3.2.	La finitude des complétives déclaratives finies.....	159
5.4.	Les complétives déclaratives non-finies	167
5.4.1.	Absence de marques de subordination	168
5.4.2.	La non-finitude des complétives déclaratives non-finies.....	168
5.5.	Les complétives interrogatives	174
5.5.1.	Les marques de subordination.....	174
5.5.2.	Finitude des complétives interrogatives	181
5.6.	Mise en perspective typologique.....	186
5.6.1.	Distribution des complétives et coréférentialité des sujets	187
5.6.2.	Distribution des complétives selon le type sémantique du prédicat de la matrice	190
5.6.3.	Les types de complétives les moins fréquents selon le type sémantique du prédicat de la matrice	195
5.7.	Analyse statistique de la présence et de l'absence du subordonnant <i>ke</i>	201
6.	<i>Les subordonnées relatives</i>	208
6.1.	Introduction	208
6.1.1.	Définition typologique.....	208
6.1.2.	La relativisation dans les langues créoles à base lexicale française : état de l'art.....	209
6.1.2.1.	La relativisation dans les langues créoles à base lexicale française.....	209
6.1.2.2.	La relativisation en martiniquais	212
6.2.	Présentation générale de la classification des relatives	217
6.3.	Relativisation du sujet	218
6.3.1.	Relatives sujet en <i>ki</i>	220
6.3.1.1.	Caractéristiques formelles	220
6.3.1.2.	Finitude partielle des relatives sujet en <i>ki</i>	223
6.3.2.	Relatives sujet sans subordonnant à l'initiale	225
6.3.2.1.	Caractéristiques formelles	225
6.3.2.2.	Non-finitude partielle des relatives sujet sans subordonnant à l'initiale	230
6.4.	Relativisation de l'objet direct	235
6.4.1.	Relatives objet direct sans subordonnant à l'initiale	238
6.4.1.1.	Caractéristiques formelles.....	238
6.4.1.2.	Finitude partielle des relatives objet direct sans subordonnant à l'initiale	240
6.4.2.	Relatives objet direct en <i>ke</i>	243
6.4.2.1.	Caractéristiques formelles.....	243
6.4.2.2.	Finitude partielle des relatives objet direct en <i>ke</i>	246
6.4.3.	Relatives objet direct en <i>pou</i>	249
6.4.3.1.	Caractéristiques formelles	249

6.4.3.2.	Non-finitude des relatives objet direct en <i>pou</i>	252
6.4.4.	Relatives objet direct en <i>ki</i>	257
6.4.4.1.	Caractéristiques formelles.....	257
6.4.4.2.	Finitude partielle des relatives objet direct en <i>ki</i>	259
6.5.	Relativisation du double complément d'objet direct.....	262
6.5.1.	Relatives double complément d'objet direct sans subordonnant à l'initiale.....	263
6.5.1.1.	Caractéristiques formelles.....	263
6.5.1.2.	Finitude partielle des relatives DOD sans subordonnant à l'initiale.....	264
6.5.2.	Relative double complément d'objet direct en <i>ke</i>	266
6.5.2.1.	Caractéristiques formelles.....	266
6.5.2.2.	Non-finitude partielle de la relative DOD en <i>ke</i>	268
6.6.	Relativisation du complément circonstanciel de lieu adjoint.....	269
6.6.1.	Relatives CCL adjoint sans subordonnant à l'initiale.....	270
6.6.1.1.	Caractéristiques formelles.....	270
6.6.1.2.	Finitude partielle des relatives CCL adjoint sans subordonnant à l'initiale.....	274
6.6.2.	Relatives CCL adjoint en <i>oti</i> ou <i>éti</i>	279
6.6.2.1.	Caractéristiques formelles.....	279
6.6.2.2.	Finitude partielle des relatives CCL adjoint en <i>oti</i> ou <i>éti</i>	281
6.6.3.	Relative CCL adjoint en <i>pou</i>	283
6.6.3.1.	Caractéristiques formelles.....	283
6.6.3.2.	Non-finitude partielle de la relative CCL adjoint en <i>pou</i>	284
6.7.	Relativisation du complément circonstanciel de temps adjoint.....	286
6.8.	Les marques impliquées dans la relativisation.....	291
6.8.1.	Les relativiseurs.....	292
6.8.1.1.	Le relativiseur <i>ki</i>	292
6.8.1.2.	Le relativiseur <i>ke</i>	292
6.8.1.3.	Le relativiseur <i>pou</i>	293
6.8.2.	Les pronoms relatifs <i>éti</i> et <i>oti</i>	293
6.8.3.	Les pronoms résomptifs.....	296
6.8.4.	Les marques propositionnelles de définitude <i>-la</i> , <i>-a</i> et <i>-an</i>	297
6.8.4.1.	Distribution.....	297
6.8.4.2.	Allomorphie.....	301
6.8.4.3.	Analyse.....	306
6.9.	Mise en perspective typologique.....	313
6.9.1.	Distribution des relatives selon la position syntaxique relativisée et l'Échelle d'Accessibilité 313.....	313
6.9.2.	Tendances typologiques et données du martiniquais.....	315
6.9.3.	Relativisation et (non)-finitude.....	316
	<i>Conclusion</i>	320
	<i>Gloses</i>	324
	<i>Références</i>	326
	<i>Annexes</i>	331
	Annexe 1 - Formulaire de consentement, séances filmées.....	331
	Annexe 2 - Formulaire de consentement, séances non-filmées.....	334
	Annexe 3 - Tâche de description – stimuli visuels.....	336
	Annexe 4 - Tâche de narration – suggestions de thématiques.....	339
	Annexe 5 - Tâche de lecture - stimuli.....	340
	Kous yol.....	340
	MATINIK CHÉRI (texte original).....	341
	MATINIK CHÉRI (tâche de lecture).....	342
	Annexe 6 - Tâche liaison – stimuli.....	344
	Annexe 7 - Questionnaire 1.....	359
	Annexe 8 - Questionnaire 2.....	364
	Table des matières	368

